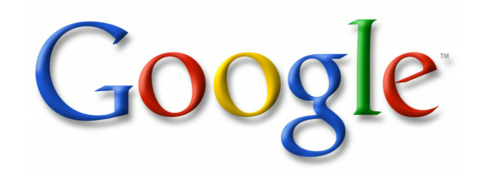
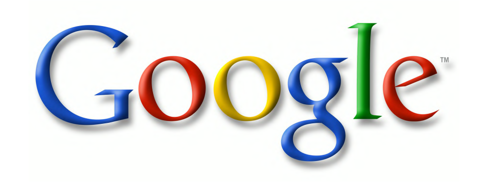
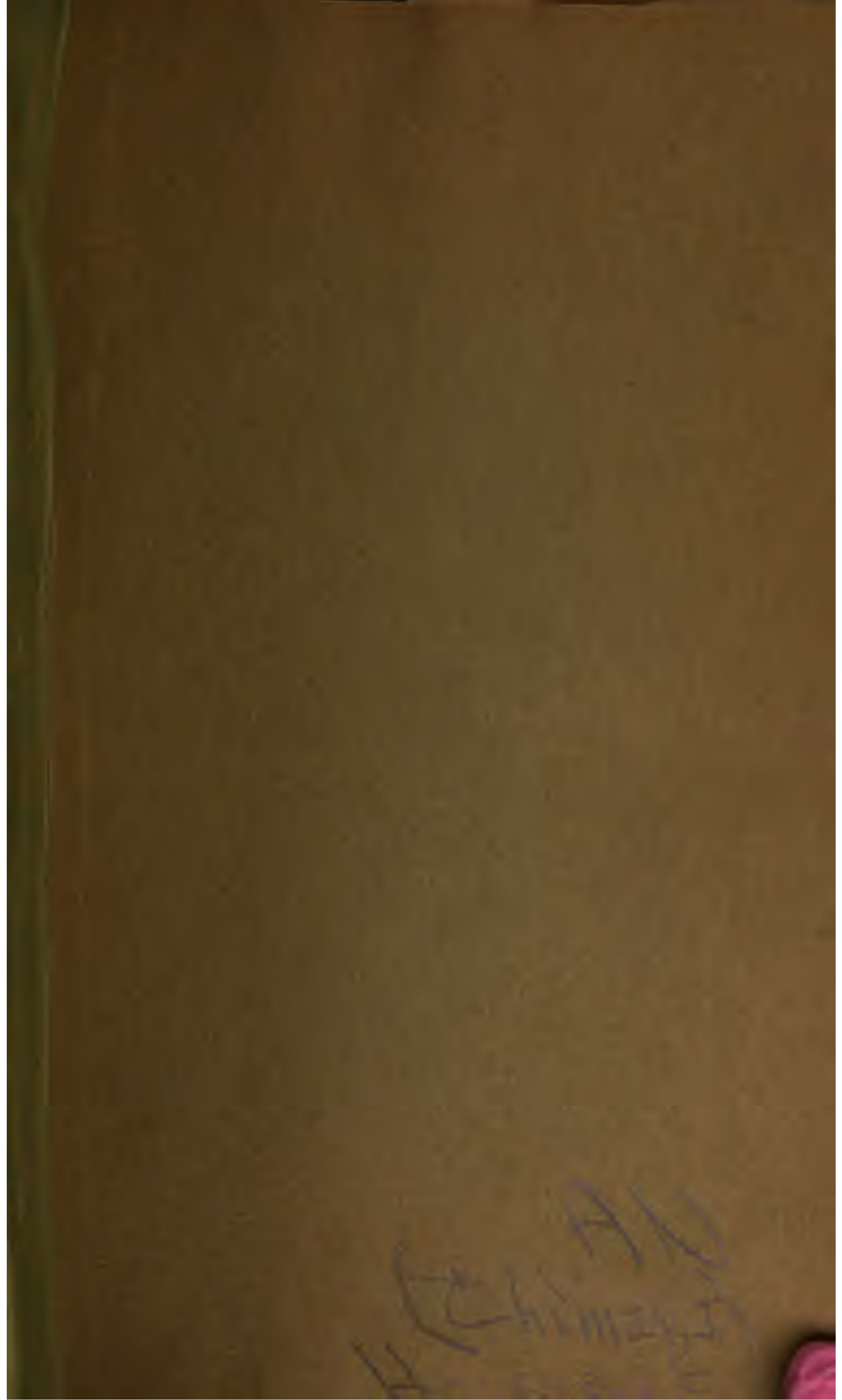



Google







GRAVURES

CONTENUES DANS LE VOLUME.

ŒUVRES

DE

ARSÈNE HOUSSAYE

VII


TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
Rue Garancière, 8, à Paris.


THE ASTOR LIBRARY
NY



A Nargeot del.

ARSÈNE HOUSSAYE

NOTRE-DAME

DE

THERMIDOR

Thérésia Cabarrus

HISTOIRE DE MADAME TALLIEN

PORTRAITS — GRAVURES — AUTOGRAPHES

Charité bien ordonnée est de commencer par les autres.

Madame TALLIEN.

DEUXIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN APPENDICE



PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10, RUE GARANCIÈRE

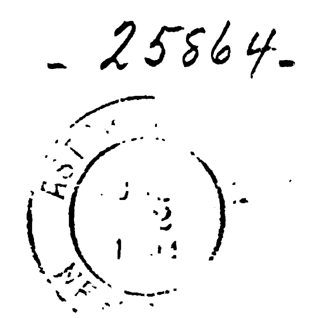
MDCCCLXVII

J

A MON AMI

ERNEST DESMAREST

ARSÈNE HOUSSAYE


-25864-

PRÉFACE.

I.

Sous la Terreur, — puisque ce fut un gouvernement, — une jeune fille de seize ans, virginale fille du peuple, pâle comme la misère, avec de grands yeux qui sont des âmes, fut arrêtée par méprise, conduite au tribunal révolutionnaire, et condamnée à mort avec *les assassins de Robespierre*.

Il fallait beaucoup de comparses dans cette sanglante comédie des cinquante-quatre chemises rouges * : comédie plus terrible que toutes celles de Néron.

* On sait que le roi Robespierre, comme l'appelait Pitt, avait voulu avoir sa Charlotte Corday moins le couteau, et qu'il s'était donné le luxe d'habiller de rouge cinquante-quatre personnes, qui ne se croyaient pas dignes d'un pareil luxe pour aller à la guillotine.

J'oubliais : la pauvre fille était coupable; elle avait porté à déjeuner à une comédienne condamnée par Robespierre parce qu'elle était l'amie de mademoiselle de Saint-Amarante !

La condamnée de seize ans ne s'ennuya pas dans les prisons : le jour même elle monta dans la seconde charrette. Il y avait cinq charrettes.

Elle ne pleurait pas; elle paraissait surprise de se trouver en si belle compagnie.

Comme on lui demandait pourquoi elle était là, elle répondit d'un air le plus ingénu et d'une voix la plus douce du monde : « Je ne sais pas ! »

Arrivée devant la guillotine, elle regarda le spectacle avec une enfantine curiosité. C'était la première fois; elle n'avait jamais voulu voir la coupeuse de têtes. Quand ce fut son tour de monter, elle promena ses yeux autour d'elle, comme si elle cherchait sa mère; elle levait ses yeux vers le ciel, comme si elle cherchait Dieu. Le bourreau la coucha sur la planche; elle obéit avec la douceur et la chasteté des anges. Et comme si elle eût craint de ne pas être aussi une femme de bonne compagnie, et comme si elle eût craint, la pauvre victime toujours résignée, de ne pas être douce jusque sous le couteau, elle dit à l'exécuteur : « Suis-je bien comme cela, monsieur? * »

* Pour avoir fortement la haine de la Terreur, il faut lire Michelet. Nul ne la peint mieux. Chacune de ses pages est marquée de sang, et il la déchire avec horreur. C'est la sombre douleur du philosophe qui pleure sous l'historien. Lui aussi conte la mort de

Cette jeune fille, c'était l'image de la France qui allait sans révolte à la guillotine, et qui se penchait résignée sous le couteau sanglant. Elle expiait rudement les fautes du passé et se réfugiait dans l'avenir.

En ces temps-là, tous ceux qui pleuraient étaient condamnés, même Camille, même Danton. Qui donc devait rester debout sur ces ruines?

Mais le 5 thermidor, une femme — c'est toujours une femme qui montre le doigt providentiel — envoya son poignard à un homme qui l'aimait. Ce poignard tua la tyrannie rouge.

Cette femme se nommait Térézia Cabarrus. Cet homme se nommait Tallien.

II.

Camille Desmoulins écrivait un matin dans son journal : « Aujourd'hui il y a eu un miracle à Paris : un homme est mort dans son lit ! » Le pouvoir de Robespierre fut tué, mais Camille expia son mot sur l'échafaud.

cette pauvre fille : « Il y avait encore là une fille de seize ans, la pauvre petite Nicole. Un homme avait gagé de supporter de près la vue de l'exécution des cinquante-quatre chemises rouges. Il vit sans broncher répandre de tête en tête l'horrible fleuve de sang. Mais quand cette petite fille vint, s'arrangea, se mit à la planche, dit d'une voix douce au bourreau : « Monsieur, suis-je bien comme cela? » il tomba à la renverse. »

C'est Tallien qui reprendra le mot de Camille en montrant à Robespierre le poignard de Térézia Cabarrus.

Tallien est l'homme le moins connu de la Révolution, mais c'est une grande figure. Il ne faut pas oublier que par la seule force de son éloquence et de son audace, sans passé, sans racines, sans amis, il présidait la Convention nationale à vingt-cinq ans.

Il lui a manqué, comme aux grandes figures, d'être consacré par l'échafaud; mais il était de la taille des Danton, des Camille et des Saint-Just, à la tribune, dans les clubs, devant l'ennemi.

III.

La Révolution a abattu la Bastille et a élevé la guillotine.

Il fallait laisser la Bastille debout et supprimer la peine de mort.

Au lieu de faucher cette belle moisson d'intelligences en fleur, les Vergniaud, les Danton, les Camille Desmoulins, les Saint-Just, il fallait, les jours de défaite, les jeter à la Bastille, — cette école de Voltaire. — La Bastille les eût protégés contre leurs ennemis, contre leurs amis, contre eux-mêmes, jusqu'à l'heure où leur jour fût revenu et où on les eût rappelés à l'œuvre titanesque.

Quelle force pour la Révolution de se retrouver tou-

jours, de tout tenter : Athènes avec Camille et son génie classique, Rome avec Danton et ses foudres lumineuses, Sparte avec Saint-Just et son âge d'or, qui est un âge de fer, l'Arcadie éloquente et généreuse avec les Girondins, le *Contrat social* avec Robespierre, la Béotie au vin bleu avec les hébertistes, l'Utopie communiste avec Babeuf.

Qui sait si cette école de la Bastille, qui avait été une école pour Mirabeau comme pour Voltaire, n'eût pas conduit toutes ces aspirations, toutes ces colères, toutes ces flammes, toutes ces idées, à une vraie république, cette fois une et indivisible?

IV.

« C'est le sang de Danton qui t'étouffe! » cria Tallien à Robespierre le 9 thermidor. La République triomphait sur terre et sur mer; elle promettait toutes les victoires et toutes les grandeurs. Mais Robespierre ne voyait pas que le sang allait l'étouffer. Fouquier-Tinville lui-même s'arrêta un jour avec effroi sur le pont Neuf : « Je croyais voir apparaître tous les condamnés! » Ainsi ils lui apparaîtront au jour du jugement dernier. A Paris, du 1er au 9 thermidor, plus de trois cents têtes roulent dans l'abîme révolutionnaire : trois mille familles atteintes, ruinées, proscrites; trois cent mille malédictions contre la République!

Le 10 thermidor, c'est la tête de Robespierre et de Saint-Just. Il fallait bien qu'ils fussent consacrés.

Le 11 thermidor, la guillotine se repose.

Elle ne frappe plus que de loin en loin.

La France républicaine respire et jette enfin son grand cri qui traverse le monde : LIBERTÉ !

Or, qui sait ce qui fût advenu le 10 thermidor, si Tallien n'avait pas *déchiré le voile*, armé du poignard de Térézia Cabarrus? Les philosophes, qui comptent les idées et qui ne comptent pas les têtes, me diront que je m'arrête à moins que rien, — un homme guillotiné!

Mais un homme est plus grand qu'une idée; il est l'œuvre de Dieu, il porte sa part des grandeurs et des misères humaines.

Puisqu'on avait décrété les Droits de l'homme, on avait décrété ses droits de vie.

Il n'y avait pas de conspirateurs dans les prisons : on tuait par habitude de tuer. Tallien avait dit cette parole impie : « Il faut que les arbres de la liberté soient arrosés de sang. » Ils le furent, et voilà pourquoi ils sont morts sur pied.

Tallien a lavé ses mains dans les larmes de Térézia Cabarrus, et voilà pourquoi il est mort pardonné.

Térézia Cabarrus a armé le bras de Tallien, et voilà pourquoi on l'a acclamée à une fête de la République de ce nom glorieux : NOTRE-DAME DE THERMIDOR.

V.

Quand parurent les *Mémoires de madame Récamier*, on me donna un grand nombre de lettres de madame la princesse de Chimay, ci-devant madame Tallien, ci-devant madame la marquise de Fontenay, ci-devant mademoiselle de Cabarrus : « Vengez-la donc des paroles hautaines de cette belle dédaigneuse, me disait-on par amour de la vérité. Vengez-la par les pages mêmes de l'histoire. » En effet, madame Récamier, après avoir fait des grâces à sa rivale en beauté, disait d'un air dégagé : « Je ne l'ai jamais vue. »

Je ne connaissais madame Tallien que par les conversations de son fils, M. le docteur Cabarrus, un homme d'infiniment d'esprit, qui écrit trop d'ordonnances de médecine pour avoir le temps d'écrire ses Mémoires. Que de pages précieuses pour l'histoire de la Révolution nous y perdrons ! Il a été des dîners de Barras, dont il sait par cœur les Mémoires, — ces célèbres Mémoires que M. Hortensius de Saint-Albin va enfin publier. — Il a vu Tallien, Talleyrand, Rœderer, tous les illustres survivants du Directoire ; il a écouté les récits de cette femme qui fut l'héroïne, la beauté et l'esprit de son temps : — Notre-Dame de Thermidor !

Ces trois premières lettres que je détache de la très-éloquente et très-curieuse correspondance de madame

la princesse de Chimay, ne donnent-elles pas le sommaire de sa vie? Ne prouvent-elles pas son droit à l'histoire? Est-ce trop de consacrer un volume à cette figure si curieuse et si multiple que domine le charme de la beauté et de la grâce? Ce fut celle-là qui fut trois fois femme, sans vouloir parler de ses trois maris.

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE POUGENS,

DE L'INSTITUT,

Rue des Saints-Pères, à Paris.

Bruxelles, 16 novembre 1824.

Je ne sais pas, mon ami, si vous connaissez M. de Lacretelle autrement que par son HISTOIRE DE FRANCE; *mais si vous êtes lié avec lui, rendez-moi le service de lui exprimer ma reconnaissance pour la manière dont il a bien voulu parler de moi dans le onzième volume.*

J'aurais sans doute voulu qu'il mentionnât ma lettre du 7 thermidor à M. Tallien, et le dîner anniversaire du 9, dans lequel j'avais réuni tous les députés marquants et exagérés de tous les partis. Voyant que par les toasts portés on allait finir par se jeter les assiettes à la tête, je me levai, et avec un sang-froid qui imposa à la bruyante assemblée, je portai le toast qui fit tout rentrer dans le calme le plus parfait : A l'oubli des erreurs! au pardon des injures! à la réconciliation de tous les Français!

Aux menaces succédèrent les applaudissements, et tout le monde parut avoir oublié la divergence des opinions, à ce point qu'on porta un toast à Notre-Dame de Thermidor.

Ce fut aussi moi qui fis effacer par des jeunes gens qui venaient chez moi, dans toute la rue Saint-Georges, où je demeurais, cette inscription absurde et sanguinaire : L'ÉGALITÉ, LA FRATERNITÉ, LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT.

Ce fut aussi moi qui fus dans la rue Saint-Honoré, accompagnée de Fréron et de Merlin (de Thionville), enlever les clefs de la porte du club des Jacobins, ce qui empêcha leur réunion ce jour-là, et donna ainsi le temps au parti contraire de provoquer leur clôture définitive avant qu'ils ne se fussent concertés pour l'empêcher.

Je suis aussi bien affligée qu'il n'ait pas parlé d'un fait qui avait acquis à M. Tallien des amis véritables, et le voici. Sortant de la séance où on avait condamné plusieurs députés et d'autres personnages à la déportation en fructidor, et en trouvant un certain nombre chez moi, il dit en entrant : « Ici, je ne suis plus représentant du peuple, et ne vois que des amis victimes d'opinions politiques. » En conséquence, il leur offrit tous les services qu'il dépendait de lui de leur rendre : un refuge assuré et de l'argent à pleines mains. M. de Villaret-Joyeuse vit encore et pourrait attester ce fait.

Je sens bien, mon ami, qu'un historien ne peut servir l'intérêt des familles en entrant dans tous les détails qui

peuvent les honorer ou adoucir les traits de la malveillance, qui n'en épargne aucun; mais M. de Lacretelle a été si rigoureux pour M. Tallien, qu'il eût été digne de lui de chercher à atténuer ses torts par le récit de ses belles actions.

Pardonnez, mon ami, si je me suis laissé entraîner par mes souvenirs, car je ne voulais, je vous l'atteste, que vous prier de parler à M. de Lacretelle de ma profonde reconnaissance. Mais que voulez-vous? lorsqu'on est victime, comme moi, de la malveillance, on ne vit que dans le passé, pour en ressaisir les images qui peuvent adoucir les blessures du présent.

Adieu, pardonnez-moi, et embrassez en mon nom madame de Pougens.

TÉRÉZIA CABARRUS,

Princesse de Chimay.

Bruxelles, 18 juin 1826.

J'étais mourante, mon excellent ami, lorsque votre première lettre m'est parvenue, et je suis à peine convalescente lorsque je prends la plume pour répondre à votre seconde. Mais comment résister au besoin de vous exprimer ma reconnaissance pour la constance d'un souvenir qui est un bienfait, une puissante consolation pour mon cœur? Je désobéis donc aux médecins, qui me défendent d'écrire, pour vous remercier... N'êtes-vous pas un des meilleurs médecins de ce triste cœur, si ulcéré depuis bien des années et si cruellement, si nouvellement outragé par les atroces calomnies d'un reptile nommé Sénart, qui a trouvé après sa mort un reptile plus inhumain que lui, un nommé Dumesnil, qui, ne voulant que gagner de l'argent, n'a pas craint l'infamie d'attaquer dans sa tombe celui qui sauva la France au 9 thermidor, et une femme, mère de famille, qui ne peut se défendre?... Ah! mon ami, comment supporter une existence si empoisonnée? Vous ne pourriez me l'apprendre, vous que j'ai vu si douloureusement affecté pour des sujets bien moins graves! Aussi ne cherchez point par le charme de votre éloquence à me consoler, à adoucir l'amertume de ces affreux chagrins; dites-moi seulement que vous et madame de Pougens m'aimez; dites-le, et quelque bas que vous prononciez ces mots consolateurs, je les entendrai. Hélas! je suis dans le désert; je n'entends depuis longtemps que les hurle-

ments des animaux féroces. Votre voix sera celle du Seigneur.

Les médecins qui ont prolongé ma vie, ou pour mieux dire mon agonie, ont déclaré que les eaux me seraient funestes : je vais donc m'établir à Chimay pour y suivre un régime rigoureux, dont M. de Chimay et mes enfants, qui ignorent encore cette dernière attaque contre moi, espèrent le plus grand succès. Écrivez-moi à Chimay, par Mons (Pays-Bas), *et envoyez-moi à cette adresse l'ouvrage que vous m'annoncez, et qui sans doute, comme les autres, me fera oublier pendant quelques moments les douleurs physiques et morales qui m'accablent.*

Adieu, mon excellent ami. Mes forces sont épuisées par ce griffonnage. Et la fille de Tallien, celle qui porte le nom de Thermidor dans son acte de naissance, aujourd'hui madame de Narbonne-Pelet, mère de cinq enfants, quelle douleur elle a dû ressentir!... Ah! mon cœur est déchiré! Qu'ai-je fait à ce Sénart, à ce Dumesnil?... Pardonnez cette longue lamentation... vous êtes mon ami.

T. C.

Princesse de Chimay.

Bruxelles, 25 octobre.

Oui, mon ami, écrivez vos Mémoires, dites la vérité, faites la lumière. Mais que j'écrive les miens, que je me donne le ridicule des barbouilleuses de papier qui étaient alors à l'étranger et qui ont la prétention d'avoir tout vu, non, mon ami. Et d'ailleurs, j'aurais beau dire moins que la vérité, on dirait que j'écris un roman. Quel roman que ma vie! Je n'y crois plus. Il y a des jours où je me figure que je regarde jouer une comédie, comme le soir où j'ai vu sur un théâtre du boulevard annoncer Monsieur de *Robespierre chez la* citoyenne *Tallien. Quand j'étais sur la paille de la prison, à vingt-quatre heures de l'échafaud, nous pensions rêver aussi, tant la jeunesse nous aveuglait sur l'horrible lendemain. Le lendemain, c'était le 9 thermidor, le plus beau jour de ma vie, puisque c'est un peu par ma petite main que la guillotine a été renversée. Ne rappelons pas ce mot affreux. Je n'ose regarder en arrière, car toutes les calomnies dont on m'accable viennent des passions politiques de la Révolution. Quand on traverse la tempête, on ne choisit pas toujours sa planche de salut. Du reste, il y a des injures dont on est fier de se glorifier. Si je daignais me défendre, je vous dirais à vous, mon ami : Est-ce ma faute si M. de Fontenay m'a trahie et abandonnée, si M. Tallien est parti pour l'Égypte quand son rôle le retenait à Paris? Mais vous savez tout cela mieux que moi. Écrivez-moi et embrassez madame de Pougens.*

CELLE QUI FUT NOTRE-DAME DE THERMIDOR.

VI.

Dans l'histoire du *Roi Voltaire,* j'ai salué l'esprit couronné; dans ce livre sur la Révolution, je salue le *peuple roi.*

Je ne pouvais écrire l'histoire du 9 thermidor sans traverser toute la Révolution. C'est une époque où l'esprit se retrempe comme à une de ces représentations du magique Shakspeare et du fier Corneille. Tout y prend un caractère de grandeur, non parce que les hommes sont plus grands, mais parce que l'idée révolutionnaire — idée toute divine — répand une auréole sur les fronts les moins lumineux. Certes, sous Louis XV, il y a d'aussi grandes figures : Voltaire, Diderot, Rousseau, et tant d'autres; mais l'esprit du temps ne leur permet pas le devant de la scène. Ils s'effacent dans la pénombre, pour n'éclater qu'après leur mort. Sous la Révolution, le Roi-Soleil disparaît sous le Peuple-Soleil. Les hommes de génie ont leurs coudées franches; ils osent se montrer grands, et ils le sont jusque sur ce piédestal sanglant de la guillotine qui les affirme et les consacre au lieu de les tuer.

J'ai donc écrit, moi aussi, mon histoire de la Révolution. Ceux qui m'ont vu, à vingt ans, peindre au pastel quelques comédiens du temps passé, ne manqueront pas de dire que c'est la Révolution peinte au pastel. Tout homme de pensée a sous la main des crayons ou

des pinceaux. Il sait peindre s'il sait penser; c'est le sujet qui lui donne la couleur.

Ceux qui s'imagineraient ne trouver ici que des révélations galantes sur le Directoire, pourront fermer ce livre à la première page. J'ai étudié le caractère de madame Tallien, j'ai peint ses figures si variées, j'ai conté son esprit, j'ai initié les curieux au secret de ses salons : je n'ai pas voulu jouer avec la chronique scandaleuse. Comme toutes les femmes du Directoire, madame Tallien a été calomniée; mais, même en oubliant qu'elle a semé tant de grâces à Bordeaux et à Paris, qui donc, parmi les femmes du temps, oserait lui jeter la première pierre?

Ce sont les grands événements de la Révolution que je viens dire. Qu'on ne crie ni au drame ni au roman : je montrerai la vérité dans toute sa lumière. Tout ce passé est encore vivant. Les amis de Tallien, les enfants de Térézia Cabarrus, crieraient pour la vérité si j'écrivais une seule ligne qui trahît la vérité.

Que si, çà et là, dans la sévérité de ces grandes batailles de l'humanité, je semble reprendre la plume du romancier, c'est que le roman — la passion du cœur — traverse, comme dans toutes les histoires, la passion de l'idée; mais ces pages romanesques seront plus vraies peut-être que les pages de l'histoire. Où est l'histoire, en effet? Est-elle dans *le Moniteur*, est-elle dans les journaux de la Révolution, dans les volumes de Thiers, de Michelet, de Blanc, d'Esquiros, de Mignet, de Lamartine? C'est l'histoire des contradictions; c'est la

même date, mais ce n'est pas le même homme; c'est le même fait, mais est-ce la même idée? Tout historien a son œil et son *moi; le Moniteur* lui-même a sa passion.

J'aurai la passion de la vérité.

VII.

La Révolution n'a pas encore eu son historien. Elle a eu des avocats fameux.

Celui-ci, comme Thiers, a plaidé la cause de Danton.

Celui-là, comme Louis Blanc, a plaidé la cause de Robespierre.

Mignet, la cause de la raison.

Michelet, la cause de l'humanité.

Edgar Quinet, la cause des Girondins.

Esquiros, la cause des Montagnards.

Lamartine, qui a commencé par les Girondins et qui a fini par les Montagnards, a plaidé la cause de la grandeur et de l'idéal.

Il y a eu aussi les pamphlétaires, petits-fils de Camille Desmoulins, qui ont jèté çà et là un cri d'éloquence.

Mais la vérité, mais l'histoire, où est-elle?

C'est toujours la passion qui a conduit la plume d'or ou de fer du penseur.

Et qui ne serait passionné devant ces grands morts toujours vivants, Mirabeau, Danton, Saint-Just, Camille Desmoulins!

Il faut qu'un siècle passe sur ces tombeaux volcani-

ques. En 1893, l'écrivain sera venu qui écrira avec la passion de la vérité cette grande histoire d'un grand peuple qui a refait le monde à son image.

VIII.

L'enfer de la Révolution a eu son Virgile; il n'a pas encore son Dante.

Qui donc portera d'une main ferme la torche lumineuse de l'histoire dans ces pénombres où crient les damnés du sang, les martyrs de la foi politique, les démons de la colère et de la vengeance? Qui donc la peindra d'un fier pinceau cette fresque sombre et terrible où la guillotine travaille ici, tandis que là-bas un héros anonyme plante sur la frontière non pas le drapeau de la France, mais le drapeau de l'humanité? Où est la palette ardente pour ces images michelangesques du Bien et du Mal? Où est le pinceau de feu pour tous ces horizons changeants du désespoir et de la terre promise?

Dans cet enfer, combien de Béatrix! dans cet orage, combien d'arcs-en-ciel! dans cette tempête, combien d'averses divines! dans ce déluge du vieux monde, combien de colombes qui montrent le rivage du monde nouveau!

Les femmes ont armé et désarmé la Révolution.

Ce fut au temps où on revendiqua les droits de l'homme que la femme imposa les droits de la femme par sa dou-

ceur, par sa résignation, par l'héroïsme, par l'amour, par toutes les vertus de l'âme et du cœur. Quelle femme que la femme de Camille Desmoulins! Elle a l'énergie révolutionnaire, la grâce de l'amante et la divinité de la mère; elle ira vaillamment à l'échafaud, comme les saintes allaient au martyre, parce qu'elle est une sainte du calendrier républicain.

Avec Lucile Desmoulins, c'est la Révolution qui commence, comme elle finit avec madame Tallien. Dans l'enivrement de son amour, Camille se croit en Arcadie, — une Arcadie où va passer la guillotine! — où on fera des cocardes avec les feuilles des arbres. Mais vainement Camille écrit un drame rustique, Danton va s'inspirer dans les champs, Robespierre imite Dorat dans ses madrigaux, Saint-Just veut être Platon à Sparte : l'idée que porte la France a brûlé leur front; ils vont à la tempête parce que la tempête les appelle, ils vont à la guillotine parce que jusqu'aujourd'hui les religions ont été fécondées par le sang.

Et ainsi ils vont tous, et le Roi, et la Reine, et les Royalistes, et les Girondins, et les Montagnards; et ainsi ils iraient encore, si une femme — toujours la femme, ce doigt de Dieu — n'arrêtait la Révolution dans l'orgie du sang.

Ce jour-là, c'est le 9 thermidor; cette femme, c'est madame Tallien. Voilà pourquoi elle gardera dans l'histoire ce titre glorieux :

NOTRE-DAME DE THERMIDOR.

I.

PORTRAITS DE MADAME TALLIEN.

I

Ce n'est pas ici la beauté des pâles héroïnes, des mélancoliques, des éplorées, des rêveuses et des nocturnes. C'est la beauté en pleine lumière, toute épanouie de jeunesse, toute affamée de vie, toute de joie et de soleil. Elle est forte parce que le sang court en elle généreux et brûlant, parce que la passion l'emporte à toute aventure. Mais elle n'ira pas jouer aux amazones, comme Théroigne de Méricourt, parce qu'en elle la grâce domine la force, parce qu'elle n'est trois fois femme que pour être amante, épouse et mère.

Pour peindre madame Tallien, un historien de l'école

réaliste se contenterait peut-être de ce signalement, transcrit dans le registre d'écrou de la Petite-Force :

Thérèse Cabarrus, femme Fontenay.

Agée de vingt ans, native de Madrid, en Espagne.

Sans état, demeurant à Versailles.

Taille : quatre pieds onze pouces. — Cheveux bruns. — Sourcils idem. — Front ordinaire. — Yeux bruns. — Nez moyen. — Bouche petite. — Menton rond.

Aujourd'hui on prend la photographie de tous les grands criminels, ce qui répandra une vraie lumière dans l'histoire future. Au lieu d'un signalement qui ne signale rien, on aura un portrait qui dira tout.

Lamartine peint mieux madame Tallien. Selon lui, c'était une jeune Espagnole d'une éclatante beauté, « née à Madrid, d'une mère valencienne, que Cabarrus avait enlevée. Le feu du Midi, la langueur du Nord, la grâce de la France, réunies dans sa personne, en faisaient la statue vivante de la Beauté de tous les climats. » C'est encore un portrait bien vague. J'ai toutes les peines du monde à me peindre la figure de Térézia Cabarrus d'après ces lignes flottantes et cette palette brouillée. J'y retrouve seulement le coup de soleil de l'Espagne et les tons nuageux de la France; mais l'historien, selon sa coutume, a voulu peindre l'âme et le cœur sans trop de souci de la surface.

Les journaux de modes du Directoire nous la montreront plus vivante.

Un historien du Directoire, M. de Cassagnac, est un peu plus peintre : « Tous les contemporains s'accordent

à donner de la beauté de madame Tallien une idée merveilleuse. Sa beauté réunissait au plus éminent degré ces deux qualités si difficilement associées : l'extrême pureté des traits et l'exquise bonne grâce, la majesté qui impose et l'élégance qui séduit. »

Madame Tallien n'était pas seulement belle par la beauté, elle l'était par le charme; je ne redirai pas ici les vers de La Fontaine, parce que les Espagnoles ont une séduction plus vive que la grâce : c'est l'éblouissement qui pénètre; il tombe de leurs yeux je ne sais quel rayon de gaieté, d'amour et de poésie.

II.

Madame Le Brun a peint madame de Fontenay, en tempérant un peu cette action toute de feu, d'éclat et de tapage. Dans son portrait, ombre et lumière, la jeune femme sourit et rêve; il semble qu'elle retienne les battements de son cœur et le feu de ses yeux dans un souvenir aimé. L'impétuosité de la nature ne se trahit qu'à moitié; mais pourtant que d'éloquence dans ce regard perdu et dans cette bouche aux coins retroussés!

Madame Tallien n'avait pas seulement la beauté sculpturale, elle avait le charme pénétrant, à la fois vif et doux; sa bouche eût été trop voluptueuse si la raillerie ne se fût trahie au coin des lèvres, si l'esprit n'eût réveillé le sourire créolien. Elle avait le plus beau rire, avec ses lèvres de pourpre et ses perles vivantes, ce

beau rire qui vient du cœur et que les dents illuminent. Ses yeux sont profonds, mais rayonnants; on y lit son cœur comme on voit le ciel au fond de la rivière. Ses grands cils relevés font ombre à cette vive lumière et répandent la douceur voluptueuse comme les ramées qui brisent les rayons du soleil.

Elle sait l'antiquité; elle a vu toutes les belles statues, elle a comparé et elle a pu s'écrier : « Et moi aussi je suis belle! »

Comme elle sait l'antiquité, elle a appris l'art de se coiffer. La nature lui a donné la plus belle chevelure, — longue comme un manteau de roi, — les ondes du fleuve d'Ébène. Ces beaux cheveux qu'on dirait plantés par Cléomène ou Praxitèle, couvrent voluptueusement le front, comme la vraie couronne de la jeunesse et de la beauté.

Le nez est d'une ligne ferme et fine, avec des ailes mouvantes; il s'attache au front avec fierté et se dessine avec une grâce fuyante sur le contour des joues et des lèvres. Le menton s'accuse sans dépasser le trait consacré par les Grecs; là encore il y a l'énergie, tempérée par la grâce ondoyante et féminine. L'oreille est adorablement sculptée et ciselée. Elle a sa physionomie; on voit qu'elle comprend l'esprit avant d'entendre.

Les mains et les pieds avaient la fierté du nu. Madame Tallien, dans les fêtes du Directoire, déchirait toujours ses gants et portait dans ses sandales d'or des bas à jour qui ne cachaient guère les anneaux d'or.

III.

Duplessis-Bertaut, qui avait chanté le 9 thermidor, car il était poëte de genre comme il était peintre, a représenté madame Tallien dans la danse de la chlamyde, qui est une des vertus de la Corinne de madame de Staël, mais qui fut le triomphe de cette Espagnole francisée détachée ce jour-là des fresques de Pompeïa.

Madame Tallien, madame de Beauharnais, madame Récamier, vêtues, comme on disait alors, pour l'amour de Dieu, tant elles avaient l'air de se déshabiller pour entrer dans un salon, gardaient au bras une chlamyde. Dès que les violons chantaient le signal, on les voyait gravement s'élancer sur le théâtre de leur grâce, et, armées de ce tissu léger, comme on disait au temps des périphrases, elles prenaient les attitudes les plus voluptueuses et les plus chastes par leur manière de se draper. Tantôt le « tissu léger » était un voile qui cachait l'amoureuse ou l'émotion de l'amoureuse; tantôt c'était une draperie pour défendre la pudeur effarouchée; tantôt c'était une ceinture, la ceinture de Vénus, que nouait la main des Grâces et que dénouait la main de l'Amour. C'était encore la jarretière espagnole, c'était aussi le nuage des Willis. On n'imagine pas de plus adorables comédies; jamais l'Opéra n'avait donné de pareilles fêtes : les Sainval et les Contat s'avouaient vaincues par ces comédiennes du théâtre universel.

Aussi combien de fois madame Tallien, madame Récamier, madame de Beauharnais, furent-elles emportées à demi mortes dans le boudoir voisin, avec le flot doré des enthousiastes! De chacune d'elles on a pu dire comme Victor Hugo : *Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée.* Mais le bal n'a jamais tué que celles qui ne dansent pas *.

Carle Vernet, comme Duplessis-Bertaut, a transmis à la postérité dansante les attitudes de ces belles Athéniennes, qui voulaient que chacun de leurs pas et de leurs mouvements fût une éloquence. Elles rappelaient ainsi ce qu'a dit le poëte : « La danse est une poésie qui marche. » Elles se souvenaient elles-mêmes que la danse est une muse, et que Terpsichore parlait aussi haut qu'une strophe d'Orphée. Mais à force d'art, l'art est banni. En voulant trop dire, les danseuses du Directoire devenaient des sphinx. C'était au temps où l'on dansait à l'Opéra les *Maximes* de La Rochefoucauld.

Le portrait de madame Tallien, par Debucourt, est daté de 1794. Il a donc été peint au retour de Bordeaux, avant qu'elle fût jetée dans la prison de la Force.

* Un historien de madame Récamier avoue que cet amour de la danse a tenu longtemps au cœur de cette femme célèbre. « Pendant le triste hiver de 1812 à 1813, que madame Récamier exilée passa à Lyon, un jour, pour tromper son ennui et sans doute aussi pour se rappeler le souvenir d'un autre temps, elle voulut me donner une idée de la danse du châle. Elle dansa. Rien n'était plus gracieux et plus pittoresque que cette succession de mouvements cadencés, dont on eût désiré fixer par le crayon toutes les attitudes. »

C'était au temps où elle jouait à l'amazone et au patriotisme; elle avait prêché à Bordeaux, dans l'église des Récollets; son éloquence venait d'étonner la Convention.

Elle est donc représentée en ses jours d'aventures républicaines : plumet au vent, poignard au côté, décidée à tout, même à monter fièrement à la guillotine. On peut voir par ce portrait que l'enthousiasme civique n'a pas effacé le charme du sourire. L'amazone est restée femme, la souveraineté du peuple n'a pu altérer en elle la souveraineté de la grâce; elle a beau chercher l'éloquence dans ses discours sur la charité, sa véritable éloquence est toujours sa beauté.

Une miniature de Saint que m'a montrée madame la marquise du Hallay, représente la princesse de Chimay en 1824. Mais où est madame Tallien? La mode de la Restauration, avec ses manches à gigots et sa coiffure en pyramide, défigure cette beauté de style. La princesse est peinte en robe de bal, avec deux cordons d'or pour ceinture. La femme svelte de thermidor est maintenant trop épanouie. Il y a là un luxe de santé à la Rubens. C'est la troisième manière, la manière des Flandres, haute en couleur. L'Espagnole toute de feu, la Française toute de grâce, ont disparu sous la Flamande. Heureusement que la princesse se trahit toujours par l'esprit du sourire, heureusement que le style thermidorien s'impose encore par les demi-boucles du front et les camées des épaules.

Isabey l'a peinte au bain, comme a fait Gérard de madame Récamier; l'eau n'est-elle pas une robe moins

transparente que les étoffes du Directoire? Ce portrait est charmant; c'est Vénus qui va sortir des ondes, dirait un poëte mythologique. Madame Le Brun avait peint la jeune fille dans la jeune mariée, Debucourt avait peint la jeune femme, Isabey peignit la femme. C'était aux plus beaux jours du règne de madame Tallien : les épaules s'étaient arrondies, le sein s'accusait plus orgueilleux, toute la figure avait son épanouissement, comme ces belles pêches nourries de chair, teintées de rose, qui vont tomber de l'espalier*.

IV

Les portraits de madame Tallien sont rares; c'est par erreur que dans un livre moderne on a indiqué une héliographie comme ayant été faite d'après une peinture du musée de Versailles. Madame Tallien n'est ni au musée de Versailles, ni au musée du Louvre, ni en aucun musée de France et de l'étranger. Je ne sais où est passé le portrait peint par madame Le Brun, que j'ai vu naguère, ni un dessin de Prudhon, que je n'ai pas vu et que possédait M. Marcille, si je me souviens bien.

Il y avait un portrait de madame Tallien qui la représentait dans un cachot de la Force; elle allait partir pour le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire pour

* C'est ce portrait qui a été reproduit par M. Masse dans son tableau exposé il y a deux ans — *Une matinée chez Barras.* —

l'échafaud : aussi lui avait-on coupé les cheveux, pour ne pas la retarder dans le funèbre trajet de la Force au Palais de justice, et du Palais de justice à la barrière du Trône.

Ce portrait fut exposé au Salon de 1796. La peinture osait déjà faire l'histoire contemporaine, que dis-je, l'histoire? la satire de la Terreur. Car David se croisait les bras. Le ministre de l'intérieur avait dit aux artistes : « La Liberté vous invite à retracer ses triomphes, transmettez à la postérité les actions qui doivent honorer leur pays. Quel artiste français ne sent pas le besoin de célébrer la grandeur et l'énergie que la nation a déployées, la puissance avec laquelle elle a commandé aux événements et créé ses destinées? Les sujets que vous prenez dans les peuples anciens se sont multipliés autour de vous. Ayez un orgueil, un caractère national, peignez notre héroïsme, et que les générations qui vous succèdent ne puissent vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de notre histoire! » Mais ce fut du style perdu : les peintres ne sont historiens que par caprice ou par passion.

Ce fut à cette exposition que, suspendue mollement au bras de Barras, madame Tallien, qui avait été tour à tour brune et blonde, reine du jour et de la nuit, reparut avec ses cheveux noirs éclatants et bouclés, pour faire encore une révolution ce jour-là : la perruque blonde fut proscrite par la perruque brune.

Que de fois cette belle tête avait changé de diadème! De la couronne de bluets de la jeune fille de Caravan-

chel au chapeau de fleurs de Fontenay-aux-Roses! de la couronne d'oranger au bonnet rouge! du chapeau à plume de l'amazone, à la couronne de diamants de la merveilleuse!

Il y a dans la famille de Chimay un portrait en pied de madame Tallien, alors comtesse de Caraman, peinte par Gérard. C'est une œuvre de style, un peu fière et un peu froide, qui ne peint qu'à moitié cette femme tumultueuse, toute de feu et d'action.

Au moment où j'écrivais ces lignes, Auber, qu'on appelle M. Auber comme on appelle Ingres M. Ingres, me peint d'un seul mot madame Tallien, dont il dit galamment : « C'est ma contemporaine. » L'illustre musicien a été de toutes les fêtes de la princesse à Paris et à Chimay. Que dis-je? son père le présenta à la chaumière de l'avenue Montaigne, au lendemain de thermidor. Ce fut chez madame Tallien, quelques années plus tard, qu'il donna son premier opéra; et comme il était prédestiné, il eut pour premier violon son jeune ami Ingres, qui faisait l'école buissonnière à l'atelier de David.

Voici comment M. Auber, peintre à sa façon, fait d'un seul mot le portrait de madame Tallien :

« Quand elle apparaissait dans un salon, elle faisait le jour et la nuit, le jour pour elle, la nuit pour les autres. »

V.

Le portrait le plus ressemblant de madame Tallien, c'est madame la marquise du Hallay, sa fille. Telle est celle-ci, telle était celle-là. M. Émile de Girardin, qui a été élevé au coin du feu de la princesse de Chimay, qu'il a vue encore dans toute sa beauté, me disait un soir devant un très-haut personnage :

— Vous avez acheté un portrait de madame Tallien, mais j'en connais un qui vaut bien mieux, parce qu'il est mieux dessiné et mieux peint, parce qu'il est plus vivant, parce qu'il ne lui manque pas la parole.

Et il me présenta à madame la marquise du Hallay.

— Ah! oui, lui dis-je en m'inclinant, *Terezia Cabarrus fecit.*

II.

TÉRÉZIA CABARRUS.

I.

Le comte de Cabarrus était né avec le génie de Law, aussi féconda-t-il l'Espagne par ses idées financières. L'Espagne, il y a cent ans, possédait les mines du Pérou, les mines du Mexique, les mines du Chili, mais elle mourait de faim devant cette table d'or.

Cabarrus imagina des billets royaux ou cédules à intérêts, divisés en toutes coupures et payables à vue. Cabarrus était, il y a cent ans, un homme d'aujourd'hui. Proudhon et Girardin ont, je n'en doute pas, étudié ses théories de la fortune publique.

Le papier-monnaie à intérêts de Cabarrus courut le

monde et raviva l'Espagne. Ce ne fut pas tout : il créa une banque royale pour les services du trésor, moyennant un intérêt de quatre pour cent, avec une commission d'un demi pour cent : c'était la Banque de France, c'était le Comptoir d'escompte, c'était le Crédit moderne institué. Il fut nommé directeur de cette banque, qui prit le nom du Roi : la banque Saint-Charles, et le roi Charles IV créa Cabarrus comte au titre de Castille.

Ce fut à Madrid, dans l'enivrement de la fortune rapide du comte de Cabarrus, que fut élevée Térézia de Cabarrus, ou plutôt, pour parler selon la tradition, Térézia Cabarrus.

Son père, qui était avant tout un esprit sérieux, qui moins que tout autre se laissa prendre aux éblouissements de la fortune, donna à ses enfants une instruction sévère, disant que là était l'or le plus pur parce que c'était la fortune de l'âme. Il voulut même que sa fille fût savante, ne craignant pas que celle qui sait se donne les airs de femme savante.

Thérésa parlait trois langues avec l'accent intime et familier : l'espagnol, le français et l'italien; elle parlait même un peu latin, mais tout simplement parce qu'elle étudiait avec ses frères, et qu'elle surprenait çà et là un mot de cette langue de Virgile.

Quoiqu'elle fût très-jeune, déjà tout le beau Madrid s'émerveillait de sa beauté. Elle fût devenue bien vite dix fois grande d'Espagne si le comte de Cabarrus ne l'eût amenée à Paris avec ses frères, pour qu'on y parachevât leur éducation. Ce ne fut pas sans chagrin que

la jeune fille dit adieu à Madrid et au château de Caravanchel, qui est aujourd'hui à madame la comtesse de Montijo.

Quand M. de Cabarrus vint à Paris, c'était l'âge d'or : on lisait Florian, on jouait Berquin, la Reine élevait des vaches à Trianon ; c'était le temps où la philosophie, si longtemps railleuse avec Voltaire et éloquente avec Jean-Jacques, s'armait des vertus chrétiennes pour réformer le monde. Ce fut la période des âmes sensibles ; on versait des larmes pieuses devant les merveilles de la nature, cette autre Église qui chantait le cantique de l'avenir. Buffon était sacré roi de la nouvelle Église par l'impératrice de Russie. Tout le monde parlait de vertu ; le siècle avait trouvé sa Sainte-Baume ; l'Académie elle-même sacrifiait les belles œuvres aux bonnes œuvres. Elle ne proposait plus pour éloges les hommes de génie, mais les hommes vertueux. Elle commençait à distribuer des prix aux bonnes actions. « Voilà messieurs les Quarante, disait Grimm, chargés d'un ministère qui peut se comparer à l'auguste dignité que la vertu de Caton rendit si célèbre dans l'ancienne Rome. On vient de leur envoyer encore une somme de douze mille francs pour la fondation d'un prix à donner, tous les ans, à l'action la plus vertueuse *.

* Et Grimm continue à railler : « Ce sera donc désormais à ce corps de quarante têtes, qui jusqu'ici n'avait paru destiné très-injustement qu'à s'occuper de figures, de métaphores et d'antithèses, à décider en dernier ressort et quel est le meilleur homme, et quel est le meilleur ouvrage, et quelle est la meilleure action ;

Le fondateur de ce nouveau prix, que le baron de Grimm appela le citoyen fondateur, était M. de Montyon, conseiller d'État. On voit que les citoyens descendaient les marches du trône avant de l'escalader.

II.

Térézia Cabarrus arriva à Paris dans tout le rayonnement de la jeunesse espagnole; ce fut comme un éblouissement. La vie éclatait en elle comme le sang de la vigne en avril. Ce n'était pas seulement la vie ardente des seize ans, le flux impétueux de la nature, c'était la vie de l'esprit; elle parlait beaucoup et parlait bien, avec cet accent coloré que donne le Midi à la parole des femmes; elle chantait avec le laisser aller charmant de celles qui cachent leur science. Alexandre de Lameth disait : « La nature lui a dit : Chante, et elle chante; la nature lui a dit : Danse, et elle danse. » En effet, elle dansait comme elle chantait, avec cette grâce innée, cette gaieté de cœur des créatures douées. Il n'y eut pas assez de madrigaux pour célébrer le timbre d'or de sa

qui sait si on ne le chargera pas encore, l'année prochaine, de décider aussi quelle a été la meilleure pensée ou le sentiment le plus vertueux? On a prétendu que le corps des curés de Paris, jaloux des attributions qu'on venait d'accorder à l'Académie française, et qu'il aurait plutôt crues de son ressort que de celui de messieurs les Quarante, voulant user de représailles, allait fonder un prix pour le plus joli madrigal qui se ferait, tous les ans, dans l'étendue de leur diocèse. »

voix quand elle chantait une chanson sévillane, la désinvolture, la souplesse et la volupté de ses mouvements lorsqu'elle dansait la jota, armée de castagnettes, pendant le carnaval de 1788.

Elle était descendue avec ses frères dans un hôtel du quai d'Anjou, en l'île Saint-Louis, chez un ami du comte de Cabarrus, M. de Boisgeloup, seigneur de la Mancelière, conseiller du Roi et du Parlement.

M. de Cabarrus avait compté sur son ami, mais la mort venait de le prendre quand les jeunes gens arrivèrent chez lui avec l'abbé qui était leur sauvegarde. Madame de Boisgeloup reçut les enfants comme ses enfants; elle avait deux jeunes fils qui furent des camarades pour les jeunes Cabarrus; elle aima Térézia avec un cœur de mère. Quand le comte de Cabarrus vint lui-même à Paris l'année suivante, il acheta un hôtel place des Victoires, et y demeura quelque temps avec ses enfants. Térézia ne s'était pas pour ainsi dire séparée de madame de Boisgeloup; elle était plus souvent sur le quai d'Anjou que sur la place des Victoires. Il semblait que sa destinée dût se décider en l'île Saint-Louis.

En effet, ce fut chez la marquise de Boisgeloup, pendant les fêtes de l'hiver, qu'elle connut M. Davin, marquis de Fontenay, ancien conseiller au parlement de Bordeaux, revenu à Paris au même titre et jouant de sa troisième jeunesse. C'était un de ces don Juan qui cachent leurs passions sous le masque de la gravité : quand il siégeait au parlement, le regard le plus scrutateur n'eût pas reconnu en lui un ami de Richelieu;

mais quand il siégeait devant une table de pharaon ou dans un cercle de jeunes femmes, le masque tombait, le conseiller n'était plus là, les passions s'exprimaient une à une sur la figure du marquis.

Et quoiqu'il ne fût plus jeune, cette figure, belle autrefois, reprenait un charme caressant qui lui donnait le droit d'asile dans le cœur des femmes. On le cherchait un soir dans un salon : — Qui cherchez-vous? — Le marquis de Fontenay? — Cherchez bien dans le coin des femmes : vous le trouverez.

Quand il n'était pas avec les femmes il était au jeu. Il était si beau joueur et il savait si bien jouer, que plus d'un de ses aphorismes a passé dans l'académie des jeux.

Voilà l'homme qui séduisit à seize ans Térézia Cabarrus; il faut dire qu'il avait beaucoup d'esprit, qu'il parlait comme un oracle, qu'il comptait des amitiés illustres.

Enfin, il était marquis.

Il est vrai qu'au temps même où il déclara sa passion à la jeune fille, le prince de Listenay voulait la faire princesse; mais le prince de Listenay, trop amoureux peut-être, apportait l'ennui avec le sentiment, tandis que le marquis de Fontenay, qui jouait comme par merveille la comédie de l'amour, amusait la jeune Espagnole.

MM. de Boisgeloup écrivirent au comte de Cabarrus que le marquis de Fontenay demandait la main de sa fille sans vouloir qu'il fût question de dot. Le

comte de Cabarrus, qui n'était pas encore revenu des passions, ne comprit-il donc pas qu'il y avait un monde entre sa fille et le marquis de Fontenay? Il y avait un mariage et un divorce.

Le mariage ne débuta pourtant point par la lune rousse; on donna des fêtes au château de Fontenay qui émerveillèrent tout Paris. La jeune marquise fut déjà placée sur ce piédestal de la renommée d'où elle ne descendit jamais

III.

LA JEUNESSE DE TALLIEN.

I.

Tallien, qui fut l'ami et l'ennemi de Napoléon, l'ami bruyant et l'ennemi silencieux, naquit comme Bonaparte en 1769, et mourut presque en même temps que lui.

Tallien ne vécut donc que cinquante ans, mais combien de siècles dans ce demi-siècle! Louis XVI, la Révolution, la Terreur rouge, la Terreur blanche, le Directoire, le Consulat, l'Empire, Louis XVIII, les Cent-Jours, la Restauration; combien d'époques mémorables, qui tiendront dans l'histoire la place du siècle tout entier!

II.

L'origine de Tallien se perd dans la nuit des nuits; on a dit qu'il était fils du maître d'hôtel du marquis de Bercy, on a dit qu'il était fils du marquis de Bercy. Il l'appelait son parrain; comme lui il se nommait Jean-Lambert; qu'importe? il fut fils de la Révolution.

Le marquis de Bercy mit son filleul au collége; mais Tallien, déjà révolutionnaire, secoua le joug à peine âgé de quinze ans. C'était un enfant bruyant, joueur, aventureux, déjà nourri des philosophes, déjà en révolte contre Dieu, contre le Roi, contre la noblesse. Un grain d'ambition germait dans son cœur, il rêvait aux bonnes fortunes de l'imprévu; il ne croyait ni au travail, ni à la discipline, ni au devoir. Il s'imaginait qu'en fuyant le collége il fuyait les maîtres; mais la jeunesse a beau faire, à chaque pas elle trouve un maître.

Le marquis de Bercy n'avait pas entendu faire une existence de pacha à son filleul. Ils eurent une discussion toute philosophique, après quoi Tallien fut abandonné à ses fantaisies. Il y avait bien son autre père, celui qui le croyait son fils, un brave homme qui gâtait ses enfants; mais son petit patrimoine ne lui permettait pas de faire une liste civile à ce beau paresseux; il s'indigna même de le voir si jeune les bras croisés, et le menaça de sa malédiction, une colère théâtrale qui était raillée jusque dans le peuple. Aussi Tallien lui

dit-il sans s'émouvoir : « Taisez-vous, mon père, cela ne se fait plus dans le monde. »

La mère intervint, la mère qui était le chef de la famille; il fut convenu que Tallien ne serait pas encore émancipé, qu'il vivrait dans la maison paternelle, rue de la Perle, et qu'il irait travailler dans une étude de procureur, sans toutefois fermer ses livres grecs et latins.

On écrivait moins et on causait plus; c'était encore le temps des carnavals sans fin. Les procureurs avaient beau se coiffer de la toge, ils n'étaient pas maîtres chez eux.

Tallien aimait mieux la camaraderie de la basoche que la camaraderie du collége. Là-bas c'était presque la prison, ici c'était presque la liberté. Pour un esprit curieux, Paris n'est-il pas déjà un spectacle de tous les instants? Tallien aimait à rappeler sa passion pour le vieux Paris, depuis le labyrinthe de l'hôtel de ville jusqu'au boulevard du Temple, où criaient les théâtres en plein vent; le vieux Paris du Palais de justice, le vieux Paris des quais, le vieux Paris de la terrasse des Feuillants, le vieux Paris de la place Royale, qui était pour ainsi dire son pays natal.

Fut-ce chez le procureur qu'il se façonna pour la tribune? fut-ce au palais qu'il apprit, non pas l'art de parler, mais l'art de se faire écouter, par le geste impérieux, par la voix dominatrice? Je ne sais.

Mais au bout de quelques jours, le papier timbré le rebuta.

Ne sachant que faire de son grec et de son latin, il songea à se faire compositeur chez le plus classique des imprimeurs de Paris. Il avait d'ailleurs un camarade chez Panckoucke. Il y demanda une casse de grec et de latin. Sa mère, qui avait beaucoup de vanité, le détourna vainement de cette idée. Il n'écouta pas sa mère, et se fit bientôt remarquer à l'imprimerie par sa paresse et son intelligence.

III.

L'imprimerie est une des meilleures écoles humaines; ce va-et-vient de l'intelligence resplendit sur tous ces fronts pensifs. Guttemberg a dit : Que la lumière soit! Et la lumière fut. Vous ne trouverez nulle part une réunion d'hommes en travail qui soient plus absolument des hommes : le mot fraternité peut s'inscrire à la porte de leur atelier. Ils parlent peu, ils méditent beaucoup; les grandes pensées qui passent sous leurs yeux, — qu'ils gravent eux-mêmes, — traversent leur esprit et les élèvent au-dessus des mesquines songeries de la vie matérielle. Ce sont eux surtout qui ont la conscience du travail et du devoir. Les compositeurs d'imprimerie sont comme une encyclopédie vivante et armée; il y a là tout un monde avec ses passions contenues, mais vivaces; toute une pépinière d'hommes qui cache sa séve et sa force. La France voudrait trouver un gouvernement tout fait,

elle pourrait s'adresser à un atelier de compositeurs d'imprimerie. Ce serait peut-être un gouvernement d'idéologues, mais ce serait un gouvernement.

IV.

Tallien, tout amoureux qu'il fût des livres, ne prit pas pied pour longtemps à l'imprimerie; il aimait mieux encore tacher sa blanche main avec l'encre de la basoche qu'avec les lettres de Guttemberg : il retourna chez les procureurs.

Les études de procureurs étaient alors plus gaies que ne sont aujourd'hui les études de notaires et d'avoués; le libertinage d'esprit y avait ses coudées franches, la gaminerie parisienne y méditait ses farces au gros sel.

On a dit que les amitiés révolutionnaires de Tallien dataient de là; on a dit que c'était dans la salle des Pas perdus qu'il rencontra beaucoup d'avocats sans cause, comme Danton, qui plaida bientôt avec tant d'éloquence la cause de la République.

Quand éclata la Révolution, Tallien voulut y entrer de vive force. Comment devint-il alors le secrétaire d'Alexandre de Lameth? Je ne sais. Du cabinet de Lameth, il passa au cabinet du constituant Broustaret.

Toutes les portes lui étaient bonnes; il poussa celle du *Moniteur*, et, ne pouvant y écrire, il se contenta d'y corriger les fautes d'impression, en attendant qu'il

créât un journal lui-même. Il avait alors vingt ans, il était grand, il portait bien la tête, une belle tête où les airs plébéiens empruntés à la mode du temps ne masquaient pas la fierté native. Quelle que fût son origine, il y avait en lui je ne sais quoi de noble qui tempérait son énergie révolutionnaire; il avait beau rembrunir son front pour marquer son âge et pour prendre une physionomie méditative, le rayon des vingt ans éclatait sur sa figure; on l'a comparé à Saint-Just, car il était beau et jeune comme l'ami de Robespierre; mais Saint-Just, qui aimait la Révolution avec toute la virginité du cœur, avait dans sa figure la foi de l'apôtre, tandis que Tallien, qui avait la passion plus que la foi, ne pouvait exprimer sur sa figure les mêmes aspirations. C'était la pâleur amère et railleuse du Parisien qui croit à tout, mais qui ne croit à rien.

V.

Une fois qu'on avait vu Tallien, on ne l'oubliait pas. Une fois qu'on avait vu Térézia Cabarrus, on l'aimait. Tallien, par sa force et sa distinction, révélait son origine plébéienne et aristocratique. Ses grands yeux vifs et doux, le froncement de ses sourcils, la fierté de son profil gréco-français, la raillerie et le dédain de ses lèvres passionnées, sa désinvolture de titan et de marquis, ses poses théâtrales, sa parole orageuse et caressante, tout en lui prenait la curiosité, tout en lui prenait les

femmes. Si les femmes ne l'aimaient pas de prime-abord, elles avaient peur de lui : il troublait les âmes les plus vaillantes.

Madame Tallien contait qu'elle avait vu trois fois Tallien avant la rencontre de Bordeaux : une fois chez madame Le Brun, une fois chez Alexandre de Lameth, et une fois à la Convention. Aussi n'était-ce pas pour elle un étranger, cet homme qui la sauva pour elle et pour lui.

IV.

L'ATELIER DE MADAME LE BRUN.

I.

Il était alors du grand style de faire peindre sa femme par madame Le Brun; madame Le Brun qui, pareille à Mignard, peignait les femmes bien plus comme elles voulaient être que comme elles étaient. Elle avait surtout un grand art d'historier et d'étoffer ses portraits, sans parler des jeux de la lumière, dont elle avait étudié tous les effets. Sous son pinceau, sous son pastel, il n'y avait point de femme laide. La figure la plus triviale prenait comme par magie je ne sais quel air de distinction, soit par la grâce de la pose, soit par l'esprit de la coiffure, soit par l'ombre portée. Mais quand madame Le Brun avait la bonne fortune de peindre une femme

comme madame de Fontenay, elle n'avait qu'à regarder; son œil conduisait sa main, elle s'abandonnait toute à la nature. Et ce jour-là, tout en faisant une belle chose, elle prenait encore une leçon.

Elle aimait la beauté; mais quand la beauté passait devant elle, elle s'avouait vaincue, elle se désespérait de ne pouvoir rendre, par les couleurs les plus fraîches, ces ondoiements de lignes, ces duvets de pêche, ces rayonnements de l'âme qui jaillissent de la profondeur des yeux.

Voilà pourquoi madame de Fontenay s'impatientait de poser si longtemps devant madame Le Brun; tous les jours le portrait était fini et tous les jours c'était à recommencer. C'était bien elle, et pourtant ce n'était pas elle. La vérité elle-même est si variée qu'on ne la saisit jamais au vif; chaque heure de la journée a sa lumière, chaque mouvement de l'âme a son expression.

Voilà pourquoi M. de Fontenay avait prié ses amis de venir juger le portrait de sa femme avant le dernier coup de pinceau. Aussi l'atelier de la rue Saint-Honoré était-il fort bien hanté ce jour-là; on y remarquait des hommes de robe, des hommes d'épée et des hommes de plume.

II.

Parmi les hommes de plume, Rivarol n'était pas le moins bruyant; on parlait déjà de la Révolution, il raillait avec une grâce parfaite Mirabeau et ses amis.

« Vous verrez, dit Rivarol, que ces fiers Romains que M. Louis David a remis à la mode sous son pinceau glacial, vont nous faire traverser une période de Caton et de Brutus. C'est la loi des contrastes; après les airs solennels de Louis XIV, c'est le débraillé de Louis XV. Après les soupers de Sardanapale-Pompadour, c'est le déjeuner au lait de Titus-Louis XVI. Le peuple français avait trop d'esprit, il va se retremper dans sa bêtise. — Et vous vous imaginez, dit madame Le Brun, que c'est David qui a donné le goût de l'antique? Ce n'est pas lui, c'est moi. C'est mon Souper grec dont on a fait une orgie romaine. La mode est femme. C'est toujours une femme qui impose la mode, selon l'expression de la comtesse Du Barry. — A propos, s'écria madame de Fontenay, n'avez-vous pas commencé son portrait? — La pauvre comtesse! je la représente lisant un roman aux armes du Roi. Il n'y a plus qu'elle qui tienne pour le Roi. »

Je ne puis, avec des phrases de lettres et des échos de conversation, reproduire le mot à mot de cette séance tout historique. On y parle courses de taureaux, —*fiesta de los toros.*— Madame de Fontenay conta avec son vif esprit celles qu'elle avait vues, ce qui lui fit dire ce mot : « Il faut bien s'habituer à prendre toujours dans la vie la bête par les cornes. » M. de Fontenay, qui savait beaucoup parce qu'il avait beaucoup lu et beaucoup vu, cita Cicéron : *Erudite gladiatorum spectaculum haud sic an ita sit.* Il cita aussi saint Paul : Ἐθηριομάχησα ἐν Ἐφέσῳ.

Pour complaire à sa jeune femme il compara les Espagnols aux Romains : « Les vrais Espagnols sont tous passionnés pour ce divertissement ; ils le regardent comme héroïque ; il les rend recommandables à leurs princes, à leur patrie et aux belles dames. C'était précisément la même chose à Rome ; les Nobles et les Patriciens prenaient volontiers part à ces combats.

Lustravitque fuga mediam gladiator arenam
Et Capitolinis generosior et Marcellis...

Les dames mêmes avaient l'ambition de paraître dans cette carrière ; Mævia était une femme de qualité ; cependant nous voyons qu'elle s'éleva au-dessus des timidités féminines pour entrer dans l'arène :

. . . . *Tuscum*
Figat aprum et nuda teneat venabula mamma.

Il ne paraît pas que les dames espagnoles aient jamais montré cette inclination si guerrière ou plutôt si mâle. Mais les Espagnols eux-mêmes n'ont jamais été des Romains. Sénateurs, patriciens, chevaliers, tous se faisaient gloire d'être tués dans leurs amusements. »

En cet instant, on vit entrer un nouveau personnage tout à fait inattendu.

III.

La veille, Rivarol, qui commençait tout et n'achevait rien, comme les paresseux de génie, avait donné à Panckoucke le prospectus d'une nouvelle feuille où

d'un trait de plume, je veux dire d'un trait d'esprit, le pamphlétaire devait supprimer « tous ces brouillons qui s'abattaient sur la France comme une pluie de sauterelles. »

Or, au moment d'imprimer ce prospectus, le correcteur de l'imprimerie ne pouvant déchiffrer cette écriture de gentilhomme, et ne comprenant pas bien les grandes idées politiques jetées sur le papier avec la belle négligence que Rivarol avait mise à écrire ses paradoxes, dit à Panckoucke qu'il était impossible d'imprimer cela; sur quoi Panckoucke, qui ne voulait pas attendre, avisa le jeune Tallien et le pria d'aller jusque chez Rivarol pour qu'il donnât le sens des phrases douteuses. — Le contre-sens, dit le jeune correcteur, qui n'était pas de l'opinion de Rivarol. Tallien alla donc chez Rivarol, mais Rivarol n'était jamais chez lui. Avant son mariage, pour ne pas être seul, il vivait partout, hormis dans sa maison. Une fois marié, il fuyait le domicile conjugal pour ne pas être avec sa femme.

La servante de Rivarol, — cette Margot de l'épître, — qui avait de l'esprit comme une rose, savait toujours où allait Rivarol; elle envoya donc Tallien chez madame Le Brun, sa voisine.

Quoique madame Le Brun fût le peintre à la mode, quoiqu'elle peignît les reines de la main droite et les reines de la main gauche, Marie-Antoinette et madame Du Barry; comme elle avait le malheur elle aussi d'être mal mariée, puisque son mari mangeait tout l'or qui tombait de son pinceau, elle n'avait pas un nom-

breux domestique. Si bien qu'après avoir sonné, frappé et appelé, le correcteur se décida à entrer jusque dans l'atelier; c'était d'ailleurs un esprit aventureux, qui ne craignait pas de prendre l'occasion bras dessus bras dessous.

Ce ne fut pas sans une vive surprise qu'on le vit paraître sur le seuil et s'avancer sans faire de façons vers Rivarol, qu'il connaissait bien.

A cette époque, quoique les idées d'égalité eussent déjà remué les esprits, on n'en restait pas moins à sa place; la démarcation des castes était encore aussi rigoureuse qu'à la cour du grand Roi. Aussi quand le compositeur se fut incliné, nul ne lui rendit son salut, pas même M. de Rivarol, devant lequel il s'arrêta.

Je me trompe, madame Le Brun, qui était chez elle, salua le nouveau venu par un de ces vagues sourires que les femmes ont toujours sur les lèvres : elle avait d'ailleurs remarqué que ce jeune homme était fort beau.

« Monsieur de Rivarol, dit Tallien, je suis venu jusqu'ici parce que votre prospectus est sous presse et que nous ne comprenons rien à trois ou quatre de vos pensées. — Vous ne comprenez rien? vous ne comprenez pas? — Non, monsieur, nous ne comprenons pas; ni M. Panckoucke qui a la prétention de lire votre écriture, ni le correcteur qui sait pourtant traduire le français en français; enfin ni moi, qui ai composé les citations latines. — Ah! vous ne comprenez rien! dit encore Rivarol de plus en plus railleur; je suis déses-

péré, car c'est pour vous surtout que j'ai écrit ces pensées. Ce que c'est que de ne pas savoir lire... — L'écriture de M. de Rivarol, » dit rapidement Tallien.

Quoique Rivarol et le compositeur fussent à quelque distance du groupe qui admirait le portrait de madame Le Brun, tout le monde avait écouté et avait compris. On souriait un peu de voir que celui qui avait toujours le premier et le dernier mot était tenu en échec par un compositeur d'imprimerie.

IV.

Rivarol s'était créé comte sans que nul s'avisât de réclamer; aussi tonnait-il avec violence contre « cette égalité chimérique que des têtes exaltées voulaient établir dans la plus belle contrée de l'Europe. En berçant le peuple de l'âge d'or, on lui rive des chaînes plus dures pour l'avenir, on lui donne l'ardeur du lion sans lui donner sa force. L'égalité absolue parmi les hommes sera toujours le mystère des philosophes. Du moins l'Église édifiait sans cesse; mais les maximes des novateurs ne tendent qu'à détruire; elles ruineront les riches sans enrichir les pauvres. Au lieu de l'égalité des biens, nous n'aurons bientôt que l'égalité des misères. » Pour peindre Mirabeau d'un seul mot, il disait : « Ce Mirabeau est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action. »

Au moment où Rivarol et Tallien cherchaient à ne

pas s'entendre, ni l'un ni l'autre ne voulant franchir l'abîme qui séparait leurs opinions, une discussion quelque peu bruyante s'éleva dans le groupe qui entourait madame de Fontenay. Il était question de son portrait, on daignait le trouver fort beau, mais nul ne voulait admettre qu'il exprimât toute la beauté de madame de Fontenay; l'un trouvait la bouche trop grande, l'autre les yeux trop petits; celui-ci la voulait plus souriante, celui-là la voulait plus sérieuse. Madame Le Brun, impatientée, s'écria : « Vous êtes tous de mauvais juges.

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux arts la colère céleste!

» Je ne crois pas un mot de vos jugements, poursuivit madame Le Brun; je suis comme Molière, je m'en rapporterai plutôt à ma servante; mais comme ma servante n'est pas là, je vais appeler, ne vous en déplaise, ce jeune homme qui n'a pas l'air façonné à la flatterie : celui-là nous dira la vérité. »

Et sans en demander la permission à madame de Fontenay, elle appela Tallien, qui ne se fit pas prier, car rien ne l'intimidait. « Monsieur, on vient de me dire tant de sottises sur ce portrait, que je ne sais plus, en vérité, si j'ai travaillé comme une artiste ou comme un peintre d'enseignes. »

Tallien ne se récusa point. Il répondit même avec une pointe de fanfaronnade : « Je vais vous le dire, madame. » Il se fit un silence; les beaux jugeurs regar-

daient Tallien avec quelque surprise et semblaient attendre qu'il tombât de ses lèvres une de ces sottises ornées qui sont l'apanage des gens dépaysés forcés d'exprimer leur opinion.

Tallien regardait tour à tour le portrait et la marquise, plus encore la marquise que le portrait : elle ne put s'empêcher de tressaillir sous ce regerd tout à la fois ardent et profond. Tallien avait les plus beaux yeux du monde; on sait déjà qu'il portait fièrement sa tête bien sculptée, où courait un rayon d'intelligence. Quoiqu'il ne fût pas mis comme les gentilshommes qui papillonnaient dans l'atelier, il relevait son costume, d'ailleurs pittoresque, par je ne sais quelle allure mâle et cavalière qui contrastait avec les culottes de soie. Il ne portait pas l'épée, mais on sentait que s'il se fût armé d'une épée il aurait fort galamment tenu sa partie.

Madame de Fontenay prit plaisir à voir Tallien, et trouva qu'il affadissait par son énergie tous ceux qui étaient là souriants et maniérés; c'était l'homme nouveau dans le monde ancien. Pour la première fois peut-être, la marquise de Fontenay s'aperçut que M. de Fontenay était d'un autre âge.

Madame Le Brun attendait en silence, suivant des yeux l'expression de Tallien.

« Eh bien, monsieur, j'attends votre critique. — Ma critique, madame, la voilà, dit-il aussitôt. Il m'a semblé tout à l'heure qu'on vous accusait d'avoir fait les yeux trop petits et la bouche trop grande; eh bien, si vous m'en croyez, vous baisserez encore un peu la paupière

supérieure, et vous ouvrirez imperceptiblement le coin de la lèvre. Et ainsi vous aurez presque le caractère et le charme de cette figure d'un dessin si ferme, où l'expression joue un si grand rôle. Ces yeux seront d'autant plus vifs qu'ils jetteront leur éclat à travers les cils comme le soleil à travers les branches. Cette bouche sera d'autant plus spirituelle que ce coin retroussé envahira la joue. Vous avez du reste été bien inspirée de répandre sur tout cet éclat l'ombre de ce grand chapeau qui coiffe à merveille, et qui vous donne par les jeux de la lumière des tons à la Velasquez. »

Madame Le Brun, de plus en plus surprise, félicita Tallien de si bien comprendre la peinture, et madame de Fontenay lui demanda s'il avait été à l'atelier de Velasquez.

Tallien s'inclina d'un air moitié railleur, moitié ému; il salua légèrement ceux qui l'avaient écouté et retourna à Rivarol, qui était tout à ses épreuves.

Voilà le récit de sa première entrevue avec Térézia Cabarrus tel que le racontait longtemps après la princesse de Chimay. On dirait une page de roman; mais toute la vie de madame Tallien, cette héroïne de l'histoire, ne fut-elle pas un roman?

V.

LE SALON DE MADAME DE FONTENAY.

La marquise de Fontenay habitait tour à tour le château de Fontenay et l'hôtel de Fontenay, rue de Paradis. A Paris et à la campagne elle recevait le meilleur monde, le monde de la cour et le monde de l'esprit : les Montmorency, les La Rochefoucauld, les La Fayette et les Lameth, les Chamfort, les Rivarol et les Champcenetz. Les trois frères Lameth étaient amoureux d'elle; mais d'ailleurs nul ne passait devant sa figure sans garder un souvenir ineffaçable, un souvenir de plus en plus pénétrant.

Les nuages assombrissaient déjà l'horizon; les astrologues politiques prédisaient l'orage révolutionnaire. La mode, qui naguère se coiffait du bonnet de la vertu avec

le prix Monthyon, qui hier jouait à la vie rustique à Trianon, s'affublait aujourd'hui de la robe des philosophes. Il fut du grand air de supprimer du dictionnaire du peuple le mot famine, le mot esclavage, le mot superstition. On rêvait pieusement de donner à la France — c'était déjà la nation — la liberté de conscience, la liberté politique, le pain du corps et le pain de l'âme. La marquise de Fontenay, ardente à tout, s'emporta dans ce beau rêve; son caractère aventureux et chevaleresque n'aurait-il pas beau jeu dans ce renouvellement du vieux monde? Elle avait comme le pressentiment qu'elle aurait son jour et qu'elle signerait de son nom quelque action d'éclat.

Qu'on n'aille pas s'imaginer, d'ailleurs, que les salons se fussent assombris comme l'horizon politique; on y parlait du peuple avec une fraternité tout évangélique; mais quand la part du peuple était faite dans les discours, on se remettait au jeu, à la danse, aux soupers, aux chansons, comme si on eût compris que les jours de deuil allaient venir.

L'histoire nous appelle sur un plus grand théâtre; nous laisserons s'effacer dans les coulisses, pendant toute une période, la figure de madame la marquise de Fontenay; nous peindrons d'un pinceau rapide toutes les lumineuses et sombres figures du drame épique de la Révolution, où nous verrons réapparaître Tallien, un peu plus tard Térézia Cabarrus, où enfin nous les reverrons prenant le devant de la scène au 9 thermidor.

On pourrait presque dire, comme Buffon, que la Révolution est une des époques de la nature, tant elle a métamorphosé la France et le monde. Depuis que Jésus était mort sur la croix, aucun événement n'avait été pareillement marqué du sceau divin. Si la Révolution fût venue jusqu'à nous avec les mains pures du sang de ses enfants, nous la saluerions tous comme notre mère commune, nous reconnaîtrions tous que Dieu était avec elle et qu'elle n'a parlé si haut que parce qu'elle traduisait l'Évangile et qu'elle écrivait la charte de l'humanité.

VI.

LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

I.

Le dix-huitième siècle fut la fin d'un monde. Ainsi s'accomplit ce passage de la Bible : « Ils buvaient, ils mangeaient, ils faisaient l'amour, et les grandes eaux du déluge les surprirent dans les bras des femmes. »

Le dix-huitième siècle est un drame shakspearien qui commence par la comédie de la Régence et qui a pour dénoûment la Révolution. — Drame étrange, avec ses intermèdes comiques. — Le prologue, c'est la mort de Louis XIV, qui lègue tous les orages. Les figures de la comédie et les figures du drame, amis et ennemis, prêtres et philosophes, noblesse et tiers état, tout con-

court à ce dénoûment. Où trouverait-on une époque où s'imprime plus vivement la marque divine de l'histoire, c'est-à-dire la direction supérieure des faits, la marche providentielle des idées? Louis XIV, à son déclin, par ses guerres désastreuses, par son despotisme taciturne, par ses persécutions religieuses, prépare la Régence; la Régence, par sa démoralisation, son incrédulité, ses instincts novateurs, creuse l'abîme sous le trône de Louis XV; le règne de Louis XV, avec ses maîtresses et ses philosophes qui se donnent la main, creuse l'abîme où Louis XVI ne voit que des roses. En politique et en religion, tout est en dissolution, tout chancelle, tout tombe. Les ruines s'amoncellent; et sur les ruines, l'esprit du siècle monte toujours. Après Louis XIV, on était fatigué du sublime; après Louis XV, on est las du charmant : la philosophie va régner. C'est alors que Mirabeau, cette royale laideur, montre son visage. Le masque de l'idée se métamorphose et passe de figure en figure; depuis Montesquieu jusqu'à Saint-Just, c'est toujours l'idée révolutionnaire, l'idée à deux têtes, celle qui grimace au passé, celle qui sourit à l'avenir.

Le dix-huitième siècle! tout décline d'un côté, tout s'élève de l'autre. Les penseurs sortent des antres de la bourgeoisie encyclopédiste; la fortune se déplace avec l'intelligence; la classe moyenne dépèce morceau à morceau le patrimoine de la noblesse; les économistes, ces Prométhée du monde moderne, dérobent le secret de Jupiter : par eux on sait comment nais-

sent les richesses, et en vertu de quelles lois elles se partagent. Le commerce et l'industrie ont remplacé l'agriculture, qui se meurt entre les mains des nobles, mais qui doit bientôt renaître sous le bras laborieux des paysans. Les famines succèdent aux famines : ces fléaux appellent l'attention des penseurs sur les vices de la situation présente. L'homme se plaint de la terre; la terre, à son tour, se plaint de n'être point cultivée. A qui la faute? On remonte jusqu'à la distribution féodale de la propriété, qu'on accuse de paralyser les forces du travail, seule source de la production.

On peut écrire des volumes sur les causes de la Révolution : les racines de cet événement étaient partout. Ceux mêmes que le changement devait emporter appelaient le changement. Cette révolution, tout le monde se réunissait pour la vouloir. Les abus de l'ancien régime pesaient sur la conscience des privilégiés eux-mêmes. Dans un tel état de choses, on s'étonne que les ministres du pouvoir n'aient pas mis courageusement la main aux réformes. Une crainte les retenait. Tout le monde sentait qu'une fois les premières pierres enlevées, l'édifice tout entier croulerait d'une grande ruine. Il fallait se résoudre à vivre dans le passé ou à être écrasé par lui. De là cette résistance instinctive que les classes nobles opposaient aux mesures de régénération sociale. La royauté, elle, craignait moins parce qu'elle se sentait plus forte. Elle essaya d'une transaction. Louis XVI, dans sa naïve confiance, soumit les embarras du royaume à l'assemblée des

notables. L'inconséquence de cette démarche était prévue. Appeler les privilégiés à réformer les abus du privilége, c'était s'engager dans un cercle vicieux. La royauté tourna dans ce cercle jusqu'à la convocation des états généraux. Devant cette dernière mesure, la monarchie hésitait, et tout le monde conviendra que, à son point de vue, elle avait raison d'hésiter. Cette convocation venait trop tôt ou trop tard. Trop tôt pour satisfaire la nation sur l'exercice de ses droits, trop tard pour réformer les institutions sans les détruire.

II.

Les causes de la Révolution française sont complexes; les unes appartiennent à l'ordre moral, les autres à l'ordre matériel.

La philosophie du dix-huitième siècle ouvrit sans contredit la première brèche dans l'ancienne citadelle des croyances religieuses, et par cette brèche devaient passer les événements politiques. Il faut cependant placer la question sur son véritable terrain. La philosophie, il est temps de le reconnaître, fut surtout forte de la faiblesse et de l'impuissance de ses adversaires. Si l'Église eût été capable de diriger le mouvement de la science, si elle eût pu opposer la raison à la raison, les philosophes, si habiles qu'ils fussent, n'auraient pas eu si bon marché des croyances religieuses, ni, par suite, des institutions sociales dont ces croyances étaient

la base. Mais, par un phénomène curieux, à mesure que la parole devient l'arme des libres penseurs, le silence devient le bouclier du catholicisme. L'Église parlait et parlait très-haut, quand elle n'avait affaire qu'aux hérétiques : Bossuet les avait foudroyés ; mais du jour où le champ de bataille fut transporté sur un sable plus mouvant, le dogme éperdu ne sut invoquer d'autre moyen de défense que l'anathème, dont on riait. Cette inertie s'explique. Les pouvoirs divins et humains ne sont jamais préparés qu'à un certain système d'attaques. L'Église avait un arsenal d'arguments forgés de longue main contre les manichéens, les ariens, les hussites, les protestants ; mais elle ne savait que répondre à des hommes qui, dans leur audace, sapaient jusqu'à la première pierre du christianisme.

La nouvelle hérésie avait dit son nom, c'était la raison humaine.

Or, le dogme reposait sur une base toute contraire, sur le sacrifice de la raison à la foi. Entre les deux doctrines, l'antagonisme était profond, la discussion même était impossible ; car, pour discuter, il faut convenir de quelques points communs. Entre la philosophie et l'Église, il n'y avait donc nul accommodement à espérer. L'une devait dévorer l'autre. Quand Voltaire s'écriait : « Écrasons l'infâme ! » Voltaire était logique. La guerre était déclarée, une guerre à outrance, une guerre à mort.

III.

L'erreur serait de croire que l'Église pût tomber sans entraîner dans une même chute les institutions politiques. Il ne faut pas oublier que depuis Clovis, l'œuvre des rois et des prêtres avait été d'appuyer le trône sur l'autel et l'autel sur le trône. Cette majestueuse unité avait trouvé son accomplissement dans le règne de Louis XIV. La force des philosophes, on ne l'a pas assez remarqué, fut d'avoir compris tout d'abord les termes de cette alliance. N'attendez point qu'ils attaquent l'autorité politique dans la personne de Louis XV ni de ses ministres; non, leurs coups tendent plus haut; ils visent aux croyances religieuses, je veux dire à la tête.

La royauté n'était que le bras. Le mal fut plus grand encore que ne l'indique l'histoire. L'Église n'était pas seulement assiégée, elle était trahie. L'ennemi avait pénétré jusque dans le sanctuaire. Le clergé lui-même était philosophe. Lisez les écrivains ecclésiastiques du dix-huitième siècle : ce n'est plus le langage de Bossuet, hélas! ce n'est plus même la foi des anciens jours. Les abbés lisent Voltaire, et ils sourient presque avec tout le monde de leur défaite. Bientôt l'attrait du fruit défendu les gagne : ils raisonnent. Ce que dit le Vicaire savoyard, beaucoup de pauvres prêtres le pensent, ou le penseraient s'ils osaient penser. Quand on en est là, tout est perdu.

La Révolution, et c'est ici le secret de sa force, ne rencontra presque plus d'obstacles dans le monde moral. Les lumières de la raison s'étaient répandues sur tous comme le soleil.

L'arche était abandonnée par la main même des lévites.

La foi se réveilla en face du péril; mais il était trop tard. Il restait assez de vie dans le clergé pour sanctifier l'échafaud, pas assez pour défendre l'autel.

Il faut tout dire, en persécutant les jansénistes, la monarchie avait privé le temple de ses plus zélés apôtres. Après eux, le matérialisme gagna du terrain, et la victoire des libres penseurs fut plus facile. Les dieux de l'esprit, j'emprunte le langage de la Bible, avaient été remplacés par les dieux d'or ou de bois qui avaient des mains pour recevoir les présents, mais qui n'avaient plus la gloire de la parole pour se venger des affronts.

On croit avoir beaucoup dit en affirmant que le peuple français ne voulait point alors d'une révolution politique, encore moins d'une révolution religieuse. Cela est vrai si l'on regarde à la masse. Rien n'était changé dans les habitudes de la nation. Mais les grands mouvements dont l'humanité s'applaudit n'ont jamais été prévus, encore moins consentis, la veille, par la multitude.

Les révolutions sont filles de l'imprévu. Personne ne les veut, tout le monde les fait.

Les uns leur apportent l'énergie d'une volonté qui

défie tous les obstacles, les autres leur prêtent la force d'inertie. Le concours de ces derniers n'a point manqué à la Révolution de 89.

Le triomphe de la philosophie ne fut pas seulement d'affirmer les droits de la raison humaine, ce fut de désarmer la résistance. Voltaire savait bien ce qu'il faisait en attachant le ridicule à la cause de ses adversaires. On a dit que le ridicule tuait; s'il ne tue pas, il enlève à ceux qu'on veut tuer la force de se défendre. Et puis l'habit de philosophe était si bien porté! La littérature acheva de déconsidérer les soutiens de l'ancien régime. Le peuple, qui parle mal, est toujours de l'avis de ceux qui parlent bien. Du jour où, pour être lettré, il fallut penser comme Voltaire et Rousseau, tout le monde voulut être philosophe.

IV.

Qui dira jamais toutes les causes de la Révolution française.? L'énorme et infranchissable distance qui séparait les trois classes de la société, les privilèges de la noblesse et du clergé, l'inique répartition des impôts, le spectacle de la vie oisive et dissipée que menaient les chefs de l'Église, l'abus des bénéfices, la rivalité de la robe et de l'épée, les erreurs d'une justice expéditive et locale qui atteignait les petits et épargnait les grands; une foule de droits qui avaient vieilli et dont on commençait à chercher les origines,

la confusion de l'ordre religieux et de l'ordre civil, la dignité humaine violée, le travail dédaigné par ceux mêmes qui en recueillaient les fruits, la liberté individuelle livrée à la merci des usages et des coutumes, sinon du caprice, tout cela existait depuis des siècles, et les détenteurs du privilége se demandaient avec une bonne foi naïve pourquoi cela ne durerait pas toujours. Ils oubliaient que les plus intolérables excès se maintiennent jusqu'au moment où les peuples éclairés réclament contre la main qui les presse. Ce moment était venu, le bandeau était tombé. Le peuple obéissait encore, mais par crainte, non par amour. Or, il en est des liens politiques comme des liens de la passion humaine. Tout-puissants et légers tant que dure l'illusion, ils deviennent une lourde chaîne quand le charme de la captivité volontaire est rompu. Les peuples ne sont pas faits autrement que les individus. On les accuse d'inconséquence en les voyant brûler ce qu'ils adoraient la veille; mais cette inconséquence n'est-elle point au contraire le réveil de la raison?

Quand les nations sont désillusionnées du pouvoir, les lois et la force peuvent les ramener quelque temps encore à la soumission; rien ne les ramène plus à l'obéissance.

Les réformes augmentent le goût des réformes. Toute concession impose des concessions nouvelles.

Louis XVI, effrayé de l'embarras des finances, essaye les hommes l'un après l'autre; ils s'usent et l'opinion grandit. Que faire?

Les parlements résistent, la sympathie publique se tourne du côté des parlements. Popularité d'une heure, qui va bientôt faire place à l'indifférence! On se sert de l'ancien régime pour battre en brèche l'ancien régime. De cette société condamnée, rien ne restera. Ces organes du mouvement seront brisés par le mouvement. La marche de l'opinion publique est tracée. Le fleuve a creusé son lit; il porte un instant tout ce qui favorise son cours, mais c'est pour l'engloutir. La déchéance des parlements, dont nul ne s'est aperçu en France, est un des enseignements de l'histoire. Ces institutions politiques avaient préparé la Révolution; la Révolution les dévora. Ils avaient appelé les états généraux, et ils s'effacèrent devant ces grandes assemblées nationales, sans même qu'on se demandât s'ils avaient vécu.

Quand les esprits en sont là, tout leur vient en aide. Louis XVI croit flatter les instincts de la nation en favorisant en Amérique la guerre de l'indépendance. Cette politique générale lui aliène la Grande-Bretagne, mais ne lui gagne point le cœur de la France. Les soldats et les marins qui reviennent de cette expédition chevaleresque ont aperçu de l'autre côté de l'Atlantique les mirages de la liberté.

L'âme du nouveau monde parle à l'âme de l'ancien monde.

La République, ce rêve du collége, qui ne se montrait encore que dans les luttes du forum, sort maintenant du désert, les mains pleines de gerbes et le front rayonnant d'espérance. L'éducation, le théâtre, l'his-

toire, tout retourne les esprits vers l'âge d'or de la démocratie.

V.

Le grand siècle littéraire avait consacré la poésie classique.

Les souvenirs des républiques d'Athènes, de Sparte et de Rome, ramènent les mœurs et les enthousiasmes vers le sentiment de la liberté. Les rhéteurs donnent la main aux philosophes. Juvénal l'avait prédit : leurs déclamations plaisent aux enfants, la république est un thème; mais qu'attendre de ces collégiens drapés dans le manteau de Brutus? Vous verrez tout à l'heure Saint-Just, David, Camille et les autres.

Ce que les Français connaissent le moins, c'est la France. Leur histoire, voilée par les ténèbres du moyen âge, ne retrace que le souvenir des temps de barbarie et d'ignorance. La littérature est païenne. La renaissance des arts a relégué le christianisme dans nos humides cathédrales; que dis-je? elle l'y a poursuivi, elle l'y a vaincu : la chair a triomphé de l'esprit. La beauté rayonne sous l'anathème, et la beauté, c'est la Grèce, c'est la mythologie, c'est le panthéisme. A ce culte nouveau tout le monde s'est converti. On ne va plus à Rome pour baiser la pantoufle du Pape, disciple et gardien lui-même de l'antiquité renaissante.

VI.

Qui oserait maintenant prétendre que la Révolution française ne fut pas inévitable? Elle ne s'appuyait pas seulement sur des griefs, sur des torts difficiles à redresser, car l'intérêt des masses rencontrait à chaque pas, dans la voie des réformes, l'intérêt des classes prépondérantes; elle s'appuyait en outre, et c'était là sa grande force, sur l'esprit humain. Plus tard, quand le marteau des démolisseurs aura passé sur l'édifice, des esprits pieusement rêveurs viendront errer parmi les ruines; ils trouveront des beautés à ce qui a été détruit, ils doreront d'un rayon de poésie mélancolique l'art du moyen âge, ils répandront le charme du souvenir sur les reliques de notre histoire; mais il faut bien se dire que, vrai ou faux, ce point de vue était alors voilé; nul ne s'intéressait en France, vers la fin du dix-huitième siècle, aux lambeaux du passé féodal. Les châteaux gothiques, comme on les appelait, d'un nom qui rappelait l'invasion étrangère, étaient, aux yeux de tous, les gauches et barbares représentants d'un droit usurpé. On leur en voulait d'être forts, on les méprisait d'être laids ou de les croire laids. Je le répète : la véritable faiblesse de la société que 89 va détruire, c'était de n'être défendue par rien. J'appelle rien sa force, une force qui s'usait d'ailleurs chaque jour au travail de la discussion.

Depuis la Fronde, la monarchie n'avait pas même prévu la lutte. Nulle organisation, nuls moyens de résistance. L'armée avait perdu son prestige dans les dernières guerres de Louis XV. La plupart de ses chefs étaient étrangers. La royauté était préparée tout au plus pour une émeute, elle ne l'était point contre une révolution.

J'irai plus loin, elle ne connaissait même point ses ennemis. Du moment où les Guise, où les nobles mécontents n'étaient plus là, elle ne croyait plus aux barricades de Paris.

On est injuste envers Louis XVI, quand on le représente comme un roi apathique, inférieur aux circonstances, incapable de conjurer le danger, incapable même de le prévoir; tout autre monarque aurait partagé son indifférence, sa mortelle sécurité. La puissance de la Révolution française était dans les faits eux-mêmes, elle était surtout dans les idées. Son Capitole se trouvait ainsi placé dans des hauteurs que le génie du plus grand roi n'aurait point su atteindre. Il était faible, parce que la société dont il était le couronnement n'était elle-même que faiblesse et caducité.

Les époques font les hommes à leur image.

VII.

LES PREMIÈRES CONQUÊTES.

I.

Cependant la Révolution marchait à travers les priviléges à la conquête du droit.

Si l'argent est le nerf de la guerre, c'est aussi le nerf de la paix; car l'argent c'est la paix armée.

La ruine des rois est la force des peuples. La Révolution sortit tout affamée de la misère du trésor public.

Turgot, Calonne, Necker, Brienne, avaient successivement cherché à réparer la situation financière : tous avaient échoué; il ne restait plus qu'à consulter la nation. Mais comment sera-t-elle consultée? Là était

le problème. M. de Necker rappelé aux affaires fit adopter par le Conseil que les députés aux états généraux seraient pour le moins au nombre de mille. Oui, mais quelle sera la part faite au tiers état? Il constitue presque toute la nation, il alimente la richesse publique, il tient dans sa main l'industrie et le commerce, il fait la lumière, la vie, la puissance de la France. Le tenir à genoux et la tête découverte devant les deux premiers ordres de l'État, il n'y faut plus songer. Necker détermina que le nombre des députés de la classe moyenne serait égal à celui des deux autres ordres réunis. La noblesse et le clergé rédigèrent des cahiers : ils renonçaient à quelques-uns de leurs priviléges pécuniaires; ils consentaient à payer l'impôt comme les autres sujets. Le tiers état, lui, négligea d'écrire sur le papier ses réclamations; ses griefs et ses douleurs parlaient assez haut. Les états généraux furent convoqués à Versailles, le 4 mai 1789.

II.

Tout à l'heure l'histoire c'étaient les idées; désormais ce sont les événements.

Pour la première fois la nation se sentait vivre dans une assemblée qui lui devait compte de ses actes. Tous les esprits se recueillaient dans une sorte d'attente religieuse. Dès les premiers jours, la rivalité des trois ordres éclate. On sait désormais où est l'obstacle. La noblesse refuse de se réunir au tiers état; cette résis-

tance excite l'indignation publique. Le clergé est, par la nature de ses fonctions et surtout par les éléments dont il se compose, un pont entre deux montagnes séparées par un abîme. A côté du haut clergé, qui tient nécessairement pour la noblesse, il y a le bas clergé, qui incline vers le tiers. C'est ce dernier qui devient le lien de la réconciliation. Cependant la noblesse s'oppose encore à une mesure dont elle prévoit les conséquences. Le Roi est de l'avis de la noblesse. Se réunir au tiers état, c'est effacer la distinction des classes, c'est commencer la révolution.

Le tiers état n'hésite point; il a l'audace de se proclamer le souverain de fait; il se constitue en Assemblée nationale. La hardiesse de cette résolution accable la noblesse. Le Roi vient au secours du privilége frappé à mort. Assistance inutile!

La fameuse journée du Jeu de paume vient d'apprendre à la nation le cas qu'on doit faire des ordonnances royales. La monarchie a devant elle une rivale, l'Assemblée, et derrière l'Assemblée, l'opinion.

Le gant est jeté, le duel commence.

On a trop dit que le peuple avait tout fait dans le mouvement révolutionnaire : jusqu'ici le peuple ne parait point; sans le courage, le sang-froid et la présence d'esprit de quelques hommes, parmi lesquels il faut nommer Siéyès, le peuple n'eût jamais paru dans la lutte.

Le peuple s'imagine qu'il a fait la Révolution. Il est vrai qu'il ne croit cela que parce qu'on le lui a dit sur toutes les trompettes de l'histoire, et parce qu'il l'a

chanté sur tous les tons. Or, la Révolution a été faite par le roi Louis XVI et par les gentilshommes du dix-huitième siècle.

La Révolution a été faite par M. de Voltaire, chambellan du roi de Prusse et gentilhomme de la chambre du roi de France; par M. de Beaumarchais, qui était gentilhomme du prince de Conti; par M. de Condorcet, qui était deux fois marquis; par M. de Chamfort, qui se croyait gentilhomme parce que sa mère avait aimé trois gentilshommes; par le citoyen Lafayette, qui était marquis; par Mirabeau-Tonnerre et Mirabeau-Tonneau, un marquis et un comte; par le citoyen Égalité, duc d'Orléans et prince du sang; par le prince de Talleyrand, prince de l'Église; par Saint-Just, poëte et marquis; par M. de Robespierre, qui ne cachait pas toujours ses manchettes; par Louis David, peintre du Roi et baron de l'Empire.

Jusqu'au 9 thermidor, le peuple s'agite, c'est la noblesse qui le mène. Au 9 thermidor, le peuple s'agite, on lui donne un roi, le roi du peuple; mais ce roi du peuple, c'est le vicomte de Barras. Que dis-je, un roi! c'est un empereur romain et un sultan asiatique!

Qui succède au vicomte de Barras? C'est M. le marquis de Buonaparte. Celui-là trouvera la vieille noblesse trop décimée : il en créera une nouvelle qu'il baptisera à tous les Jourdain de l'Europe et au carillon de toutes les victoires.

Les révolutions sont faites pour le peuple — quelquefois —, mais jamais par le peuple.

III.

Ce sont les grandes volontés qui soulèvent les multitudes, comme ce sont les grands vents qui agitent les flots de la mer. La séance royale annoncée pour le 22 juin, remise au 23, est le premier champ de bataille entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Qui sortira vainqueur du champ clos? Le Roi a pour lui la noblesse, son prestige, l'éclat des siècles; il est l'arrière-petit-fils de Louis XIV, qui faisait trembler les parlements; or la parole du Roi est formelle : « Retirez-vous! » C'est alors que Mirabeau se lève : « Allez dire à votre maître... »

Donc il y a deux maîtres : le Roi, qui personnifie le passé, l'Assemblée, qui personnifie l'avenir. La défaite du pouvoir est irrévocable. Siéyès, froid comme un argument, laconique comme l'action, prononce l'arrêt de la royauté : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier. » Les représentants se considèrent comme investis d'une souveraineté qui ne doit rien qu'à elle-même et à la nation. Ils sont le peuple, le Roi est un étranger. La victoire morale de l'Assemblée est annoncée au pays par les cent bouches du journalisme.

Quel chemin fait en quelques jours! La noblesse vaincue passe sous les fourches caudines de la réunion. A dater de ce jour, elle ne compte plus comme ordre.

Ses pouvoirs sont confondus, noyés dans les pouvoirs égaux des représentants de la nation.

La royauté s'effraye, elle se sent seule. Les états généraux, qui dans le passé appuyaient la prérogative du chef de l'État, ont changé de forme; ils ne menacent pas la couronne, ils la remplacent. Dans ces circonstances extrêmes, que reste-t-il au Roi, déclaré simple chef du pouvoir exécutif? L'armée. Louis XVI concentre les troupes vers Paris. Cette mesure rencontre une autre force de résistance : l'opinion. Paris fermente. A cette résistance inorganisée, l'Assemblée nationale donne une voix; elle interroge fièrement la royauté sur ses intentions. Cependant l'étincelle se propage; la multitude court aux armes. Le renvoi de Necker est le prétexte de cette levée de lances. Pauvre Necker, que les faubourgs devaient voir partir quelques mois plus tard avec une si parfaite indifférence!

La Bastille est prise. Elle avait fait son temps : il n'y avait plus de prisonniers. Le Roi cède encore, les troupes s'éloignent. La lutte avec l'opinion se termine comme la lutte avec l'Assemblée nationale, par une défaite. Le Roi se rend à Paris; Bailly lui présente la cocarde tricolore :

Voilà en quoi s'est changée la couronne.

IV.

Le premier acte de ce grand drame est d'une simplicité majestueuse qui doit frapper tous les esprits sincères. L'antagonisme de la nation et de la royauté s'y dessine nettement. La déchéance de la monarchie absolue est prononcée dès l'ouverture des séances par la voix tumultueuse de Mirabeau. Or la monarchie de Louis XIV abattue par un souffle, par une parole, que reste-t-il? un fantôme de royauté constitutionnelle. Louis XVI n'a plus qu'un droit, celui d'enregistrer respectueusement les volontés de la nation qui délibère. Le souverain, être de raison, s'incline devant le souverain de fait. Jusqu'ici pourtant rien n'est changé : il n'y a qu'un roi de moins. Laissez faire le temps — ici le temps ce sont des journées, — et cette société, qui hier encore semblait éternelle, ne sera plus qu'une ruine.

V.

Après la chute morale de la royauté, cette clef de voûte de l'ancien régime, la noblesse n'avait plus qu'à s'exécuter. Le sacrifice fut magnanime. Jamais le monde n'avait vu une pareille fureur d'abnégation. La nuit du 4 août est un des grands spectacles de l'histoire. La vieille France tombe comme une feuille morte. Il

semble que le privilége brûle les doigts des privilégiés. Les députés couvrent les degrés du bureau sur lequel ils déposent le sacrifice de leurs parchemins antiques et de leurs chartes; les nobles offrent leurs droits de chasse, de pêche, de garenne et de colombier; un peu plus, ils s'offriraient eux-mêmes... Mais ne devançons pas l'heure des suprêmes dévouements!

Ainsi s'évanouit l'ancien régime, au seul frémissement de la conscience humaine. Puis, comme si en cédant au progrès, à la justice, à l'humanité, la noblesse et le clergé eussent obéi à l'inspiration divine, un *Te Deum* s'élança vers le ciel. Ce n'est pas tout encore : dans cette séance mémorable les priviléges de caste avaient été abolis, mais aussi ceux des villes et des états; il n'y avait plus de provinces, il n'y avait plus qu'une seule nation, une seule famille, un seul empire. La fête de la Fédération fut un écho, une conséquence de la nuit du 4 août. Toutes les mains se cherchent dans une même étreinte. La fête de l'unité réunit des représentants de tous les coins du royaume. La population tout entière, femmes, enfants, vieillards, atteste le soleil que la France est désormais une grande fraternité.

Les larmes coulent de tous les yeux; on s'embrasse, on se reconnaît; l'homme est désormais l'ami de l'homme.

Les barrières qui séparaient les citoyens sont tombées, tombées à jamais. Sur l'autel de la patrie, on offre en holocauste les arbres généalogiques, tous les

trophées de la vanité humaine, tous les insignes d'un passé qui pèse sur la conscience des privilégiés eux-mêmes.

La nation se réveille d'un rêve douloureux. La Révolution a pris tous les cœurs; c'est l'amour, c'est la concorde, c'est l'attendrissement universel. O jours heureux, jours de l'âge d'or de la philosophie, quels seront vos lendemains?

VI.

Tout était détruit, il fallait tout reconstruire. C'est ici que les divisions commencèrent. La discussion s'ouvre sur la Déclaration des droits de l'homme. La liberté des opinions religieuses est décrétée. La liberté de la presse triomphe des terreurs qu'inspire la lumière électrique. La constitution limite les droits de la prérogative royale. Cependant un cri trouble les travaux de l'Assemblée, le cri de la faim. Le peuple souffre, le peuple meurt. Les cœurs s'ouvrent à la pitié. Les femmes viennent offrir leurs bijoux aux besoins de l'État. Le Roi envoie sa vaisselle à la Monnaie. Les dons volontaires affluent. Le remède est héroïque, mais le mal est plus grand que le remède. Donner des droits au peuple, c'est bien; mais qui lui donnera du pain?

L'état des finances est effrayant. Les désastres de l'ancienne France pèsent sur la situation. L'Assemblée va vite dans ses travaux; l'opinion publique va plus

vite que l'Assemblée. Là haut grondent les orages. Pendant que la multitude se précipite vers l'avenir, le cœur des anciens privilégiés se retourne vers le passé. L'armée n'a point suivi l'élan de la nation. Les gardes du corps protestent à Versailles contre l'impatience des faubourgs. Une orgie en face de la disette, quel contraste! Les sages diront : Quelle imprudence! Le peuple de Paris veut avoir le Roi. Tenir le Roi, le soustraire aux influences qui le dominent à Versailles, l'arracher aux souvenirs dont le vieux palais de Louis XIV est pour ainsi dire obsédé, tel est le remède que le peuple, je me trompe, que les femmes des faubourgs inventent, dans leur naïveté bourrue, pour conjurer la famine. Singulier mélange de sentiments qui se contredisent! On humilie la royauté, et pourtant on lui attribue des dons mystérieux qu'elle n'a point. A en croire cette multitude armée, farouche, violente, le Roi c'est le pain du peuple.

On insulte l'idole par une contrainte tumultueuse, et en même temps l'idolâtrie n'est pas détruite. Les citoyens communient au principe de la royauté, tout en la traînant par les rues.

Le Roi et la Reine répondent à cette foi touchante d'un peuple affamé, en accordant la remise gratuite des linges de corps et des habillements d'hiver engagés au Mont-de-Piété. Tout s'apaise. Le peuple, remarquez bien ceci, était alors plus royaliste que l'Assemblée.

VII.

L'œuvre de la raison et de la philosophie se continue. L'État se sépare de l'Église. Nous touchons aux montagnes volcaniques. L'Assemblée rend aux protestants les biens de leurs ancêtres émigrés lors de la révocation de l'édit de Nantes. Tous les cultes sont reconnus par la loi. L'État veut soumettre le clergé à la constitution civile, et ne réussit qu'à introduire dans l'Église un schisme dangereux. L'historien marche ici sur un terrain brûlant, *incedo per ignes*. La Révolution française a été vaincue par l'élément religieux. Elle n'a point eu la force de soumettre les croyances à la loi. C'est contre ce roc qu'est venu se briser le vaisseau qui portait nos destinées. C'est ici surtout que les philosophes ont manqué à l'œuvre sainte de l'humanité.

Les cultes ne se détruisent point, ils se remplacent. Or, la philosophie du dix-huitième siècle n'était qu'une négation, et les peuples ne vivent point de négation pure. Il leur faut une foi, un symbole. Ce symbole, l'Assemblée constituante était incapable de l'improviser. Elle crut beaucoup faire en limitant l'action politique du clergé, c'était trop ou trop peu. Elle irrita un ennemi puissant, sans lui enlever les armes morales dont il disposait. Le clergé dissident se retrancha dans l'inviolabilité du dogme. Il fallut l'y poursuivre : c'était la guerre.

Contre les coups de la loi, le sacerdoce français se couvrit avec plus ou moins de bonne foi du bouclier de la conscience. Touché dans ses intérêts matériels par la main des réformes, il se donna le prestige du martyre.

Les populations s'émurent, les unes pour, les autres contre l'autorité ecclésiastique. Des deux côtés la lutte tourna moralement à l'avantage du clergé, qui se présenta comme victime des mesures révolutionnaires. On en fit assez pour exciter des haines puissantes, pas assez pour abattre l'antique majesté d'une religion qui cachait superbement sa tête dans les nuages. Le serment exigé par la constitution fut en grande partie refusé; les prêtres qui consentirent à le prêter furent flétris par leurs confrères du nom de prêtres assermentés, qui reste encore aujourd'hui sur leur mémoire comme un outrage.

Les hommes politiques ne s'aperçurent pas d'abord de la profondeur de l'abîme qu'ils venaient de creuser. Dans cet abîme devait pourtant s'engloutir le plus juste et le plus magnifique mouvement de l'esprit humain. Eussent-ils prévu les conséquences de cette lutte avec l'ancienne foi religieuse de la nation, que les philosophes de la Constituante auraient sans doute été inhabiles à la prévenir. La résistance du clergé à la Révolution française était dans la force même des choses : tôt ou tard l'opinion devait rencontrer le dogme et s'y heurter. Seulement le terrain de la lutte était mal choisi; ce n'est point sur une question financière, sur

le refus de salaire en cas de refus de serment, qu'il fallait appuyer le défi jeté à l'Église.

Ici, du moins, la Révolution manqua de courage; elle n'osa point se proclamer elle-même une foi religieuse. D'une main en même temps audacieuse et timide, elle ouvrit le Panthéon aux ombres des philosophes; mais elle ne proclama pas le culte spirituel des grands hommes.

Elle aussi avait ses saints et ses martyrs; mais elle les déposa froidement dans de muets tombeaux, dont ne sortit point le rayon de l'immortalité.

VIII.

NOTRE-DAME DE FONTENAY.

I.

Le marquis de Fontenay, qui suivait la bourrasque, donna á son château une fête aux constituants. Mirabeau y vint avec Chamfort : l'orage et le rayon, la parole et la plume, l'éloquence et l'esprit, le barbare et le raffiné, deux amis à la vie à la mort, une antithèse indissoluble. On y remarqua tous les constituants à la mode, Vergniaud, Barnave, Robespierre et Camille Desmoulins.

Comme Jean-Jacques Rousseau était plus que jamais en faveur, cette fête à Fontenay fut une fête à la Nature. Le marquis avait disposé dans le parc un orchestre qui jouait les airs du *Devin du village*, de *Richard Cœur-*

de-lion, de *Castor et Pollux*, de *la Rosière de Salency*, car on n'avait pas osé compter sur les rossignols. Des jeunes filles vêtues de robes blanches données par la marquise, attendaient à la grille les hôtes de Paris avec des bouquets de fleurs, comme dans une pastorale antique. Il n'y manquait pas même M. de Florian, qui y était venu en voisin du château du duc de Penthièvre, mais lui seul peut-être de tous ces philosophes ne croyait plus à ces jeux innocents, car il avait, plus que tout autre, le pressentiment que c'en était fait des romans de l'âge d'or. Florian, en effet, aurait dû mourir aux dernières bergerades de Trianon.

On dîna dans le parc, sous les touffus marronniers, les pieds sur l'herbe comme en Arcadie, avec l'arôme des fleurs coupées et des fleurs en tige. C'est la marquise elle-même qui plus tard, quand elle signait : *Princesse de Chimay*, a raconté cette fête dans ses lettres si spirituelles et si charmantes. Le dîner, peut-être un peu trop grave au premier service, fut égayé soudainement par un coup de vent qui faillit enlever la table et les perruques. M. de Robespierre lui-même fut défrisé.

Quoique la marquise eût émaillé la table de quelques-unes de ses belles amies, elle n'en fut pas moins la déesse de la fête. — on ne disait déjà plus la reine. — On but à sa beauté, on improvisa des vers sur ses yeux espagnols et sur son esprit français.

Cette journée avait marqué de si vifs souvenirs en elle, que bien longtemps après, au château de Chimay,

elle la rappelait avec un sourire joyeux. « Ah! ce jour-là, disait-elle à ses enfants, c'était la vraie fête de ma jeunesse; on ne m'appelait pas Notre-Dame de Thermidor, mais les lâches ne m'appelaient pas non plus Notre-Dame de septembre : j'étais Notre-Dame de Fontenay. »

II.

Tallien revit la marquise de Fontenay quand il fut secrétaire d'Alexandre de Lameth.

On sait déjà que les trois frères Lameth étaient éperdument amoureux de madame de Fontenay, car on ne l'aimait pas à demi. Quoiqu'elle n'eût jusque-là donné à personne le droit de se battre pour elle, il y eut cependant un duel fameux; comme Célimène, elle était sauvegardée par ses amoureux eux-mêmes; sa cour était si nombreuse, si assidue, si jalouse, qu'elle n'aurait pu distinguer un seul de ses adorateurs sans faire une révolution. Charles de Lameth lui avait présenté sa jeune femme, qui était bien vite devenue son amie et qui ne s'offensait pas du papillonnage de son mari dans le salon de la marquise.

Un jour que madame de Fontenay et la comtesse de Lameth respiraient l'air vif sur le perron de l'hôtel, Tallien survint comme s'il cherchait Alexandre de Lameth; il avait des lettres à la main et semblait préoccupé. « Alexandre n'est pas là, lui dit la comtesse, mais puisque vous voilà, donnez-nous donc des nou-

velles de cette jeune fille que M. de la Fayette a renversée hier au Cours-la-Reine avec ce maudit cheval. »

Tallien dit qu'il ne savait rien, sinon que c'était une jolie bouquetière fort connue, nommée Manon. Il ajouta avec un sourire quelque peu hardi que cette chute ne pouvait que la rendre fort à la mode.

La comtesse dit à Tallien que, puisqu'il parlait de fleurs, elle le priait d'aller lui couper pour madame de Fontenay une branche de roses blanches qui embaumaient le parterre, à deux pas du perron. Tallien alla casser la branche et la porta à la comtesse, qui lui dit : « Vous n'avez donc pas compris que ce n'est pas pour moi? » Tallien se tourna vers madame de Fontenay, qu'il reconnaissait bien, et lui offrit les roses avec sa grâce un peu théâtrale.

Le hasard — rien que le hasard? — fit tomber alors une rose du bouquet; Tallien s'empressa de la ramasser, et naturellement ne la remit pas dans le bouquet; après quoi il salua silencieusement et retourna au cabinet de M. Alexandre de Lameth.

La marquise demanda à la comtesse quel était ce jeune homme, car pour elle elle ne le reconnaissait pas. Madame de Lameth lui donna les plus mauvais renseignements sur Tallien, c'est-à-dire qu'il était spirituel, paresseux, coureur de filles, au demeurant le meilleur secrétaire du monde; en conséquence, son beau-frère n'attendait qu'une belle occasion pour le mettre à la porte.

Ce portrait n'empêcha pas, sans doute, madame de Fontenay de trouver Tallien charmant.

IX.

MIRABEAU.

« Mirabeau se meurt! Mirabeau est mort! » Ce cri traversa la France comme un sanglot. La parole de la Révolution venait de s'éteindre. Au nom de Mirabeau s'attachent aujourd'hui des soupçons graves. Faiblesse ou trahison, l'homme qui avait d'abord proclamé la souveraineté des temps modernes s'était retourné vers la monarchie. L'armoire de fer a parlé, et ses révélations posthumes ont traduit cette grande ombre au tribunal de l'histoire. Seulement l'histoire hésite entre les services rendus par ce génie coupable à la cause du progrès, et les services tardifs qu'il voulait rendre à la résistance.

J'aime mieux voir ce grand orateur par le côté

rayonnant de sa vie. Ainsi considéré, Mirabeau est sublime : fils du privilége, il écrase sous son talon de géant une société qui le méconnaissait. Si ce fut une vengeance, elle était digne des dieux. Ses vices complètent la physionomie effrayante de ce Titan de la tribune.

Les révolutions abondent en traits heurtés ; il leur faut des représentants à leur image. Mirabeau sortit du cerveau de la Révolution française, comme la Sagesse antique du front martelé de Jupiter : seulement c'était la Sagesse terrible, monstrueuse, effarée, qui venait dire à l'ancien monde : Tu as menti !

Celui-là n'avait pas été façonné sous les mains douces et timides de la civilisation : il était sorti tout d'une pièce du giron de la nature. Il avait bu à pleines lèvres à ses mamelles fécondes. La mère Nature elle-même dut être effrayée des sauvageries et des turbulences de cet enfant terrible, de cet Attila de l'éloquence, de cet homme trois fois homme, qui portait le masque d'un demi-dieu maudit.

Sa vie fut comme le torrent impétueux qui arrache sa rive et qui emporte dans sa course fatale tout ce qu'il trouve sur son passage, la femme de son prochain à l'heure de l'amour, et le trône de France à l'heure de la mort.

Contradiction des contradictions! contradictions du cœur et contradictions de l'esprit, fragilité des sentiments et fragilité des croyances : l'histoire de Mirabeau n'est que le sévère enseignement des fragilités humaines.

Mirabeau se passionne et se marie; bientôt il se passionne encore et prend une maîtresse.. S'il faut l'en croire, c'est là sa vraie femme; il fuit la première et enlève l'autre. Sa femme a des enfants; que lui importe? Sa maîtresse a des enfants; que lui importe encore? Il ne s'inquiète pas plus des berceaux que des nids d'hirondelles qu'il a vu bâtir à sa fenêtre. Cependant on le condamne pour rapt, il est décapité en effigie; il s'enfuit en Hollande avec sa chère Sophie. En Hollande, c'est le pays des libres penseurs et des libres amours! La France indignée a le bras assez long pour saisir Mirabeau et Sophie; elle jette Mirabeau au donjon de Vincennes, elle jette Sophie dans un couvent du Jura. Mirabeau pleure comme un tigre à qui on a arraché sa tigresse, il s'abreuve de ses larmes, il s'enivre de toutes les sombres poésies de la colère et de la passion. Il écrit à Sophie des lettres qui sont des livres, tant elles ont la chaude éloquence du cœur, et des livres qui sont des lettres encore, tant ils respirent les passions sauvages de l'alcôve. De son côté, Sophie appuie ses lèvres brûlantes sur le marbre des autels. Elle étreint dans ses bras irrités le crucifix d'argent. Mais tout à coup Mirabeau est libre, et libre aussi est sa maîtresse. Et vous savez ce qu'ils font de leur liberté? Mirabeau va droit à sa femme, Sophie n'ose penser à Mirabeau, car son cœur bat déjà pour un autre. Tant il est vrai qu'une femme se console toujours de sa première chute par une seconde chute. Voilà pour la passion.

Pour la croyance, faut-il suivre Mirabeau pas à pas? N'est-ce pas assez de rappeler qu'après avoir tué la royauté il est mort aux gages de la royauté? Mais les orages portent les nuées fécondes sans avoir le sentiment de leur mission.

Il mourut en panthéiste, saluant le soleil qui éclairait ses derniers moments, chantant les roses qui couronnaient son front pâli, ne regrettant qu'une chose : ne point laisser son génie sur la terre. En cela il se trompait. Mirabeau mort survécut à Mirabeau. L'œuvre n'y perdit rien. Cette perte attrista, elle ne découragea point les agitateurs du progrès. Tout le monde sentait que la pensée de l'avenir n'était point descendue avec lui dans le tombeau. « Le Roi est mort : Vive le Roi! » disaient sous l'ancien régime ceux qui croyaient à la continuité de la prérogative souveraine. Cette fois les peuples s'écrièrent : « Un révolutionnaire est mort : vive la Révolution! »

X.

TALLIEN JOURNALISTE.

C'est alors que Tallien paraît sur la scène.

C'est d'abord le tribun du carrefour, comme Camille Desmoulins a été le tribun du jardin public. Sa cocarde n'est pas une feuille verte, c'est une affiche qu'il placarde sur tous les monuments, c'est un journal qu'il distribue au peuple : *le Journal des Sans-culottes*.

Il est jeune, — comme tous les révolutionnaires. — Il est beau, il est passionné, il est éloquent. Il s'annonce pour les premiers rôles dans le drame grandiose qui est à son second acte.

Tallien fut-il penseur avant d'être révolutionnaire? Fut-il de ceux qui apprennent la vie en vivant?

Peu à peu le typographe était devenu écrivain. Tallien prit la plume du journaliste comme on prend une épée. Il était déjà connu par son civisme; il avait montré son courage dans la défense de plusieurs patriotes accusés par la royauté, accusés même par l'Assemblée nationale. Ce fut le premier mot de sa popularité.

Tallien ne se présentait pas à la Révolution en pur et simple démolisseur. Il s'appliquait dans sa feuille à l'instruction du peuple; il gardait l'Évangile dans la tempête; il ne brisait pas impétueusement et impunément l'ancien système des choses sacrées ou consacrées.

Déjà Tallien était fondateur d'une société fraternelle, sorte de prône civique où, dans les jours de repos, il enseignait aux citoyens peu instruits leurs droits et leurs devoirs. Il ne s'en était pas tenu à la parole; il avait ensuite demandé à la publicité de continuer son œuvre : une affiche hebdomadaire, signée Tallien, une sorte de journal qui paraissait les jours de repos, fit circuler son nom par tout Paris. Ce Paris qui l'avait vu naître s'instruisit deux fois de Tallien, et par l'éloquence du discours, et par l'éloquence de la presse.

On essaya de contrefaire l'*affiche* de Tallien : Tallien versa des torrents de phrases sur les intrigants qui voulaient agiter l'Assemblée constituante, cette assemblée gigantesque, ce congrès inouï qui avait fini par faire d'une France deux France, dont l'une devait tuer l'autre.

L'affiche de Tallien, puisqu'il faut prendre le style du temps, moralisait tout en luttant; elle demandait au peuple le respect, la vertu, la patience; elle lui montrait le livre des lois écrites et des lois à écrire; elle lui signalait du doigt les mirages de l'avenir. Elle était affiche et bulletin, quasi journal en même temps que placard; elle disait tout et plus encore; elle dévoilait les promulgations tardives; elle prémunissait contre les nouvelles du lendemain. L'affiche eut du succès. Bientôt *l'Ami des Citoyens*, après avoir été *le Journal des Sans-culottes*, prit sa place au soleil sous le double nom de *Journal fraternel*.

Marat et Danton sont alors les maîtres de Tallien en l'art de parler et d'écrire. Il est Français, et ne s'évertue pas à se montrer Romain. Il ne joue ni au Caton ni au Brutus, comme tant d'autres qui se croient dans une tragédie. Tallien est un moderne.

Depuis que la Révolution était en marche ouverte, Tallien travaillait donc aux destinées révolutionnaires; son journal découvrit au grand jour ses labeurs passés, et prouva que journal et homme méritaient de s'appeler *l'Ami des Citoyens*.

Déjà Tallien sent qu'il joue un rôle. Il est beau, il lève la tête d'un air martial, il pressent sa part de gloire dans les conquêtes de la liberté. Il n'est pas célèbre encore, mais il porte sa jeunesse avec fierté, parce que cette jeunesse est déjà dorée d'une auréole patriotique. Il sent qu'il ne marche plus seul; les soldats de la rue sont pour lui; il fait déjà la guerre et la paix

dans les carrefours; il précipite les vagues ou il leur dit : « Vous n'irez pas plus loin! »

Jusqu'au jour où les vagues le jetteront sur le rivage, pauvre et nu, comme il était le jour où il naquit pour la Révolution.

XI.

LES ROIS QUI S'EN VONT.

I.

Les premiers journaux de 1789 semblaient rédigés par ces grands hommes qui avaient légué leur esprit au monde, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques. La Cour seule n'avait pas compris le mouvement des idées. Pendant que tant de cœurs ardents commençaient une lutte d'amour, de haine et de désespoir, pendant que tant d'âmes brûlantes se répandaient comme le tonnerre dans la grande ville en émoi, dans la province haletante, Louis XVI, roi de France et de Navarre, écrivait aussi son journal, œuvre éloquente qui témoigne

des inquiétudes de sa pensée. Voici un fragment du journal de Louis XVI :

« Mercredi, le 1er juillet 1789, rien. Députation des états. — Jeudi, 2, monté à cheval à la porte du Maine pour la chasse du cerf à Port-Royal. Pris un. — Vendredi, 3, rien. — Samedi, 4, chasse du chevreuil au butard. Pris un et tué vingt-neuf pièces. — Dimanche, 5, vespres et salut. — Lundi, 6, rien. — Mardi, 7, chasse du cerf à Port-Royal. Pris deux. — Mercredi, 8, rien. — Jeudi, 9, rien. Députation des états. — Vendredi, 10, rien. Réponse à la députation des états. — Samedi, 11, rien. Départ de M. de Necker. — Dimanche, 12, vespres et salut. Départ de MM. de Montmorin, Saint-Priest et de la Luzerne. — Lundi, 13, rien. » Cependant le Roi avait pris médecine.

Or, le lendemain c'était la prise de la Bastille. Le Roi dormait du sommeil des enfants, il ne s'est même pas réveillé aux éclats du tonnerre.

II.

Le Roi perdit son royaume parce qu'il n'osa pas faire le roi.

Le 21 juin 1791, Paris se réveilla sans roi. La nouvelle se répandit. D'abord, ce fut de la stupeur; bientôt ce fut de l'indignation. « Lui parti! Elle! Nous l'avions bien dit : le Roi et la Reine n'acceptaient point la Révolution; ils la subissaient. Ils viennent de s'échapper de

la loi comme d'une forteresse. Où sont-ils allés? se réunir à nos ennemis. » Les intentions de ce voyage étaient claires. Toute l'Europe monarchique frémissait de colère contre la France. Les premiers actes de l'Assemblée nationale avaient jeté la terreur dans toutes les cours. Une armée d'émigrés s'était formée sur nos frontières. La vieille France s'était exilée; la famille royale s'exilait avec elle. « Passe encore, s'écriait-on, si Louis XVI et sa femme avaient quitté de bonne foi un pays dans lequel manque désormais l'air vital de la royauté; mais ils ne s'éloignent que pour revenir. Ils reviendront à la tête d'une noblesse exaspérée par sa défaite, à la tête des armées étrangères. La Révolution est menacée : aujourd'hui, demain peut-être, on la sommera de se rendre ou de subir les horreurs d'un siége. »

Si graves que fussent les conséquences de cette fuite, les faubourgs de Paris en prirent leur parti gaiement. S'il faut soutenir la guerre avec toute l'Europe et avec une partie de la France qui se déclare elle-même étrangère, on la soutiendra. L'invasion menace; on défie l'invasion. « A nous les piques! nous aimons mieux une déclaration de guerre que la trahison! Que l'Europe avance, si elle l'ose. Nous avons creusé dans les ruines le fossé qui nous sépare à jamais de l'ancien régime. Ce fossé-là vaut mieux que celui de la Bastille! »

A tous les points de vue, ce départ nocturne, furtif, clandestin, fut une faute irréparable. Le Roi avait essayé de sauver sa tête : il perdit le trône. L'avenir

dira d'ailleurs qu'il ne sauvait rien. Cette désertion volontaire devait être interprétée comme une abdication. Louis renonçait à la couronne, et il y renonçait dans les circonstances les plus funestes. Ce n'était plus le Roi constitutionnel de la France, c'était le Roi des émigrés, le Roi de la contre-révolution, le Roi de l'étranger. On s'accoutuma, pendant trois jours — trois siècles alors, — à se passer de lui. Les Tuileries vides furent violées. Le peuple reconnut par lui-même le néant que contiennent les demeures royales. Les insignes de la monarchie tombèrent aux mains de la foule, qui se les partagea avec dérision. Des mots irréparables furent prononcés par une presse dont rien ne limitait plus l'audace. La déchéance du pouvoir royal était consommée. L'illusion de Louis XVI fut de croire qu'il y eût place en France, dans ce moment-là, pour une autre royauté que la royauté constitutionnelle. Il fallait accepter le trône tel que la Révolution l'avait placé, ou en descendre. Reconquérir le passé, quel rêve!

Déjà les terres du clergé et de la noblesse étaient passées entre les mains des paysans, vassaux hier, propriétaires aujourd'hui, soldats demain. La coalition des rois de l'Europe pouvait peut-être forcer les citadelles, fouler et déshonorer le sol national, abattre les têtes des demi-dieux de la Constituante; ce n'était rien encore : il fallait ressusciter la vieille France. On oubliait que de par les philosophes les miracles n'étaient plus même permis à Dieu, et Dieu s'était tourné du côté de l'avenir.

III.

« Le Roi est arrêté ! » Cette nouvelle suivit de près la première, et couronna la victoire de la nation. Une petite municipalité, forte de la loi, avait mis la main sur le chef de l'État. Les gardes nationaux avaient désarmé les gardes du corps. Louis XVI, surpris, découvert, convaincu de tentative d'évasion, allait être ramené à sa prison des Tuileries par tout un peuple indigné.

Quelle humiliation jetée sur une échelle de quarante lieues ! Les paysans accourent sur la grande route pour voir le Roi, je me trompe, le malfaiteur ! Parmi ces paysans, il en est que la Révolution a enrichis ; dans ce carrosse qui roule au milieu d'un flot de poussière et de malédictions, ils voient passer l'ami des émigrés, le représentant du parti féodal, qui a pour ainsi dire transporté ses châteaux à la frontière. La terre, nouvellement dépecée, occupée par les mains laborieuses des nouveaux maîtres, — ses enfants, — la terre se soulève sous les pas de la contre-révolution qui vient de se démasquer. Le respect du rang, du malheur, de la vertu personnelle, la pitié pour une femme et pour un enfant, tout est oublié. L'intérêt ne connaît point l'attendrissement : du jour où les masses campagnardes, égoïstes par instinct, par calcul, par habitude du dur travail, virent dans le Roi le héraut de l'invasion

étrangère, le restaurateur de l'ancien régime, l'homme qui voulait rétablir les dîmes et rendre les biens aux émigrés, l'indignation ne connut plus de bornes. Il fallut boire l'affront jusqu'à la lie; il fallut courber la tête sous cet océan de murmures, de curiosité indiscrète, de sombre colère.

Ce n'est pas tout : la famille royale devait traverser Paris. Les grandes villes, plus éclairées que les campagnes, ont un sentiment plus délicat des convenances; mais leur ressentiment n'en est que plus amer sous le calme. Traverser l'insulte, c'était affreux; mais traverser le silence! Il le fallut pourtant.

Le peuple ne se découvre plus devant le Roi, devant la Reine. Le dernier artisan des faubourgs est devenu grand d'Espagne. Le Roi passe, nul cri, nulle émotion apparente. Qu'il aille! C'est ici le vrai Calvaire de la royauté.

Le chemin de l'échafaud sera moins hérissé d'épines. Accourez, ombres du dix-septième siècle! accourez, Bossuet, Saint-Simon, Condé, vous tous qui avez vu la royauté triomphante, et voyez maintenant ce qu'elle est!

On peut fuir le bagne, la prison, la potence; mais le trône, non : les rois sont enchaînés au souverain pouvoir; le peuple les garde à vue; il surveille dans les Tuileries l'otage de la Révolution.

Un des torts de la conduite du Roi fut de susciter un parti qui jusqu'alors ne comptait pas dans la nation. Ce parti se réunit au Champ de Mars. Il y trouve encore debout l'autel de la patrie. Sa puissance numérique est

peu de chose, mais il emprunte une force considérable à la logique des circonstances. Louis XVI a fui; Louis XVI a résigné la couronne. Pourquoi la nation hésiterait-elle à la ramasser? Une pétition se signe : on y lit des noms obscurs aujourd'hui, destinés à devenir demain les drapeaux de la Terreur.

Tallien est le roi de l'émeute.

Par une fiction légale, l'Assemblée nationale a reconstitué le pouvoir souverain; le Roi a été enlevé. Qui croit cela? Personne.

La pétition a pour elle la lumière de l'évidence; elle a contre elle le drapeau martial, la loi, Bailly.

Le sang coule. Cette tache rouge que vous voyez au milieu du Champ de Mars, c'est l'émeute réprimée, disent les représentants officiels de la nation; c'est l'échafaud de 93, dit l'historien.

XII.

QUE LA CONSTITUANTE FUT LE CONCILE DES IDÉES.

I.

Oh! comme les morts vont vite! Naguère c'était le régime féodal qui avait vécu et dont la nuit du 4 août avait signé le testament; le 21 juin, c'était la royauté qui se suicidait par la fuite; le 17 juillet, c'était l'Assemblée qui prononçait moralement sa déchéance dans sa victoire du Champ de Mars. A partir de ce jour, elle se prolonge, elle ne vit plus. Un instant, elle veut enrayer le mouvement, soumettre la Révolution qu'elle a déchaînée, mettre des fers à l'Océan. O Xerxès, tu ris, toi qui faisais fouetter la mer coupable d'avoir englouti tes vaisseaux!

A la voix de la tribune répond le mugissement des clubs. La force de la Révolution est désormais une force souterraine. Non-seulement l'Assemblée nationale sent fuir sous ses pieds la popularité; mais elle doute du lendemain. Son œuvre est terminée; ses pouvoirs expirent; elle expire avec eux. Dévouement ou impuissance, elle se déclare elle-même incapable de se survivre : ses membres ne seront point rééligibles. On a blâmé cette mesure, mais pour la juger il faut se placer au point de vue des événements. Tous les fondements de l'État étaient ébranlés; toutes les réputations étaient atteintes par l'impitoyable critique d'une presse exercée à la discussion. Disparaître à temps, c'est le secret des hommes d'État. Presque tous sentaient le besoin de se retremper dans le silence, dans la retraite, dans une obscurité nécessaire à leurs desseins.

La monarchie n'était plus qu'un nom, la noblesse n'était plus qu'un souvenir, l'Assemblée constituante elle-même n'était plus qu'une ombre.

Il ne restait en France que cette reine dont parle Pascal, l'opinion.

C'était à l'opinion de gouverner le mouvement.

II.

Quand on l'examine à distance, l'œuvre de la Constituante paraît colossale. Plus de distinction d'ordres; — ni jurandes, ni corporations, ni professions, ni arts

et métiers; — tous les citoyens admissibles aux places et aux emplois; — l'égalité de la justice; — les mêmes délits punis des mêmes peines; — le royaume déclaré un et indivisible; — le territoire distribué en quatre-vingt-trois départements; — l'ordre religieux séparé de l'ordre civil; — le pouvoir législatif dévolu à une assemblée unique : toute l'ancienne France avait disparu en trois années; la France nouvelle était sortie du nuage entremêlé d'éclairs qui voilait encore le front sévère de la Révolution.

L'Assemblée constituante reste et restera dans l'histoire moderne comme le symbole de la régénération politique d'un grand peuple. Le génie, la vertu, la parole, tous ces rayons immortels de la Divinité qui traversent le cerveau humain, éclairent cette tribune auguste.

Là, pour la première fois, on vit la raison triompher de l'ignorance.

Elle se couvrit de la liberté contre la liberté même. Elle adoucit les lois, elle connut la pitié, elle jeta dans le monde ce cri de la conscience humaine. Elle eut ses orages, mais il en sortit toujours la lumière. Ses bienfaits ne coûtèrent point une larme à l'humanité. Grande elle-même, elle honora les grands hommes. Elle se souvint des aïeux, du génie, des penseurs qui avaient souffert pour le triomphe de la cause sainte. Aux mânes de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, elle ouvrit le Panthéon. Elle intéressa le cœur humain au progrès de l'intelligence. Son nom réveille plus qu'un souvenir :

il prolonge d'écho en écho le frémissement du droit.

Elle fut le concile des idées. Les bornes de la France étaient trop étroites pour ses sentiments infinis; elle effaça les limites morales des nations; elle embrassa toute l'humanité dans sa charité envahissante. Ses erreurs, et elle en eut, lui seront pardonnées devant l'histoire, car elle a beaucoup aimé.

XIII.

LE 10 AOUT.

I.

L'Assemblée législative fut une transition. Étranglée entre la Constituante et la Convention, ces deux géantes, elle ne développa sa force que sur un champ limité. Et pourtant l'éloquence, l'audace, le cliquetis des opinions extrêmes, rien ne lui manqua. Son mandat était circonscrit; les événements agrandirent le cercle de ce mandat arbitraire. Elle devait interpréter la Constitution, et ce fut elle qui l'abolit, au bruit du canon, le 10 août.

La royauté était encore malade de sa fuite. L'Assemblée législative l'attaqua par deux décrets. Le premier,

celui contre les émigrés, rencontra les affections secrètes de Louis XVI; le second, celui contre les prêtres réfractaires, rencontra sa conscience. Il résista. Une arme restait à ce pouvoir affaibli, le *veto*. Le Roi opposa cette arme négative à la Révolution envahissante. Il était trop tard.

La Constituante avait semé le schisme, la Législative récoltait l'opposition ouverte du clergé.

Il fallait ou reculer devant cette puissance sourde, inflexible, partout présente, partout active, ou s'engager dans les voies de la compression.

Les révolutions qui reculent, abdiquent.

Les hommes de la Législative savaient cela. La lutte était ouverte, ils devaient la soutenir. L'Assemblée ne cède pas : le Roi persiste. La guerre se déclare entre les grands pouvoirs : l'État est désormais cette maison divisée contre elle-même dont parle l'Évangile. A ce conflit, il n'y avait point d'issue légale : des deux côtés on appelait pour dénouer la lutte l'intervention d'une force que la Constitution n'avait point prévue. La royauté attendait son salut du hasard ou de la Providence, ou, pour parler un langage moins mystique, des armées étrangères. L'Assemblée invoquait l'action du peuple. Des deux côtés on ne croyait plus à la loi.

Les esprits calmes de la Législative n'envisageaient point sans terreur cette intervention de la multitude.

Remettre au peuple la victoire, c'était lui abandonner l'avenir.

Cette force tumultueuse, une fois déchaînée, devait

déborder les pouvoirs officiels. La Législative ne triompherait de la Cour qu'en s'abîmant dans son triomphe.

Seulement, en politique, les situations sont inexorables; les faits ne dénouent point les difficultés, ils les tranchent.

La journée du 20 juin 1792 fut préparée sans doute. L'histoire peut suivre dans l'ombre des clubs la formation de ce mouvement; elle peut dire les noms des chefs; mais la force des événements réside toujours dans la logique. On est libre d'y voir un accident, un coup de tête d'hommes résolus à tout; mais il faudrait alors indiquer par quelle autre voie et sur quel autre terrain pouvait alors se dénouer la lutte des deux pouvoirs rivaux, le Roi et l'Assemblée.

Un rassemblement d'environ vingt mille hommes, conduit par Santerre et par Legendre, s'avance vers l'Assemblée. La droite veut qu'on leur refuse l'entrée de la salle des séances. Il est trop tard : les portes s'ouvrent. La tempête a forcé le seuil de l'inviolable sanctuaire. La délibération s'arrête interdite devant une clameur. Il faut laisser passer les piques!

Immobiles, impuissants, consternés, les pères conscrits regardent s'écouler lentement cette foule accourue au secours de la loi et qui foule aux pieds la majesté des législateurs. Le torrent se précipite vers les Tuileries.

C'est ici que la scène prend un caractère étrange, sauvage, chargé de contrastes. C'est bien le peuple de Paris, sans haine, mais turbulent, familier, impératif. Il veut, il demande la levée du veto. Cette violence

arrache au Roi une parole digne : « Ce n'est, dit-il, ni la forme ni le moyen de l'obtenir de moi. » Ce courage frappe les plus exigeants. On insiste du moins pour que le Roi revête les insignes de la Révolution, — et il se coiffe du bonnet rouge; — pour qu'il fraternise avec le peuple en buvant la même liqueur grossière, — et il boit. —

Quelques députés interviennent tardivement, il est vrai, et sur leurs conseils, toute cette foule se retire, laissant sur les murs du palais les stigmates de sa visite désordonnée. A qui reste, en définitive, l'avantage de cette journée? au Roi ou au peuple? Le peuple a humilié le souverain pouvoir; il a menacé, raillé, découronné le successeur de Louis XIV; mais, après tout, le *veto* persiste.

Les événements marchent. L'imprudent manifeste du duc de Brunswick éclate au milieu de l'agitation des esprits. Ce manifeste confirme une opinion déjà trop répandue dans les masses, l'alliance du château avec l'étranger. La conséquence d'une telle combinaison est bien vite tirée par la multitude : avant d'aller combattre l'ennemi à la frontière, il faut détruire le château.

On peut blâmer cette détermination du peuple, si l'on se place au point de vue de la royauté; mais on la blâmerait avec bien plus de justice, si, après avoir pris et dévasté les Tuileries, ce même peuple n'eût point couru à la frontière pour la couvrir de sa poitrine contre une des plus terribles invasions qui aient jamais menacé la France!

II.

Le 10 août a été présenté par les historiens comme une conspiration. Il est vrai qu'au milieu de la fureur de l'attaque, j'aperçois la main de Danton qui désigne à une foule furieuse le château des Tuileries comme le repaire de l'ennemi intérieur, comme le quartier général de la coalition étrangère. Mais les conspirations ne réussissent que si elles se trouvent greffées sur les volontés mêmes d'une situation politique. Je le demande à tous les hommes de bonne foi : Louis XVI, attaqué par les deux décrets, l'un contre les émigrés, l'autre contre les prêtres insermentés, Louis XVI poursuivi, assailli par eux jusque dans son palais, avait-il d'autre moyen de résistance que dans l'épée de sa noblesse fugitive et dans celle de Brunswick? Au dedans du royaume tout point d'appui lui manquait pour balancer la volonté de l'Assemblée nationale, fortifiée par l'opinion; il devait donc tourner ses yeux au dehors. Le mal était plus profond qu'on ne l'a dit; la racine des divisions plongeait jusque dans la conscience humaine. La monarchie des croyances se trouvait en face d'une révolution philosophique. L'accord était impossible. On ne pactise point avec les contradictions morales. Je n'affirme point que tous les esprits voulussent la paix; mais l'eussent-ils cherchée de bonne foi, qu'ils ne l'auraient point atteinte.

On a beaucoup déclamé sur le rôle des passions humaines dans les grandes crises politiques; il serait temps de réfléchir à la logique calme, inexorable, mais foudroyante, qui dirige, au milieu du tumulte, la poussière vivante des partis.

Deux pouvoirs souverains peuvent exister dans un État libre; l'Angleterre en est un exemple; mais au moins faut-il que ces deux pouvoirs indépendants reposent sur une base commune, qu'ils dérivent de la même foi nationale, qu'ils se mettent d'accord sur le principe du gouvernement. A cette condition les monarchies constitutionnelles peuvent vivre; sinon, non. Or, les constituants n'y avaient point réfléchi; mais rien de semblable n'existait en France. Ils avaient cru mettre l'équilibre dans les grands pouvoirs de l'État, ils y avaient mis la guerre. Le Dieu de Louis XVI n'était pas le Dieu de la Révolution française. Par naissance, par conscience, par devoir, il brûlait dans son for intérieur ce que la philosophie adorait, il adorait en silence ce qu'elle brûlait.

On accuse les hommes; on devrait plus tôt accuser les fatalités qui les dominent. Le Roi, il faut le reconnaître, avait fait des sacrifices au mouvement de la raison humaine, — plus de sacrifices peut-être que n'en eût fait aucun roi de sa race. Aller plus loin, c'était à ses yeux de l'ingratitude et de l'impiété. On exigeait qu'il frappât les antiques soutiens de son trône, qu'il inquiétât l'Église, cette sœur aînée de la monarchie. Son cœur se révoltait contre de telles exigences.

Louis XVI ressemblait alors à ce roi dont parle la Bible, et qui, ayant renoncé à l'idolâtrie, avait brûlé toutes les statues, toutes les images de ses anciens dieux, et cependant le ciel ne se montrait pas encore satisfait. Le prophète alors pénétra dans les profondeurs secrètes du palais, et lui montrant une dernière idole, soigneusement cachée, à laquelle ce roi sacrifiait dans le mystère, il lui dit : « De quoi vous a servi de détruire toutes les autres idoles, puisque vous avez conservé celle-là? »

III.

On a raconté mille fois cette frémissante journée du 10 août : — les Tuileries saccagées, les Suisses massacrés, le Roi venant chercher un asile dans l'Assemblée législative, pour entendre prononcer sa déchéance au fond d'une loge de journalistes. La terreur, la pitié, la colère, tombaient de moment en moment sur ces voûtes froides comme le couvercle d'un tombeau. Là se mouraient du même coup une monarchie et une assemblée.

La déchéance de Louis XVI était un fait prévu, inévitable. N'avait-il pas renoncé lui-même au souverain pouvoir en désertant le trône? Le péril qu'il avait cru conjurer par la fuite, il l'entendait gronder à ses oreilles dans cette tempête de feu, dans les cris de la multitude, dans les plaintes des blessés, dans les malédictions froides et amères de la tribune. Au milieu de ces événements lamentables, Louis XVI présentait l'étrange

contraste de la faiblesse et de l'obstination ; son caractère avait fléchi sous toutes les exigences de la Révolution française ; sa conscience était restée droite. Ce fut sa conscience qui le perdit. Il tomba victime de ses croyances religieuses.

A la fin de cette terrible journée, Louis XVI avait tout perdu, hormis ses convictions.

Ainsi envisagée, cette chute a de la grandeur. Il était trop tard sans doute pour retirer son *veto;* mais l'histoire impartiale doit dire que Louis XVI ne l'essaya point. Il s'ensevelit dans sa fidélité comme dans un linceul.

C'étaient les royalistes qui avaient perdu le Roi, en lui dictant une constitution qui tôt ou tard devait alarmer ses croyances ; mais les constituants avaient besoin d'arracher l'État aux mains de l'Église : de là un cercle de difficultés infranchissables ; de là l'océan de l'abîme.

IV.

L'Assemblée législative avait vécu ; la solennité des événements venait de voiler la tribune. Le canon avait parlé ; il fallait maintenant la voix de Danton. L'Assemblée législative fut pourtant un grand sénat démocratique. Dans des temps plus calmes, elle eût gagné les cœurs par son éloquence. Elle vit naître dans son sein quelques-uns des orateurs qui devaient illustrer la Convention nationale. Elle eut l'honneur de posséder

Condorcet, le biographe et l'admirateur de Voltaire, l'apôtre du dogme de la perfectibilité humaine, qui, dans ses rêves et ses espérances sublimes, voyait déjà tous les maux du temps présent, l'ignorance, la misère, le fanatisme, que dis-je? la mort elle-même fuir jusqu'aux extrémités de l'univers devant le soleil du progrès!

La pensée s'arrête avec attendrissement sur cette tribune qui va se changer en un champ de bataille! La Législative, du moins, n'avait point vu la Révolution se déchirer elle-même; elle n'avait point vu tomber les têtes de ses orateurs; elle n'avait point vu le glaive passer de main en main, jusqu'à ce que, ébréché, teint du sang le plus pur, il se perdît dans la fosse des derniers martyrs. La liberté n'avait point reçu les coups de la dictature. La foi populaire n'était point ébranlée par les éclats de la foudre; malgré les nuages et le pressentiment de discordes inévitables, la fête de la Fraternité était encore dans tous les cœurs. Les mains qui devaient s'entre-déchirer se touchaient encore sur l'autel de la patrie. Le territoire n'était encore menacé que par un fantôme d'invasion. Le canon de l'ennemi regardait nos frontières, mais ce canon se taisait, comme par respect pour tant de génie et de vertu!

Ces heures ne reviendront plus.

Et cependant il faut marcher, avec le temps qui marche, avec le soleil qui éclaire, avec les événements qui se précipitent. La Législative avait senti sous ses pas la terre s'ébranler; elle avait vu l'abîme

s'ouvrir. Vierge de sang, elle s'immola au salut de la Révolution.

L'heure des grands sacrifices a sonné : le Roi offre sa couronne; l'Assemblée offre sa démission; le peuple offre ses souffrances. C'était le moment peut-être de confondre tous ces dévouements dans une réconciliation universelle; mais non, les Idées ne se réconcilient que dans le baptême du sang!

XIV.

TALLIEN A LA COMMUNE DE PARIS.

Voilà Tallien qui étend sa politique et sa vie dans les sections. Il est élu à la Commune de Paris. Il commence par réclamer Pétion à l'Assemblée nationale. En demandant justice, il jette un anathème au parti contre-révolutionnaire.

La seconde fois, on entend Tallien, au nom de la Commune de Paris qui voulait que le torrent emportât les œuvres d'art comme les marques de la féodalité, demander la démolition des portes Saint-Denis et Saint-Martin, de tous les arcs de triomphe et de tous les autres symboles du despotisme. « Il faut, dit Tallien, remplacer la statue de Louis XIV par celle de la

Liberté! » C'était l'opinion de David, plus républicain encore qu'il n'était artiste. Mais suivons pas à pas le tribun de vingt ans.

Au 10 août la figure de Tallien s'est fortement accentuée.

Il n'est pas encore représentant du peuple; mais quand il va à l'Assemblée, il est salué comme un ami par les tribunes : les tribunes, ce parterre de rois, qui faisait trembler jusqu'à Robespierre et Danton.

Le 31 août, il vient à l'Assemblée parler avec Pétion au nom de la Commune de Paris. Le *Moniteur* le représente comme l'orateur de la députation. Ceux qui l'écoutèrent bien ce jour-là pressentirent un tribun. Étudiez-le dans cette première volée d'éloquence plébéienne.

C'est l'histoire intime du 10 août. « Législateurs, dit Tallien, les représentants provisoires de la Commune de Paris ont été calomniés, ils ont été jugés sans avoir été entendus, ils viennent vous demander justice. Appelés par le peuple, dans la nuit du 9 au 10, pour sauver la patrie, ils ont dû faire ce qu'ils ont fait. Le peuple n'a pas limité leurs pouvoirs; il leur a dit : « Allez, agissez en mon nom, et j'approuverai tout ce que vous aurez fait. » Nous vous le demandons, Messieurs, le Corps législatif n'a-t-il pas toujours été environné du respect des citoyens de Paris? Son enceinte n'a été souillée que par la présence du digne descendant de Louis XI et de l'émule de Médicis. Si ces tyrans vivent encore, n'est-ce pas au respect du peuple

pour l'Assemblée nationale qu'ils en sont redevables?

« Vous êtes remontés par nous à la hauteur des représentants d'un peuple libre; c'est vous-mêmes qui nous avez donné le beau titre de représentants de la Commune, et vous avez voulu communiquer directement avec nous. Tout ce que nous avons fait, le peuple l'a sanctionné. »

Ici les citoyens des tribunes applaudissent le jeune *Ami des citoyens*. Tallien reprend son historique de la Commune de Paris :

« Ce n'est pas quelques factieux, comme on voudrait le croire; c'est un million de citoyens; interrogez-les, et nous vous dirons : Ils ont sauvé la nation. »

A ce mot de Tallien, Pétion ne dut-il pas admirer? L'orateur de la Commune reprend : « Si quelques-uns d'entre nous ont pu prévariquer, nous demandons, au nom de la Commune, leur punition. Nous étions chargés de sauver la patrie : la patrie est sauvée. Nous avons cassé une municipalité feuillantine. Nous n'avons donné aucun ordre contre la liberté des bons citoyens; mais nous nous ferons gloire d'avoir séquestré les biens des émigrés. Nous avons fait arrêter des conspirateurs, et nous les avons mis entre les mains des tribunaux pour leur salut et celui de l'État. Nous avons chassé les moines et les religieuses, pour mettre en vente les maisons inutiles. Nous avons proscrit les journaux incendiaires qui corrompaient l'opinion publique. (O liberté de la presse!) Nous avons fait des visites domiciliaires. Qui avait ordonné tout cela? Nous. »

De quel œil, à ce moment, toute l'Assemblée devait-elle regarder ce téméraire accusateur de l'Assemblée elle-même? Tallien continue intrépidement :

« Les armes saisies chez les gens suspects, nous vous les apporterons pour les remettre entre les mains des défenseurs de la patrie. Nous avons fait arrêter les prêtres perturbateurs ; sous peu de jours le sol de la liberté sera purgé de leur présence. On nous a accusés d'avoir désorganisé l'administration, et notamment celle des subsistances : mais à qui la faute? Les administrateurs eux-mêmes, où étaient-ils dans les jours de péril? Et combien qui n'oseront point reparaître à la maison commune! »

Voilà un mâle enfant qui soufflette des hommes, parce que ces hommes lui semblent des enfants. Il reprend fermement, et finit son discours par une éclatante péroraison :

« La section des Lombards est venue réclamer contre nous dans votre sein; mais le vœu d'une seule section n'anéantira point celui de toutes les autres sections de Paris. Hier les citoyens, dans nos tribunes, nous ont encore reconnus pour leurs représentants; ils nous ont juré qu'ils nous conservaient leur confiance. Si vous nous frappez, frappez donc aussi ce peuple qui a fait la révolution le 14 juillet, qui l'a consolidée le 10 août, et qui la maintiendra! Il est maintenant en assemblées primaires, il exerce sa souveraineté; consultez-le et qu'il prononce sur notre sort. Vous nous avez entendus, prononcez, nous sommes là. Les hommes du 10 août

ne veulent que la justice, et ils n'obéiront qu'à la volonté du peuple. »

L'Assemblée s'inclina devant la volonté du peuple.

La marquise de Fontenay était dans une des tribunes. Pour la troisième fois elle voyait Tallien ; elle le trouva beau, menaçant, presque terrible ; ce jour-là elle comprit peut-être la souveraineté du peuple. « Heureusement, disait-elle plus tard, qu'au-dessus de toutes les souverainetés il y a celle de la femme. »

Elle applaudit comme tous ceux que Tallien avait électrisés. Cette fois elle avait reconnu en lui le secrétaire du comte Alexandre de Lameth. Elle pensa que cet homme, qui parlait si haut à l'Assemblée, avait, lui aussi, sa destinée.

Dans cette époque si féconde, tous les jours une nouvelle figure montait rayonnante à l'horizon ; mais combien de figures qui montaient le matin pour descendre le soir ! Tallien devait durer plus d'un jour. Madame de Fontenay n'eut pas d'ailleurs le pressentiment que cet homme-là remuerait tant de cartes dans le jeu de sa vie.

XV.

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE.

Jamais la France n'avait été si près de l'abîme. La situation était extrêmement critique; pour des hommes de peu de foi elle eût été désespérée. La fortune publique anéantie, un papier-monnaie qui de jour en jour menaçait de s'évanouir, la guerre au dedans, la guerre au dehors, nos frontières dégarnies, voilà ce qu'allait trouver devant elle cette assemblée élue à la hâte, et dont le mandat impératif peut se résumer en deux mots : « Sauver le territoire! »

Déjà même le territoire était entamé. Le pied de l'ennemi avait souillé le sol de la Révolution. Longwy s'était rendu aux Prussiens le 23 août. Le 30, l'armée étrangère était devant Verdun. La Vendée se soulevait.

« La patrie est en danger! » ce cri sinistre retentit de moment en moment au milieu du tocsin et au bruit du canon. Quarante mille volontaires sont enregistrés au Champ de Mars. Au milieu de ces préparatifs sinistres, la nouvelle de la prise de Verdun arrive. Paris frémit, non de peur, mais de colère, dans ses murailles ouvertes. Pas de fortifications, nulle tranchée, des arsenaux vides, une armée décapitée par l'émigration, une garde nationale qu'on n'avait point eu le temps d'organiser en vue de la défense, tel était le bilan de la situation militaire. Si quelque chose étonne, c'est qu'il se soit rencontré des cœurs assez téméraires pour accepter un tel défi.

On vit alors ce que pouvait la force morale. La France menacée, divisée, surprise, se couvrit de la Révolution comme d'un drapeau.

A cette nation sans armes, sans argent, sans discipline, sans forteresses, que restait-il? Une idée. Ce fut cette idée qui triompha.

Mais un complot ajouta de nouvelles péripéties à une situation déjà si dramatique.

Au milieu de cette agitation héroïque des esprits, la Commune de Paris conçoit un dessein formidable. Les hommes qui la composent ne reculent devant rien : le salut de la Révolution est leur loi suprême. « L'étranger conspire, s'écrient-ils ; conspirons contre l'étranger. L'ennemi est à Verdun; mais il est aussi dans nos murs. Ce qui fait la force de l'invasion, c'est qu'elle s'appuie à l'intérieur sur un parti abattu, mais puissant

encore dans sa défaite. Que sert de vaincre sur les champs de bataille avec le sang du peuple, si ce même peuple, trahi, vendu, laisse derrière lui des ennemis cent fois plus dangereux que ceux qu'il va combattre? C'est chez nous, c'est dans nos murs qu'il faut écraser la tête de la coalition étrangère. Pour repousser la contre-révolution, nous devons d'abord l'isoler. Le quartier général de Brunswick est à la Force, à l'Abbaye, dans ces prisons de Paris où s'agitent les débris de l'ancienne noblesse. L'oreille collée sur le carreau de leur cellule, les prisonniers écoutent gronder le canon qui doit abattre les murs des prisons d'État; ils comptent avec des pulsations de cœur les pas des armées ennemies qui s'avancent. Noble, généreux, confiant, le peuple s'élancera vers les lignes des Prussiens; quarante mille hommes vont partir demain, presque sans se douter que derrière eux les chemins sont minés. Nous qui voyons de plus haut et plus loin, nous qui savons où est le nœud de cette coalition épouvantable, nous devons trancher la force de l'ennemi dans l'enceinte même de Paris. — Mais c'est le massacre que vous proposez! — Soit; ce massacre est une mesure de sûreté publique. »

C'est Marat, c'est Tallien peut-être, qui ose penser ainsi tout haut.

Danton accepte la responsabilité de cet acte sinistre. Un tribunal farouche est institué dans chaque prison. Le sang coule. Les massacres de septembre ont commencé.

On voudrait arracher de l'histoire cette page rouge; mais on n'efface point le souvenir de l'humanité outragée.

Justifier les journées de septembre, cela n'est point possible; tout ce qu'on peut faire, c'est indiquer les motifs d'une si effrayante vengeance. Si maintenant on regarde aux conséquences d'un pareil acte, l'effet moral fut désastreux. Oui, l'ennemi fut repoussé; oui, nos volontaires combattirent avec rage; oui, le sang de ces martyrs coula pour expier le sang des victimes qui avait été répandu dans les prisons; oui, dans leur sauvage patriotisme les hommes de la Commune purent s'écrier : « Nous savions bien où était l'avant-garde de l'étranger! » mais ces impitoyables logiciens n'ont pas vu qu'ils creusaient entre les deux partis républicains un fossé de sang, que les massacres de septembre seraient le signal de divisions éternelles, que le pays ne s'associerait jamais à cette politique du désespoir.

Ce fut un complot exécuté par très-peu de mains; mais une responsabilité vague, sanglante, horrible, plana sur la tête des chefs de la Révolution. L'histoire avait vu bien d'autres massacres et d'autres violences; mais à mesure que la raison humaine s'éclaire, la conscience devient plus délicate, la pitié grandit, et les nations contemplent avec horreur ce qu'elles regardaient naguère avec l'œil hébété de l'indifférence. Une partie de l'odieuse complicité des journées de septembre revient, il faut le dire, au manifeste de Brunswick, aux menaces des émigrés, aux conspirations royalistes;

c'est en agitant des fantômes qu'on pousse les partis politiques à des actes irréparables; mais ce fut précisément le malheur des hommes de 92 que d'accepter la lutte sourde, tortueuse, perfide des coups de main, quand ils avaient assez du sentiment public, noblement excité, vaillamment conduit, pour accabler leurs adversaires.

Le 2 septembre, la Commune de Paris espéra sauver le territoire, mais elle perdit la Révolution.

XVI.

TALLIEN
ET
LES MASSACRES DE SEPTEMBRE.

I.

Tallien puissant à la Commune, orateur déjà écouté à l'Assemblée, va venir de l'hôtel de ville pour expliquer hardiment les massacres de septembre, comme il a expliqué le 10 août.

Cette nuit-là, la nuit du 2 septembre, l'Assemblée nationale veillait; à une heure du matin, le bruit s'était répandu dans la salle qu'on tuait toujours des prisonniers, à peu près comme on tue les bêtes à l'abattoir.

Les commissaires écrivent à la Commune pour recevoir des informations précises. A deux heures et demie,

trois commissaires de la Commune arrivent; Tallien est parmi eux.

Le commissaire Truchot dit : « La plupart des prisons sont maintenant vides; environ quatre cents prisonniers ont péri. A la prison de la Force, où je me suis transporté, j'ai cru devoir faire sortir toutes les personnes détenues pour dettes. J'en ai fait autant à Sainte-Pélagie. Revenu à la commune, je me suis rappelé que j'avais oublié à la prison de la Force la partie où sont renfermées les femmes. J'en ai fait sortir vingt-quatre. Nous avons principalement mis sous notre protection mademoiselle de Tourzel et madame Saint-Brice. J'observe que cette dernière est enceinte. Pour notre propre sûreté, nous nous sommes retirés, car on nous menaçait aussi. Nous avons conduit ces deux dames à la section des Droits de l'Homme, en attendant qu'on les juge. »

Alors Tallien prend la parole : « On s'est d'abord porté à l'Abbaye. Le peuple a demandé au gardien les registres. Les prisonniers détenus pour l'affaire du 10 août et pour cause de fabrication de faux assignats, ont péri sur-le-champ. Onze seulement ont été sauvés. Le conseil de la Commune a envoyé une députation pour s'opposer au désordre. Le procureur de la Commune s'est présenté le premier et a employé tous les moyens que lui suggéraient son zèle et son humanité. Il ne put rien gagner et vit tomber à ses pieds plusieurs victimes. Lui-même a couru des dangers, et on a été obligé de l'enlever, dans la crainte qu'il ne pérît vic-

time de son zèle. De là le peuple s'est porté au Châtelet, où les prisonniers ont été aussi immolés... »

Jusque-là, quelle est la part de Tallien dans les massacres de septembre?

« A minuit environ, on s'est porté à la Force. Nos commissaires s'y sont transportés, et n'ont pu rien gagner. Des députations se sont succédé, et lorsque nous sommes partis pour nous rendre ici, une nouvelle députation allait encore s'y rendre. L'ordre a été donné au commandant général d'y faire transporter des détachements. Nos commissaires ont fait ce qu'ils ont pu pour empêcher l'hôtel de la Force d'être pillé; mais ils n'ont pu arrêter en quelque sorte la *juste vengeance du peuple;* car, nous devons le dire, ses coups ont tombé sur des fabricateurs de faux assignats; ce qui a excité la vengeance, c'est qu'il n'y avait là que des scélérats connus. »

C'est la version de Tallien. Il ne parle pas de cette blanche victime qui n'a fabriqué que des billets à la Reine, et qui a été massacrée, profanée, sanctifiée par les septembriseurs : la princesse de Lamballe!

Voilà Tallien lui-même qui s'excite et ne s'arrête plus, même devant ces odieux massacres de septembre : le futur montagnard de la Convention s'écrie que le peuple, en exerçant sa vengeance, rendait aussi sa justice. Jusqu'où ira la justice de Tallien?

II.

Guy de Kersaint, député de Versailles, donna sa démission. « Si l'amour de mon pays m'a fait endurer le malheur d'être le collègue des panégyristes et des promoteurs des assassinats du 2 septembre, je veux au moins défendre ma mémoire d'être leur complice. »

Qui le croirait? ce fut Tallien qui remplaça Guy de Kersaint !

Mais faut-il accuser Tallien?

La Commune de Paris s'accusa elle-même le 3 septembre :

« La Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départements qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans ses prisons a été mise à mort par le peuple : actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur les légions de traîtres cachés dans ses murs, au moment où il allait marcher à l'ennemi, et sans doute la nation entière, après la longue suite de trahisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter *ce moyen si nécessaire de salut public,* et tous les Français s'écrieront comme les Parisiens : « Nous marchons à l'ennemi, mais nous ne laisserons pas derrière nous ces brigands pour égorger nos enfants et nos femmes. »

Et qui a signé cela ? DUPLAIN, PANIS, SERGENT, LENFANT, JOURDEUIL, MARAT, qui n'a pas omis les trois mots : *l'Ami du peuple.*

Tallien, qui n'a pas signé, a dit que les massacres de septembre avaient été l'œuvre spontanée de l'effervescence populaire. Voici sa défense imprimée :

« On a souvent répété avec affectation, et on a voulu persuader que ces événements étaient le résultat des combinaisons d'une faction que l'on a depuis désignée sous le nom de parti désorganisateur.

» Pour détruire ces absurdes déclamations, je vais retracer en peu de mots les causes qui ont produit ces événements.

» C'est à moi, peut-être, qu'il appartient plus particulièrement de remplir cette tâche, moi qui les ai vus de près, moi qui n'y ai pris part que pour sauver la vie à plusieurs individus contre lesquels il y avait sans doute de trop justes motifs d'incivisme, mais qui cependant ne devaient pas périr sans avoir été entendus et jugés légalement. Oui, les douloureux souvenirs que rappelle souvent à ma mémoire cette journée désastreuse sont effacés par le bonheur que j'ai eu de rendre à leurs familles éplorées des pères, des époux, des enfants, et surtout une femme intéressante par le fruit de l'amour qu'elle portait dans son sein et que j'ai dérobée à la vengeance du peuple. Je garde entre mes mains des témoignages précieux de reconnaissance que j'ai reçus de ces infortunés. Je les transmettrai à mes enfants comme un titre honorable, en leur apprenant que la justice et l'humanité doivent être les premières vertus d'un peuple républicain.

» Je trouve les causes de ces événements d'abord

dans la lenteur des tribunaux à punir les coupables dont les prisons regorgeaient. Des hommes contre lesquels il y avait les accusations les plus graves étaient renfermés depuis deux ou trois ans sans avoir encore été entendus.

» Le tribunal établi pour connaître les crimes du 10 août avait bien, il est vrai, fait tomber la tête de quelques conspirateurs subalternes, mais Montmorin, l'un des chefs des contre-révolutionnaires, avait été déchargé d'accusation et mis en liberté. Ce fut un déni de justice qui occasionna les premiers mouvements du peuple.

» A la même époque un criminel exposé sur la place publique eut l'insolente témérité de crier sur l'échafaud, et en présence d'une multitude innombrable : *Vive le Roi! Vive la Reine! Vive monseigneur Lafayette! Au diable la nation!* Ces mots séditieux, plusieurs fois répétés, excitèrent l'indignation publique, et il eût été immolé à l'instant même si le procureur de la Commune ne lui eût fait un rempart de son corps et ne l'eût reconduit dans les prisons pour le livrer aux tribunaux.

» Dans son interrogatoire il déclara que depuis plusieurs jours l'argent était répandu avec profusion dans les prisons, et qu'au premier signal les brigands qu'elles renfermaient seraient armés pour servir la cause des contre-révolutionnaires.

» Personne n'ignorait d'ailleurs que c'était dans les prisons que se fabriquaient tous les faux assignats qui

étaient répandus en très-grand nombre dans la circulation. Et, effectivement, après l'expédition du 2 septembre, on a trouvé des planches, du papier et tous les ustensiles nécessaires pour fabriquer des assignats et des billets de confiance de toutes les valeurs. Ces pièces existent et sont déposées aux greffes des tribunaux.

» Telles furent les causes premières qui provoquèrent l'indignation publique. »

Tallien n'oublie pas de mettre en cause les événements politiques, l'entrée des Prussiens sur le territoire, la prise de Verdun :

« Telles furent les circonstances qui précédèrent et provoquèrent les événements du 2 septembre; événements terribles, sans doute, qui dans un temps de calme eussent dû provoquer toute la vengeance des lois, mais sur lesquels, dans un temps de révolution et d'agitation, il faut tirer un voile et laisser à l'historien le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la Révolution, qui a été beaucoup plus utile qu'on ne pense. »

Mais qu'a dit Pétion : « Je pense que ces crimes n'eussent pas eu un aussi libre cours, qu'ils eussent été arrêtés, si tous ceux qui avaient en mains le pouvoir et la force les eussent vus avec horreur; mais, je dois le dire parce que cela est vrai, plusieurs de ces hommes publics, de ces défenseurs de la patrie, croyaient que ces journées désastreuses et déshonorantes *étaient nécessaires; qu'elles purgeaient l'empire d'hommes dangereux;* qu'elles portaient l'épouvante dans l'âme des

conspirateurs; et que ces crimes odieux en morale étaient *utiles en politique.* »

Plus tard Tallien lui-même, se voyant jeter à la face les injures sanglantes de *massacreur de septembre,* parle des provocateurs :

« Il en est beaucoup qui ne m'accusent d'être un égorgeur du 2 septembre que pour mieux étouffer ma voix, parce qu'ils savent que j'ai tout vu. Ils savent que je me suis servi de l'autorité dont j'étais alors dépositaire pour sauver du glaive des assassins un grand nombre de personnes; ils savent que moi seul, au milieu de la Commune, j'osai me jeter à travers cette foule sanguinaire pour empêcher qu'on violât les dépôts confiés à la Commune. Je défie à qui que ce soit de me reprocher, non pas un crime, mais la moindre faiblesse. J'ai fait mon devoir dans cette occasion; je le ferai encore en démasquant les provocateurs de cette journée sanglante qui siégent parmi nous. »

Mais Tallien eut beau laver en pleine Convention sa carmagnole tachée de sang, le soir même, comme il se promenait au Cours la Reine avec Térézia Cabarrus, il entendit cette injure qui le frappait plus violemment encore : *Notre-Dame de Septembre!*

XVII.

LES DEUX RÉPUBLIQUES.

I.

Les élections s'étaient faites sous l'influence des événements du 10 août; elles envoyèrent à la nouvelle Assemblée nationale des hommes de pensée, des hommes d'action et des hommes de coups de main; mais chez tous dominait l'espoir de fonder une république.

Tallien fut nommé à Versailles.

Il y avait deux partis, — je ne parle pas des royalistes, — les Girondins et les Montagnards.

La république girondine était empruntée aux souvenirs d'Athènes. Son chef, personnage muet, était Brissot; ses orateurs étaient Vergniaud, Barbaroux,

Buzot, Roland, Louvet, Guadet; son général était Dumouriez.

La république montagnarde voulait inaugurer le règne tout nouveau dans le monde de la démocratie : ses orateurs étaient Danton, Robespierre, Saint-Just; ses pamphlétaires étaient Camille Desmoulins, Marat, Fréron, Tallien.

Quand deux idées siégent dans une assemblée politique, elles ne tardent point à s'entre-heurter, à se mesurer dans l'arène de la tribune, à se blesser de paroles furieuses.

Entre les deux partis, la Montagne et la Gironde, il y avait les journées de septembre. Tous les chefs montagnards n'avaient point trempé leurs mains dans la complicité de ces massacres; Robespierre et Saint-Just en étaient innocents; mais c'est l'invariable tactique des partis que de rejeter en masse sur leurs adversaires la responsabilité des actes qui révoltent la conscience humaine. Forts de cette réaction contre les événements du 2 septembre, les Girondins s'étaient emparés du fauteuil et des bureaux.

Pour repousser ce sanglant linceul dont la main des Girondins voulait les couvrir devant l'opinion publique, les Montagnards eurent recours au même système d'insinuations; accusés, ils accusèrent; ils reprochèrent à leurs adversaires de vouloir la décentralisation, le fédéralisme. Ainsi de part et d'autre on s'attaquait par des soupçons, par des fantômes.

La lutte descendit bientôt sur le terrain des person-

nalités. Au point de vue de leurs intérêts, les girondins commirent une grande faute, ce fut d'incriminer Robespierre.

En temps de révolution, attaquer un homme, c'est le désigner à la dictature. Les coups qui n'abattent point un adversaire le grandissent.

Robespierre sortit de la lutte blessé, mais triomphant. L'orage s'était approché de sa tête, et l'orage avait reculé. Il n'en faut pas davantage pour sacrer un tribun.

II.

Disons tout de suite ce qu'il y avait de vrai et de faux dans cette accusation de fédéralisme lancée par les Montagnards sur le parti de la Gironde. La Révolution, c'était Paris. Tête et cœur du mouvement, la Ville (*Urbs*, comme disaient les Romains) avait pris la Bastille; elle avait arraché le Roi aux grandeurs et aux pompes de Versailles; elle avait aboli, lors du voyage de Louis XVI à Varennes, les insignes de la monarchie; elle avait pris les Tuileries au 10 août; elle avait sauvé la France en poussant vers la frontière du nord le flot des enrôlés volontaires. C'était de Paris que partait chaque matin le mot d'ordre des journaux, le rayon de la tribune, le mugissement des clubs. Les Montagnards savaient cela : c'est sur la dictature de Paris qu'ils voulaient établir leur influence.

Les Girondins, au contraire, regardaient avec une

sourde inquiétude cet océan troublé, insoumis, remué par tous les vents de la Montagne, qui dévorait successivement les barrières de la Révolution : eux aussi, ils cherchaient un point d'appui, mais un point d'appui pour la résistance. Ils crurent le trouver dans les provinces. De quel droit Paris, cette ville orgueilleuse, s'attribuait-elle le soin de diriger la France? Les départements ne devaient-ils point peser dans la balance des destinées nationales? Or, dans les quatre-vingt-trois départements s'était déjà formé, par la vente des biens de l'Église et de la noblesse, un parti de nouveaux propriétaires. Ces déshérités de la veille étaient devenus les conservateurs du lendemain. Pour eux, la Révolution était faite : il ne s'agissait plus que de repousser l'ennemi et de rétablir l'empire des lois.

L'initiative de Paris se voilait sous le mot de centralisation; l'initiative des provinces sous celui de fédéralisme.

Cette rivalité était grosse de tempêtes, car de part et d'autre on combattait pour un système. Il y avait deux républiques en présence : — l'une d'inspiration, ne prenant conseil que des circonstances, peu scrupuleuse sur les moyens, tendant à son but par toutes les voies, mettant la Révolution et le salut public au-dessus même de la représentation nationale; — l'autre qui voulait remplacer la monarchie par des institutions régulières.

Les Montagnards comptaient sur Paris, comme sur le ressort qui dans la grande machine révolutionnaire devait hâter le mouvement; les Girondins comptaient sur la province pour le modérer.

XVIII.

LA MORT DU ROI.

I.

Le Roi était toujours au Temple : que faire du Roi ? A tous les points de vue, sa présence était un embarras; deux années auparavant, sa fuite avait paru une calamité.

Quand et comment Louis XVI sera-t-il jugé? Cette question était adressée de tous les coins de la France à l'Assemblée nationale. Or la Convention elle-même était divisée. Les Girondins n'aimaient pas plus le Roi que ne l'aimaient les Montagnards; mais ils craignaient de s'engager dans des mesures rigoureuses, de dresser l'échafaud politique, de creuser la fosse dans laquelle viendraient tomber l'une après l'autre les têtes des proscrits et des proscripteurs.

C'est là que les Montagnards attendaient leurs adversaires.

Le 11 décembre 1792, Louis parut devant la barre de la Convention nationale. Le président était Barère. Les chefs d'accusation étaient nombreux; on peut les réduire à trois : Louis a trahi la France et violé son serment, en se rendant à la frontière pour se réunir aux émigrés, à l'armée étrangère; — Louis a fait tirer sur son peuple dans la journée du 10 août; — Louis entretenait une correspondance secrète avec tous les ennemis de la France et cherchait le chemin d'un coup d'État contre la Révolution. Louis XVI se renferma dans un système négatif, refusant même de reconnaître sa propre signature.

Après trois appels nominaux, le 17 janvier, le président dit : « Je déclare que la peine que la Convention prononce contre Louis Capet est la mort. »

Les Girondins avaient voulu épargner le sang, et la plupart d'entre eux, par crainte, par faiblesse, par respect humain, avaient voté la mort de Louis XVI. La victoire de la Montagne était complète; elle venait d'arracher à ses adversaires une de ces concessions qui déshonorent un parti. Elle, du moins, n'avait point tremblé, elle n'avait plié sous aucune influence, elle était demeurée sombre et debout au milieu des revirements de l'incertitude. En temps de révolution, malheur à qui hésite! La ferme volonté des Montagnards les couronna d'un sanglant prestige.

II.

La nuit du 21 janvier, Louis dormit jusqu'à cinq heures du matin. Cléry, selon l'ordre qu'il en avait reçu, éveilla son maître. Le fidèle valet de chambre coiffa l'ex-Roi; pendant qu'on faisait ainsi sa toilette, Louis tira un anneau de sa montre et l'essaya à son doigt : c'était son anneau de mariage, qu'il devait maintenant renvoyer à la Reine comme un muet adieu.

A six heures et demie il communia et s'entretint pendant quelque temps avec l'abbé Edgeworth. Il ne voulut point voir sa famille, craignant les émotions de son cœur.

A huit heures, les officiers municipaux entrèrent; le Roi leur remit son testament et un rouleau de vingt-cinq louis qu'il les chargea de rendre à Malesherbes qui les lui avait prêtés.

A neuf heures, Santerre dit : « Voici le moment! » Le Roi demanda à se recueillir encore pendant trois minutes. Au bout de ces trois minutes, Santerre répéta : « L'instant est venu. » Frappant alors la terre avec son pied droit, Louis dit : « Partons! »

A la porte du Temple, quelques rares et faibles cris de femmes s'élevèrent : « Grâce! grâce! » puis ce fut tout : les rues que traversa le cortége étaient silencieuses comme la tombe. Toutes les fenêtres étaient

baissées, toutes les boutiques fermées. Les voitures ne roulaient pas; une seule prolonge sur le pavé silencieux son bruit uniforme.

Où va-t-elle?

Quatre-vingt mille hommes, immobiles comme des statues, se tiennent sous les armes, formant la haie; les canonniers sont à leurs pièces, mèche allumée; mais pas un mouvement, pas une parole, pas un regard : on dirait une ville pétrifiée.

Louis lit dans son livre les prières des mourants.

L'horloge sonne dix heures; la voiture et l'escorte arrivent alors sur la place de la Révolution, naguère la place Louis XV. La guillotine s'élève près de l'ancien piédestal qui supportait la statue royale. Un cercle de canons et d'hommes armés, derrière lequel fourmillent les spectateurs, décrit le terrain vide sur lequel va s'accomplir le sacrifice. La portière du fiacre s'ouvre. Le Roi monte lentement les degrés de l'échafaud; il semble n'être pas vêtu pour la mort : il porte une veste puce, des culottes grises, des bas blancs. Il ôte sa veste, et paraît alors en camisole de laine blanche. Les aides du bourreau s'approchent pour le lier; il résiste. L'abbé Edgeworth le calme avec une parole.

Ses mains sont liées, sa tête est nue; le fatal moment approche.

Louis s'avance alors vers le bord de l'échafaud, le visage très-rouge, et dit :

« Français, je meurs innocent! c'est du haut de
» l'échafaud et au moment de paraître devant Dieu que

» je vous le dis. Je pardonne à mes ennemis. Je désire » que la France... »

Un bruit de tambours couvre sa voix. Six valets de bourreau saisissent Louis et le lient sur la fatale planche. L'abbé Edgeworth s'écrie : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » Le couperet tombe; la tête d'un roi a roulé dans l'éternelle nuit.

L'exécuteur des hautes œuvres, Samson, montra cette tête : des cris répétés de distance en distance s'élevèrent de l'océan de têtes qui entourait l'échafaud : « Vive la République! » Les bonnets s'agitèrent à la pointe des baïonnettes, les chapeaux ondulèrent comme des vagues noires sur la place de la Révolution. Samson vendit pour ses valets des mèches de cheveux du Roi décapité et des morceaux de sa veste. Puis la multitude s'écoula en disant : « C'est fait ! »

Les boutiques de pâtissiers, les cafés, les théâtres furent ouverts dans la soirée. Paris vaqua de tous côtés à ses plaisirs, comme si c'était un jour férié. Dans les endroits publics, les patriotes serrèrent la main des patriotes avec plus de cordialité que la veille. Quelques jours après, dit un historien du temps, les citoyens ne s'apercevaient point encore de la gravité du fait qui venait de s'accomplir.

La chose était pourtant sérieuse. La Révolution venait de prendre l'engagement de vaincre ou de mourir. Les conventionnels, que dis-je, la nation entière, n'avaient plus ni miséricorde ni ménagement à attendre des rois de l'Europe coalisés pour venger

l'affront qui venait de leur être fait dans la personne du Roi de France. Le défi était jeté.

Et quel défi! une tête de monarque suspendue par les cheveux à la main du bourreau!

Les armes avec lesquelles on allait combattre l'ennemi avaient été trempées dans le sang de Louis XVI. Ce sacrifice avait sans doute ému plus d'un cœur; mais la pitié ne se montra point. Les larmes versées coulèrent en silence. Extérieurement, la France s'était associée aux régicides.

Les Montagnards cependant avaient atteint leur but. Ils avaient imposé leur volonté aux événements. Leur politique à coups de théâtre avait triomphé de l'éloquence des Girondins, de l'effroi des multitudes, de la faiblesse de tous. Ils régnaient par l'audace. D'une main qui bravait la foudre, ils venaient de décapiter huit siècles de monarchie. A l'ancien régime, ils avaient opposé la loi de l'ancien régime, la peine de mort.

Ce fut leur victoire, ce fut leur perte. Ils avaient dressé l'échafaud, l'échafaud les dévora.

Tous les gouvernements se blessent à leurs propres armes.

Pouvait-on détruire la royauté sans détruire le Roi? Oui sans doute, et à un point de vue, la République eût été plus assurée par la déchéance que par la mort de Louis XVI. Mais le moment n'était pas venu où les esprits éclairés sépareraient les hommes des institutions. Il faut dire que l'ancien régime s'était attaché à les confondre. Louis XIV, en exagérant la puissance et

la représentation royales, n'avait fait qu'exagérer le danger, non pour lui-même, mais pour sa dynastie. Si l'idole du souverain pouvoir n'avait point été placée par lui dans les hauteurs étoilées du despotisme divin, il n'y aurait point eu de courage à l'abattre, et il n'y aurait point eu place entre le trône et l'échafaud pour un champ de bataille entre les factions révolutionnaires. Les prestiges de la grandeur humaine donnent de l'éclat à la main qui les défie. Louis XVI tomba victime de ce matérialisme politique, dont le tort était d'incarner l'idée dans les signes.

Térézia Cabarrus versa deux larmes : une pour le Roi, une pour Marie-Antoinette. Mais, comme Lucile Desmoulins et madame Roland, elle s'écria : *Le Roi est mort, Vive la République !*

XIX.

TALLIEN CONVENTIONNEL.

I.

M. de Loménie, archevêque de Sens, ministre de Louis XVI, disait au Roi en 1788 : M. de La Fayette est le plus dangereux de tous les antagonistes du ministère, parce que sa logique est en action.

De tous les antagonistes de Robespierre, Tallien fut le plus terrible, parce que l'action fut pour lui la logique et l'éloquence.

Donc ce jeune Athénien d'autrefois prend la parole en Spartiate ; il ne parle pas pour faire des phrases. Son premier mot est contre le dernier simulacre de royauté : il veut que le président de la Convention,

qui est Pétion, son vieil ami Pétion qu'il venait réclamer hier à l'Assemblée, ne soit pas plus princièrement logé qu'un simple citoyen; il n'aura pas de représentation particulière; hors de la salle, si on veut lui parler, on ira le chercher au troisième, au cinquième étage : c'est là que loge la vertu, dit Tallien.

Voyez-vous la Convention dans un grenier! Ce n'est pas là que la marquise de Fontenay aurait suivi Tallien!

« Préalablement à tout, je demande que l'Assemblée prenne l'engagement solennel de ne pas se séparer avant d'avoir donné au peuple français un gouvernement fondé sur les bases de la liberté et de l'égalité. Je demande qu'elle prête serment de ne faire aucunes lois qui s'écartent de ces bases; ce serment doit diriger constamment les représentants du peuple dans leurs opérations. Ceux qui seraient parjures devraient être immolés à la juste vengeance du peuple. »

Je ne sais si Robespierre était déjà préoccupé de Tallien, mais il dut se dire dès le premier jour de la Convention : Voilà peut-être Brutus!

Cette première séance de la Convention est déjà pleine d'orages; Chabot, Manuel, Tallien, Merlin, Couthon, Prieur, Bazire, Danton, Camille Desmoulins, Chénier, Grégoire, Condorcet, Pétion, Vergniaud, se disputent la parole et la position. Les partis sont en présence. On finit par entendre le prêtre Grégoire : « Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. » Après ce mot imprévu,

la Convention rend sa grande loi : *La Convention nationale décrète que la royauté est abolie en France.*

Ce sont tous ces tumultueux conventionnels qui vont rédiger le contrat social de la France.

Ce jour-là, Robespierre s'était tu. A quoi pensait donc ce fils naturel de la philosophie et du *Contrat social?*

II.

L'attitude de Tallien à la Convention fut celle d'un véritable tribun. Le premier jour, on l'a vu demander une formule de serment à tous les députés. Le lendemain, Tallien se lève entre Louvet et Billaud-Varennes : « Je propose que tout citoyen pourra être élu juge sans qu'il soit nécessaire d'être inscrit sur le tableau des hommes de loi. » Les applaudissements commencent à pleuvoir sur le jeune Tallien.

Sa jeunesse semble lui interdire les connaissances financières d'un Cambon ou les connaissances militaires d'un Carnot; mais quand la Convention décrète l'envoi de six commissaires dans les Pyrénées, Tallien s'exprime ainsi : « En envoyant des commissaires, l'Assemblée ne se bornera pas à faire examiner la situation de cette partie de nos frontières, elle les chargera aussi de scruter la conduite équivoque et suspecte du général Montesquiou. Sans doute les commissaires jugeront indispensable de destituer ce général, qui n'entrera point en Savoie et qui désorganisera votre armée. »

Carra, Chabot, Chénier, Danton, se joignent à Tallien. Le tragique Chénier dit que lorsqu'il est question du salut public, il suffit qu'un général soit soupçonné pour être destitué. Danton ajoute qu'il faut se montrer terrible : c'est du caractère qu'il faut pour soutenir la liberté. Et comme on avait condamné Lafayette, on condamna Montesquiou. La Convention tout entière s'était ralliée à Tallien. Les yeux de lynx des tribunes étaient désormais fixés sur l'Ami des citoyens.

On voit Tallien éloigner l'accusation contre Marat, en disant comme un ancien : « Décrétons le salut de l'empire, et laissons là les individus. » Il frappe sur Roland et exige qu'il rende compte des troubles de Paris. On chantait dans les rues : *La tête de Marat, Robespierre et Danton, et de tous ceux qui les défendent, ô gué !* Mais l'Ami des citoyens devait-il défendre l'Ami du peuple ?

III.

En Parisien qu'il était, Tallien savait son Paris par cœur. Un jour que Garat disait qu'il n'y avait aucun moyen de distinguer les maisons d'arrêt des prisons, Tallien répondit : « Il existe dans Paris une multitude de ces maisons connues sous le nom de *pensions bourgeoises*, où l'on tient renfermés, sous prétexte de folie, une foule de citoyens et de citoyennes arrêtés en vertu d'ordre arbitraire. »

Qu'était-ce que ces fameuses pensions bourgeoises

signalées par Tallien? Sous la royauté, c'était des espèces de succursales de la Bastille. Sous la Convention, on les appela des maisons de santé. Une simple lettre de cachet avait suffi jusque-là; mais Tallien venait de sauver les suspects de la raison.

Ce suspect de la raison qui s'appelait Marat, et qui se ralliait alors l'ami de Tallien, n'était-il pas lui-même dans une prison, puisqu'il se condamnait à vivre dans une cave? Accusé devant la Convention de voir des complots ou de faire des complots, Marat voulut que la Convention envoyât dans son « antre » deux de ses membres, pour que la vérité fût dite. L'Assemblée nomma Buzot et Tallien, un Girondin et un Montagnard, pour visiter l'antre de Marat. « Bon! un de chaque bord! » dit Marat. Et il sortit de la salle avec Tallien et Buzot.

Et que trouvèrent-ils, Tallien et Buzot, dans l'antre de Marat? Ils trouvèrent un arsenal de journaliste qui a déclaré la guerre à tout le monde. Un encrier et une plume. Elle est bien noire cette plume, mais cette encre c'est du sang.

IV.

Une autre fois qu'on effaçait partout le nom de Mirabeau, on compléta la séance par l'acte d'accusation de Louis XVI. Après Barbaroux, après Rewbell, après le maître de poste Drouet, Tallien ajouta à « *l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, dernier roi des Français* » : « N'oublions pas, dit-il, la défense qu'il a faite,

en partant pour Varennes, de ne signer aucun acte émané du corps législatif, et au ministre de la justice de remettre les sceaux de l'État. » Ce grief de Tallien est ajouté à l'accusation du malheureux Louis. Ce n'est pas tout; Tallien reprend : « L'affaire du Champ de Mars prouve que non-seulement le Roi avait des intelligences avec Lafayette, mais encore avec Bailly et les officiers municipaux d'alors, qui ont accompagné Lafayette avec le drapeau rouge. » Le caractère de Tallien est tout à fait décidé : la Révolution a fait de lui un homme; la Convention fait de lui un accusateur. La République, en ce temps-là, ne se contentait pas d'avoir des citoyens.

V.

C'est un soldat de Léonidas qui parle quand Tallien s'écrie avec Robespierre et les Spartiates farouches de la Convention : « La Montagne est le passage des Thermopyles, et nous y mourrons! »

A côté du citoyen, du journaliste, du tribun, l'homme pratique et l'administrateur se font remarquer en Tallien. Lorsque Cambon propose un décret sur les finances, Tallien se retourne vers Cambon : « Je provoque une délibération sur le gage des assignats qui pourront être créés. » Et le politique ajoute : « Je demande qu'on ajourne après le jugement de Capet une discussion sur la question de savoir si les forêts nationales seront ou ne seront pas aliénées. Je demande que dans huit

jours le ministre des contributions publiques vous présente un état détaillé des finances de la République. »
Puis Tallien passe en revue l'Europe devant la France militaire et devant la France financière : « La Convention a ici deux objets : d'abord connaître l'état actuel de nos armées, et fixer le système politique où nous devons nous tenir. Voulez-vous porter la liberté partout, aller en don Quichotte, comme dans le Brabant, où nos armées sont mal reçues, où nos soldats sont égorgés, où l'on refuse nos assignats? Voulons-nous aller en Hollande donner un nouveau prétexte à la rupture avec l'Angleterre? Pourquoi nos armées n'ont-elles pas laissé le Rhin entre elles et nos ennemis? pourquoi avons-nous toujours des inquiétudes sur l'armée de Custines? pourquoi Coblentz n'est-il pas détruit? »

Celui qui parlait de don Quichotte ne devenait-il pas lui-même un don Quichotte?

VI.

Tallien a été un des grands acteurs de la vie et de la mort de Louis XVI.

Le 15 janvier 1793, quand la Convention, sous la présidence de Vergniaud, procède à l'appel nominal des députés sur l'appel au peuple dans le jugement du Roi, Tallien répond qu'il n'est pas besoin de s'attarder à consulter le peuple quand ses députés ont la parole.

Le 16 janvier, quand l'Assemblée, qui a prolongé sa séance jusque dans la nuit, pose aux représentants du peuple cette question : *Quelle peine Louis, ci-devant roi des Français, a-t-il encourue?* Tallien vota la mort avec ce commentaire d'enfant terrible : « Louis a fait couler le sang français ; Montauban, Nîmes, Jalès, Nancy, le Champ de Mars et la journée du 10 août sont les témoins irrécusables de ses trahisons. La loi a parlé : l'intérêt de l'État, l'intérêt du peuple exigent qu'elle soit appliquée. Je vote pour la mort. »

Le 18 janvier, Vergniaud proclama qu'il y avait 387 voix pour la mort sans conditions. Des voix demandent le sursis de la mort. — « Je demande, dit Tallien, que la question soit décidée séance tenante. L'humanité l'exige. » — « Je demande la parole, dit Robespierre, pour motiver la proposition de Tallien. »

Tallien parle à l'extrémité gauche de la salle : « Louis sait qu'il est condamné, il sait qu'un sursis a été demandé. Je demande que la question soit décidée sans désemparer, afin de ne pas prolonger les angoisses d'un condamné. »

Ce jour-là, Robespierre rompit une première lance avec Tallien ; il appuya l'adresse de Tallien. Robespierre sentait tout ce qu'il y avait de viril et de hardi dans ce jeune tribun.

Tallien commençait à marcher dans toute sa puissance de conventionnel. Le soir même de la mort du Roi, il fut élu du comité de sûreté générale.

VII.

Cependant Tallien fait la pluie et le beau temps. Il avait parlé récemment sur les armées, les finances et les assignats; un certain Lamarche était le directeur de la fabrique du fameux papier. Il advint que le ministre des contributions, je veux dire le ministre des finances de 1793, annonce la démission du citoyen Lamarche; Tallien ne se contente pas de cette démission : il s'élance et demande « que Lamarche soit mis en état d'arrestation dans son domicile, et que le comité fasse son rapport. » Tallien était de ceux qui ne voulaient pas que la Convention et la monnaie de la Convention fussent soupçonnées. Il y a du César dans tous les Brutus.

Paris parlait de disette; Tallien, l'enfant de Paris, ne voulut pas que Paris criât famine; il parla à la tribune pour ses amis et compatriotes les artisans; il les nourrit du pain de l'âme en attendant l'autre.

Voici la guerre civile et ses fureurs, les troubles de Lyon et d'Orléans, la grande épopée de la Vendée : Tallien se mêle à tout et paye partout de sa personne. A Lyon, il fait envoyer des commissaires et des forces. Il peint dans un style heurté la réaction lyonnaise; c'est tout un tableau qu'il faut reproduire, et qui rappelle en Tallien le journaliste :

« Lyon veut frapper la liberté, mais on ne désarme pas la liberté.

« Vous savez, citoyens, que Lyon a toujours été le refuge des contre-révolutionnaires; qu'à diverses époques il s'y est élevé des mouvements violents, qui ont toujours précédé ou suivi de très-près ceux dont Paris a souvent été le théâtre. L'immense étendue de cette cité, sa nombreuse population, sa position topographique, la coupable indolence des administrateurs, n'avaient pas peu contribué à faire de cette ville le point de réunion de tous les hommes qui, imbus de préjugés et regrettant les chimères de l'ancien régime, allaient là entretenir leurs espérances et en attendre ou préparer même le succès. Ci-devant nobles, ci-devant financiers de haut parage, prêtres réfractaires, mécontents du nouvel ordre de choses, tous se rassemblaient à Lyon. Ils y trouvaient ce que, dans leur langage, ils appelaient la *bonne compagnie*. Les plaisirs, le luxe, Paris les y suivaient; ils se trouvaient là dans leur élément; les émissaires des cours étrangères avaient moins loin pour venir conférer avec eux. Tout allait pour le mieux, lorsque la révolution du 10 août vint déconcerter tous les projets contre-révolutionnaires. La source de la liste civile fut tarie, les correspondances interceptées : alors tout changea de face; les plus notés d'entre les réfugiés émigrèrent; les prêtres réfractaires furent déportés, et le calme parut un instant se rétablir. Mais la misère qui affamait plusieurs milliers d'ouvriers, donnait des inquiétudes aux administrateurs. La discussion qui avait lieu dans la Convention nationale au sujet du ci-devant Roi ne contribuait pas peu à rani-

mer les espérances des ennemis de l'ordre public. La nouvelle de la condamnation et de l'exécution du tyran, arrivée au même moment, fut diversement reçue. Les sans-culottes s'empressèrent d'adhérer à votre décret, les aristocrates murmurèrent; mais ils n'étaient pas en force; la municipalité les surveillait, et ils furent obligés de concentrer leur rage, et de se venger par les pamphlets. On les méprisa d'abord; mais bientôt, se prévalant du silence des magistrats, ils levèrent la tête d'une manière plus audacieuse.

« Mais nous veillons! Les Lyonnais ont osé renverser la statue de la liberté : la liberté se relèvera toute seule sur Lyon. »

L'histoire de la contre-révolution est dans ce discours d'un quart d'heure. La fameuse réaction lyonnaise fut tout entière expliquée. La République pouvait se fier à cet orateur qui savait si bien parler pour elle; le pays pouvait confier ses intérêts à ce citoyen qui connaissait si bien ses affaires. Tallien grandissait sévèrement tous les jours.

VIII.

Tallien s'est élevé à la véritable éloquence en soutenant une fois le général Rossignol, que des députés ombrageux voulaient faire suspendre de son commandement en chef de l'armée des côtes de la Rochelle. Après que Delacroix eut parlé, — le père de notre

grand peintre Eugène Delacroix, — Tallien s'écrie : « On demande ce qu'a fait Rossignol? Je répondrai : Depuis le commencement de cette guerre, Rossignol s'est battu plus de cinquante fois à la tête de la 35e division de gendarmerie qu'il commandait; il s'est trouvé à toutes les attaques; à l'affaire de Chemillé, il était auprès du général Duhoux, lorsqu'il fut blessé; les braves étaient au nombre de sept cents lorsqu'ils se rendirent dans ces contrées, le sort des combats les a réduits à deux cents.

» Si l'on me demande ce que Rossignol a fait comme général, je dirai : Il a trouvé une armée débandée, il l'a réorganisée; il a combattu les mauvais principes dont elle était infectée, et y a ramené l'esprit républicain; il a puni les désorganisateurs, et l'armée a toujours marché à la victoire. Il a réparé les injustices de Biron; il a récompensé le mérite dédaigné, et Salomon commande maintenant l'avant-garde : voilà ce qu'a fait Rossignol comme général.

» Quoi! dans cette assemblée, on a répondu de Beysser et de Westermann; tous deux parcoururent librement les départements insurgés; Westermann est actuellement à Niort, où il ranime l'esprit fédéraliste qui infecte ces contrées, et un homme aussi brave que Rossignol ne trouverait point ici de défenseur! Serait-ce donc parce que c'est un véritable sans-culotte? Serait-ce parce qu'il a toujours soutenu la cause du patriotisme? Serait-ce parce qu'il souffrit avec la minorité opprimée, et qu'il l'aida de tout son pouvoir? Non, l'Assemblée sera plus

juste, elle lèvera la suspension, et il sera beau de voir Rossignol, sorti de cette classe tant dédaignée par la noblesse, succéder à monseigneur le duc de Biron. »

S'il est beau d'avoir un tel avocat, il est beau d'avoir un tel ami. Où Tallien avait-il pu apprendre à être un Cicéron? Vauvenargues a dit que les grandes pensées viennent du cœur : elles venaient en ce temps-là du patriotisme.

XX.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

I.

Le Comité de salut public, c'était le conseil des Dix. Et quels dix ! Barère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Carnot, Couthon, Robert Lindet, Maximilien Robespierre, Prieur, Jean-Bon Saint-André et Saint-Just.

L'Assemblée nationale lui avait donné tous les pouvoirs, et comme le conseil des Dix de Venise qui pouvait décapiter le doge, le Comité de salut public avait établi un gouvernement révolutionnaire au-dessus de tous les autres.

C'est dans la grande année de 1793 que le Comité

de salut public ouvre son livre de bronze, qui devient bientôt un livre rouge. Tous les dix jours le Comité se faisait rendre des comptes par le Conseil exécutif sur l'exécution des lois, sur les mesures militaires, sur les petites ou les grandes infractions des fonctionnaires. A son tour, l'implacable Comité présentait à la Convention son œuvre du mois, l'œuvre titanesque de la Révolution française.

On ne s'aperçut pas d'abord de la grande force que l'on venait de créer. Quelques hommes, sans autre titre que celui de représentants du peuple, réunis dans une petite chambre, autour d'une table recouverte d'un tapis vert, il n'y avait pas là de quoi occuper beaucoup l'esprit public. Et cependant c'est de ce Comité, véritable cabinet noir de la Révolution, que vont sortir de jour en jour les grandes mesures, ou pour mieux dire, les grands coups de foudre qui devaient surprendre, accabler, détruire les insurrections au dedans, les armées ennemies au dehors. De cet antre, le lion guette sa proie. Encore un peu, et tout tremblera sous cette main invisible, irresponsable, présente à tout et partout.

Que parle-t-on du conseil des Dix et de la république de Venise? Ce conseil d'hommes intelligents, masqués, impitoyables, dont les pouvoirs sont d'autant plus grands qu'ils sont moins définis, dont les coups frappent dans l'ombre, dont les noms sont connus, mais dont les projets sont voilés; ce conseil des Dix siége aux Tuileries. Il est l'âme de la royauté morte

incarnée dans le corps de la Révolution. Il constitue l'unité au milieu de la division des pouvoirs et du tumulte de l'Assemblée mugissante. Froid, concentré, il est la tête; le cœur et le bras de la Révolution lui obéissent. Son arme est aujourd'hui la force morale, demain ce sera la terreur. Son nom dit sa pensée ; au-dessus de la pitié, au-dessus des lois, au-dessus des institutions divines et humaines, au-dessus du juste et de l'injuste, au-dessus de tout, il met le salut public.

Sauver le territoire, sauver la Révolution, sauver l'unité et l'indivisibilité de la République, voilà son but; et à ce but, il sacrifiera sans sourciller des hécatombes de victimes.

Ce qu'il y a de prodigieux dans les membres de ce Comité, c'est la résolution, c'est l'activité, c'est l'indomptable dévouement à un principe, c'est l'inébranlable courage de tête en face des dangers qui menaçaient la France, l'Assemblée. Il a rayé du dictionnaire humain ce mot : Impossible. A toute l'administration il imprime le même dédain de l'obstacle.

Un jeune fonctionnaire public représentait un jour à Robespierre combien la charge qu'on lui avait imposée était au-dessus de ses forces : « Sans force dans le service qui m'est confié, sans moyens matériels d'exécution, sans argent, je ne puis... — Il faut pouvoir! » répondit amèrement Robespierre.

II.

Le Comité de salut public fut une dictature sans dictateur.

Devant cette force morale anonyme, le choc des armées étrangères, la résistance des départements révoltés, les factions royalistes, les intrigues des prêtres, les complots des émigrés, tout est venu se briser. Ce qui manque le plus aux assemblées délibérantes, l'initiative s'était réfugiée dans ce comité. Toutes les résolutions partaient de là, et toujours elles arrivaient à leur but. Un ancien garçon de bureau attaché au service de la Convention nationale me racontait un jour avoir quelquefois écouté à la porte de la chambre dans laquelle se rassemblait le Comité de salut public : « Souvent je n'entendais rien, ajoutait-il, pas un mot, pas un souffle, rien que le bruit des plumes qui couraient sur le papier. » Ce petit bruit remuait de grands armements.

III.

Les luttes de la Montagne et de la Gironde ne s'apaisaient que pour renaître. Chaque question parlementaire, chaque mesure politique était un champ de bataille. La discussion tournait dans un cercle d'orages. Nul n'entrevoyait de terme à cette situation sans issue. Quelques hommes imaginèrent un dénoûment : ce dé-

noûment consistait à arracher de l'Assemblée, par la force, les chefs de la Gironde.

Déjà, par deux fois, les faubourgs avaient exercé une pression matérielle sur l'Assemblée législative; la Convention, elle, n'avait encore subi que l'influence morale des clubs; mais j'entends l'émeute qui gronde à sa porte. Les piques ondoient comme un champ de blé. Les canons roulent sur le pavé. Nul doute, l'Assemblée souveraine est cernée, assiégée. C'est le 10 août de la Convention.

Les membres de la Montagne affectent pourtant une tranquillité grave. Leur secrète joie perce sous la solennité des circonstances. Ce n'est pas contre eux qu'est dirigée la tempête. Le canon de Henriot est dans la main de Marat. Lui, laid, petit, chétif, est tout à coup devenu le Jupiter Tonnant de cette journée.

Les Girondins n'ont autour d'eux aucune force organisée. Leur point d'appui, nous l'avons dit, est dans les provinces. Or, c'est Paris qui assiége les issues de l'Assemblée, Paris frémissant, Paris roi de la Révolution, Paris qui demande leurs têtes. La tribune du moins est ouverte, ils s'y précipitent. C'est un orage de bruit plutôt qu'une discussion. Ces hommes invoquent les principes, la Constitution, l'indivisible souveraineté de la nation tout entière. Ne sont-ils pas revêtus de l'inviolabilité parlementaire au même titre que leurs adversaires farouches? De quel droit les arracherait-on du sanctuaire de la parole? Qui osera porter sur les élus du peuple des mains sacriléges? S'ils tom-

bent, la Révolution est perdue, car le droit va tomber avec eux. L'Assemblée nationale n'est plus libre : on ne délibère point sous une menace. Si l'on veut les assassiner, qu'on le dise! Mais la Convention tout entière est intéressée à se dégager des étreintes de l'insurrection qui l'assiége. Que le peuple se retire s'il respecte encore sa propre souveraineté! Un pas de plus, et la loi, blessée au flanc, n'aura plus qu'à fuir le temple des lois. Que gagnera d'ailleurs la Montagne à ramasser dans l'émeute des faubourgs une victoire que ces mêmes faubourgs lui arracheront tôt ou tard? Le sentiment de sa propre conservation veut qu'elle résiste à la force. Sa complicité serait un suicide.

L'évidence du danger saisit les plus impatients et les plus tenaces. L'Assemblée sort en masse de la salle des séances. Elle éclaire les voies; mais à l'entrée du Carrousel les députés rencontrent l'artillerie qui leur ferme le passage. « Retirez-vous! nous sommes le souverain; la France nous a remis ses destinées. De quel droit usurperiez-vous nos fonctions? » Alors Henriot, pour toute réponse : « Canonniers, à vos pièces! » Devant cet argument, l'Assemblée baisse la tête et rentre tumultueusement dans l'enceinte des Tuileries. C'en était fait de la représentation nationale.

Alors cette Assemblée sans liberté décrète au milieu d'un calme apparent les volontés de la place publique. Les vingt-trois sont mis hors la loi. Mais il n'y a plus de loi! C'est la conséquence amère de la victoire remportée par les Montagnards.

IV.

Cette journée du 31 mai, dont Marat fut l'âme, est, à ce point de vue du moins, la plus désastreuse journée de la Révolution française. Elle abattit l'obstacle aux mouvements rapides, aux résolutions énergiques; elle termina un conflit stérile entre des opinions inconciliables; elle ouvrit la voie aux mesures foudroyantes qui devaient sauver le territoire contre l'invasion étrangère; mais elle ébranla la base du pouvoir constitué. Ces vingt-trois siéges vides devaient crier vengeance. La tribune était désormais voilée d'un crêpe noir. Avec les Girondins s'éteignit la voix des délibérations. L'Assemblée allait être condamnée au silence. On ne discute plus, on vote. La Convention nationale a cessé d'exister moralement, les comités la remplacent. Et que dira la France? Ses mandataires, dont on vient de déchirer le mandat, iront semer dans les départements le feu de la guerre civile. On a voulu détruire la tribune, et l'on vient de créer vingt-trois tribunes vivantes. L'Assemblée, quoique mutilée, est encore debout; sa force de volonté est immense; elle brisera les oppositions et fera taire les plaintes légitimes; soit, mais par la force! Or, il est un cri que la force n'étouffe pas, c'est celui du droit violé. Le sang des Girondins parlera jusque sur l'échafaud, et ce sang est désormais le remords de la Révolution qui proteste contre la Révolution.

V.

La chute des Girondins accrut encore l'effrayante activité des Montagnards. Nous venons de traverser la première période de la Convention, occupée presque tout entière par des luttes et des divisions personnelles. A ce conflit des hommes et des opinions succède l'ère des grandes mesures de salut public. Chaque jour voit naître une institution. La terrible Convention abat d'une main et crée de l'autre main des centres d'enseignement qui survivront à l'orage. Sa sollicitude s'étend jusque sur les théâtres. On n'a pas assez remarqué les efforts héroïques de cette Assemblée pour venir au secours des arts. Les hommes éclairés de la Convention nationale avaient compris qu'on n'affranchit point un peuple sans émanciper son intelligence. Le théâtre élevé à l'état de tribune, enseignant les masses, leur apprenant l'histoire, donnant pour mobile à la liberté le sentiment du beau, épurant les mœurs, dégageant l'idéal d'une république fille des lumières, le théâtre, dis-je, était une des voix éloquentes de la Révolution. Les adresses sur l'état lamentable des spectacles et des acteurs affluaient de toute part. La Convention ordonna une enquête. Les auteurs dramatiques et les artistes présentèrent leurs doléances. L'Assemblée déclara qu'elle prenait les théâtres sous sa protection et que le goût des lettres et des sciences était la première aspiration d'un peuple libre.

Mais le vrai spectacle était ailleurs. Les événements dépassaient de mille coudées les fictions et les péripéties théâtrales. Brutus immolant ses propres fils, Brutus avait pâli devant l'impitoyable sévérité des nouveaux tribuns français. Le glaive de la Terreur sort du fourreau et moissonne les têtes.

VI.

Cependant la République était victorieuse sur les frontières. Houchard avait battu le duc d'York à la bataille de Hondschoote. Aux généraux girondins succédèrent les généraux montagnards. L'union se rétablit entre la Convention et les chefs de nos armées. La conséquence de cette union fut la victoire sur toute la ligne. Jourdan défit le prince de Cobourg à Wattignies, tandis que Hoche et Pichegru enchaînaient la fortune aux armées de la Moselle, tandis que Kellermann élevait le drapeau de la France aussi haut que les Alpes.

Le Comité de salut public continuait son œuvre. Saint-Just propose un décret pour établir le pouvoir décemviral jusqu'au rétablissement de la paix. « Il faut, ajoute-t-il, que le glaive de la loi traverse rapidement l'espace, et que votre bras vengeur soit présent partout. »

Tout le pouvoir exécutif se concentra plus que jamais dans ce comité, appuyé sur les clubs, sur les sympathies des faubourgs, sur l'impérieuse loi de la néces-

sité. Matériellement sa force était nulle, moralement elle était immense. L'opinion aidant, il tenait dans sa main la vie et la fortune de tous; si l'opinion publique l'abandonnait, il devait tomber comme tombait à la fin du jour le couperet de l'échafaud.

Ce Comité était composé depuis le 31 mai des Montagnards extrêmes : Robespierre; Couthon, qui n'avait plus de vivant que la tête; Saint-Just, beau, éloquent et brave comme le dieu tonnant de la Révolution; Collot-d'Herbois, un ancien acteur qui se vengeait sur un autre théâtre d'avoir été sifflé; Tallien, qui se croyait un peu sur un théâtre; le sombre Billaud-Varennes, et Barère, personnage de comédie, égaré dans les profondeurs d'un drame auquel il prêtait son esprit méridional. Carnot dirigeait les opérations militaires. On vit bientôt ce qu'il y avait d'énergie et de puissance dans cette association d'hommes qui n'avaient qu'une idée, qu'un but, qu'une volonté. Des villes se soulèvent, on les écrase. La mitraille balaye la résistance. Lyon, Toulon, Caen, Marseille, Bordeaux, tout fléchit, tout succombe sous une main de fer.

La France est une forêt dans laquelle de sombres bûcherons cherchent à ouvrir des avenues, des perspectives inconnues, un chemin vers l'avenir; les arbres antiques et fiers qui se rencontrent sur leur passage sont marqués au fer rouge, et demain la hache les abat. Ainsi tombent la vertu, le génie, tous ces abris séculaires sous lesquels se réfugiaient les générations effrayées par la lumière des idées nouvelles. Chaque

jour on entend le bruit d'une chute. Immobile, les mains croisées sur la poitrine, la Convention regarde tomber ces ruines.

Et les clubs applaudissaient. Ce gouvernement des clubs s'étendait sur toute la France; que dis-je? il communiquait par des ramifications souterraines aux sociétés secrètes de toute l'Europe. Comme un fil électrique, il passait sous la mer. J'ai sous les yeux les *Adresses des clubs de Londres aux clubs de Paris*. Des deux côtés du détroit, la Révolution répondait à la Révolution. L'étincelle courait du nord au midi et du midi au nord. Le mouvement de 93 ne fut pas seulement, comme on l'a dit, un mouvement français, ce fut le mouvement de toute l'humanité.

VII.

Déjà les esprits commençaient à se retourner vers la clémence. Depuis le 31 mai la tribune était muette. La dictature avait fait autour d'elle le silence. Ce silence pesait sur la poitrine des hommes accoutumés à dominer par la discussion. Danton étouffait. Ombre d'elle-même, l'Assemblée voyait chaque jour grandir la puissance du Comité de salut public, et son importance à elle décroître. Les orateurs qui avaient la conscience de leur souveraineté s'indignèrent. Un rugissement d'impatience courait sur les bancs de la Convention nationale.

Au dehors, la presse avait cessé d'être libre, ou elle achetait cette liberté au péril de la vie des écrivains. Camille Desmoulins frémissait de colère; son cœur débordait en paroles brûlantes. « Nous avons voulu, s'écriait-il, une république qui déliât toutes les langues, et l'on nous donne une république qui les enchaîne; nous n'avons fait que changer de tyrannie. »

Les griefs ne manquaient point : les mécontents s'armèrent de ces griefs pour attaquer les dictateurs : « Où s'arrêtera-t-on? On a voulu la terreur pour épouvanter les traîtres, soit; nous avons voté les lois qu'on nous demandait. Ennemis de l'échafaud, nous avons dressé l'échafaud. Le fer a frappé, il frappe encore chaque jour; mais une société ne vit pas d'hécatombes. Il est temps d'en revenir à un système plus humain; l'heure a sonné où le gouvernement républicain doit détendre le nerf de la terreur. »

Ces réticences avaient d'autant plus de force que Robespierre lui-même s'attachait dans tous ses discours à présenter la violence ou la sévérité comme un mal nécessaire, mais passager. Il ne pouvait donc y avoir entre lui et ses adversaires de discussion sérieuse que sur l'opportunité d'une telle mesure. On pouvait soutenir que le moment n'était pas encore venu d'apaiser la rigueur des lois; mais au moins fallait-il raisonner : Robespierre s'emporta.

La faiblesse de cette dictature, si puissante d'ailleurs, c'était de ne pouvoir soutenir la contradiction. Depuis le 31 mai, la Montagne avait appris à se défaire de ses

adversaires; elle avait trouvé ce moyen plus simple que l'art de les réfuter. Le moyen était dangereux, inique, et les pouvoirs politiques ne résistent point longtemps à de semblables victoires. La faute de Robespierre, faute capitale et qu'il expia lui-même par son sang, fut d'avoir méconnu qu'un gouvernement représentatif est condamné à avoir raison. La discussion est son élément. Pour avoir l'ordre dans l'univers, Dieu ne supprime pas les orages.

VIII.

Ces ennemis n'étaient point les seuls qui osassent juger, surveiller, contester la conduite du Comité de salut public. Le parti des anarchistes attaquait à un autre point de vue l'autorité sans limite de ces dictateurs qui voulaient imprimer leurs idées à la Révolution. Ce parti dominait à la Commune; ses hommes étaient Hébert, Chaumette, Ronsin, Anacharsis Clootz. Il poussait la haine des prêtres et le culte de la Raison jusqu'à l'athéisme. Les murs de Notre-Dame de Paris avaient vu avec épouvante les essais de ces novateurs et leurs fêtes à l'impiété.

Robespierre et Saint-Just abhorraient l'athéisme. Élevés à l'école de Jean-Jacques Rousseau, ils voulaient imposer à la France, de par l'échafaud, la profession de foi du Vicaire savoyard. Leurs intentions se démasquèrent devant l'ennemi. Robespierre exigea de ses collègues au Comité de salut public la destruction de

la Commune. Ses collègues réclamèrent, en revanche, les têtes de Danton et de Camille Desmoulins. Une concession en voulait une autre.

Robespierre monte à la tribune : la Convention tremble. Calme, il laisse tomber une à une, d'un air grave et composé, ces paroles d'acier, qui touchent les cœurs d'un froid mortel : « La République, s'écrie-t-il, a deux espèces d'ennemis : les ultra-révolutionnaires et les modérés », et ses yeux se portent sur le siége de Danton. Saint-Just lui succède, Saint-Just immobile comme la statue antique debout sur un tombeau. Sa voix grave retentit dans le silence d'une assemblée glacée par la peur. « Les ennemis de la Terreur, déclare-t-il, sont les ennemis de la vertu » : il réclame contre eux les pouvoirs les plus étendus, afin que le châtiment puisse les atteindre. — C'était la mort.

A ceux qui l'avertissaient du danger qui le menaçait, Danton avait répondu, avec ce geste qui a sculpté en lui la statue de l'audace : « Ils n'oseront pas! »

Ils osèrent. Les dantonistes furent arrêtés le 10 germinal. Robespierre les empêcha de prendre la parole dans l'Assemblée. « Il verra aujourd'hui, dit-il en parlant de Danton, si la Convention n'ose point briser une prétendue idole, ou si cette idole doit écraser dans sa ruine la Convention et le peuple français. »

Ces dernières paroles du moins étaient prophétiques. Oui, la Convention ébranlait la base de son autorité morale en se frappant elle-même; oui, la mort de Danton devait entraîner celle de ses meurtriers; oui, le sang

appelait le sang; oui, l'échafaud faisait signe à l'échafaud !

La Révolution roulait sur une pente fatale. Innocent ou coupable, Danton avait l'avantage sur ses ennemis : on le tuait, mais il n'avait point été entendu.

Devant le tribunal révolutionnaire, il parla; mais c'était parler dans un sépulcre : les murs n'avaient point d'oreilles; les hommes, plus froids que les murs, n'avaient point de cœur. Ces pierres prononcèrent la sentence de mort. Condamné, Danton s'écria : « Nous sommes sacrifiés, mais ils ne jouiront pas longtemps de leur triomphe. Je traîne après moi Robespierre; Robespierre me suivra! »

Danton, Camille Desmoulins et les autres *modérés* s'avancèrent dans la fatale charrette vers la place de la Révolution. L'éloquence, le génie, le cœur de la Révolution, voilà ce que le bourreau allait jeter dans cette infâme corbeille, où les têtes des hommes les plus opposés pendant la vie se confondaient dans le sombre baiser de la mort.

Camille Desmoulins! A ce nom se rattachent les pages les plus ardentes du journalisme révolutionnaire, la liberté de pensée, les premières joies de la République naissante, et le dernier cri de la Clémence, qui remontait au ciel.

Camille monta deux fois sur le piédestal : après la table du Palais-Royal, ce fut l'échafaud de 1794. Il fut le poëte en action et le prosateur enthousiaste de la République. Prosateur, lisez ses journaux : c'est Lucien

qui rit, c'est Voltaire qui s'indigne. Poëte, entrez dans sa maison : voyez comme il aime sa femme, comme il joue avec son enfant, comme il jette à pleines mains les roses au bord de l'abîme! Mais ces roses sont rouges de sang!

Tous les noms de l'avenir sont inscrits à son contrat de mariage. Ils sont là cinquante : Robespierre, Danton, Saint-Just et les autres; c'est l'arche nouvelle qui porte les destinées de la France. Qui dirait, à les voir ainsi joyeux, que la tempête monte, monte, monte à l'horizon? La jeune femme sourit et rêve les beaux jours. Camille resplendit de bonheur et répand son âme tout autour de lui : « Ici, mes amis, il naîtra une famille innombrable qui ne connaîtra ni les tyrans ni les esclaves. »

Mes amis! disait-il; combien qui n'étaient plus ses amis le lendemain!

Quatre ans après, ni Camille, ni sa femme, ni les cinquante témoins de son bonheur promis n'étaient de ce monde. Il restait un enfant, — un enfant voué au noir, — qui ne devint pas un homme.

Camille Desmoulins aimait trop Lucile pour mourir en stoïcien. On se rappelle ce dernier adieu : « Ma tête coupée t'embrasse encore. »

Danton n'avait jamais été plus éloquent que sur cette nouvelle tribune teinte de sang : il se taisait. Son silence était plus terrible que sa parole de tonnerre.

Il dit au bourreau : — Tu montreras ma tête au peuple; elle en vaut bien la peine.

C'était la figure sanglante de la Révolution. C'était une des têtes de l'Hydre.

Le peuple regardait comme dans un rêve, ivre, fasciné, muet, ne comprenant plus rien au sphinx de la Révolution, qui demandait des têtes et encore des têtes.

La Révolution a été comparée à Pénélope. L'image n'est pas juste; elle a ensanglanté sa toile, mais elle ne l'a pas défaite. Et aujourd'hui que le sang est lavé, nous y trouvons tous nos titres de noblesse. Mais il serait plus juste de dire que les prétendants de la République ont été comme les amants de Pénélope. Rappelez-vous ces paroles de l'Odyssée :

« Ah! malheureux, quel délire! vous riez, et vos têtes, et vos bras, et vos corps sont enveloppés des ombres du trépas! Les morceaux que vous mangez sont souillés de sang, vos yeux sont inondés de larmes. Entendez-vous ces gémissements? Le sang bat les pieds de ces murs et de ces colonnes; le vestibule et la cour se remplissent de fantômes qui se précipitent aux enfers dans le sein de la nuit. »

IX.

Les dantonistes n'étaient point irréprochables, puisqu'ils avaient plus ou moins les vices de leurs qualités. Danton lui-même se souvenait trop de Mirabeau. Mais l'échafaud purifia leur vie. On ne vit plus en eux que

des victimes. Si Robespierre avait cru de bonne foi détruire l'idole de la Révolution, Robespierre ne connaissait point le cœur humain. Quand un sang sacré par le génie coule sur une planche, cette planche devient un autel.

Était-ce tout? Non, l'échafaud était devenu un être de raison, un monstre politique créé par un faux système de terreur. Quand de tels monstres vivent, il faut qu'ils mangent. Après avoir dévoré le génie, il dévora la vertu et la beauté.

La femme de Camille Desmoulins passa comme lui par la communion du sang. Ils avaient juré de s'aimer *à la vie à la mort.*

Quel fut le crime de cette femme? Son crime? Elle avait pleuré.

Cette larme vivra dans l'histoire. Les dantonistes représentaient la passion dans la Révolution, c'est-à-dire l'insouciance, l'émotion, les colères ardentes, les sentiments inégaux mais sublimes par secousse : l'éclair, le rayon, l'arc-en-ciel. Plus que d'autres, ils avaient l'esprit français, le cœur français. Ils ont vaillamment aimé la Révolution. Avec eux disparut le rire gaulois, le rire populaire, le rire des aïeux; avec eux s'éteignit l'étincelle de l'art. Dans le ciel orageux de la Révolution, je n'aperçois plus, après eux, qu'un triangle de fer et un cœur de marbre, — Robespierre et Saint-Just.

XXI.

LA TERREUR A BORDEAUX.

I.

Tallien avait un des premiers appelé la foudre sur les Girondins : ce fut son premier titre pour jacobiniser Bordeaux.

La patrie peut désormais confier à Tallien tous les mandats. La vieille et la jeune France menacent de se dévorer. Tallien a une mission pour les départements du centre; il revient à la Convention pour faire rapporter le décret qui déclare la ville d'Orléans en état de rébellion. « Félicitons-nous : cinq mille hommes du Loiret sont partis pour aller soumettre les contre-révolutionnaires de la Vendée. »

Commissaire près de l'armée de l'intérieur, il écrit de Tours que la Vendée est plongée dans toutes les horreurs et armée de toutes les fureurs de la guerre civile.

Enfin c'est à Bordeaux que nous allons trouver Tallien, où sa vie entrera bientôt dans la phase romanesque : Térézia Cabarrus apparaîtra dans la politique et dans le cœur de Tallien. Le cœur de Tallien sera illuminé, sa politique sera clémente. Une femme belle comme la Muse de la Révolution jettera sur le jeune proconsul son amour et son soleil.

II.

Bordeaux s'était vu frapper dans ses plus chères affections, dans ses premières affections républicaines, dans ses amis les Girondins, à qui la Révolution prodigue accordait tout : jeunesse, beauté, vertu, génie, parce qu'ils avaient tout donné à la République.

A la nouvelle de l'accusation des vingt-deux Girondins, les Bordelais avaient juré de les défendre; à la nouvelle de leur mort, ils avaient juré vengeance sur leurs tombeaux. Pache, un jacobin qui venait d'être élu maire de Paris à une grande majorité contre le Girondin Roland, essaya de rassurer et de consoler les Bordelais. Ceux-ci pleurèrent, crièrent et se révolutionnèrent. Robespierre dit tout de suite que c'était une contre-révolution : « Il faut éteindre ces discordes. »

Le sort en est jeté : Bordeaux sera robespierrisé comme Lyon et Marseille. Tout le Midi sera en feu, et tout le Midi aura froid sous le fer de la guillotine.

A l'insurrection du 31 mai, où Paris n'écouta que Robespierre et renversa Vergniaud, Bordeaux s'indigna ; à la journée du 3 juin, où les Girondins perdirent la bataille, la bataille de la vie, Bordeaux se révolta. Les administrateurs du département de la Gironde envoyèrent à la Convention cette plainte et ce défi : « Des cris de vengeance et de fureur retentissent de toutes les places publiques, et jusque dans notre enceinte ; un mouvement général d'indignation et de désespoir précipite tous les citoyens dans leurs sections ; les députations se pressent autour de nous ; toutes viennent nous proposer les mesures les plus extrêmes. Il nous est impossible de calculer les suites de cette effervescence, et nous redoutons le moment où nous serons forcés de vous la dire tout entière. »

Le 3 juillet, Dartigoyte, un Montagnard qui revenait lui-même de Bordeaux, dit à la Convention : « Je reçois une lettre qui m'annonce que Bordeaux a consommé le dernier acte de sa rébellion ; Matthieu et Treilhard viennent d'être mis en arrestation dans cette ville, qui souffle en même temps le feu de la révolte dans tous les départements qui l'environnent. »

Le 8 juillet, Saint-Just fait un rapport sur les membres de la Gironde. « La Convention nationale déclare traîtres à la patrie Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, et tous ceux qui ont pris la fuite pour se soustraire

au décret d'arrestation porté contre eux le 2 juin. Il y a lieu à accusation contre Gensonné, Guadet, Vergniaud, Biroteau, prévenus de complicité. »

III.

Les Bordelais ne s'adressent plus à la Convention; c'est au tribunal du général Custine qu'ils en appellent. Au nom des « départements réunis en assemblée centrale de résistance à l'oppression, » ils écrivent à Custine : « Nous voulons la République une et indivisible; une armée s'organise pour marcher contre Paris; quatre-vingt mille hommes au moins s'y rendront sous peu de jours. La Société populaire de Bordeaux s'empresse de se réunir à nous. Notre cri de guerre doit être, à vous : « Guerre aux tyrans! » et à nous : « Guerre aux royalistes, aux anarchistes et aux tyrans! »

Custine répondit de Cambrai cette mémorable épître à l'assemblée centrale de résistance à l'oppression, séant à Bordeaux :

« Puisqu'au milieu des violentes secousses qui vous agitent, vos regards se portent sur les armées, montrez l'énergie qu'annonce votre adresse, et écoutez la vérité. On désire en vain l'unité et l'indivisibilité de la République, lorsqu'on ne lui fait pas le sacrifice de son opinion, lorsqu'une société populaire prétend qu'on lise la volonté générale dans ses écrits et ses passions; lorsqu'elle oublie ses serments et ses devoirs jusqu'à se

liguer contre les représentants du peuple. Si la loi n'est pas un point de ralliement, nos ennemis sont invincibles et la liberté nous échappe. Dites aux bataillons de la Gironde, qui veulent rentrer dans leurs foyers, que la patrie les retient auprès de leurs drapeaux. A ce prix, je suis attaché à vous. CUSTINE. »

Cette lettre mérite d'être deux fois signée, pour la grandeur de l'honneur français et pour la noblesse du nom de Custine.

Custine envoya la lettre des rebelles à la Convention. Bordeaux en fut pour ses avances. Son orgueil blessé grandit avec sa douleur. Son club national fut dispersé par la force armée. L'orage grossit encore; le 23 juillet, Baudot demande à la Convention : « Décrétons que tous les citoyens qui sont dans les villes rebelles, à Lyon, à Caen, à Marseille, à Bordeaux, et qui n'en sortiront pas sous trois jours, seront réputés émigrés, et que leurs biens seront confisqués. »

Pour faire voir qu'elle ne prononce jamais de vains mots, la Convention fait arrêter deux députés, Rouilhier et Brunel, accusés et convaincus de correspondance fédéraliste avec les autorités bordelaises.

Le 6 août, par ordre de la Convention, la commission populaire de Bordeaux est mise hors la loi. Au 12 août, les choses sont allées grand train. Barère dit : « Les fédéralistes de Bordeaux n'osent plus y lever la tête; mais soyez loin de penser qu'ils aient changé de sentiments. »

Se voyant ainsi harcelée par le Comité de salut

public, Bordeaux envoie le 30 août une députation à la barre conventionnelle; l'orateur trace l'histoire de cette malheureuse ville, il exprime du repentir, il dit que Bordeaux n'a pas demandé mieux que de profiter de la clémence du Salut public. Barère avait dit qu'il était nécessaire d'accorder à la ville de Bordeaux un délai de six semaines pour revenir de son erreur. « Citoyens, dit l'orateur, avant cette époque, tout était rentré dans l'ordre à Bordeaux. » La députation demande le rapport du décret qui met hors la loi les membres de la commission populaire.

Chabot se présente avec de grands chefs d'accusation : « Il y a dans Bordeaux des conspirateurs dont il faut se saisir, et dont la tête doit tomber sur l'échafaud. » Lacroix fulmine à son tour : « Une ville ne doit point espérer d'indulgence tant qu'elle est en insurrection. »

Quand Tallien arriva dans Bordeaux, tous les partisans de l'ancienne commission populaire se rassemblaient épars aux quatre points cardinaux de la ville. Couppé, aux Jacobins, accusait les marchands, les égoïstes, les muscadins, de conspirer soir et matin, de se concerter nuit et jour sur les moyens de s'emparer de la citadelle de Blaye, et de faciliter par là une descente des Anglais. « Les insensés Bordelais, dit Couppé, viennent de prêter serment d'opposition au décret qui ordonne une nouvelle levée de trois cent mille hommes. » Ils disaient qu'ils seraient sous peu de jours à Blaye, et qu'ils mettraient à la raison toute cette canaille de sans-

culottes. Couppé propose d'établir des batteries de canon, pour empêcher le passage par les défilés et les gorges que devront nécessairement tenir les Bordelais.

Tallien était accompagné de Paganel et de Dartigoyte; le général Brune les suivait de près. Quel est le mot d'ordre?

Le mot d'ordre, c'est la Terreur.

IV.

La Convention avait sa logique impitoyable : elle n'envoya que des Montagnards dans le pays des Girondins.

Ce que Tallien avait dit de la réaction lyonnaise à la tribune, il allait pouvoir le répéter de la réaction bordelaise. Bordeaux était un centre contre-révolutionnaire. Il y avait un an que la République régnait et gouvernait en France, quand, à la fin de septembre 1793, la cité de Bordeaux, déjà accusée par Robespierre, s'avança sur le devant du théâtre pour jouer un des plus grands drames de la Révolution. C'est dans ce drame shakspearien — mais alors on ne s'occupait guère de Shakspeare — que l'amour donna à Tallien l'emploi périlleux de jeune premier. Tallien d'ailleurs était beau, héroïque et sentimental.

Le 18 septembre 1793, le député Deffieux s'avança pour donner à l'Assemblée des nouvelles de Bordeaux. Il dit que les représentants du peuple ayant été insultés

à Bordeaux, s'étaient retirés à la Réole; que Tallien, Dartigoyte et Paganel s'y étaient retirés aussi : « ils reçurent une députation des citoyens de la ville, pour leur demander d'organiser l'administration publique. Ils ont cassé la municipalité; *ils ont fait arrêter les gens suspects, et déjà trois cents de ces malveillants sont en prison.* »

Tallien commence par des emprisonnements, il finira par des délivrances.

Le 24 septembre, Baudot fait savoir à la Convention que Bordeaux est rempli de prêtres, d'émigrés et de nobles. Tout ce qui émane de la Convention, tout ce qui vient de Paris, est reçu avec mépris, souillé, insulté. Toute la cavalerie de Bordeaux est composée de nobles, de muscadins. Le lieu des séances du département est gardé par douze canons. Trois à quatre mille jeunes gens s'y sont assemblés pour résister à la loi de la réquisition. Ils avaient pris pour devise : *Guerre à l'anarchie!* et les autorités constituées, loin de s'opposer au rassemblement, l'ont favorisé. Elles sont d'ailleurs composées, en majeure partie, des membres de la ci-devant commission populaire. Chaque jour, les patriotes y sont vexés, incarcérés; on ose même y parler publiquement de se rendre aux Anglais.

Ducos, qui avait jusque-là échappé à la proscription des Girondins, voulut se faire l'avocat des Bordelais. On était au 27 septembre, et Toulon venait de se révolter comme s'étaient révoltés Bordeaux et Marseille. Ducos monte pieusement à la tribune : « Dans un moment où

l'on calomnie la ville de Bordeaux, je dois vous annoncer ce que m'apprend une lettre particulière. A peine les Bordelais ont-ils appris l'infâme rébellion des Toulonnais, qu'ils se sont empressés de lever un bataillon pour marcher contre Toulon. »

Robespierre arrive avec sa parole d'airain : « Il faut remercier les patriotes longtemps opprimés de Bordeaux; mais il faut aussi punir les chefs de la conjuration bordelaise. Défiez-vous des fausses nouvelles que les aristocrates de Bordeaux imaginent de répandre pour tromper votre crédulité et endormir votre vigilance; il n'y a dans Bordeaux que les sans-culottes qui soient restés fidèles à l'unité de la République. Le reste est de la faction scélérate qui siégea dans votre sein. »

Ainsi Robespierre, par des signes implacables, traçait leur conduite aux Tallien envoyés à Bordeaux. Il ne fallait s'écarter ni de la Terreur ni de Robespierre.

V.

La commune de Bordeaux se montre tout à fait révolutionnaire; son conseil général provisoire envoie dire à la Convention : « Si vous avez besoin de forces, parlez, et dix mille bras volent à votre secours. »

On voit que Tallien ni ses amis n'avaient point perdu leur temps : ils avaient métamorphosé le pays de Guadet et de Gensonné. Les Bordelais s'échauffèrent

au jeu ; ils se jetèrent à bras perdus dans les bras de cette République une et indivisible qui les avait tant divisés. Hérault de Séchelles s'écria : « Tout cède à l'empire de la vérité! » La vérité est que les Bordelais avaient cédé à l'empire des Montagnards et à la présence des Tallien.

Une grande missive arriva à la Convention, signée Tallien :

« Nous avons écrit au Comité de salut public notre entrée à Bordeaux; les sans-culottes sont sortis en foule au-devant de nous, des branches de laurier à la main, et nous ont accompagnés aux cris de *Vive la République! vive la Montagne!* Tous les témoignages publics d'allégresse ont été prodigués. Nous avons pris notre logement au milieu des braves sections qui sont restées fidèles aux principes. Jaloux de compléter notre ouvrage en *abattant les têtes orgueilleuses* qui ont voulu fonder ici un empire autre que celui de nos saintes lois, nous avons publié dès le lendemain de notre arrivée un arrêté dont nous vous demandons la confirmation. Le désarmement ordonné dans cet arrêté s'exécute aujourd'hui avec un zèle incroyable, et donnera des armes superbes et en grande quantité à nos chers sans-culottes. Il y a des fusils garnis en or. L'or ira à la Monnaie, les fusils aux volontaires, *et les fédéralistes à la guillotine* *.»

* Mais voici un autre récit du temps, recueilli dans les *Crimes de la Révolution* :

« Le premier acte d'autorité des proconsuls fut le désarmement des Bordelais. Ils créèrent une commission militaire, présidée par

Robespierre n'aurait pas mieux parlé que ce Tallien, qui devait faire guillotiner jusqu'à Robespierre.

Ysabeau ne parle et ne signe qu'après Tallien. Ces deux jeunes et terribles proconsuls écrivent aux Jacobins, le 29 brumaire : « Vous avez peut-être été étonnés, frères et amis, du retard de notre correspondance; mais l'absence de la commission militaire que

le maître de pension Lacombe, pour procéder au décret *de mise hors la loi*. Ce qu'il y avait de Jacobins fut promu aux administrations : affublés de leurs bonnets rouges, ils font placer partout leur dieu Marat, et le portent en triomphe, décoré d'un bonnet rouge. Le peuple consterné regardait cette procession d'anthropophages, présage sinistre; l'on précipite dans les maisons d'arrêt les plus riches négociants et tout ce que Bordeaux avait de gens éclairés. Tous les ateliers se ferment, le crime est en puissance dans la ville; les patriotes les plus purs achèvent d'encombrer les maisons d'arrêt, où ils manquent de tout, traités par les subalternes comme de vils animaux. La misère, les maladies, les mauvais traitements, en ravissent plusieurs au fer assassin de la commission. Bah! disaient hautement ces bourreaux, ce sont nos ménageries que tous ces aristocrates.

» Les proconsuls, très *sans-culottes* dans leurs propos, se dépouillaient de cette qualification dans leur conduite politique, étalant un faste des plus révoltants. Dans le bâtiment de l'ancien séminaire, une garde effrayante veillait à leur porte; l'on ne pouvait arriver à eux qu'à travers une artillerie formidable. Bordeaux était réduit à la misère, et leurs tables étaient servies avec profusion. Tout était mis en réquisition pour leurs repas; les meilleurs vins, les denrées les plus exquises des îles, étaient réservés pour exciter la sensualité de ces nouveaux Lucullus. Un citoyen nommé *Villers* venait d'acheter au marché un superbe turbot; un membre d'un comité révolutionnaire l'arrête et lui dit : « Je t'ordonne de me remettre » ce poisson, je le mets en réquisition pour les représentants du » peuple. » Après leurs orgies, ils se montraient en spectacle au public comme des charlatans. »

nous avions envoyée à Libourne, *pour faire justice des conspirateurs*, avait un peu ralenti *la marche des événements*. Fidèles ici à nos devoirs et à remplir les intentions de la Convention nationale, *nous nous attachons à faire tomber les têtes* des meneurs, des conspirateurs en chef, à *saigner fortement la bourse* des riches égoïstes, et à faire jouir des bienfaits de l'indulgence nationale les sans-culottes trompés par les scélérats... Chaque jour nous assistons à la plantation d'un arbre de la liberté. Nous ne sommes pas ici aussi avancés en philosophie qu'à Paris. Nous espérons cependant célébrer bientôt aussi la fête de la Raison. »

Pour le jacobin Tallien, la Raison est aujourd'hui une déesse. Pour le jeune Tallien, la Raison, demain, ce sera l'amour, qui lui fera oublier toutes les déesses de la Raison.

L'assassinat faillit l'enlever à son destin. La Révolution marchait à si grands pas à Bordeaux, que Tallien et Ysabeau reçurent d'abord des lettres anonymes furieuses d'insulte et de menace; on y vouait aux plus affreux supplices Tallien et Ysabeau. Un bras ne tarda pas à se mettre au bout de ces menaces, et l'on tenta d'assassiner Tallien. Mais la commission militaire qui siégeait et régnait à Bordeaux afficha soudain le plus terrible des arrêtés, avec des considérants comme ceux-ci à l'égard de Tallien :

« Que la représentation nationale vient d'être encore une fois violée à Bordeaux dans la personne de Tallien;

» Qu'arrêté le 23 frimaire, à sept heures trois quarts

du soir, par cinq scélérats, ce digne représentant de la nation faillit subir le sort du courageux Beauvais;

» Considérant que le tribunal est chargé de poursuivre les ennemis de la Révolution, *arrête :*

» 1° Tous les bons citoyens sont invités, au nom de la patrie et de leur propre sûreté, de se rendre au secrétariat de la commission militaire pour y dénoncer les auteurs, fauteurs ou instigateurs des lettres anonymes, des propos contre les représentants du peuple, et de l'assassinat du député Tallien. »

Puis la commission militaire continue :

« 2° Tous ceux qui auraient eu la faiblesse de retirer quelque personnage suspect, et qui par là sont devenus complices de tous ses crimes, sont requis de les dénoncer à l'instant, *et s'ils obéissent à la présente réquisition, le tribunal, en faveur de leur démarche, quoique tardive, leur pardonne d'avance cette faiblesse criminelle.* »

C'est peut-être Tallien lui-même qui avait dicté ce dernier paragraphe de clémence.

La commission continue encore :

« 3° Tous ceux qui ayant entendu quelques propos contre les représentants du peuple, contre les autorités constituées, *ou contre la liberté,* ne s'empresseront point d'en instruire la Commission; ceux qui sachant que telle personne suspecte est logée dans tel lieu, ne viendront pas la dénoncer, seront punis des peines les plus sévères. »

Cette fois, c'est un Fouquier-Tinville qui parle, ce n'est plus Tallien.

VI.

Les Bordelais mouraient avec cette belle fleur d'atticisme qui illustra encore les Girondins.

« Le citoyen VIGNE, ancien municipal, taxé de fédéralisme, et le citoyen Vigneron, avocat plein d'esprit, furent conduits hier au supplice; VIGNE fut guillotiné le premier. La guillotine se dérangea; il était question de reconduire Vigneron en prison, il soutint au bourreau que la guillotine pouvait encore lui trancher la tête. Il exigea que le bourreau arrangeât la corde par le moyen d'un clou dont il indiqua l'usage et la place. Il fallut plus de trois quarts d'heure pour cette réparation. »

Le condamné parla au peuple avec une grande éloquence. Et comme il vit qu'on s'attristait beaucoup, il voulut finir par un mot gai : « Vous espérez un meilleur sort, mais en vain. Tout à l'heure je n'existerai plus, vous n'en serez que plus malheureux, car vous n'aurez plus *ni Vigne ni Vigneron*. » Ce mot excita un rire bruyant. « Il en rit aussi lui-même de pitié, et livra comme un sage sa tête à l'exécuteur. »

Les juges n'avaient pas le même atticisme : « *Mellet*, jeune enfant de seize ans, est traduit devant le tribunal révolutionnaire pour un nommé *Bellay*, âgé de quatre-vingts ans, que portait la liste de proscription. On lui demande son âge; il répond qu'il n'a pas seize ans. *Tu en as bien quatre-vingts pour le crime*, lui réplique le président. Et il est envoyé à la mort. »

VII.

Bordeaux est à feu et à sang. Tallien écrit à la Convention la « punition des coupables : elle ne finira que lorsque tous les chefs de la conspiration auront subi la peine due au plus grand des crimes. »

La guillotine se lève et se lève encore; on y hisse la tête de Lavauguyon, le premier des contre-révolutionnaires de Toulon, et la tête de Biroteau, l'ancien Girondin mis hors la loi. Le conventionnel Baudot a raconté l'exécution de ce Biroteau en rappelant le dernier mot de la victime : « Biroteau nous a fait un aveu bien précieux en convenant que s'il eût été vainqueur il nous aurait fait guillotiner. »

On voit que c'était à qui arriverait le premier dans ce grand et terrible steeple-chase.

Ainsi, il fallait se dépêcher d'être vainqueur pour ne pas subir le sort fatal du vaincu, il fallait se dépêcher de guillotiner pour n'être pas guillotiné. Français contre Français criaient le *Væ victis* des Romains.

Le fédéraliste Cussy était à Bordeaux, il fut guillotiné. On guillotina le maire de Bordeaux, « homme riche de dix millions et fécond en ressources d'esprit; dont ceux des habitants qui n'étaient pas de vrais sans-culottes avaient fait un dieu. »

Tallien, Ysabeau et leurs œuvres sont expliqués à cette époque par Baudot à la Convention : « Tallien et

Ysabeau ont bien mérité de la patrie, mais ils ont encore beaucoup d'occupation, » dit Baudot.

De son côté, la Convention ne se hâtait pas lentement. Il fallait renvoyer à Bordeaux huit membres de la commission populaire. L'expéditif Baudot dit : « Il ne faut que huit minutes pour les juger. »

Thuriot répond : « Il y en a eu trois jugés ce matin. » Baudot ne manquera pas de dire : « Il en reste cinq à juger, c'est cinq minutes. » On comptait les minutes, on ne comptait plus les morts.

La *régénération* de Bordeaux était regardée comme un des événements les plus heureux pour la République.

Après la dissolution de la commission populaire, on avait institué une commission militaire. Tout s'y faisait militairement; on n'allait qu'à coups de sabre et de guillotine. La mort était faite expressément pour tous les *contre-révolutionnaires*. « Voulez-vous savoir, disait Baudot à l'Assemblée, ce qu'on dira à Bordeaux lorsqu'on apportera la nouvelle de la mort des fédéralistes? On criera : Vive la Montagne! vivent les Jacobins! vive la République! La République est sauvée si on continue sur le pied où nous avons mis les choses dans le Midi. Tallien et Ysabeau ont trop bien commencé pour rétrograder maintenant. »

Tallien avait « bien commencé ». Comment va-t-il finir?

XXII.

LE LION AMOUREUX.

I.

A Bordeaux, où je voulais retrouver le nom et la vie de madame Tallien, j'ai interrogé les hommes, les livres, les journaux, les murs des prisons, les pages du tribunal révolutionnaire, nul n'a bien répondu aux questions de l'historien*. Bordeaux est un pays de luxe

* M. Gustave Brunet, un bénédictin de Bordeaux, qui sait tout, ne sait presque rien du séjour à Bordeaux de madame de Fontenay.

Les journaux du temps sont muets; les opuscules, en bien petit nombre, publiés après le 9 thermidor, ne disent rien.

Il faut donc consulter madame Tallien elle-même dans ses lettres, dans ses enfants, dans ses contemporains.

et de fêtes, d'éloquence et d'esprit ; on n'y vit point dans le passé, on n'y pâlit pas sous les inquiétudes de l'avenir : on y cueille philosophiquement l'heure présente, comme faisait Montaigne. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher les dénicheurs de trouvailles, les fureteurs obstinés, les passionnés de la chronique et les bénédictins de l'histoire. Non-seulement il n'y a pas de livres sur le proconsulat de Tallien, c'est à peine si on en garde le souvenir*. Il faut en rabattre beaucoup sur les crimes révolutionnaires de Tallien; je ne parle pas ici de la commission militaire, qui a dépassé sa mission, à l'heure où Collot, Carrier, Maignet, Lebon, dépassaient l'ardeur sanguinaire des commissions et des

* En février 1835, un contemporain de madame Tallien écrivait ceci à une de ses filles :

« Celle qui devait être sauvée des prisons de la Force avait » été un ange sauveur devant la guillotine de Bordeaux. Influence » de l'esprit, puissance de la beauté, vous n'êtes pas que des noms » comme la vertu ! s'écrierait Caton. Bon gré, mal gré, Térézia » Cabarrus eût sauvé Caton de la Force, de la Bastille, ou des » cachots de Bordeaux.

» Longtemps avant le 9 thermidor, elle exerça son empire sur » les représentants du peuple à Bordeaux. Elle obtint plusieurs fois » la dissolution du comité révolutionnaire. L'intraitable mais divi- » sible comité bordelais se rétablit : elle ne lui arracha pas moins » un si grand nombre de victimes, dit M. de Ségur, « que peu » de familles à Bordeaux peuvent lui refuser un souvenir d'admi- » ration et de reconnaissance. A Paris, une foule de personnes » de tout sexe, de tout état, lui doivent leur liberté, leur fortune, » leur vie. « Je suis du nombre de ceux dont elle a brisé les fers ! » » Et moi aussi, madame, et je bénis dans mes enfants madame » votre mère. »

tribunaux. Tallien ne fut pas un homme de sang; il se lava les mains des massacres de septembre qu'on lui reprocha après thermidor; s'il institua la tyrannie à Bordeaux, c'est que la tyrannie était à l'ordre du jour et qu'il entrevoyait l'avenir réparateur dans ce présent terrible.

Mais je ne le veux point défendre en ces jours de fièvre et de terreur, où il croyait que la guillotine travaillait pour la nation.

II.

Comment rencontra-t-il à Bordeaux la marquise de Fontenay?

Quelles que soient les contradictions des historiens, il est hors de doute que le marquis et la marquise de Fontenay fuyaient en Espagne pour aller retrouver le comte de Cabarrus*. La marquise de Fontenay avait marché avec le flux révolutionnaire; mais M. de Fontenay, un homme de l'ancien régime, n'avait pas voulu déposer sur l'autel de la patrie son titre de marquis, sa toge de conseiller, la girouette de son château, ni les clefs de son trésor. Il s'était caché, il avait reparu. Il croyait que Barère et Barras, qu'il avait vus dans les

* Prudhomme, qui écrivait un peu par ouï-dire, mais à peu près la vérité, affirma que madame de Fontenay, amie des Girondins, effrayée de leur chute, compromise par ses amitiés, par son nom, par son mari, partit avec lui pour Madrid où l'attendait son père, devenu grand d'Espagne; mais « elle fut jetée en prison à Bordeaux ».

derniers salons, le sauveraient s'il était menacé. Mais la loi contre les suspects frappait de terreur tous ceux qui n'avaient rien fait pour la République. Il résolut de s'expatrier.

Depuis que le divorce, cette extrême-onction du mariage, avait force de loi, Térézia Cabarrus avait voulu plus d'une fois abdiquer son titre de marquise de Fontenay. Elle était mal mariée : le marquis, on le sait déjà, était joueur et libertin; il n'avait apporté dans la maison conjugale aucune de ces fortes vertus de l'intérieur qui sont la sauvegarde de la femme.

Térézia Cabarrus lui était de cent coudées supérieure par l'intelligence et par le cœur. Si le divorce avait quelquefois raison, c'était pour dégager une telle femme d'un tel homme. En toutes choses elle fut meilleure que lui : elle le vit en danger quand elle-même se croyait libre. Elle le vit en danger à Paris, elle se résigna à l'emmener en Espagne. Elle le vit en danger à Bordeaux, elle osa tenter l'audience des dispensateurs des grâces. Elle se rapprocha sans cesse de lui et voulut le sauver. Voilà Térézia Cabarrus; voilà madame de Fontenay.

Pourquoi s'arrêtèrent-ils à Bordeaux? Serait-ce parce que l'ancien conseiller y avait vécu longtemps? Fut-il arrêté pour être reconnu un des amis du maréchal de Richelieu?

La marquise fut-elle arrêtée parce qu'elle était sa femme, ou parce qu'elle le voulut suivre en prison?

Je doute qu'elle l'aimât jusque-là.

Quoi qu'il en soit, ce fut dans la prison qu'elle vit Tallien. Comment y vint-il? Non pas, comme on l'a dit, pour se réjouir les yeux des douleurs des prisonniers; mais sans doute appelé par la marquise de Fontenay, qui se rappelait très-bien avoir vu Tallien chez madame Charles de Lameth.

III.

Madame la marquise du Hallay, qui a écrit sous la dictée de la princesse de Chimay plus d'une page de la vie de Térézia Cabarrus et de madame Tallien, m'a raconté ainsi son arrestation à Bordeaux.

Elle passait avec M. de Fontenay pour gagner l'Espagne. Elle ne fuyait le danger que pour son mari, quels que fussent les torts de M. de Fontenay : pour elle, avec son esprit aventureux et chevaleresque, elle était de celles qui affrontent tous les orages. Et, en effet, à peine s'est-elle reposée chez un des frères de son père, un armateur que la guillotine n'avait pas encore frappé, que la voilà qui s'amuse à jouer encore avec le péril.

Elle apprend qu'un navire anglais est sur le point de prendre la mer avec plus de trois cents passagers, familles nobles, familles parlementaires, familles royalistes de Bordeaux, qui n'échapperont pas au tribunal révolutionnaire. Mais le capitaine anglais, qui n'est pas un sauveur pour l'amour de Dieu et de son prochain, mais par amour de l'or, ne veut pas mettre à la voile

faute de trois mille francs qui manquent à la somme consignée par les émigrants.

Madame de Fontenay s'indigne devant son oncle. « Quoi! s'écrie-t-elle, tant de monde périrait faute de trois poignées d'or! »

Et, sans vouloir écouter ni son mari ni son oncle, elle monte en voiture, elle va trouver le capitaine et lui compte la somme imposée.

Le capitaine veut lui donner un reçu. « Non, lui dit-elle; je ne vous demande que la liste de vos passagers. »

Le capitaine se contente de copier à la hâte les vingt principaux noms.

Madame de Fontenay revint toute joyeuse et s'arrêta devant le théâtre, à la rencontre de son oncle, s'écriant: « Ah! que je suis contente de m'être arrêtée à Bordeaux! »

Mais cette belle action devait avoir sa récompense. Dans les jours d'agitation publique, il n'y a point de secret. On pense tout haut. Le capitaine, avant de retourner à son navire, raconte comment une belle femme, qui lui paraissait une grande dame, était venue payer le bon vent. Il y avait là des oreilles jacobines. Ce fut soudainement un grand émoi. Les terroristes réunis se jetèrent sur le capitaine et le voulurent conduire droit à la guillotine. Heureusement il était armé, heureusement il était brave; à peine eut-il tiré son épée et parlé d'une voix hautaine, que les plus intrépides se tinrent à distance. Trois ou quatre

hommes furent blessés. Il parvint à battre héroïquement en retraite et à regagner son bâtiment.

Tout était disposé; on leva l'ancre à l'instant même; on se confia à la mer.

L'exaspération était grande parmi les blessés, les aventuriers et les lâches. Ne pouvant avoir raison du capitaine, on parla de se rejeter sur la femme qui avait sauvé les aristocrates. On savait son chemin; on suivit sa trace.

Quand on arriva sur la place du théâtre, madame de Fontenay se promenait avec son oncle Cabarrus, M. Jalabert et un Girondin qui se cachait sous le masque des Montagnards.

Elle avait déjà oublié sa belle action et ne parlait que de son prochain départ pour l'Espagne. « La voilà! la voilà! la voilà! cria la populace en courant à elle. La voilà, celle qui a sauvé les aristocrates! »

Et sans plus parlementer, les plus décidés se jetèrent sur elle et l'entraînèrent dans le flot hurlant, loin de son oncle et de ses amis.

Pendant que l'un lui arrachait sa mantille, l'autre tentait de la fouiller pour avoir la liste de ceux qu'elle venait de sauver.

En ce temps-là, on était accoutumé à toutes les formes de l'émeute. Aussi madame de Fontenay ne s'effraya-t-elle pas. Elle était d'ailleurs vaillante et aventureuse. « Que me voulez-vous? dit-elle. Je ne suis pas une ennemie du peuple. Vous voyez par ma cocarde que je suis une patriote. »

On criait à tue-tête : « Qu'elle nous donne la liste ! qu'elle nous donne la liste ! »

Elle avait compris. « On vous a trompés, citoyens : ceux qui se sont embarqués ne sont pas des contre-révolutionnaires. — Eh bien, donne-nous la liste, puisque tu l'as dans ton sein. »

Et, sans mettre de gants, le plus brutal de la bande faillit déchirer le corsage de madame de Fontenay.

Mais elle le repoussa avec une énergie toute romaine, rougissant d'indignation autant que de pudeur. Et comme c'était un caractère viril, que cette femme alors si délicate, toute de nerfs et de feu, elle prit elle-même la liste dans son corsage, elle la montra aux sans-culottes, et elle leur dit, comme pour les défier : « Je ne vous donnerai pas cette liste. Si vous voulez me la prendre, tuez-moi. »

Et elle mordit la liste de ses belles dents.

Que serait-il arrivé si, en cet instant, Tallien, qui demeurait sur la place, ne fût accouru pour calmer cette émeute? Sur un signe de main du proconsul, tout le monde se tut. « Je connais cette femme, » dit-il aux sans-culottes.

Tallien n'avait pas reconnu madame de Fontenay.

Il reprit : « Si elle est coupable, elle appartient à la justice. Mais vous êtes trop magnanimes pour frapper un ennemi désarmé, surtout si cet ennemi est une femme. »

Tallien croyait avoir sauvé madame de Fontenay; mais il comptait sans Lacombe, plus terrible que

lui : Lacombe, le président du tribunal révolutionnaire, était déjà informé que les aristocrates sauvegardés par le capitaine anglais venaient d'échapper, grâce à cette femme qui était là devant le peuple en fureur.

Il donna l'ordre d'arrêter madame de Fontenay.

A cet instant — il était trop tard — Tallien reconnut madame de Fontenay.

IV.

C'est ici que se passa ce drame qui pourrait s'appeler *le Lion amoureux* *.

Tallien arrive au greffe et donne l'ordre que la citoyenne Fontenay lui soit amenée. Le porte-clefs reparaît bientôt avec une jeune femme de vingt ans, dont la beauté resplendit sous ces voûtes sombres : c'est comme un enchantement. La République a les yeux sur Tallien; il veut être terrible, car il ne veut pas que les espions du Comité de salut public puissent dénoncer la clémence chez lui.

La jeune femme s'incline. Tallien s'incline aussi : mais l'heure n'est pas venue encore de faire à Térézia

* Le lendemain de la représentation du *Lion amoureux*, Ponsard, qui me savait depuis longtemps occupé à écrire l'histoire de *Notre-Dame de Thermidor*, me dit que son succès ne l'empêchait pas de regretter vivement de n'avoir pu mettre en scène le vrai lion amoureux : Tallien devant la marquise de Fontenay.

Cabarrus un salut à la victime, comme un an plus tard il le fera à Notre-Dame de Thermidor.

Dans toute cette période révolutionnaire, la jeunesse débordait : tout le monde était jeune, proconsuls et généraux, juges et prisonniers, bourreaux et victimes; mais la représentation nationale surtout éclatait de jeunesse. Combien de fois ne vit-on pas présider la Convention par des hommes de vingt-cinq ans, comme Saint-Just ou Tallien?

Tallien, le terrible Tallien, Tallien proconsul, régnait impérieusement à Bordeaux. Mais quoiqu'il fût venu pour y fonder le gouvernement de la Terreur, sa beauté et sa jeunesse, ses façons de tribun grand seigneur, tout en lui inspirait la confiance. S'il élevait la guillotine, c'était pour vaincre par la peur les contre-révolutionnaires.

Cette scène dans la prison, en pleine Terreur, entre deux personnages déjà célèbres, fut à la première parole une scène amoureuse. Le proconsul, tout terrible qu'il fût, avait vingt-quatre ans; sa prisonnière n'avait pas vingt ans.

Tallien a beau s'en défendre : il est ensorcelé tout de suite par ces grands yeux noirs si veloutés et si suppliants, par cette pâleur étrange encadrée dans cette chevelure d'ébène qui inonde le cou. Térézia Cabarrus n'a eu qu'une demi-minute pour se préparer à vaincre; mais en quelques secondes, belle comme elle l'est, elle n'a qu'à répandre ses tresses et à mouiller ses regards pour vaincre ou mourir.

Tallien est vaincu : elle ne mourra pas.

Il lui fit signe de s'asseoir et s'assit en face d'elle. « Vous m'avez reconnue? lui dit-elle en attachant sur lui ses yeux d'Espagnole. — Oui, citoyenne; pourquoi êtes-vous à Bordeaux? — Parce que tout le monde est en prison à Paris, même les révolutionnaires : car je suis révolutionnaire, moi. »

Térézia Cabarrus essaya un de ses charmants sourires.

« Nous ne sommes pas aveugles, dit Tallien avec calme, nous ne frappons que les ennemis de la République. — Eh bien, s'écria-t-elle, la prison est aveugle; car il y a ici, comme à Paris, de vrais républicains qui gémissent dans les fers. »

Madame de Fontenay parlait le style du temps, elle qui parlait si bien.

« Si la prison est aveugle, dit Tallien, le tribunal ne l'est pas. De quoi êtes-vous accusée, citoyenne? — De tout, sans doute, puisqu'il n'y a rien dont on puisse m'accuser. — J'ai ouï dire que vous vouliez émigrer avec le ci-devant marquis de Fontenay. — Émigrer? Je n'y ai jamais songé. Nous partions pour l'Espagne, où est mon père. »

Le porte-clefs attendait, comme s'il dût bientôt réintégrer la prisonnière dans son cachot. Tallien s'efforçait — devant cette opinion publique qui s'appelait le geôlier — de jouer à l'incorruptible avec son regard farouche et son air rembruni.

« Eh bien, citoyenne, je vais donner des ordres pour que votre procès soit instruit au plus vite par le tri-

bunal. Si le citoyen Fontenay n'est pas coupable, vous ne le serez pas non plus. En conséquence, vous pourrez aller voir votre père à Madrid. — Grand Dieu! s'écria madame de Fontenay, comparaître devant votre tribunal! mais je suis condamnée d'avance. Une pauvre créature comme moi, fille d'un comte, femme d'un marquis, avec une main comme celle-là, qui n'a jamais rien fait, si ce n'est de la charpie pour les blessés du 10 août! »

Elle posa sa main sur la main de Tallien, qui tressaillit.

« Vous avez tort, citoyenne, de douter de la justice du tribunal; nous ne l'avons pas créé pour assassiner au nom de la loi, nous l'avons institué pour venger la République ou proclamer l'innocence. »

Tallien aussi parlait le langage du temps; mais c'était la rhétorique de l'*Ami des citoyens*.

Il dit au porte-clefs d'envoyer avertir son aide de camp; il jugeait qu'il n'avait pas besoin de confident dans cette tragédie amoureuse.

V.

Dès que le geôlier eut refermé la porte, le proconsul retourna sa main et saisit celle de la prisonnière. « Nous ne sommes pas des tyrans, dit-il doucement. — Je suppose, dit madame de Fontenay, que celui qui a écrit avec tant d'éloquence *l'Ami des citoyens* est aussi l'ami des citoyennes? Si vous êtes mon ami, en souvenir de

la citoyenne Charles Lameth, ne me faites pas comparaître à cet odieux tribunal — où vous ne siégez pas. — Je n'y puis rien, dit Tallien, qui voulait sans doute qu'on le priât beaucoup. La France a les yeux sur moi. Si je trahissais ma mission pour une femme belle comme vous, Robespierre n'aurait pas assez de foudres pour me frapper. — C'est cela, dit-elle, vous frappez tous parce que vous avez peur d'être frappés vous-mêmes. — Enfin que voulez-vous? — Vous avez compris que je veux la liberté. — J'ai compris. — Je veux la liberté de M. de Fontenay. — Pour celle-là, je m'en lave les mains. » Tallien avait parlé haut. Il adoucit sa voix : « On m'avait assuré que vous aviez divorcé. — Peut-être; mais à cette heure je suis plus que jamais la femme de mon mari. — Mais s'il est coupable et si vous ne l'êtes pas? — Je veux être coupable. »

Tallien garda un instant le silence : « Voilà qui est digne de l'antiquité. Mais aujourd'hui ce n'est plus à un mari qu'une citoyenne doit se sacrifier, c'est à la nation. Si vous avez des torts envers la République, vous pouvez les expier à la face de tous. Il faut que les femmes prêchent d'exemple pour la chose publique. Si je demande pour vous la liberté, j'y mettrai une condition : c'est que vous serez l'Égérie de la Montagne, comme la Roland fut celle de la Gironde. — Je ne connais ni la Montagne ni la Gironde; je connais le peuple, je l'aime et je le sers. Donnez-moi une robe de bure, et j'irai dans les hôpitaux veiller les patriotes malades. — Sœur de charité? c'est bien cela! »

Tallien prit la main de la prisonnière et la porta à ses lèvres, comme par un sentiment fraternel. Mais n'était-ce que la fraternité qui parlait en lui? « Non, reprit-il, il vous faut un rôle plus actif. Vous monterez à la tribune et vous donnerez le feu sacré à tous ceux qui ne sont pas encore embrasés de la religion révolutionnaire. Je sens déjà les flammes vives de votre parole. »

Le proconsul s'était rapproché de la marquise; un peu trop près, sans doute, car elle pencha sa tête de l'autre côté.

« C'est dit, n'est-ce pas, citoyen? Vous allez donner l'ordre que notre écrou soit levé. Ce soir même nous partirons pour l'Espagne, et vous n'entendrez jamais parler de moi. »

Tallien reprit sa figure sévère; ces derniers mots le rejetaient à deux cents lieues de cette femme, qu'il aimait déjà.

« Eh bien, lui dit-il avec un sourire railleur, vous ne doutez de rien. Je vois avec plaisir que si vous arrivez un jour au pouvoir, les grâces tomberont de vos mains comme par un miracle. — Je ne voudrais le pouvoir, s'écria-t-elle, que pour la clémence! Ici, je ne m'adresse pas même à votre clémence, mais à votre justice. — La justice, c'est celle du peuple, » dit Tallien, légèrement froissé par ces dernières paroles.

La marquise sentit que le lion avait encore toutes ses griffes.

« Je me trompe, dit-elle en reprenant son sourire le

plus caressant : la justice serait trop lente, si je l'invoquais. La clémence a cela de beau qu'elle est soudaine. »

La prisonnière tomba agenouillée et posa ses mains jointes sur les genoux de Tallien. Le lion referma ses griffes, comme si des doigts de femme se fussent roulés dans sa crinière.

« Relevez-vous, madame, dit-il en la prenant à la ceinture et en l'appuyant sur son cœur. Je joue ma tête à ce jeu; mais qu'importe? vous êtes libre! »

Deux larmes brûlantes lui tombèrent sur les mains.

VI.

A cet instant, l'aide de camp de Tallien entra suivi du geôlier.

« Adieu, citoyenne, dit Tallien en reprenant son rôle de sans-culotte incorruptible; mon aide de camp va aller au tribunal révolutionnaire, pendant que moi-même, devant le Comité, j'expliquerai l'erreur dont tu es victime. »

Et sur un geste impérieux du proconsul, le geôlier reconduisit madame de Fontenay dans sa prison.

Dès que le geôlier fut seul, il prit une plume et écrivit à Robespierre :

« *Tout le monde trahit la République. Le citoyen Tallien fait grâce aux aristocrates.* * »

* La Terreur était arrivée à ce point qu'elle dépassait Lacombe, qui avait dépassé Tallien.

« Dans une représentation d'opéra, acteurs et spectateurs,

Quand madame de Fontenay revit son mari, elle lui dit qu'il serait bientôt libre, mais lui dit-elle le prix de sa liberté?

Elle avait compris que Tallien ne laisserait partir le mari qu'à la condition de garder la femme en otage. C'était la part du lion amoureux.

signalés comme suspects, furent voués au supplice[1]. Madame de Fontenay, sans doute, allait périr. Elle écrivit à Tallien, qu'elle avait vu chez son amie madame Charles Lameth, quand Tallien était dans la maison. On sait qu'il était très-beau, plein de feu et fort éloquent. Il alla à la prison. Cette fois, ce ne fut plus le courroux d'Armide qui redevient femme à la vue de Renaud, mais le courroux du farouche proconsul qui tombe sous la magie du premier regard.

» La marquise fut libre. La clémence fut à l'ordre du jour. » *Le Mayeur*.

[1] On arrêta en effet quelques comédiens et quelques spectateurs, mais ils n'allèrent pas jusqu'au supplice.

XXIII.

LA DÉESSE DU PARDON.

I.

Le lendemain, — ce fut le divorce, — M. de Fontenay fuyait à toute bride vers les Pyrénées sans se retourner vers sa femme, dans la peur d'être changé en statue de sel sans doute.

Térézia Cabarrus, qui voulait se sauver par la charité, était dans le cabinet du proconsul, et effaçait des listes fraîchement écrites par les sans-culottes les noms qui parlaient à ses sympathies, regrettant avec des larmes de ne pouvoir les effacer tous.

Elle domina bientôt Ysabeau comme Tallien, elle domina presque le farouche Lacombe. Aussi, sous son



MADAME TALLIEN


THE ASTOR LIBRARY
NY

règne, Bordeaux respira, jusqu'au jour où le jeune Jullien ramena la Terreur avec la foi politique de Saint-Just.

Tallien habitait la place — de l'Échafaud. — Térézia s'offensa du spectacle. « Je ne veux plus venir ici, lui dit-elle. — Eh bien, j'irai habiter votre hôtel. — Non, je reviendrai ici. Ce n'est pas vous qui devez partir, c'est l'échafaud. »

II.

On a nié que Térézia Cabarrus eût sauvé son mari à Bordeaux, mais il en fut pourtant ainsi. Vasselin dit dans le *Mémorial révolutionnaire,* qu'il pourrait aussi bien appeler le Mémorial réactionnaire :

« A la tête des proconsuls envoyés à Bordeaux pour sans-culottiser les habitants, détruire l'aristocratie mercantile, saigner les bourses et niveler les têtes (expression de Tallien), était ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui avait fait son cours de législation et de politique dans l'antichambre de M. Alexandre Lameth et dans les bureaux du *Moniteur*, où il avait été secrétaire copiste, après avoir été compositeur.

» Ce qui contribua le plus à ramener Tallien à des principes de modération, ce fut la rencontre qu'il fit d'une femme qu'il avait vue souvent visiter madame Charles Lameth, lorsqu'il était secrétaire d'Alexandre. M. de Fontenay passait à Bordeaux avec sa femme. Comme noble, il était déjà suspect; il allait périr sur

l'échafaud. Madame de Fontenay appelle Tallien. Prières, promesses, séductions, tout est employé; Tallien se laisse fléchir; il permet à M. de Fontenay de vivre, mais à condition qu'il abandonnera le territoire français. Il lui donne un passe-port, et M. de Fontenay fuit sa patrie, que depuis il n'a pas revue.

» Sa femme naturellement reste à Bordeaux, s'empare de l'esprit de Tallien, l'environne, l'obsède, et l'enchaîne à son char. On dit qu'elle n'usa de son influence que pour épargner le sang des Bordelais et arracher des victimes aux bourreaux.

» Puisse-t-elle ainsi se justifier de son divorce avec M. de Fontenay et de son mariage avec Tallien! »

La miracle était fait. La belle Térézia, tour à tour tyrannique et suppliante, obtenait des grâces par la force ou par la prière. « Tout lui est bon pour désarmer Tallien. Elle veut avoir son portrait. Elle obtient de celui qui peint et de celui qui pose, sous prétexte de chef-d'œuvre, que les séances seront infinies. C'est son artifice pour distraire Tallien et lui faire oublier qu'il est venu à Bordeaux pour sans-culottiser et guillotiner les aristocrates *. Tous les jours la cour de l'hôtel était encombrée de monde qui attendait le lever du fastueux pro-

* Selon le marquis de Paroy : « les Bordelais auraient dû lui ériger une statue pour les grands services qu'elle leur a rendus, et elle ne reçut que l'ingratitude dans le champ immense de ses bienfaits. Une fille de madame de Genlis, madame de Valence, et beaucoup d'autres personnes lui durent la vie. J'ai été témoin de tout le bien qu'elle a fait, je l'ai vue tourmentée de celui qu'elle ne pouvait pas faire. »

consul. Un matin, Lemayeur, directeur de spectacle, force adroitement la consigne, et parvient, pour obtenir un ordre de représentation, à s'introduire. Il trouve Tallien mollement assis dans un boudoir, et partagé entre les soins qu'il donnait au peintre et les sentiments dont il était animé par la présence de la belle Cabarrus, qui ne quittait plus sa demeure. »

Si j'ai réimprimé cette page du Mémorial, c'est qu'elle fut écrite en 1797, quand la vérité était toute vivante.

Lamartine a peint avec amour Térézia Cabarrus à Bordeaux, quand elle fut conquise à Tallien, ou plutôt quand elle eut conquis Tallien. Selon lui, « c'était une de ces femmes dont les charmes sont des puissances, et dont la nature se sert comme de Cléopâtre ou de Théodora, pour asservir ceux qui asservissent le monde et pour tyranniser l'âme des tyrans. Les persécutions que son père avait subies à Madrid, pour prix de ses services, avaient appris dès l'enfance à la jeune Espagnole à détester le despotisme et à adorer la liberté. Française d'origine, elle l'était devenue de cœur par le patriotisme. La République lui apparaissait comme la Némésis des rois, la Providence des peuples, la restauration de la nature et de la vérité. Aux théâtres, aux revues, aux sociétés populaires, dans les fêtes et dans les cérémonies républicaines, le peuple de Bordeaux la voyait manifester son enthousiasme par sa présence, par son costume et par ses applaudissements. Il croyait voir en elle le génie féminin de la République.

» Elle conquit le représentant du premier regard. Tallien, sous qui tout rampait, rampa à ses pieds. Elle prit dans son âme la place de la République. Il ne désira plus la puissance que pour la lui faire partager, la grandeur que pour l'élever avec lui, la gloire que pour l'en couvrir. Comme tous les hommes chez lesquels la passion va jusqu'au délire, il se glorifia de sa faiblesse. Il jouit de la publicité de ses amours. Il les étalait avec orgueil devant le peuple, avec insolence devant ses collègues. Pendant que les prisons regorgeaient de captifs, que les émissaires des représentants traquaient les suspects dans les campagnes, et que le sang coulait à flots sur l'échafaud, Tallien, ivre de sa passion pour *dona Térézia,* la promenait dans de splendides équipages, aux applaudissements de Bordeaux, revêtue des légères draperies des statues grecques, qui laissaient transpercer la beauté de ses formes. Mais madame de Fontenay avait horreur du sang. Elle ne résistait pas à une larme. Elle croyait que la générosité était l'excuse de la puissance. Le besoin de conquérir une plus grande popularité pour la faire tourner au profit de la miséricorde, la porta à paraître quelquefois dans les clubs et à y prendre la parole. Vêtue en amazone, ses cheveux couverts d'un chapeau à panache tricolore, elle y prononça plusieurs discours républicains. L'ivresse du peuple ressemblait à de l'amour. »

C'est ainsi que madame de Fontenay est peinte par Debucourt, panache au vent, l'éloquence sur les lèvres.

« Le nom de Tallien faisait trembler alors Bordeaux.

On parlait du représentant du peuple comme d'un homme implacable. Elle se sentit assez courageuse pour le braver, assez séduisante pour l'attendrir. L'image des femmes antiques qui avaient dompté les proscripteurs pour leur arracher des victimes, la tentait. L'ambition de dominer un des hommes qui dominaient en ce moment la République l'enivra. Une pique dans une main, l'autre gracieusement appuyée sur l'épaule du proconsul, *dona Térézia* affectait l'attitude de la déesse de la Liberté. Cette femme tenait dans sa main le cœur de celui qui tenait la vie et la mort, elle était suppliée et adorée comme la providence des persécutés. Les supplices ne frappèrent bientôt plus que les hommes signalés par le Comité de salut public comme dangereux à la République. Les juges s'adoucissaient à l'exemple du représentant. L'amour d'une femme transformait la Terreur, Bordeaux oubliait ses sept cents victimes. Le génie enthousiaste des Bordelais souriait à ce proconsulat oriental de Tallien. »

III.

Non-seulement madame de Fontenay avait presque renversé la guillotine, mais elle avait souvent ouvert la porte des prisons, ces odieuses prisons où l'on n'avait ni air, ni pain, ni Dieu, où elle avait souffert toutes les douleurs, tous les supplices, toutes les ignominies. On se souvient encore à Bordeaux d'avoir vu ses jolis pieds

mordus par les rats, car les rats avaient faim autour des prisonniers affamés. Même aux beaux jours du Directoire, quand madame Tallien chaussait ses pieds de la sandale antique, elle disait aux adorateurs agenouillés : « Si vous regardiez bien, vous verriez les dents des rats de Bordeaux *. »

C'était une illusion civique : on ne voyait alors aux doigts des pieds de madame Tallien que les morsures des rubis et des émeraudes.

* « La belle Espagnole, jetée en prison, a eu les pieds mordus par les rats, et elle a toujours montré les stigmates de ses blessures. » *Lettre de M. Gustave Brunet.*

XXIV.

LE PORTRAIT DE LOUIS XVII

EMBRASSÉ PAR TOUS LES RÉPUBLICAINS.

Un précieux historien de ce temps révolutionnaire est un peintre, le marquis de Paroy *. Son père, ancien constituant, convaincu de girondinisme, venait d'être arrêté à la Réole. C'était au beau temps du règne de

* C'est le marquis de Paroy, un royaliste de naissance et de sentiment, qui peignit ce célèbre saule pleureur où dans les branches désolées on voyait tous les portraits éplorés de la famille de Louis XVI. M. Capefigue a publié de curieuses pages des Mémoires du marquis de Paroy dans *les Déesses de la Liberté*.

Dans *les Femmes célèbres de* 1789 *à* 1795, M. Lairtullier a peint avec beaucoup de vérité et d'accent toutes ces curieuses figures de Déesses de la Raison, ainsi appelées par antiphrase.

madame de Fontenay, elle commandait à la tempête, elle répandait les rayons de sa grâce et de sa charité. M. de Paroy voulant sauver son père fut deux fois filial. Il joua la gaieté pour cacher ses larmes. Il adressa une prière « illustrée » à la déesse de Bordeaux. C'était un madrigal spirituel, avec un dessin au lavis, représentant l'Amour *sans-culotte :* Cupidon tenait d'une main une pique surmontée d'un bonnet phrygien, de l'autre un cœur placé sur un niveau, — ce niveau dressé sur un autel. — Madrigal dans le goût de ce temps où triomphaient encore les petits vers et les rébus :

Quand l'Amour en bonnet se trouve sans culotte,
La liberté lui plaît, il en fait sa marotte.

Mais voici le récit du marquis de Paroy : « Dans une lettre, je priais madame de Fontenay de trouver bon qu'un petit Amour sans-culotte fût l'avocat d'un fils bien malheureux de l'incarcération de son père; et au nom du sien je la suppliais d'être mon avocat auprès du représentant Tallien : je reçus bientôt une invitation pour me présenter à l'audience de madame de Fontenay. Il y avait grande foule, chacun ses pétitions à la main; un instant après, les deux battants s'ouvrirent, madame de Fontenay parut dans un costume très-élégant; les saluts furent profonds et les révérences respectueuses; elle y répondit par un signe de tête gracieux. « Le citoyen Paroy, dit-elle, est-il parmi vous? » Je m'avançai; alors elle m'invita à passer dans son cabinet; c'était le boudoir des Muses : un piano entr'ouvert,

musique sur le pupitre; une guitare sur un canapé; une harpe dans un coin; plus loin un chevalet avec un petit tableau, la boîte de couleurs à l'huile, des pinceaux sur un tabouret, une table chargée de dessins avec une miniature ébauchée, une boîte anglaise; la palette d'ivoire et de petits pinceaux; son secrétaire ouvert rempli de papiers, de mémoires et de pétitions; une bibliothèque dont les livres paraissaient en désordre, comme si on y avait souvent recours, et un métier à broder sur lequel était montée une étoffe de satin. Tels furent les objets dont l'ensemble frappa mes regards : « Vos talents, madame, sont universels, à en juger par ce que je vois; mais vos bontés les égalent, votre beauté pourrait les effacer. »

» L'accueil de madame de Fontenay justifia ce compliment. « Je crois me rappeler, dit-elle, vous avoir vu chez le comte d'Estaing avec mon père, j'espère que vous me viendrez voir le plus souvent que vous pourrez. Mais parlons de votre père ! Où est-il en prison? J'espère obtenir du citoyen Tallien sa sortie; je lui remettrai moi-même votre pétition et je veux vous présenter à lui. »

« Je sortis, comme émerveillé; j'étais sous le charme. Le lendemain, je fus présenté au représentant du peuple Tallien. « Attendez, me dit-il, il faut qu'on oublie quelque temps votre père pour le sauver; tout dépend du président du tribunal révolutionnaire Lacombe. » Le marquis alla le voir, et en fut fort bien reçu; c'était un homme rude, inflexible, mais d'une certaine justice. »

Quelques jours après, madame de Fontenay fit appeler

M. de Paroy. « Je suis désolée que votre père n'ait pu sortir de prison avant le départ du citoyen Tallien; je ne connais pas Ysabeau, qui est ici son collègue, mais je vais prier à souper une dame avec laquelle il est fort lié; vous pourrez faire connaissance avec lui; il a de l'esprit et ne manque pas d'instruction. »

Madame de Fontenay, qui avait invité les représentants en mission dans le Midi, appela toute l'armée légère du théâtre, chanteuses et danseuses, pour ramener les montagnards à la Gironde dans la gaieté cordiale d'un souper. Le marquis fut placé près de la maîtresse d'Ysabeau.

Au dessert, Lequinio dit avec son enthousiasme réchauffé de château-margaux : « Allons, *Vive la République!* et buvons à la santé des braves qui ont voté la mort du tyran. » Ces paroles firent dresser les cheveux du marquis; la bouteille passa de main en main. Lequinio dit à M. de Paroy : « Bois donc et fais circuler. » Ce que le marquis éprouvait était fortement empreint sur son visage. Lequinio se leva : « Le citoyen qui tient la bouteille est sûrement un aristocrate, je m'y connais et vous le dénonce. — Eh bien, dit M. de Paroy en se levant avec un accès de colère, puisque le citoyen m'insulte, il n'aura pas l'honneur de boire à la santé de la citoyenne chez qui nous sommes; c'était la sienne que je portais, n'est-ce pas, citoyenne? — C'est vrai, répondit madame de Fontenay avec grâce, le citoyen buvait à ma santé. — A la bonne heure, j'en suis aise, » répondit Lequinio. Et la bouteille fit le tour de la table.

Le représentant aperçut au doigt du marquis une bague sur laquelle était peint un Louis XVII en Amour avec ces vers si connus :

Qui que tu sois, voilà ton maître ;
Il l'est, le fut, ou bien doit l'être.

Lequinio baisa galamment cet Amour contre-révolutionnaire.

La bague, passée de main en main, fut baisée avec transport par les républicains les plus violents. C'est qu'au-dessus de toutes les républiques il y a un despote qui gouverne les hommes les plus austères et les plus terribles : l'Amour.

Que fût-il advenu cependant, si M. de Paroy, emporté par les vins babillards, se fût avisé de dire : Cet Amour que vous venez d'embrasser tous, c'est le portrait de Louis XVII !

XXV.

LA RÉVOLUTION A BORDEAUX

SELON SAINT-JULLIEN DE PARIS.

I.

Quand madame de Fontenay ne fut plus là, il se passa sur la guillotine une touchante élégie, sœur de la tragédie des chemises rouges, où l'on vit cette jeune fille du peuple placer si angéliquement sa tête sur l'échafaud et demander au bourreau : « Suis-je bien comme cela? » On avait amené sous la hache une jeune fille de l'aristocratie de Bordeaux, belle comme celle de Paris était belle, et comme elle innocente, chaste, candide, quasi souriante dans sa tristesse, idéale dans sa résignation, qui s'était trouvée compromise et perdue sans le

savoir. Comme sa sœur de Paris, la victime de Bordeaux monta sur l'échafaud en ouvrant au ciel ses yeux où parlait une âme, et en taisant sa voix qui cachait une prière, une prière à Dieu, non au bourreau.

La pauvre enfant, la poétique vierge, s'arrangea indiciblement sous le fer de l'horrible machine, et, tendant son cou au bourreau, elle lui dit d'une voix limpide et douce, dans une intonation charmante et patricienne : « *Allez-vous me faire bien du mal?* »

Presque à la même heure, l'autre disait : « *Suis-je bien comme cela?* »

Mignon regrettait sa patrie : celles-ci semblaient ne regretter pas même leur jeunesse.

Il n'y avait qu'une dissemblance entre ces deux touchantes victimes, l'une victime de la chambre ardente de Robespierre, l'autre du cabinet proconsulaire d'Ysabeau : c'est qu'on avait revêtu celle-là d'une chemise rouge et qu'on avait emporté celle-ci dans sa robe blanche.

Mais, à Bordeaux comme à Paris, c'était toujours l'image de la France qu'on guillotinait.

Cette belle enfant du Midi, avec ses yeux noirs, sa brune chevelure, son timbre de voix harmonieux qui eût charmé Vergniaud, son air aussi magnifique que résigné, sa pâleur aussi fière que délicate, n'était-ce pas aussi l'image de Térézia Cabarrus, l'imprudente et généreuse Térézia Cabarrus, qu'on allait peut-être demain guillotiner à son tour?

II.

M. Michelet, qui juge à la diable, avec les éclairs de la passion et non avec la souveraine lumière de la vérité, a donné ce portrait de Tallien, qui ne sera accroché dans aucune galerie historique, quoiqu'il soit d'une touche forte et pittoresque.

« Ce grand homme resta pauvre les mains vides, sinon les mains nettes. Nous l'avons vu à Paris traîner aux Champs-Élysées, à l'aumône de sa femme, alors princesse de Chimay. Le fait est que Tallien fut un ventre, rien de plus, un tonneau sans fond. Il eut beau voler toujours, nul remède à sa pauvreté. Né dans la cuisine d'un financier de Touraine, et fils d'un cuisinier, il eut l'âme à l'avenant, une âme de Laridon, tout à la gueule et aux filles. Il eût été moine à une autre époque, vrai moine de Rabelais. Il était beau et beau diseur, prêcheur, enjôleur de femmes. Sa plus grande jouissance, partout où il arrivait, était de monter en chaire, et de prêcher pêle-mêle la Révolution, la Raison, Jésus, Marat et le reste. Les femmes étaient ensorcelées. Nullement cruel de nature, Tallien le devint toutes les fois qu'il y eut le moindre intérêt. Agit-il? laissa-t-il agir en septembre? C'est un problème. A Bordeaux, il ne fut ni au-dessus ni au-dessous des fureurs locales. Il les flatta en faisant mettre la guillotine devant ses fenêtres. Cette guillotine, dit-on, lui fut d'un excellent rap-

port. Tout est commerce à Bordeaux. Tallien commerça de la vie. Pour tromper les haines sérieuses qui voulaient du sang, il lui fallait enchérir en gestes, en paroles, en fureurs. Il hurlait, beuglait la Terreur, sans craindre d'exagérer son rôle. Pendant ce temps-là, dit-on, sa maîtresse tenait le comptoir. On dit pourtant que parfois elle escamotait quelques grâces et sauvait des gens pour rien. »

Où donc l'historien a-t-il vu cela? Ni un journal ni même un pamphlet n'ont autorisé à frapper ainsi du même coup ces deux figures, qui appartiennent à l'histoire par le courage, l'éloquence et la charité.

M. Michelet a-t-il donc cru Jullien sur parole?

L'ambassadeur de Robespierre à Bordeaux, ce jeune Jullien, si fougueux serviteur de son maître, si fanatique adorateur de son dieu, renseignait ainsi Robespierre sur madame de Fontenay :

« Il y a sur la Fontenay des détails politiques bien singuliers, et Bordeaux semble avoir été jusqu'à présent un labyrinthe d'intrigues et de gaspillages. Il est bien difficile de démêler le républicanisme et la probité. Je fais tout le travail d'un comité de surveillance, et passe les nuits avec des hommes précieux que j'ai découverts, mais que j'étudie encore. J'ai des renseignements dont le résultat doit arracher Bordeaux à la classe des fripons qui en faisaient leur proie, et rendre le peuple à l'amour sincère des vertus et de la République. »

Jullien veut sans doute dire que Tallien à Bordeaux avait été de la jeunesse dorée des fripons. Ce « laby-

rinthe d'intrigues et de gaspillages », qu'était-ce, sinon celui de ce jeune et beau Tallien, que le farouche Jullien semble appeler un corrompu, un voluptueux, un Alcibiade qui a coupé la queue au chien de la guillotine?

Mais on a fait justice de toutes ces injustices de l'histoire.

III.

Tallien n'est plus là, mais son esprit y domine encore, et c'est contre lui que Jullien s'indigne avec le fanatisme d'un saint qui prêche le martyre. Il écrit encore à Robespierre :

« Je ne t'ai pas écrit depuis longtemps, mon bon ami, parce que je te présumais très-occupé.

» Un grand reproche que j'ai à faire aux Bordelais, c'est qu'ils traitent le représentant du peuple comme un intendant de l'ancien régime. Passe-t-il dans les rues, avec les gendarmes qui le suivent, on se découvre, on applaudit, quelques voix même crient : Vive le sauveur de Bordeaux! Paraît-il au spectacle, au club, ou dans une assemblée quelconque, les mêmes cris se font entendre; l'enthousiasme et l'idolâtrie sont poussés au dernier période, et j'ai remarqué que c'étaient les aristocrates eux-mêmes qui, croyant se donner un air de patriotisme, indiquaient souvent au peuple les battements de mains qui déshonorent à mes yeux des hommes *libres*. On n'applaudit jamais à la seule pré-

sence d'un homme, mais, quand il parle, aux principes qu'il exprime.

» Il faut craindre ce penchant trop facile du peuple à la reconnaissance et à l'idolâtrie.

» Ce soir, Ysabeau est encore venu au club, et cette affectation de s'y rendre plus assidument et d'y rester tout le long de chaque séance, ce qui ne lui arrivait jamais auparavant, devient plus suspecte encore par le contraste de ses discours particuliers et de ses discours publics. Il n'a pas manqué d'occuper le fauteuil, quoique non président, d'être couvert par les acclamations du peuple, et de réitérer ses adieux pour réveiller les regrets d'une funeste idolâtrie. A peine avait-il parlé, qu'on a vu monter à la tribune un de ses amis, qui a répété, presque en pleurant, que Bordeaux allait perdre son ami. »

Jullien ne peut se consoler de succéder à des hommes comme Tallien et Ysabeau qui font aimer la République. Aussi, avec quelle joie il écrit quatre jours après à cet autre jaloux qui s'appelle Robespierre :

« Ysabeau, qui me vit hier, me dit Tallien arrêté. La Fontenay doit maintenant être en état d'arrestation.

» La punition des intrigants de Bordeaux, dont les uns n'avaient en vue, comme Chabot, qu'un intérêt; dont les autres servaient Hébert et Danton, et dont tous n'aspiraient qu'à détruire le Comité de salut public, pour détruire la liberté; la punition, dis-je, de ces intrigants de tous les partis va régénérer Bordeaux. »

. . . .

« Mon bon ami, le moment de crise est venu pour Bordeaux. Les patriotes attendent tout du Comité de salut public.

» Le président de la commission révolutionnaire, Lacombe, m'a rapporté que se promenant avec Ysabeau après l'exécution d'Hébert et de Danton, Ysabeau lui dit qu'il voyait avec peine qu'on guillotinât un grand nombre de Montagnards; que Tallien jouait un grand rôle. Et en parlant de sa conduite à Bordeaux, qu'elle était un reproche pour Collot-d'Herbois, qui avait fait couler des flots de sang dans Lyon.

» Chaque jour de nouveaux propos et de nouveaux détails confirment mes craintes. Ysabeau veut se créer un parti comme Tallien. Il divise les patriotes, dont quelques-uns lui restent encore attachés, et rallie aussi les négociants et les aristocrates qu'épouvantent la commission militaire et mon retour, dont on paraît ignorer le motif. Hier nous célébrâmes l'anniversaire du 31 mai; Ysabeau parut avec les corps constitués à la fête, et l'on battit des mains sur son passage; on cria : Vive Ysabeau! il saluait les applaudisseurs. Quelques patriotes indignés firent entendre le cri : Vive le Comité de salut public! Ysabeau se retourne de mauvaise humeur et dit : Le mot, vive la Montagne, suffit. »

. . . .

Il faudrait lire aussi une lettre de Jullien à Saint-Just, deux fanatiques de tyrannie pour la liberté. Je ne donne que ce passage, comme une jolie fleur d'esprit révolutionnaire.

« Bordeaux, le 25 prairial, l'an II de la République.

» Les fêtes nationales ont réveillé l'énergie du peuple, et la Révolution, devenue plus aimable, a été plus aimée! »

O la belle illusion des terroristes! on riait pour cacher ses larmes.

Voici d'ailleurs comment l'ami de Robespierre travaille à rendre la Révolution « plus aimable ».

« J'ai toujours suivi, dans ma mission, le même système, que, pour rendre la Révolution aimable, il fallait la faire aimer, offrir des actes de vertu, des adoptions civiques, des mariages; associer les femmes à l'amour de la patrie, et les lier par de solennels engagements. Ce système m'a bien réussi; et l'influence qu'un sexe obtient sur l'autre est un mobile puissant dans le particulier comme dans le public, pour élever les âmes au degré de chaleur républicaine. J'ai envoyé au Comité les détails de notre fête pour la plantation de l'arbre de Marat. J'ai aussi donné les mêmes exemples qu'à Port-Malo, Lorient, la Rochelle, Rochefort et Saintes; et les Bordelaises ont, par de publiques promesses, réchauffé l'enthousiasme et présenté la carrière de la vertu, pour les presser de la suivre, à leurs époux, à leurs fils, à leurs familles entières, et à la commune qui en était témoin. Comme j'ai vu les incalculables effets de ce genre de fête, j'ai cru salutaire de l'offrir, au moins sur la scène, à toute la France, et j'en ai

15.

composé un petit délassement patriotique, intitulé *Les engagements des citoyennes*. J'en ferai hommage au Comité de salut public; et, s'il le juge bon, je ferai imprimer mon petit ouvrage, et les détails d'exécution du ballet républicain qui le termine, pour être joué à Paris et dans les autres communes. Je n'ai pas regardé ce travail comme étranger à ma mission de former l'esprit public, et je n'y ai d'ailleurs donné que trois jours. Je t'embrasse; écris-moi, je te prie, à Bordeaux.

» JULLIEN. »

Les engagements des citoyennes! N'est-ce pas tout à fait charmant? Jullien a un autre moyen plus sûr :

« *Je vais travailler* plus que jamais *pour répondre à sa très-grande confiance*. Comme ma santé succombe, je crois, d'après ce que m'écrit *Barère*, qu'il me sera permis de prendre un peu de repos dans les Pyrénées. »

Oui, le repos lui sera dû quand il aura exécuté ce qu'il propose au Comité de salut public :

« *Faire raser les maisons où étaient Guadet, Salle, Pétion, Buzot et Barbaroux; transférer la commission militaire à Saint-Émilion, pour y juger et faire périr sur les lieux les auteurs ou complices du recèlement des conspirateurs.*

» Distinguer par un arrêté ceux qui ont donné de l'argent pour racheter une vie que beaucoup n'avaient point mérité de perdre, et les infâmes qui ont exigé de l'argent pour vendre la loi : les premiers, ne craignant plus, parleront; les autres seront découverts et punis. »

Ceci est pour Tallien.

Là-dessus Jullien embrasse Robespierre et Saint-Just.

Vous croyez que ce sera tout et que Bordeaux est pacifié par tant de belles mesures? Écoutez :

« Je dois, mon bon ami, te soumettre une réflexion : *Nous allons révolutionner Bordeaux.* »

Ainsi Tallien et Ysabeau ont passé vainement; Térézia Cabarrus a prêché dans les clubs la révolution pacifique, la charité, le pardon; rien n'est fait à Bordeaux : la république de la Terreur va relever sa guillotine, et pour parler le langage très-grammatical de Jullien, les patriotes verraient avec plaisir qu'on « guillotinât » encore les aristocrates*.

* L'ardente jeunesse égarait les esprits enthousiastes. J'ai vu à cinquante ans de là ce terrible Jullien. C'était un beau vieillard en longs cheveux blancs, qui n'avait plus que la belle passion de la philosophie et de la vérité.

XXVI.

TALLIEN PRÉSIDENT DE LA CONVENTION.

I

En ces jours où le torrent emportait ses digues, il n'y avait pas de limites d'âge. Tallien était conventionnel à vingt-trois ans. Il n'avait pas vingt-cinq ans quand il présida la Convention.

Robespierre croyait, en rappelant Tallien, le diminuer et l'anéantir, mais Tallien avait grandi à Bordeaux. Il revenait avec plus d'autorité et d'éloquence.

Tallien présida la Convention à partir du 2 germinal an II (22 mars 1794, style esclave) jusqu'à ce jour à jamais mortel pour la Montagne, pour la Convention,

pour la République, où les têtes de Danton et de Camille Desmoulins tombèrent sur la place de la Révolution.

L'ombre de Vergniaud pouvait dire toujours : « Saturne dévore ses enfants! » Un mot que Saint-Just invoque si étrangement dans son réquisitoire contre Camille et Danton, sous la présidence trop muette de Tallien.

Un jour que Barère proposait de décréter que le Comité de salut public « ferait un rapport sur les moyens d'assurer le gouvernement et le bonheur du peuple », et qu'il voulait proposer Saint-Just pour présenter ce rapport à la Convention, Tallien prit la parole en véritable homme politique : « La Montagne a plusieurs fois sauvé la République; elle la sauvera toujours! » A ce mot les applaudissements accablent Tallien. Le jeune Montagnard continue : « S'il reste encore parmi nous des hommes dont les principes politiques soient condamnables, des hommes sans probité, sans honneur, sans vertu, qu'on nous les fasse connaître franchement, et, si les accusations sont vraies, nous nous lèverons tous pour les faire traduire au tribunal révolutionnaire. » — « Oui! oui! » s'écrie toute la salle. — Tallien reprend avec la parole douce d'un sage : « Mais il faut aussi que les défiances particulières cessent, que des hommes faits pour s'estimer mutuellement s'examinent et sachent attacher leur confiance à ceux qui la méritent. Il faut que les patriotes de la Montagne, qui n'ont jamais dévié des vrais principes; qui, au nombre de cinquante seulement, ont longtemps lutté contre le côté droit et ses abominables machinations; il faut que

ces mêmes patriotes se réunissent aujourd'hui. Et s'il en est d'autres qui soient revenus de leur égarement, qui veuillent sincèrement marcher avec nous, qui soient purs comme le peuple qu'ils représentent, qui n'aient point trempé dans les complots que nous avons punis, nous marcherons avec eux par la voie des sacrifices, nous ferons avec eux le bonheur du peuple. »

On voit si Tallien était un apôtre généreux et un diplomate conciliant. Cependant il ne faut pas croire qu'il acceptera bénévolement le secours des traîtres ou des lâches. « Mais, dit-il, nous ne voulons pas de ceux qui n'ont pas paru dans les premiers jours de la Révolution, qui étaient cachés dans leurs caves quand nous étions à la Bastille, qui se sont montrés sur la brèche quand il n'y avait plus de danger, et qui ne se montrent aujourd'hui que pour nous demander une part des dépouilles de l'ennemi vaincu. »

Belle leçon à tous les républicains du lendemain! Écoutez encore Tallien, qui retourne à la générosité civique : « Ces dépouilles de l'ennemi vaincu, nous ne les lui avons enlevées que pour les donner au peuple. Vous l'avez décrété sur le rapport du Comité de salut public, et la distribution en sera faite selon le vœu que nous portons dans notre cœur; elles amélioreront le sort des patriotes infortunés. Voilà le fruit des victoires que nous avons remportées; voilà tout ce que nous voulons. » Les tribunes veulent donner l'accolade à Tallien. « Nous reviendrons ensuite dans nos chaumières, dans nos greniers, et là nous savourerons le plaisir

d'avoir rempli notre tâche glorieuse, d'avoir répondu à l'attente de la nation, d'avoir justifié la confiance qu'elle avait mise en nous; là nous jouirons en paix du bonheur d'avoir fait celui du peuple : c'est un bien que nous préférons à tous les trésors de la terre. »

Les larmes ne durent-elles pas couler des yeux des femmes et des vieillards qui croyaient encore à l'Arcadie?

II.

Pendant que gronde l'orage contre les Cordeliers, je vois Robespierre et Tallien qui commencent entre eux deux une guerre. C'est d'abord une petite guerre, une simple escarmouche, qu'on pourrait prendre pour une comédie. Une tragédie sortira de là.

Dans une séance aux Jacobins, le 5 germinal (quatre mois nous séparent de thermidor!), Tallien s'avance pour déclarer « que ce n'est pas assez d'avoir fait avorter les projets criminels des hommes qui voulaient renverser la liberté, qu'il faut combattre aussi les aristocrates, les modérés et les feuillants. »

Quelques membres demandent l'impression du discours de Tallien.

Robespierre s'interpose : « Je m'oppose à l'impression de ce discours, à cause des expressions inexactes qu'il renferme. Il n'est pas vrai que les aristocrates et les modérés soient en joie et lèvent la tête; jamais, au contraire, ils n'ont été si consternés. »

Tallien ronge son frein et n'ose encore braver la foudre, mais le premier coup de pied est donné entre ces deux haines mortelles.

Tallien et Robespierre avaient expliqué, chacun à sa façon, la situation de la République. Tallien disait : « Nous sommes au commencement d'une campagne dans laquelle toutes les cohortes étrangères, amenées du fond de l'Europe pour détruire la liberté, vont elles-mêmes être anéanties; il est instant de détruire l'armée auxiliaire que la tyrannie soudoie dans le sein de la France. Que les hommes suspects soient incarcérés, que les commissions populaires soient établies, que tous les ennemis de la Révolution soient punis et leurs biens distribués sans délai aux patriotes, que les tribunes populaires et les journaux républicains ne cessent de dévoiler les conspirateurs et les traîtres, quel que soit le masque dont ils se sont couverts. »

Robespierre ajoutait : « Voilà quelle est la situation de la République : elle est placée entre les muscadins, les aristocrates et la faction dont Hébert et ses complices peuvent vous donner une idée. Vous avez vu la Fayette, Pétion, Dumouriez; ces monstres sont tombés. Après eux, on a vu une faction nouvelle qui voulait exécuter le même complot. Après elle, il en paraîtra une autre qui aura le même but si la Convention diffère de foudroyer toutes les factions. »

Après les hébertistes, voilà les dantonistes en grand danger, eux qu'on soupçonne et qu'on accuse déjà d'être des complices de Dumouriez et de d'Orléans.

Égalité. Voilà Danton et ses amis à la veille d'être jugés et condamnés de par Robespierre et Tallien. Les voilà surtout perdus sur un mot de Camille Desmoulins. L'imprudent, spirituel et brave Camille écrit un matin dans son journal : « Hier, il y a eu un miracle à Paris; un homme est mort dans son lit. » Malheur à Camille, Robespierre a lu *le Vieux cordelier!*

Le 30 mars, Legendre s'avance à la Convention pour annoncer cette grande nouvelle : « Citoyens, quatre membres de cette assemblée sont arrêtés de cette nuit. Je sais que Danton en est un; j'ignore les noms des autres. Qu'importent leurs noms s'ils sont coupables? Mais, citoyens, je viens demander que les membres arrêtés soient traduits à la barre, où vous les entendrez et où ils seront accusés ou absous par vous. Je le déclare, je crois Danton aussi pur que moi... »

Des murmures interrompent Legendre. Clauzel s'adresse à Tallien : « Président, maintiens la liberté des opinions. » Le président Tallien répond : « Oui, je maintiendrai la liberté des opinions; oui, chacun dira librement ce qu'il pense; nous resterons tous ainsi pour sauver la liberté. » Tallien est interrompu par des applaudissements, il continue : « Qu'on cesse de faire des interpellations particulières; je rappelle à nos collègues que nous sommes ici pour le peuple; ne nous occupons pas des individus, mais de la chose publique. Que les amis de la Révolution prouvent encore aujourd'hui leur amour pour la liberté. La Convention prononcera sur les opinions émises par chacun de ses

membres. Je proclamerai les décrets qu'elle aura rendus pour le maintien de la liberté et de l'égalité. »

Ainsi Tallien, aux premières heures de la Convention, avait déjà dit dans un jour d'accusation contre Marat : « Décrétons le salut de l'empire, et laissons là les individus. » Aujourd'hui qu'il est président, il répète ce que disait le tribun : « Ne nous occupons pas des individus, mais de la chose publique. »

Mais le 30 mars, la chose publique c'étaient Danton et ses amis.

Le rôle de Tallien dans sa présidence, son rôle dans la Convention, jusqu'à son rôle dans le drame de la République, a été trop méconnu et trop effacé par les historiens qui n'ont pas saisi toute la virilité et toute l'action de ce héros de la démocratie. Les historiens sont trop souvent des avocats qui plaident les uns contre les autres.

III.

Il fallait s'habituer à tout sous la République. Peu de temps avant sa mort, Danton faisait bon marché des injustices de détail. Qu'est-ce que la mort d'un homme si la République triomphe? Aussi disait-il : « Une révolution ne peut pas se faire géométriquement; les bons citoyens qui souffrent pour la liberté doivent se consoler puisqu'ils souffrent pour elle. »

Barère, Robespierre, Saint-Just, s'emparèrent de l'affaire Danton. Le 31 mars, Tallien donna la parole à

Robespierre, et l'implacable Robespierre s'acharna contre Danton; il finit par dire à Legendre, qui essayait de défendre son ami Danton : « Et moi aussi j'ai été ami de Pétion; dès qu'il s'est démasqué, je l'ai abandonné; j'ai eu aussi des liaisons avec Roland; il a trahi, et je l'ai dénoncé. Danton veut prendre leur place, et il n'est plus à mes yeux qu'un ennemi de la patrie. » Laissant tomber les applaudissements sur Robespierre, Tallien donne ensuite la tribune au rapporteur Saint-Just, cet austère et ardent Saint-Just qui avait déjà apporté l'arrêt de mort contre les Girondins et les hébertistes. Un profond silence, comme un silence mortel, s'impose dans toute l'Assemblée; c'est la Terreur elle-même qui va parler par la bouche de ce jeune Saint-Just, qui n'est pas plus vieux que son président, le président Tallien.

La Terreur parle, la Terreur a parlé : la Convention décrète d'accusation Danton, Camille Desmoulins, Hérault, Phélippeaux, Lacroix, « prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre d'Églantine et les ennemis de la République. »

La vraie république est au tribunal criminel révolutionnaire. Camille Desmoulins, fort étonné de s'entendre appeler ennemi de la République, de s'entendre dire qu'il a trempé dans une conspiration tendant à rétablir la monarchie, détruire la représentation nationale, le gouvernement républicain, demande communication du rapport de Saint-Just, et répond à celui qui l'interroge sur son âge : « J'ai l'âge du sans-culotte Jésus,

trente-trois ans. » Danton à son tour répond sur son nom et sur sa demeure : « Ma demeure sera bientôt dans le néant; quant à mon nom, vous le trouverez dans le Panthéon de l'histoire. » Le lendemain, 5 avril 1794, Danton et Camille n'entrèrent pas dans le néant, ils montèrent simplement sur l'échafaud. Il n'y avait pas huit jours que *le Vieux cordelier* avait prononcé ces paroles prophétiques : « Les dieux ont soif! »

Le dieu Robespierre s'était-il désaltéré?

Les avocats de Robespierre, qui font avec lui le procès aux Girondins, aux dantonistes et aux thermidoriens, disent que Robespierre n'a pas touché à Danton. Selon eux, Danton s'est perdu tout seul. Il est monté sur l'échafaud sans que Robespierre lui présentât le marchepied. Ils oublient ces odieuses paroles de Robespierre jetées quelques jours après sur la tombe de son ci-devant ami : « *Danton, qui eût été le plus dangereux des ennemis de la patrie s'il n'en eût été le plus lâche; Danton, ménageant tous les crimes, lié à tous les complots, promettait aux scélérats sa protection.* »

Ce n'était donc pas assez de l'avoir assassiné par la guillotine. Cet autre assassinat de la plume et de la parole avait été médité le jour même de la mort des dantonistes. C'est en parlant ainsi de son ami Danton que Robespierre demandait qu'on décrétât l'existence de l'Être suprême *.

* Discours de Robespierre à la Convention nationale, séance du 18 floréal an II.

XXVII.

TÉRÉZIA CABARRUS DEVANT LA CONVENTION.

Le 5 floréal (24 avril 1794), madame de Fontenay exposa ses doctrines évangéliques et républicaines devant la Convention, sous la présidence de Robert Lindet, qui succédait à Tallien.

Voici le texte même du *Moniteur* :

« Citoyens représentants, lorsque la morale est plus que jamais à l'ordre du jour de vos grandes délibérations; lorsque chacune des factions que vous terrassez vous ramène avec une force nouvelle à cette vérité si féconde, que la vertu est la vie des républiques, et que les bonnes mœurs doivent maintenir ce que les institutions populaires ont créé, n'a-t-on pas raison de croire

que votre attention va se porter avec un pressant intérêt vers la portion du genre humain qui exerce une si grande influence?

» Malheur, sans doute, aux femmes qui, méconnaissant la belle destination à laquelle elles sont appelées, affecteraient, pour s'affranchir de leurs devoirs, l'absurde ambition de s'approprier ceux des hommes, et perdraient ainsi les vertus de leur sexe sans acquérir celles du vôtre!

» Mais ne serait-ce pas aussi un malheur si, privées, au nom de la nature, de l'exercice de ces droits politiques d'où naissent et les résolutions fortes et les combinaisons sociales, elles se croyaient fondées à se regarder comme étrangères à ce qui doit en assurer le maintien, et même à ce qui peut en préparer l'existence?

» Ah! dans une république, tout, sans doute, doit être républicain, et nul être doué de raison ne peut sans honte s'exiler par son vœu de l'honorable emploi de servir la patrie. Les compagnes de l'homme ne doivent pas, il est vrai, en être les rivales, car elles en sont les consolatrices et souvent les appuis; mais il est d'intéressantes fonctions que la nature semble leur avoir départies, et dont, j'en suis certaine, vous ne vous offenserez pas, si elles se plaisent à vous en entretenir.

» Pardonnez toutefois, législateurs, si elles vous parlent par ma voix de leurs destinées et de leurs devoirs; nulle d'entre elles n'a le ridicule orgueil de prétendre vous les faire connaître. Mais peut-être leur sied-il bien

de vous dire qu'elles les sentent vivement; qu'elles sont pressées d'impatience de les voir convertis par vous en décrets bienfaiteurs pour l'humanité; qu'enfin elles sont prêtes pour l'instant précis où, au nom de la patrie, vous les appellerez dans vos belles institutions.

» Vous leur permettrez sûrement d'espérer qu'elles occuperont une place dans l'instruction publique; car pourraient-elles se résoudre à croire qu'elles ne seraient comptées pour rien dans les soins particuliers que vous réservez à l'enfance? Pourraient-elles penser que vous ne leur confierez pas surtout l'éducation de leurs jeunes compagnes que le malheur aura privées de l'instruction maternelle?

» Ce n'est pas à vous qu'on aura à reprocher un jour d'avoir méconnu la pudeur et sa vertueuse influence : et qui peut enseigner la pudeur, si ce n'est la voix d'une femme? qui peut la persuader, si ce n'est son exemple?

» Mais ce que je viens aujourd'hui particulièrement réclamer en leur nom avec la plus forte confiance, c'est l'honorable avantage d'être appelées toutes dans les asiles sacrés du malheur et des souffrances, pour y prodiguer leurs soins et leurs plus douces consolations.

» Craindrais-je de m'abuser, citoyens représentants, lorsque je pense que là doit être le véritable apprentissage de la vie d'une femme; que c'est dans cette école que les filles, avant de devenir épouses, doivent aller développer, éclairer leurs premiers sentiments, et s'instruire, par la pratique de la bienfaisance, à tous les détails des devoirs qu'elles auront bientôt à remplir

envers leurs enfants, leur époux, leurs parents; que là leur sensibilité, sans rien perdre de ce qui peut en faire le charme, prendra un caractère et plus auguste et plus pur; que la compassion, ce germe inné de toutes les vertus, ne sera plus en elles une émotion passagère et stérile, mais un sentiment profond et courageusement actif; qu'elles y apprendront surtout à vaincre ou plutôt à ignorer à jamais les dégoûts impies pour les infirmités de la vieillesse; et qu'ainsi leur délicatesse, loin d'être, comme par le passé, un obstacle à leur vertu, ne sera qu'un nouveau moyen de la rendre et plus utile et plus aimable?

» Et qui ignore combien leur présence est douce aux malheureux? Qu'il soit permis à une femme de le dire : les hommes sont destinés à des actions fortes, à d'énergiques vertus; mais, auprès des malades, leurs soins les plus tendres sont brusques et précipités; leur voix radoucie est encore trop rude; leurs attentions mêmes sont distraites, leur patience a l'air trop pénible. Ils semblent, en quelque sorte, fuir l'infortuné qu'ils soulagent.

» Les femmes, au contraire, lorsqu'elles soignent un malade, semblent ne plus exister que pour lui; tout en elles porte allégeance et soulagement; elles trouvent bien qu'on se plaigne; elles sont là pour vous consoler; leur voix seule est consolatrice, leur regard est sensible, leurs mouvements sont doux, leurs mains semblent attentives aux plus légères douleurs, leurs promesses donnent de la confiance, leurs paroles font

naître l'espoir; enfin, lorsqu'elles s'éloignent du malheureux, tout lui persuade que c'est pour lui qu'elles s'en vont, que c'est pour lui qu'elles s'empresseront de reparaître.

» Si ces réflexions, même reportées vers les institutions vicieuses de l'ancien régime, ont encore de la jeunesse, quelle force n'acquerront-elles pas, lorsqu'à votre voix, une généreuse émulation s'emparant des femmes, elles brigueront toutes de s'élancer dans cette carrière *purifiée par la liberté et le saint amour de la patrie?* lorsqu'au nom de cette patrie vous promettrez les plus belles récompenses de l'opinion à celles qui auront montré un zèle plus héroïquement sensible; et que, dirigeant vous-même ce mouvement général des âmes vers l'humanité, vous confierez plus spécialement à la jeunesse l'honneur de servir ce qu'il y a de plus sacré sur la terre après la vertu, l'infortune? Qui ne sait, en effet, que les soins attentifs d'une jeune fille ont quelque chose de plus attachant, de plus pur, de plus religieux, de plus respectueux pour le malheur?

» Ordonnez donc, citoyens représentants, nos cœurs vous en conjurent, ordonnez que toutes les jeunes filles, avant de prendre un époux, iront passer quelque temps dans les asiles de la pauvreté et de la douleur, pour y secourir les malheureux, et s'y exercer, sous les lois d'un régime organisé par vous, à toutes les vertus que la société a le droit d'attendre d'elles.

» Et combien, d'une telle institution, rejailliront d'avantages sur la société entière! Qui peut calculer

l'influence qui en résultera sur les habitudes, les caractères, les mœurs, et, par elles, sur la félicité générale? Que sera-ce surtout si les hôpitaux, perdant jusqu'à leur nom odieux, pour que rien ne rappelle le souvenir de ces horribles tombeaux, deviennent désormais des temples consacrés à l'humanité, comme il en existera ailleurs qui seront consacrés à la justice et à la raison; si autour de ces temples on voit s'élever sur un portique une inscription où sera enseignée la théorie des vertus dont l'intérieur offrira la pratique; si enfin on en bannit ces images affreuses, ces impressions horribles dont on a eu jusqu'à ce jour la barbarie d'entourer les derniers instants de la vie humaine, pour y faire naître, au milieu de symboles consolateurs, des idées douces, pénétrantes, mélancoliques, telles enfin que l'homme sensible et affligé puisse venir avec confiance y chercher des consolations, sans craindre d'y trouver la terreur?

» Mais est-ce donc à moi d'oser vous développer, vous indiquer même des idées que certes, dès longtemps, vous avez conçues d'une manière bien plus vaste?

» Je m'arrête, citoyens représentants, et me renferme avec une attente respectueuse dans le vœu que j'ai formé de toute l'ardeur de mon âme pour que mon sexe concoure enfin, par les moyens que la nature lui a dispensés, *au plus grand bonheur de la République*.

» L'usage, si souvent précurseur de vos décrets, a décerné aux femmes *le beau nom de citoyennes;* que ce

ne soit plus désormais un vain nom dont elles se parent, et qu'elles aussi puissent présenter avec orgueil ou plutôt avec confiance les *titres véritables de leur civisme!*

» Tous les hommes, les vieillards eux-mêmes, jouissent de l'avantage honorable d'être sentinelles vigilantes autour de la demeure du paisible citoyen; tous montent la garde dans nos murs, pour écarter les dangers dont nos frères peuvent être menacés : elles vous demandent à faire la garde, toutes, autour des malheureux, pour en écarter, par leurs soins tendres et compatissants, les douleurs cruelles, les sombres inquiétudes et le sentiment anticipé de la mort, plus affreux que la mort même.

» Citoyens représentants, celle qui vous adresse en ce moment l'hommage de ses pensées, de ses plus intimes sentiments, est jeune, âgée de vingt ans (1793); elle est mère; *elle n'est plus épouse :* toute son ambition, tout son bonheur serait d'être une des premières à se livrer à ces douces, à ces *ravissantes fonctions*. Daignez accueillir avec intérêt son vœu le plus ardent, et que, par vous, ce vœu devienne celui de toute la France. »

La Convention, que rien ne surprenait plus, ni le courage, ni le dévouement, ni l'éloquence, écouta cette adresse avec sympathie. Elle la renvoya aux Comités d'instruction et de salut public avec la mention honorable. « Voilà donc, dit un historien, cette belle marquise, cette reine des salons, partout idolâtrée, cette femme de plaisirs, de modes et de fêtes, transformée en citoyenne, en femme des pauvres, en dame de charité,

en garde-malade, en austère institutrice, comme par un coup de baguette magique, le tout au service de la Convention, et cela à vingt ans et dans tout l'éclat d'une adorable beauté ! »

Il y eut quelques sceptiques.

Robespierre ne permit pas à Térézia Cabarrus d'aller « dans un asile de la pauvreté et de la douleur pour y secourir les malades, pour les consoler et leur porter allégeance », comme elle disait si bien.

Elle est déjà condamnée aux cachots de la Force et des Carmes.

XXVIII.

ARRESTATION DE TÉRÉZIA CABARRUS.

I.

Il faut méditer ces paroles de Jullien à Robespierre : « Tallien aspire à jouer un grand rôle », pour comprendre les haines jalouses de l'avocat d'Arras, qui fut à certaines heures l'avocat de la France.

Robespierre n'osa point d'abord frapper Tallien, quoiqu'il reconnût que son nom résonnait trop, quoiqu'il s'impatientât des applaudissements que les tribunes donnaient au proconsul de Bordeaux. Il eut beau le recommander aux siens comme un ennemi dangereux, l'étoile de Tallien montait toujours. Ainsi, le 1er germinal an II, Tallien fut élu président de la Convention et il la présida pendant toute une période volcanique : le procès d'Hébert et le procès de Danton.

N'osant frapper Tallien de face, Robespierre voulut le frapper dans son amour; c'était plus lâche, mais c'était plus cruel. Il y avait quelques jours à peine que toute la Convention avait applaudi aux belles paroles de madame de Fontenay sur la charité : Robespierre demanda son arrestation au Comité de salut public.

La véritable histoire est écrite par Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, qui avaient signé le mandat d'arrêt sous la signature de Robespierre.

Selon Billaud-Varennes, « l'arrêté relatif à la femme Cabarrus fut écrit et signé d'abord par Robespierre. »

Selon Collot-d'Herbois : « Il n'est pas de mandat d'arrêt que Robespierre ait présenté avec des formes qui nous obligeassent davantage à le signer. Il nous dit qu'elle était fille d'un comte espagnol, ministre d'Espagne, et née à Valence. Aucun de nous n'a signé par ressentiment, car nous ne la connaissions pas. »

Enfin l'arrêté du Comité de salut public du 3 prairial an II, signé Robespierre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, porte que « la nommée Cabarrus, fille d'un banquier espagnol et femme du nommé Fontenay, ex-conseiller au Parlement de Paris, sera mise sur-le-champ en état d'arrestation, et sera mise au secret, et les scellés apposés sur ses papiers *. »

* Le registre d'écrou de la *Force*, à la date du 8 prairial an II (22 mars 1794), porte la mention qui suit :

« Envoyée dans cette maison *pour y être détenue au secret*, en vertu de l'ordre du Comité de salut public, en date du 3 prairial.

« Mise en liberté le 12 thermidor, l'an II de la République fran-

II.

Ce ne fut pas assez pour Robespierre d'avoir jeté madame de Fontenay sur la paille du plus affreux cachot de la Force. Un des émissaires la jugea assez lâche pour lui offrir la liberté, à la condition qu'elle signerait que Tallien avait trahi la République à Bordeaux. « J'ai vingt ans, répondit-elle, mais j'aime mieux mourir vingt fois. »

Tallien expliqua lui-même à la Convention, le 2 janvier 1795, quelques énigmes de cette arrestation :

« Il en coûte à un représentant du peuple d'entretenir de lui une grande assemblée. Depuis longtemps je me suis imposé silence, soit par mes discours, soit par mes écrits. J'ai fait à la patrie le sacrifice de mon amour-propre blessé ; mais depuis quelques jours les calomnies les plus atroces ont retenti dans cette enceinte. Je mets un terme à mon silence, parce qu'il deviendrait un aveu tacite des horreurs qu'on déverse sur un représentant du peuple.

» On a parlé dans cette assemblée d'une femme... Je n'aurais pas cru qu'elle dût occuper les délibérations de la Convention nationale. On a parlé de la fille de Cabarrus. Eh bien, je le déclare au milieu de mes

çaise, en vertu d'un ordre des citoyens Élie Lacoste, Louis du Bas-Rhin, Lavicomterie, Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Dubarran, membres du Comité de sûreté générale. »

collègues, au milieu du peuple qui m'entend, cette femme est ma femme. »

Les citoyennes des tribunes applaudissent à grands cris et à grands gestes.

Tallien reprend fièrement, mais en rappelant d'abord la discussion sur un précédent point politique. « Tout à l'heure j'ai remarqué un des assassins de Phélippeaux qui demandait à venir m'accuser. (Tallien veut désigner Levasseur de la Sarthe.) Il n'a pu pardonner l'affront dont il a couvert le visage de cette malheureuse et illustre victime. Il voulait sans doute répéter ici ce qu'il a dit à la tribune des Jacobins.

» Quant à la femme dont on a voulu occuper l'Assemblée, je la connais depuis longtemps; je l'ai sauvée à Bordeaux : ses malheurs et ses vertus me la firent aimer. Arrivée à Paris dans des temps de tyrannie et d'oppression, elle fut persécutée et jetée dans une prison.

» Un émissaire du tyran lui fut envoyé et lui dit : Écrivez que vous avez connu Tallien comme un mauvais citoyen; alors on vous donnera la liberté et un passe-port pour aller dans les pays étrangers.

» Elle repoussa l'émissaire avec indignation. Voilà pourquoi elle n'est sortie de prison que le 12 thermidor. On a trouvé dans les papiers du tyran une note pour l'envoyer à l'échafaud.

» Voilà, citoyens, voilà celle qui est ma femme. »

Comment se fit cette arrestation de Térézia Cabarrus? « Jamais victime, dit Taschereau, ne fut pour-

suivie par Robespierre avec plus d'acharnement. Il était question de la faire arrêter et juger à Bordeaux par la commission militaire. Elle avait à Paris un ami qui était aussi le mien; je lui fis part de ce qui se tramait contre elle; il lui écrivit, l'engagea de partir sur-le-champ, de s'arrêter dans quelque ville sur les bords de la Loire, et que là nous irions la joindre, afin de nous concerter ensemble. Dix jours après cette lettre, elle arrive à Fontenay-aux-Roses; nous nous rendons près d'elle : je ne l'avais jamais vue, et mes démarches en sa faveur n'avaient d'autre but que d'obliger mon ami; mais aussitôt qu'elle m'eut raconté ses malheurs, le sentiment qui me faisait agir se porta volontairement vers elle, et je lui promis de ne rien négliger pour la soustraire à ses persécuteurs. »

C'est ici qu'on voit la passion de Robespierre contre Tallien et contre madame de Fontenay. Il a un ami de l'ancien régime, le marquis de la Valette, celui-là qui périra avec lui le 10 thermidor; il lui parle de cette jeune femme qu'ils connaissent tous les deux; il la craint parce qu'il craint Tallien : il ose prier M. de la Valette de veiller à sa capture, toujours pour le salut de la République. Le ci-devant marquis s'indigne en silence de ce rôle odieux. Mais M. de la Valette, effrayé pour madame de Fontenay — car la prison c'est l'échafaud, — veut la sauver, et pour elle-même, et pour Robespierre, et pour lui. Aussi il court chez elle et lui offre un toit. A-t-elle peur d'un ami de Robespierre? Elle refuse.

« Il ne restait d'autre parti à prendre que de fuir pour essayer de se cacher à Versailles, continue Taschereau; mais Boulanger *, l'émissaire de Robespierre, arrive au moment où elle entre chez mon ami. L'ordre porte d'arrêter la citoyenne Cabarrus-Fontenay et tous ceux qui se trouveraient avec elle. Mon ami et sa femme furent donc compris dans l'arrestation, et ce fut avec grand'peine que, s'étant réclamés de moi, on consentit à les laisser chez eux avec deux gardiens. Grand bruit chez la famille Duplay : cette maison leur appartenait; je l'avais fait louer à mon ami; la citoyenne Cabarrus-Fontenay s'y était d'abord réfugiée : donc j'étais un conspirateur. Quelle nuit affreuse! Vers minuit, la principale victime est arrêtée à Versailles, conduite à la section des Champs-Élysées, et de là à la Force **. »

* Le général Boulanger, qui, lui aussi, fut guillotiné le 10 thermidor.

** Selon le rapport de Boulanger, « ce fut dans la nuit du 11 au 12 prairial que madame Tallien fut arrêtée à Fontenay-aux-Roses, ainsi que sa femme de chambre et un jeune homme nommé Guéry, avec qui elle allait se rendre à Versailles. Boulanger dit que depuis quinze mois qu'elle était divorcée, on l'avait vue successivement à Boulogne-sur-Mer, à Paris, à Bordeaux, aux eaux sur la frontière d'Espagne, puis à Bordeaux, où son mari vint la trouver; et que, sur ses treize mois de différents séjours, il y en a trois dont elle ne rend aucun compte. A Bordeaux, elle est tantôt liée avec le citoyen Tallien, tantôt on la voit acquérir une association de salpêtre. Chassée de Bordeaux, elle arrive à Orléans, et bientôt à Fontenay-aux-Roses, propriété de son mari, où l'on retrouve fréquemment Tallien avec elle; il la suit à Paris, où on les retrouve ensemble chez Méon, restaurateur. Elle loge chez Gibert, notaire,

N'est-il pas singulier de voir madame de Fontenay fuir les hommes de Robespierre dans une maison de Duplay, une maison qui devait être la dot de la fiancée du quasi dictateur?

A la section des Champs-Élysées, le marquis de Sade présidait. Il reconnut madame de Fontenay et voulut la délivrer,

Mais l'avare Terreur ne lâche point sa proie.

Elle fut conduite à la Force et jetée au cachot. Coffinhal, averti par Robespierre, vint l'interroger : elle comprit qu'elle était condamnée d'avance.

rue Honoré, et puis, à diverses reprises, chez le citoyen de Mousseau, maison de Duplay aux Champs-Élysées, et puis à Chaillot. De Mousseau confesse que lui-même a désiré le voyage de Versailles, espérant que d'anciennes liaisons projetées entre Félix Lepelletier et la marquise Fontenay pourront se renouveler et détruire les inconvénients de celles avec Tallien. »

Ce rapport n'est pas exact. Madame de Fontenay ne fut pas chassée de Bordeaux, où elle était adorée. Elle fut intéressée par son oncle dans une affaire de salpêtre avec le père du jeune Guéry, qui partit avec elle. Elle n'avait divorcé que six mois auparavant, quand Tallien donna la liberté à son mari.

Il est d'ailleurs impossible de tout savoir. Comment s'expliquer cet ordre que j'ai vu avec la signature de Tallien :

« Ordre du Comité de surveillance révolutionnaire de la section des Champs-Élysées, de conduire, en vertu d'un arrêté du Comité de salut public de la Convention, en la maison d'arrêt du Luxembourg ou toute autre, le nommé Jean Guéry, désigné comme le jeune homme accompagnant la nommée Thérèse Cabarrus, femme Fontenay. Douze prairial an II. 1 p. in-fol. Tête impr. Les signataires de cet ordre sont au nombre de huit, y compris Tallien. » (N° 2764 du catalogue Charavay.)

Le marquis de la Valette et l'ex-fermier général Verdun obtinrent de Coffinhal que son tour ne viendrait pas le lendemain au tribunal, comme le voulait Robespierre. Gagner du temps, c'était souvent gagner sa cause.

Le lendemain, un ami de Tallien le rencontra se promenant aux Champs-Élysées, triste et abattu; il va à luï : « Tu n'as rien à craindre, lui dit-il, pour la citoyenne Cabarrus; ton amie ne sera point encore aujourd'hui traduite au tribunal révolutionnaire. »

III.

Un prisonnier de la Force, écroué le même jour, raconte ainsi son entrée. Ses impressions ne nous peindront-elles pas un peu celles de la ci-devant marquise?

« Je fus transféré à la Force en vertu d'un ordre de police exécuté par deux gendarmes, les plus insignes coquins qui jamais aient porté l'habit bleu. Ils s'informèrent d'abord si j'avais de l'argent. « D'autres ont été plus pressés, leur dis-je, et ne m'ont rien laissé. » Ils me lièrent alors étroitement, et me traînèrent ainsi jusqu'au lieu de mon nouveau domicile, en m'assurant qu'incessamment je voyagerais en sens contraire. Il n'est pas de sots propos, de plates plaisanteries dont la gaieté de ces messieurs ne me régala. J'arrivai à sept heures du soir à la Force; les geôliers étaient à table, et ne crurent pas devoir se déranger pour un simple

suspect. « Qu'on le f— à la Souricière, » articula une voix forte. Il fallut aller à la Souricière. La Souricière est un cachot obscur et incommode où l'on dépose les prisonniers jusqu'à leur comparution devant le concierge. On est là livré à ses tristes réflexions : un baquet au milieu, un pot et de la paille aux deux coins ; voilà tout le mobilier. Un malheureux que j'y trouvai m'accueillit avec intérêt, me donna partie de sa litière. Il a été depuis guillotiné. Au bout de quelques heures on m'apporta du pain. Depuis dix-huit jours ne m'étant pas déshabillé, j'avais besoin de repos. Le citoyen Valois, grand monsieur bien planté, ayant des façons tout à fait aimables, d'un ton vraiment imposant, me dit de le suivre ; je pris congé de mon compagnon, escorté de deux chiens monstrueux *; je fléchis la tête sous dix portes de fer, et traversai ces cours fatales où

* « Les chiens jouaient un grand rôle dans ces prisons. Parmi ces chiens, il en est un distingué par sa taille, sa force et son intelligence. Ce cerbère se nommait *Ravage*. Il était chargé la nuit de la garde de la cour du préau.

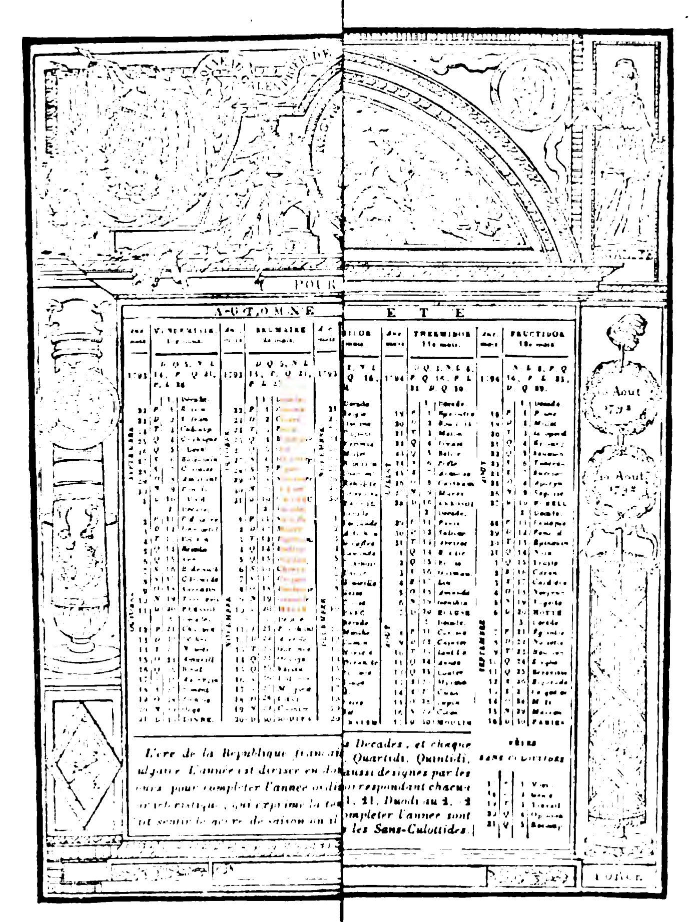
» Des prisonniers avaient, pour s'échapper, fait un trou ; rien ne s'opposait plus à leur dessein, sinon la vigilance de Ravage, et le bruit qu'il pouvait faire. Ravage se tait ; mais le lendemain matin on s'aperçoit qu'on lui avait attaché à la queue un assignat de cent sous avec un petit billet où étaient écrits ces mots : *On peut corrompre Ravage avec un assignat de cent sous et un paquet de pieds de mouton*. Ravage promenant et publiant ainsi son infamie, fut un peu décontenancé par les attroupements qui se formèrent autour de lui et les éclats de rire qui partaient de tous côtés. Il en fut quitte, dit-on, pour cette petite humiliation et quelques heures de cachot. » (*Relation sur la Conciergerie.*)

tant de victimes innocentes avaient péri dans les massacres des 2 et 3 septembre. On me signala, et je fus placé dans le département de la police; le chien de garde vint me flairer; dès lors je fus sous sa responsabilité, et vainement j'aurais cherché à fuir. Je l'ai vu ramener par le poignet, et sans lui faire de mal, un prisonnier qui s'était caché et qui s'était un moment soustrait à sa vigilance.

» Une chambre me fut offerte; mais quelle fut ma surprise en la voyant! Quatre murailles bien noires sur lesquelles l'ennui et la douleur gravèrent de sévères maximes, et l'ineptie barbouilla de dégoûtantes images; une fenêtre grillée et barrée; huit grabats; une chaise pour le repos du jour. Six infortunés reposaient : le bruit de mon entrée, mon installation faite aux aboiements de deux dogues, au cliquetis d'un trousseau de clefs, réveillèrent tout le monde. »

Rien ne manque au tableau. C'est vivant, c'est odieux. Mais ce prisonnier fut un des privilégiés : Térézia Cabarrus n'eut pas la consolation de parler à des compagnons d'infortune : elle fut jetée dans un noir cachot, sur la paille humide, où gambadaient des araignées sous la lanterne du geôlier.

La nuit, elle entendit jouer les souris : elle se rappela avec horreur les rats des prisons de Bordeaux.


POUR
AUTOMNE
ETE
VENDEMIAIRE
BRUMAIRE
THERMIDOR
11e mois
FRUCTIDOR
12e mois
10 Aout 1792
FÊTES SANS-CULOTTIDES
les Sans-Culottides.

IV.

Dans la pièce tragi-comique qui fut donnée à l'Ambigu ou à la Gaîté en 1830 sous le titre de *Robespierre*, l'arrestation de madame Tallien — c'était le premier acte — formait une scène fort pittoresque et fort saisissante. Elle donnait une fête à Fontenay-aux-Roses; Robespierre, le convive le plus caressé, débitait des madrigaux, tout en respirant cet éternel bouquet qu'il promenait partout, depuis le Comité de salut public jusqu'à la fête de l'Être suprême, en vrai disciple de Jean-Jacques. Madame de Fontenay ne manquait pas de rappeler son rôle à Bordeaux : la déesse du Pardon; Robespierre, ému jusqu'aux larmes, jurait que les dieux n'avaient plus soif et que les portes des prisons allaient s'ouvrir par toute la France. On se croyait déjà en Arcadie. Et on dansait. A minuit, Robespierre saluait la dame du logis et lui offrait son bouquet; à peine avait-il franchi le seuil que madame de Fontenay se jetait dans les bras de Tallien, la figure tout inondée de larmes de joie. « Je suis sauvée, lui dit-elle, on a calomnié Robespierre, c'est le plus juste des hommes. » Et tout le monde disait en chœur : « C'est le plus juste des hommes. » Mais tout à coup des gendarmes entraient dans la danse, rejetant toutes les femmes hors de leur passage, et saisissant madame de Fontenay : Tallien voulait les désarmer, mais ils

étaient deux, ils étaient quatre, ils étaient huit. Et ils exhibaient un mandat d'arrêt en bonne forme signé *Robespierre*.

Il paraît que cette comédie ne fut pas tout à fait une comédie; madame Tallien elle-même contait ainsi son arrestation; mais en vérité cette histoire me semble trop légendaire, et je ne l'inscris ici qu'à titre de curiosité.

XXIX.

LES ESPIONS DE ROBESPIERRE.

Quand madame de Fontenay fut à la Force, Robespierre fit surveiller Tallien.

Les espions de Robespierre nous donneront ici une curieuse page d'histoire, non-seulement pour la vie de Tallien, mais pour les archives de la Révolution. C'est le tableau du temps pris sur le vif :

Du 8 messidor.

« CITOYEN, il n'a pas été possible de joindre le député *Bourdon* (de l'Oise), ni à la Convention nationale, ni chez lui ; tout ce qu'on a pu savoir, c'est qu'il va quelquefois, dans sa rue, maison n° 557.

« Le député *Thuriot,* au sortir de la Convention

nationale, le 6 courant, est allé rue Jacques, section du Panthéon français, n° 35, chez un fabricant de portefeuilles, où il s'est arrêté à parler avec une citoyenne environ dix minutes; après il est allé rue des Fossés-Saint-Bernard, section des Sans-Culottes, n° 1220, où il est entré pour dîner à deux heures trois quarts, et est sorti de cette maison à sept heures et demie; il a ensuite rencontré un citoyen sur le quai de l'École, section du Muséum, proche le café *Manoury*, où ils sont entrés et ont bu ensemble une bouteille de bière; après il est allé rue d'Orléans-Honoré, section de la Halle au blé, maison de *la Providence*, meublée, n° 16, où il s'est arrêté environ vingt-cinq minutes, en est sorti à huit heures et demie avec une citoyenne qui avait une lévite couleur puce et un grand châle à bordure de couleur, jupon blanc, et sur sa tête un mouchoir blanc arrangé de manière qu'il formait un bonnet : ils sont allés ensemble au jardin Égalité, où ils ont fait trois tours, après lesquels ils sont allés place Égalité, n° 163, où ils ont parlé un instant à la portière, et sont revenus audit jardin Égalité, où ils ont fait le tour des galeries et sont retournés au même n° 163, place Égalité, où ils ont soupé; ils y sont entrés à neuf heures et demie, et à onze heures ils n'en étaient pas encore sortis; nous nous sommes retirés, n'étant pas certains s'ils en sortiraient. »

Ici une ligne de points, comme dans les romans, pour masquer les crimes de l'amour, j'imagine. Un citoyen avait-il le droit d'être amoureux sous Robespierre?

Et maintenant suivons l'espion, pour étudier les faits et gestes de Tallien :

« Le citoyen *Tallien* est resté, le 6 messidor au soir, aux Jacobins jusqu'à la fin de la séance; il a attendu son homme au gros bâton, rue Honoré, devant une porte cochère; nous avons remarqué qu'il avait beaucoup d'impatience. Enfin il est arrivé; il n'y a pas de doute qu'il était dans les tribunes; ils ont remonté la rue Honoré, celle de la Loi, les baraques, la galerie à droite de la maison Égalité, se sont assis dans le bas du jardin, ont pris chacun une bavaroise, ont remonté sous les galeries de bois, dont ils ont fait trois fois le tour, se parlant toujours mystérieusement et se tenant sous le bras. A onze heures, ils ont traversé la cour du palais et ont gagné la place Égalité; son garde a été arrêté, un fiacre a salué *Tallien*, et ils se sont qualifiés réciproquement d'amis en disant : « A demain, mon ami. » Nous nous sommes approchés de la voiture, *Tallien* a dit au cocher de le conduire rue de la Perle. L'autre s'en est allé par la rue de Chartres, à pied : nous avons couru jusqu'au pont ci-devant Royal, nous n'avons pas pu le rejoindre; nous présumons qu'il est entré dans une allée, ou qu'il demeure sur la section des Tuileries. Nous l'avons signalé hier soir : une veste rouge et blanche à grandes raies, culotte noire, un gilet, chapeau rond, cheveux blonds et en rond, presque de la taille de *Tallien*.

« Le citoyen *Thuriot* est sorti hier, 7 courant, de la Convention, à trois heures, et est allé rue Honoré,

proche les ci-devant Capucins, n° 30, et y est resté jusqu'à cinq heures qu'il est sorti avec une citoyenne, et ils ont été ensemble rue Neuve-du-Luxembourg, n° 161; nous nous y sommes arrêtés jusqu'à sept heures, et ils n'étaient pas encore ressortis. Nous avons remarqué ce n° 161 à des jardins donnant sur les boulevards, par lesquels ils sont probablement sortis. G. »

Du 10 messidor.

« Nous nous sommes transportés hier, 9 courant, chez le citoyen *Bourdon* (de l'Oise), dans son domicile, rue des Pères, faubourg Germain, n° 15. En sortant, il est allé en face de chez lui; il y est resté environ trois heures; de là, à la Convention. Dans son chemin, il a parlé à un citoyen qui menait un enfant d'environ six ans. Il est ressorti pour entrer dans un bureau où on reçoit les lettres, dans lequel il s'est arrêté dix minutes environ. En rentrant à la Convention, il a donné des poignées de main à quatre ou cinq députés; il bâillait dans le temps que l'on apprenait les nouvelles avantageuses. »

Voilà une grave accusation : il bâillait !

« Le citoyen *Thuriot,* hier 9, est sorti à la fin de la séance; à la porte des ci-devant Feuillants, il a parlé mystérieusement au citoyen *Boissel,* qui a été renvoyé de la *Société;* la conversation a été courte. Le citoyen *Talon* et un autre citoyen que nous ne connaissons pas, et trois citoyennes, ont joint le citoyen *Thuriot;* ils ont été dans la rue Honoré; là, les cinq citoyens et

citoyennes ont pris la place des Piques, le citoyen *Thuriot*, la rue Honoré, n° 35, près les Capucins. Nous avons entendu qu'en se quittant, un des citoyens a dit à *Thuriot* : « Ne tarde pas! »

» Le citoyen *Calon* et l'autre citoyen dont nous ignorons le nom, sont sortis du n° 108 à six heures; ils sont rentrés à six heures et demie. Le citoyen *Coupé*, député, est entré au n° 108 à cinq heures et demie, et nous ne l'avons pas vu ressortir.

» Le citoyen *Legendre* est entré, le 8 courant, à la Convention à midi et demi, et en est sorti à la fin de la séance à trois heures un quart; il a pris par la ci-devant chapelle pour s'en aller, a gagné la terrasse de la Liberté, et est rentré rue de Beaune en son domicile. Il en est sorti à cinq heures, a traversé les Tuileries par le pont tournant, et les Champs-Élysées, a rencontré un citoyen qui était avec une citoyenne. Ils sont allés ensemble jusqu'au camp qui est vis-à-vis le bois de Boulogne, où ils ont regardé faire les premiers exercices aux jeunes citoyens. Il a laissé cette famille entrer au bois de Boulogne, et est revenu par le même chemin avec un autre citoyen, est rentré aux Tuileries, a quitté ce citoyen au passage des Feuillants qu'il a traversé, a pris la rue Honoré, et est entré aux *Jacobins* à neuf heures un quart. Nous avons tenté d'entrer aux tribunes; mais la quantité de citoyens qui assistaient à la séance nous a obligé de nous retirer. G. »

Il fallait des jambes pour être espion de Robespierre.

Du 14 messidor.

« Le citoyen *Ta.....*, hier, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, n'est pas sorti de son domicile, rue de la Perle, au Marais, nº 460, et on était assuré qu'il était cependant chez lui.

» Sur les dix heures et demie, le nommé *Rambouillet*, ci-devant préposé pour la surveillance de la police, aperçut notre agent, et il lui demanda où il allait; *Rambouillet* répondit qu'il allait chez le citoyen *Ta.....*; il le fit jaser. Notre agent lui dit qu'il était étonnant que ce député ne fît plus parler de lui à la Convention, à quoi l'autre répliqua que ce député ne faisait presque plus rien depuis qu'on lui avait reproché au Comité de sûreté générale qu'il n'avait pas fait guillotiner assez de monde à Bordeaux; il ajouta de plus que le citoyen *Ta.....* avait placé son secrétaire au Comité de salut public, et qu'on l'avait renvoyé le 1er messidor.

» Nous ne serions pas surpris que le sieur *Rambouillet*, qui a été placé à la police par le citoyen *Ta.....*, et qui vient d'être supprimé de son emploi, ne fût un de ceux que ce député emploie auprès de lui pour l'escorter et savoir si on le surveille, attendu qu'il a dit, avant d'entrer chez le citoyen *Ta.....*, qu'il n'y serait qu'une demi-heure probablement; et, au contraire, il n'en était pas encore sorti à trois heures. Ce sieur *Rambouillet* a ajouté de plus que quatre particuliers suivaient le citoyen *Ta.....*; que ces jours derniers (il ne se rappelait pas bien si ce n'était pas au

jardin National) le citoyen *Ta.....*, s'apercevant que ces particuliers le suivaient, il s'arrêta et leur dit qu'il était un représentant du peuple ; que beaucoup de monde s'attroupa, et que la garde conduisit lesdits particuliers au Comité de sûreté générale.

» Il est impossible de pouvoir surveiller ledit député dans sa rue, vu qu'elle est fort courte et droite. Il n'y a aucune retraite, que quelques bancs de pierre à côté de quelques portes cochères, pour s'asseoir ; et pour peu que les locataires de ladite rue s'aperçoivent qu'un individu passe fréquemment, ils se mettent aux croisées ou envoient leurs domestiques sur la porte, en sorte qu'il est impossible à un surveillant de faire sentinelle dans le voisinage de son domicile, soit que ses propres domestiques soient toujours sur leur porte, ou d'autres avec qui ils causent. »

On voit que les thermidoriens, Tallien surtout, étaient surveillés à toute heure. Je passe sur les rapports consacrés à Thuriot, Bourdon (de l'Oise), Fouché et les autres. Je note pourtant que tous hantaient beaucoup les cafés. Les dieux ont soif! Mais ce brûlant messidor altérait tout le monde.

« Hier, 14 courant, le citoyen *Ta.....* est sorti de chez lui à une heure et demie après-midi, a passé rue des Quatre-Fils, rue du Temple, rue de la Réunion (ci-devant Montmorency), au Marais, rue Martin, rue Grenetat, petite rue du Renard-Sauveur, rue Beaurepaire, rue Montorgueil, passage du Saumon, rue des Fossés-Montmartre ; s'est amusé plus d'une heure à

marchander des livres; est entré au jardin Égalité, toujours regardant de côté et d'autre d'un air inquiet.

» Il est entré à la Convention à deux heures trois quarts, y a entendu le rapport du citoyen *Barère*, a parlé avec un ou deux députés, de là traversé la salle, et est ressorti par l'escalier où était la chapelle; est allé comme pour sortir par les cours, mais il s'est ravisé, a pris par le jardin National, a remonté par le bas de la terrasse des Feuillants, et est retourné sur ses pas; a monté ladite terrasse par l'escalier qui fait face au café *Hotto;* s'est encore amusé à marchander des livres un grand quart d'heure; de là, a pris la porte du manége et est entré chez *Venua*, restaurateur n° 75 : nous l'avons quitté à six heures, sans avoir pu savoir par où il s'en est allé. »

Tallien, on le voit, n'oubliait pas ses meilleurs amis — les livres — au milieu des vagues toujours montantes.

Du 27 messidor.

« Un des citoyens que nous occupons a donné à dîner, le 20 messidor, à la citoyenne *Masse*, et l'a conduite au bal; ce fut le même jour qu'elle lui remit le n° 5, et ils parlèrent peu de l'objet en question.

» Le même citoyen l'a revue chez elle le 24, et lui ayant dit qu'il avait oublié le n° 5, elle l'engagea à le brûler, attendu qu'il se compromettait, si on le trouvait chez lui, puisqu'il ne doit être connu que de certains députés, et elle lui fit espérer le 6e n°. »

On n'a conservé que des feuillets éparpillés çà et là

de ces curieux rapports; Robespierre a dû jeter les meilleurs au feu. Il cachait trop sa vie pour vouloir être surpris en flagrant délit d'espionnage.

L'espion s'étonne de voir Tallien rester presque toujours chez lui. C'est que la rue de la Perle était au voisinage de la Force. C'est que l'étude, même aux jours d'ivresse révolutionnaire et de terreur amoureuse, était sa vraie passion. Il aimait les livres et ne croyait qu'à ces amis-là.

XXX.

TÉRÉZIA CABARRUS EN PRISON.

I.

Pendant que Robespierre travaillait dans l'ombre à la dictature, Tallien cachait sa force, peut-être sa faiblesse. Il cachait ses blessures de lion amoureux; il allait rugir dans les rues avoisinant la Force; il cherchait à toutes les fenêtres la figure aimée; il écoutait comme s'il eût dû entendre un cri; il attendait comme s'il dût recevoir un billet; c'était l'heure de l'amour : mais il avait aussi ses heures de haine. La lutte était engagée, c'était un duel à mort. Et les armes de ce duel c'était la guillotine.

Tallien voulait hâter le dénoûment, parce qu'il avait

peur que dans l'intervalle Térézia Cabarrus ne parfumât pour Robespierre les marches de l'échafaud.

Barère, un des politiques de la Révolution, disait un jour : « La guillotine fait tout, c'est elle qui gouverne. » Ce jour-là, que dut penser le docteur Guillotin? Le docteur Guillotin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'avait pas d'ailleurs inventé la guillotine. Un soir qu'il lisait une histoire de Louis XII, il s'écria : « J'ai trouvé ! »

Or voilà ce qu'il venait de lire* :

« Dedans les prisons du Roy estoit lors vn nommé Demetri Iustiniain, lequel auoit meu le peuple à sédition, et entretenu en sa rebellion contre le Roy. Tant, que le dict peuple apres la réduction de Gennes crioit contre luy à haulte voix, disant, C'est le traistre qui nous ha seduicts par erreur, commeu à guerres civiles, diuerty l'obeissance, et obstiné à rébellion. Quoy plus? Son procez feut faict, sur lequel feut par le Conseil conclud et déterminé, que veu sa desobeïssance et rebellion, et l'erreur damnable en laquelle auoit mis et tenu le peuple de Gennes, qu'il estoit digne d'encourir peine capitale. A laquelle feut iugé. Dont furent faicts les échaffaults, et les choses apprestées, pour luy trancher la teste dedans une belle place pres du moule de Gennes. Et dict, que le douziesme iour du dict mois de May, vigile de l'Ascension de Nostre Sei-

* L'*Histoire de la vie de Louis XII,* écrite en l'année 1507, pages 229 et 230, in-4°; on y lit, chapitre XXVIII, *comment un Genneuois, nommé Demetri Iustiniain, eut la teste tranchée à Gennes.*

gneur, seroit exécuté. Chascun courut celle part, tant, que depuis huict heures du matin, la dicte place, et les maisons d'entour, feurent iusques au soir toutes pleines de gens du Roy, et du peuple de la ville, attendant illec la venuë de l'heure.

» Sur le poinct de neuf heures, feut par vn Preuost des mareschaux conduict iusques à la dicte place, et faict monter sur l'eschaffault, où là voulut parler, et dire quelque chose au peuple de Gennes, et commencer quelque propos. Mais le Preuost ne luy voulut donner temps de finir son dire. Et voyant celuy Demetri qu'il ne seroit ouy, iecta un grand souspir à merveilles, en levant les yeulx à mont, la face toute pallie et blesme, les bras en croisez se teint coy assez long temps. Et ce faict, le bourreau luy banda les yeulx. Puis, de luy mesmes se meit à genoüils, et estendit le col sur le chappus. *Le bourreau preint vne corde à laquelle tenoit attaché vn gros bloc, à tout vne doulouere tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux posteaux, et tira la dicte corde en maniere, que le bloc tranchant à celui Genneuois tomba entre la teste et les espaules.* Si que la teste s'en alla d'vn costé, et le corps tomba de l'autre. La teste feut mise au bout du fer d'vne lance, et portée sur le sommet de la tour de la lanterne, qui est attouchant, et au dedans du moule de Gennes, regardant celle teste droictement sur la ville. Le corps demeura mort sur le dict eschaffault, tout le long de ce iour. Puis feut le soir auec le congé de la Iustice de là osté, et porté enterrer. »

Ainsi, la guillotine travaillait à Gênes trois siècles avant de travailler à Paris. Déjà on parlait sur l'échafaud, déjà on portait les têtes au bout des piques. Rien n'est nouveau ni sous le soleil ni sous le linceul.

Mais ce qui fut nouveau sous la Révolution, c'est le sourire dans la mort. M. de Malesherbes, en descendant l'escalier pour aller à l'échafaud, fit un faux pas : « C'est de mauvais augure, dit-il gaiement ; un Romain rentrerait chez lui. » Les Girondins allèrent à la mort en chantant la *Marseillaise*. Un sans-culotte dit à Bailly : « Tu trembles, Bailly? — Oui, dit Bailly, je tremble, mais c'est de froid. »

Les gens qui savaient vivre savaient mourir : « Le duc de Villeroy et le comte de Brienne, ex-ministre, n'étaient certainement pas des gens courageux : ils mentaient sans cesse à leur conscience et tombaient à genoux devant un bonnet rouge. Ils refusèrent de jouer une partie de piquet, parce qu'on leur présentait des cartes qui n'étaient pas républicaines. » Le lendemain ils allèrent à la mort comme ils fussent allés se promener.

Au contraire, les hommes du peuple ne savaient pas mourir. Presque tous s'indignaient, s'agitaient, injuriaient ou pleuraient. « J'ai vu, dit Riouffe, des hommes du peuple qui, en allant au supplice, prenaient à témoin le ciel et la terre, et faisaient tout retentir de leurs lamentations. Quelle différence y avait-il entre les premiers et ceux-ci? Les uns avaient de l'éducation et les autres n'en avaient pas. Mais s'il eût fallu s'exposer pour secourir son semblable, à coup sûr le dévouement

se serait trouvé du côté des hommes grossiers qui pleuraient. »

Parmi ceux qui mouraient vaillamment, il ne faut pas toujours voir le vrai courage. Louis XVI mourut en roi et n'eut pas le courage de faire le roi. Combien qui sont morts sans sourciller et qui ont eu peur devant le danger de défendre leur foi ou leur vie, leur âme ou leur corps! « Que de gens se sont laissé couper la tête pour avoir eu peur de se faire casser un bras! »

Mais ce qui fut nouveau aussi, c'est l'égalité devant la mort. Les condamnés s'embrassaient et disaient tous : La liberté nous appelle au delà de l'échafaud.

C'étaient donc la liberté, l'égalité, la fraternité et la mort.

Pas une charrette qui ne contînt un noble, un prêtre, un bourgeois et un ouvrier; la grande dame avec la femme de chambre, la religieuse avec la comédienne, la vierge avec la courtisane. Lisez les funèbres listes. Henriot avec le marquis de Saint-Just, Robespierre avec le marquis de la Valette, pour ne citer que les dernières charrettes *.

* Sur douze mille victimes, voici les quinze classes de la société servies au bourreau :

Paysans, laboureurs, garçons de charrue, 3,871; ouvriers d'état, maçons, charrons, charpentiers, tailleurs, forgerons, 2,212; bourgeois, petits rentiers, 1,273; prêtres, religieux, 767; soldats, 715; femmes, filles, servantes, couturières, 718; nobles, émigrés, 639; avocats, procureurs, notaires, huissiers, 585; fabricants, négociants, commis, 539; domestiques, cabaretiers, marchands de vin, 156; médecins, chirurgiens, 76; matelots, 73;

Dans ce hachis d'hommes et de femmes qu'on appelait fournées, on entassait des êtres diamétralement opposés de systèmes et de partis; Thouret avec d'Esprémesnil, Le Chapelier avec la duchesse de Grammont *.

Un historien du Directoire, M. de Cassagnac, a peint avec une sombre énergie le tableau des prisons sous la Terreur : « La Révolution avait été inaugurée par la prise et par la démolition de la Bastille, cette redoutable prison d'État, qui contenait, le jour où ses portes furent brisées, *sept* prisonniers, savoir : quatre faussaires, un homme détenu sur la demande de sa famille, un idiot et un inconnu **. Trois ans plus tard, cette même Révolution possédait *quarante-huit mille sept cent vingt-quatre* prisons d'État, renfermant plus de deux cent mille détenus politiques; sans compter les prisons supplémentaires de Paris, faites à la hâte avec d'anciens hôtels, d'anciens couvents et d'anciens colléges. Paris renfermait, sous le régime de la Terreur, TRENTE-SIX

instituteurs, 49; hommes de lettres, 46; comédiens, 21, c'est-à-dire 11,740.

Pourquoi le peuple en si grand nombre? C'est l'enseignement des révolutions. Les vizirs choisis parmi le peuple frappent autour d'eux parce qu'ils n'ont peur qu'autour d'eux. Le tribunal révolutionnaire d'Orange, présidé par un chiffonnier, fit en deux jours guillotiner plus de cent chiffonniers.

* Le Chapelier dit à d'Esprémesnil : « Monsieur d'Esprémesnil, on nous donne dans nos derniers moments un terrible problème à résoudre. — Quel problème? — C'est de savoir, quand nous serons dans la charrette, à qui de nous deux s'adresseront les huées. — A tous deux, » reprit d'Esprémesnil.

** L'historien ne sait pas tout ou ne veut pas tout dire.

vastes maisons d'arrêt, contenant en moyenne HUIT MILLE PRISONNIERS POLITIQUES; sans compter QUATRE-VINGT-SEIZE autres maisons d'arrêt, moindres, annexées aux comités révolutionnaires. Voilà ce que la prise et la démolition de la Bastille avaient rapporté à la liberté! Sur cette masse effroyable de prisonniers, environ deux cent mille étaient ce qu'on nommait les suspects. Les autres, dont il serait impossible de dire le nombre avec précision, formaient le parc de l'abattoir démagogique, où était renfermé le troupeau dont, selon l'expression de Jean-Baptiste Rousseau, la mort était le pasteur. A Paris, le 1er mai 1794, ces prisonniers, au milieu desquels Sanson, sans jamais les épuiser, prenait tous les jours à pleines charretées, s'élevaient à huit mille quatre cent dix-huit. Il y avait des moments où les prisons des départements étaient encore mieux garnies. Celles de la petite ville d'Orange contenaient, en 1793, douze mille prisonniers voués à la mort, et qui la subirent. Lyon, Nantes et la Vendée n'avaient pas de prisons, parce qu'on n'aurait pas pu en trouver d'assez vastes. Quant aux bourreaux, celui de Paris se plaignait déjà, en 1792, d'être ruiné par sa besogne. Elle était effroyable, en effet, car en vingt-sept jours, du 13 messidor au 9 thermidor an II — du 1er au 27 juillet 1794, — la guillotine de Paris expédia *cinq cent quinze* personnes. »

La Force avait son gouverneur, comme la Bastille; mais quoique le gouverneur de la Force fût un sans-culotte, il tranchait du vizir : il ne se dérangeait pas pour si peu, quand arrivait un citoyen dans cet enfer.

Il est resté sur lui des anecdotes sybaritiques. Monsieur le concierge dînait avec sa charmante famille; la victime se présentait : Monsieur le gouverneur attendait que le café fût savouré avant de conduire le prisonnier à la souricière.

Et quelle souricière! Des souris comme dans un égout, des araignées et des cloportes, la mort entre quelques pierres humides de pleurs humains. Il fallait attendre là le bon plaisir de ce ministre de la Force. Là il fallait attendre qu'il vous fît appeler, qu'il pût vous recevoir, qu'il daignât vous interroger pour votre transfèrement dans un autre cachot, dans un autre enfer, dans un autre tombeau. L'histoire de la Terreur est trop pleine de ces ténèbres. J'ai vu une gravure qui représente non Son Altesse le concierge de la Force, mais Sa Hautesse le geôlier du Temple, qui frappe d'une étrivière le jeune fils de Louis XVI, un petit-fils de saint Louis qui est monté au ciel par les cruautés du cordonnier Simon, plus bourreau que Sanson.

II.

Cependant Térézia Cabarrus était toujours au secret à la Force.

Enfin, comme par miracle, elle obtint la faveur de descendre dans la cour, le soir, à l'heure même où les prisonniers voyaient avec désespoir s'éteindre leur lumière. C'était déjà la nuit funèbre. A qui la jeune

femme devait-elle cette faveur? Le porte-clefs qui venait la prendre était muet comme la tombe.

Le premier soir, comme elle respirait l'air plus vif après une pluie d'orage, une pierre tomba à ses pieds. Elle était trop romanesque pour ne pas voir autre chose qu'un hasard. Elle prit la pierre et y trouva attaché un billet; c'était un billet de deux lignes, d'une écriture inconnue. Elle eût donné deux ans de sa vie pour lire ces deux lignes; mais, quoiqu'il fît clair de lune, elle fut forcée d'attendre la lumière du soleil. Elle regarda les toits des maisons du voisinage pour voir d'où pouvait tomber ce souvenir, elle qui se croyait abandonnée de tous, même de Tallien.

Elle ne vit que des fenêtres muettes et closes; pas une lumière sur ces toits qui fût pour elle l'étoile du salut. Elle écouta, mais dans les vagues bruits du dehors, pas une voix qui vînt jusqu'à son cœur. Cette petite pierre, qui apportait peut-être une bonne parole, avait sans doute été lancée de bien loin; peut-être n'était-ce qu'une déclaration malencontreuse d'un prisonnier qui voulait oublier la mort dans un rêve d'amour.

Madame de Fontenay se résigna à remonter à son cachot, car la chambre noire où on l'avait transférée depuis quelques jours était encore un cachot, seulement la paille était plus fraîche et les souris s'y montraient moins familières.

Au point du jour, elle se leva sur son grabat et présenta aux carreaux de la lucarne le billet qui l'avait

tourmentée dans son sommeil. Quoique l'écriture imitât les caractères d'imprimerie, elle reconnut avec joie la main de Tallien. « Enfin! s'écria-t-elle, il veille sur moi. » Ce mot s'échappa de ses lèvres avant qu'elle eût lu ces mots de Tallien : « *Je veille sur vous; tous les soirs, à neuf heures, vous irez dans la cour, je serai près de vous.* »

Les âmes romanesques comprendront tout ce qui se passa dans le cœur de madame de Fontenay, ses impatiences, ses espoirs, ses questions, ses larmes.

Cette journée fut un siècle de fièvre; elle questionna le geôlier à l'heure du déjeuner — à l'heure des fèves bouillies et du pain noir, — mais le geôlier, pour toute réponse, porta son doigt sur ses lèvres.

Par une faveur nouvelle, il lui apprit qu'elle dînerait avec quelques autres prisonnières, mais il ne lui avait pas dit qu'entre chaque prisonnière il y avait un habit bleu; les pauvres femmes pouvaient à peine échanger un regard expressif ou une parole vague devant les gendarmes. Vint le soir; à la même heure, madame de Fontenay fut, comme la veille, conduite dans la cour, et comme la veille elle entendit tomber une pierre.

Quoique le souvenir de ce temps-là lui fût toujours resté très-vif, madame de Fontenay n'avait gardé que les expressions du premier billet. Huit jours de suite Tallien lui écrivit et la consola par quelques lignes. Mais, après ces huit jours dorés d'espérance, il lui fut interdit de descendre dans la cour. La police de Robespierre avait trop d'yeux. Elle voyait clair jusque dans

les ténèbres. En vain Térézia Cabarrus supplia par les promesses et par les larmes; le geôlier se détourna.

Ce ne fut que le 10 thermidor que la ci-devant marquise de Fontenay apprit de Tallien lui-même qu'il avait loué un grenier du voisinage, où il venait tous les soirs rugir de rage, d'amour et de douleur. Ce fut de là qu'il lança ces pierres éloquentes qui huit jours de suite lui dirent d'espérer.

Comment Tallien avait-il pu communiquer avec le geôlier? comment venaient ces billets mystérieux? C'était sa mère qui avait gagné l'homme farouche. Elle s'était présentée sous un autre nom; elle avait dit au geôlier que la citoyenne Fontenay mourrait étouffée, elle qui avait une maladie de cœur, si elle ne respirait au grand air. La femme du geôlier fut compatissante; mais, après huit jours de charité, on dénonça le geôlier, et Térézia Cabarrus fut conduite aux Carmes, sans doute parce que Robespierre avait pensé que Tallien demeurait trop près de la Force *.

III.

Et voici à ce propos une charmante légende de Notre-Dame de Thermidor, que racontait dans sa solitude de Chimay Térézia Cabarrus. Cette histoire est

* Tout ce récit me vient de madame la marquise du Hallay, qui conte bien mieux que moi. Pareille en cela à madame de Brunetière, sa sœur, qui m'a donné plus d'une page éloquente.

imprimée dans les *Souvenirs de la cour du roi Guillaume*, que je traduis du style brabançon.

Un jour que madame Tallien se trouvait avec plusieurs détenus, transférée d'une prison à une seconde prison, l'espèce de tombereau où la jeune Térézia et les autres se voyaient entassés fut arrêté près du quai dans un de ces embarras de Paris si ordinaires alors; le tombereau fut presque accroché à la charrette des condamnés qui passait pour la guillotine. Sur la charrette suprême, il y avait une jeune fille de seize à dix-sept ans, belle comme un ange, belle comme une héroïne, qui tenait à la bouche un bouton de rose. Ses mains et ses bras étaient attachés derrière ses épaules. Elle fixa sur madame Tallien un regard empreint de toute la poésie de la résignation. Levant ses grands yeux bleus vers le ciel, elle semblait indiquer le ciel à celle qui avait les grands yeux noirs. Ces deux jeunes femmes s'étaient comprises dans le malheur et dans la pitié; sans se parler, ces deux âmes s'étaient entendues; leurs regards échangèrent comme de graves et sublimes mystères, dans leur soudaine et sainte amitié. Deuil, promesse, espérance, souvenir, c'était la muette éloquence de ces deux adorables créatures qui se rencontraient pour s'aimer, qui s'aimaient pour ne plus se revoir. Les deux tombereaux fatals s'ébranlèrent; un éclair d'adieu partit des yeux séraphiques de la jeune fille : il inonda de douces lumières la jeune femme. Le tombereau des condamnés passa tout près de la charrette des prisonniers : la jeune condamnée

roula son bouton de rose dans sa bouche et le lança de toute la force de son souffle à Térézia Cabarrus. Madame Tallien voulut tendre les bras à la pauvre enfant; mais la mort n'attendait pas. L'exactitude était la politesse de la guillotine.

La guillotine emporta la jeune fille, madame Tallien emporta la rose et le souvenir.

IV.

J'ai vu le cachot des Carmes où la fatalité révolutionnaire avait jeté trois femmes qui se consolèrent presque en se rencontrant : Térézia Cabarrus, la comtesse de Beauharnais, et la duchesse d'Aiguillon — l'ancien monde qui allait bientôt redevenir le nouveau. — Toutes les trois couchaient dans le même lit, — je me trompe, sur la même paille. Comme a si bien dit Lamartine, « l'image de la mort présente à leurs yeux n'épargnait ni leur regard ni leur imagination. Leur cachot était une cellule où les assassins de septembre avaient massacré le plus de prêtres. Deux des égorgeurs, lassés de meurtres, s'étaient reposés un moment et avaient appuyé leurs sabres contre la muraille, pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à l'extrémité de la lame, s'était imprimé un peu en silhouette de sang sur l'enduit humide, et s'y dessinait comme ces glaives de feu que les anges exterminateurs brandissaient dans leurs

mains autour des tabernacles. On y suit encore de l'œil leurs contours, aussi nettement tracés et aussi frais d'empreintes que si cette trace ne devait plus sécher. Jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang. »

Comment passaient-elles les heures devant cet odieux spectacle de la mort, ces trois femmes qui étaient la jeunesse, la beauté et le charme? Elles mouraient de la soif de vivre.

Madame Tallien avouait plus tard qu'elle avait fini par s'accoutumer aux horreurs de la prison. « Tout le monde était ami de tout le monde. Les uns en s'asseyant pour la dernière fois au dernier banquet de la vie, au milieu de leurs tristes compagnons d'infortune, leur offraient en riant leurs adieux éternels. Les autres, libres sous les verrous mêmes, et pendant l'horreur de la nuit et le silence des guichets, trompaient la douleur et l'insomnie en jetant des fleurs sur leur grabat. Là, plusieurs victimes condamnées, étroitement resserrées en attendant le retour du jour qui allait terminer leurs souffrances et fermer leurs yeux à la lumière, rappelaient leur courage et leur gaieté. Les amusements de leur enfance présidaient à leur agonie. Quelquefois on les vit singer leurs bourreaux, que mille caricatures rendaient reconnaissables; tantôt juges, tantôt victimes, ils apprenaient à marcher à l'échafaud; et poussant la fermeté jusqu'à jouer avec le fer sanglant qui allait frapper leurs têtes, ils jouissaient d'une tranquillité d'âme qui fuyait loin du cœur de

leurs assassins. Tels étaient ces jeux terribles et prophétiques qui occupaient les derniers instants de ces martyrs courageux, qui n'étaient interrompus que par l'arrivée des sombres guichetiers, annonçant par le tocsin effrayant de leurs énormes clefs et le fracas de leurs verrous épouvantables, que les bourreaux ivres de sang attendaient avec impatience les victimes marquées la veille pour la boucherie du jour. »

Madame d'Aiguillon avait obtenu la grâce de garder une paire de ciseaux, un dé et des aiguilles. Elle cousait. Madame de Beauharnais lisait et cousait; madame de Fontenay contait et chantait. La vie donnait à la mort sa main pleine de roses.

Elles ne pouvaient écrire, sinon sur la muraille, avec les dents de leurs peignes. On voit encore aujourd'hui ces inscriptions :

O liberté!

C'était le cri du dehors, c'était le cri de la prison.

Nous sortirons demain.

Elles croyaient sortir du monde en sortant de la prison.

Qu'est-ce que mourir, quand on est descendu aux enfers!

Et elles avaient voulu réunir leurs noms comme pour laisser la marque de leur amitié sur cette page d'histoire — le mur du cachot. On lit encore ces trois noms, qui éveillent aujourd'hui tant d'idées :

Citoyenne Tallien. Joséphine Beauharnais. Daiguillon.

Je lis dans les *Mémoires de l'impératrice Joséphine** : « Un matin, le geôlier entra dans une chambre où *je couchais avec la duchesse d'Aiguillon* et deux autres dames ; il me dit qu'il venait prendre mon lit de sangle pour le donner à un autre prisonnier. — Comment, le donner ? dit avec vivacité madame d'Aiguillon ; mais madame de Beauharnais en aura donc un meilleur ? — Non, non, elle n'en aura pas besoin, répondit-il avec un atroce sourire, car on va venir la chercher pour la mener à la Conciergerie et de là à la guillotine. A ces mots, mes compagnes d'infortune poussèrent les hauts cris. Je les consolais du mieux que je pouvais ; enfin, ennuyée de leurs éternelles lamentations, je leur dis que leur douleur n'avait pas le sens commun, que non-seulement je ne mourrais pas, mais que je serais *reine de France*. — Que ne nommez-vous votre maison ! me demanda avec colère madame d'Aiguillon. — Ah ! c'est vrai, je n'y pensais pas. Eh bien, ma chère, je vous nommerai dame d'honneur, je vous le promets. »

Joséphine ne prononce pas, il est vrai, le nom de madame Tallien, mais on sait que Napoléon, qui dominait toujours son esprit, lui avait interdit la compagnie de la plus belle des thermidoriennes. D'ailleurs plus d'un contemporain lui a entendu conter l'histoire des trois amies comme le fait M. de Lamartine. Or voici

* On sait que ces Mémoires ont été écrits par Georgette Ducrest, mais sur les souvenirs, les lettres et les légendes de l'impératrice.

le tableau que peint à la gouache M. de Lamartine, si varié dans ses peintures révolutionnaires :

« Aux Carmes, un cachot étroit et sombre, dans lequel on descendait par deux marches, et qui ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées de la plus haute fortune dans la même prison. Jamais la sculpture n'avait réuni dans un pareil groupe des visages, des charmes, des formes plus propres à attendrir les bourreaux. L'une était madame d'Aiguillon, femme d'un nom illustre; le sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud; l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beauharnais, récemment immolé pour avoir été malheureux à l'armée du Rhin; la dernière et la plus belle de toutes était cette jeune Térézia Cabarrus, aimée de Tallien, coupable d'avoir amolli le républicanisme du représentant à Bordeaux, et d'avoir soustrait tant de victimes à la proscription. Le Comité de salut public venait de l'arracher à la protection du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fussent disputé souvent l'admiration publique et celle des chefs de l'armée ou de la Convention. L'une était prédestinée au trône, où l'amour du jeune Bonaparte devait l'élever; l'autre était prédestinée à renverser la République en inspirant à Tallien le courage d'attaquer les comités dans la personne de Robespierre.

» Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche, au fond du cachot, servait de couche aux trois captives. Elles écrivaient avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des aspirations amères à la liberté perdue. »

C'est très-poétique, c'est très-romanesque, c'est pourtant très-historique, quoiqu'en dise un historien de la *Prison des Carmes,* qui ne veut pas que madame Tallien y ait été renfermée :

« L'inscription qu'on remarque dans la chambre aux épées est située sur le mur du fond, en face de la fenêtre. Elle est écrite également au crayon, mais en caractères un peu plus grands que la précédente, et porte ce qui suit :

Oh liberté ! quand cesseras-tu d'être un vain mot? Voilà dix-sept jours que nous sommes *enfermés* : on nous dit que nous sortirons demain ; mais n'est-ce pas là un vain espoir?

Citoyenne Tallien.
Joséphine Ve Beauharnais.
Daiguillon.

La première chose qui nous a frappé à la simple lecture de cette inscription, c'est que le mot *enfermés* est au masculin, ce qui contraste singulièrement avec le sexe des prétendues signataires et avec l'éducation qu'elles devaient avoir reçue ; mais peut-être était-ce là un *lapsus calami*.

» Prenons donc chaque signature en particulier, et

examinons ce qu'elles peuvent avoir de véridique. La première est celle de madame Tallien. Pour celle-là, nous n'éprouvons aucun embarras; elle est apocryphe. Il en est, en effet, de madame Tallien comme des Girondins; elle n'a jamais mis les pieds dans la prison des Carmes. »

C'est bientôt dit; mais laissons parler encore le savant narrateur :

« Robespierre n'osant encore attaquer Tallien en face, voulut se venger sur madame de Fontenay, et, le 3 prairial, il donna ordre au Comité de salut public de la faire arrêter. Conduite immédiatement à la prison de *la Force*, elle fut *mise au secret* dans un cachot où elle n'avait pour se reposer qu'un peu de paille qu'on ne changeait même pas.

» Il ne peut donc exister le moindre doute à cet égard, et pour nous, il est certain que madame Tallien n'a jamais été emprisonnée aux Carmes; mais à supposer même qu'elle y eût été, nous ne pourrions admettre qu'elle eût signé : *Citoyenne Tallien*, puisque son mariage avec Tallien n'a eu lieu qu'après sa sortie de prison. C'eût été de sa part une légèreté et une inconséquence capable de les perdre tous deux à l'instant même; et certes madame Tallien avait trop d'esprit pour s'en rendre coupable. »

Je répondrai à l'historien de *la Prison des Carmes* que Térézia Cabarrus était déjà madame Tallien, au nom de la clémence, au nom de la charité, au nom de l'amour. Que dis-je? Au nom de l'état civil. Qu'était-ce

donc que le mariage en l'an II, où il n'y avait plus que l'Être suprême? Madame Tallien avait divorcé à Bordeaux pour épouser Tallien. Le proconsul de Bordeaux ne disait-il pas à Robespierre : « La citoyenne Fontenay est ma femme! »

Donc c'était son droit à elle, c'était son devoir, c'était sa politique de prendre un nom qui devait lui servir de paratonnerre au tribunal révolutionnaire.

Maintenant l'historien affirme que le nom de madame de Fontenay n'est pas sur le livre d'écrou des Carmes. Mais combien qui y ont passé sans y laisser plus de trace dans le va-et-vient de la mort. Que d'omissions et que d'erreurs! Ce qui est acquis à l'histoire par des souvenirs vivants, par des lettres de madame Tallien, c'est qu'elle a été d'une prison à une autre, c'est qu'elle a été de la Force aux Carmes et qu'elle est retournée à la Force *.

V.

Riouffe, le prisonnier girondin, a fait sa *Descente aux Enfers*. Comme il a bien peint ces pauvres femmes! « Traînées de cachot en cachot, enchaînées dans d'indignes fers, on en a vu qui avaient un collier au cou. Elles entraient, les unes évanouies et portées dans les

* Était-ce pour la sauver ou pour la perdre plus vite? Était-ce par l'influence de Tallien ou de Robespierre?

bras des guichetiers qui en riaient, d'autres en pleurs, d'autres presque mortes déjà : vers les derniers mois surtout, jour et nuit les verrous s'agitaient. Soixante personnes arrivaient le soir pour aller à l'échafaud. Le lendemain elles étaient remplacées par cent autres, que le même sort attendait les jours suivants. » C'était l'activité et la fureur de l'enfer. « De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie. Des guichetiers, chargés d'actes d'accusation, les colportaient de chambre en chambre très-avant dans la nuit. Les prisonniers, arrachés au sommeil par leurs voix insultantes, croyaient que c'était leur arrêt. Ainsi, ces mandats de mort, destinés à soixante ou quatre-vingts personnes, étaient distribués chaque jour de manière à en effrayer six cents. Par la gradation des massacres, j'ai bien connu toute la profondeur de ce vers de Racine :

Et laver dans le sang vos bras ensanglantés !

D'abord ils avaient entassé quinze personnes dans la charrette infernale, charrette meurtrière ; bientôt ils en mirent trente, enfin jusqu'à quatre-vingt-quatre ; et quand la mort de Robespierre est venue arracher le genre humain à leurs fureurs, ils avaient tout disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice. Déjà un aqueduc immense qui devait voiturer du sang avait été creusé à la place Saint-Antoine. Disons-le, quelque horrible qu'il soit de le dire : tous les jours le sang humain se puisait par seaux, et quatre

hommes étaient occupés, au moment de l'exécution, à les vider dans cet aqueduc »

Louis XIV, accusé d'avoir ruiné et affamé la France pour l'aqueduc de Marly, fut traîné aux gémonies. Riouffe achève ainsi son tableau :

« C'était vers les trois heures après-midi que ces longues processions de victimes descendaient du tribunal et marchaient lentement sous de longues voûtes, au milieu des prisonniers qui se rangeaient en haie pour les voir passer. »

On prenait ainsi une leçon pour mourir.

VI.

S'il y eut sous la Révolution des Caton et des Brutus, il y eut toujours des Latins du siècle d'Horace :

« Une table grossière rassemblait dix-huit ou vingt prisonniers ; souvent la moitié s'y asseyaient pour la dernière fois. Ce repas était pour eux le dernier repas. Quelle était la surprise des nouveaux venus, lorsqu'ils nous voyaient boire la gaieté dans la coupe de la mort, et mêler les chants de la liberté aux cris des bourreaux qui nous appelaient? C'est à cette table qu'un condamné, la veille de son supplice, improvisait cette chanson, qui était comme le chant du cygne :

« Au dernier moment Socrate
Sacrifie à la santé ;

Notre bouche démocrate
Ne boit qu'à la liberté.

« Nos reconnaissantes ombres,
Planant au milieu de vous,
Rempliront ces voûtes sombres
De frémissements bien doux. »

Quand Térézia Cabarrus cessa d'être au secret, elle partagea la chambre de huit femmes de tous les ordres, déjà façonnées à l'égalité de la mort. Dans cette chambre on pleurait et on chantait, on se désespérait et on jouait aux jeux innocents. On y joua au supplice, comme dans toutes les prisons.

« On y jouait jusqu'au tribunal même. Huit lits attenant les uns aux autres étaient séparés par de hautes planches, entre lesquelles chaque femme isolée était comme ensevelie : sur chaque lit siégeait un juré. L'accusée, montée sur une table, les avait en face d'elle ; le greffier et l'accusateur public remplissaient le parquet. C'était ordinairement à minuit que commençaient nos séances, lorsque, sous nos verrous et sous nos tristes voûtes, nous étions presque certaines de n'être plus troublées. L'accusée était toujours condamnée ; cela pouvait-il être autrement, puisque c'était le tribunal révolutionnaire? Une fois condamnée, l'horrible appareil se développait, les mains étaient attachées, et la patiente venait sur la barre d'un lit recevoir le coup du glaive qui s'abattait sur sa tête. Par un de ces revirements très-ordinaires en révolution, l'accusa-

teur public devient accusé lui-même, par conséquent condamné et exécuté à son tour. »

Et comme si les pauvres prisonnières n'eussent pas d'assez sombres perspectives, elles s'amusaient à se faire peur comme des enfants. Une fois guillotinées, elles s'en revenaient du royaume des ombres, couvertes d'un linceul, parler de visions funèbres.

Le lendemain matin, la mort n'était plus une vision. Plus d'une qui avait joué à la guillotine allait à l'échafaud. Madame Tallien vit partir cinq de ses compagnes.

XXXI.

LE TRIOMPHE DE ROBESPIERRE.

Les hébertistes avaient emporté dans la tombe la protestation lugubre de l'athéisme.

Robespierre crut le moment venu de donner un dieu à la Révolution. Il décréta les vertus comme naguère il décrétait la victoire. Un triumvirat, un sacerdoce à trois têtes se forma au sein même du Comité public. Ces trois têtes ont nom Robespierre, Saint-Just, Couthon. Couverts comme les philosophes antiques d'un manteau d'intégrité, les triumvirs proposent à la Convention d'instituer des fètes à la *Vérité,* à la *Justice,* à la *Modestie,* à l'*Amitié,* à la *Frugalité,* à la *Bonne foi,* au *Malheur*. L'Assemblée vote : que dis-je? ce n'est plus une assemblée, c'est un sénat de muets dont la

mission se borne à applaudir les discours de Robespierre, écrits à la lueur de sa lampe, la rhétorique toute romaine de Saint-Just. L'idylle chante à l'ombre du mancenillier; la Terreur a pris le masque de Théocrite. C'est l'âge d'or vu par le rond sinistre de l'échafaud.

On annonce pour le 20 prairial la fête de l'Être suprême. A toute religion il faut un grand prêtre. Où est le pontife du nouveau culte? « Jamais, dit le juré Villate, le ciel ne brilla d'un éclat plus radieux : la Divinité semblait tout à la fois appeler les hommes à lui rendre leurs hommages et descendre au milieu d'eux pour les consoler de leurs malheurs. Barère et Collot d'Herbois s'étaient priés de déjeuner chez moi, afin de jouir du coup d'œil de la fête. La femme de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, était venue à l'improviste, de très-bonne heure, pour le même motif. Je descendis vers neuf heures du matin. En revenant de me promener dans le jardin, je rencontrai, près l'Esplanade, Barère, Collot d'Herbois, Prieur et Carnot; Barère ne paraissait pas content : « Nous ne t'avons pas trouvé dans ta chambre; nous » comptions y déjeuner. » Je les engage à rétrograder; ils s'y refusent, et m'entraînent quelques pas avec eux, en me pressant vivement de partager leur repas chez un restaurateur voisin : je les quittai. En passant dans la salle de la Liberté, je rencontrai Robespierre, revêtu du costume de représentant du peuple, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs; la joie brillait,

pour la première fois, sur sa figure. Il n'avait pas déjeuné. Le cœur plein du sentiment qu'inspirait cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement; il accepte sans hésiter. Il fut étonné du concours immense qui couvrait le jardin des Tuileries : l'espérance et la gaieté rayonnaient sur tous les visages; les femmes ajoutaient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentait qu'on célébrait la fête de l'Auteur de la nature. Robespierre mangeait peu. Ses regards se portaient souvent sur ce magnifique spectacle. On le voyait plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme. « Voilà la plus intéressante portion de l'humanité. » L'univers est ici rassemblé. O nature! que ta puissance » est sublime et délicieuse! Comme les tyrans doivent » pâlir à l'idée de cette fête! » Ce fut là toute sa conversation. Qui n'aurait pas été trompé à l'hypocrisie du tyran lui-même? Maximilien resta jusqu'à midi et demi. Un quart d'heure après sa sortie, paraît le tribunal révolutionnaire, conduit chez moi par le désir de voir la fête. Un instant après vient une jeune mère, folle de gaieté, brillante d'attraits, tenant par la main un petit enfant plein d'intérêt : c'étaient Vénus et l'Amour. Elle n'eut pas peur de se trouver au milieu de cette redoutable société. La compagnie commençant à défiler, elle s'empare du bouquet de Robespierre, qu'il avait oublié sur un fauteuil. »

Robespierre reprit-il son bouquet pour l'Être suprême des mains de Vénus ou des mains de l'Amour? Passons. Robespierre s'avance. Son visage rayonne; son habit

bleu comme le ciel bleu, son bouquet de fleurs, tout annonce qu'il va changer le rôle de dictateur pour celui d'apôtre. Président de la Convention, il marche à la tête de l'Assemblée. Ses collègues affectent de marquer une distance entre lui et la suite du cortége, comme pour lui laisser la responsabilité de cette journée. On respire : le sein de la France oppressée soulève le poids de la Terreur. Les pieds sur l'Athéisme écrasé, la main levée vers le ciel, Robespierre atteste le soleil, la verdure, la vie universelle; il les somme de s'écrier avec lui : « Il est un Dieu ! » Le peuple français croit à un Être suprême et à l'immortalité de l'âme; c'est le dictateur qui l'a dit. Un rayon brille entre deux nuages sur cette foule attristée par l'ombre de l'échafaud. « Peuple de France, s'écrie Robespierre, livrons-nous aujourd'hui aux transports d'une joie pure et sans mélange : demain, nous retournerons au combat contre le crime et la tyrannie ! »

Ces derniers mots ramenèrent l'épouvante dans les âmes, un instant ouvertes à l'espérance. Si Robespierre eût, ce jour-là, rappelé la pitié sur la terre, en même temps qu'il y faisait redescendre la foi à l'existence de Dieu, il eût enveloppé ses ennemis dans leur défaite, et inauguré le triomphe désormais solide d'une dictature qui se fût appuyée sur les lois éternelles du cœur humain.

Dans la vie de tous les hommes politiques, il est un jour, un jour sans lendemain. Toute leur vie se résume dans cet éclair de temps, où, glorieux et superbes, ils

ont touché le sommet de leur idée. Ce jour fut pour Robespierre le 20 prairial. Prophète, il avait d'une main calme rouvert les cieux fermés; terrassant d'un côté le fanatisme, c'est-à-dire les dieux du passé, repoussant de l'autre l'athéisme dans les entrailles de la terre, il avait proclamé entre deux ombres les dogmes immortels. La tentative était grandiose, l'œuvre était politique. On n'arrache les croyances anciennes d'une nation qu'en lui donnant des croyances nouvelles. L'autel de la conscience humaine ne se détruit point, il se remplace.

Que Robespierre ait alors voulu modérer la Terreur, tout l'indique. Seulement, c'est l'éternelle impuissance des hommes d'État que d'être emportés par leur œuvre. Le système qu'ils ont créé les domine au lieu d'être dominé par eux. La Terreur était plus forte que Robespierre. Le glaive était plus vivant que la main qui l'avait forgé.

O implacable entraînement des idées! Robespierre se faisait dantoniste : il était trop tard; la clémence qu'il avait repoussée ne devait plus se réconcilier avec l'homme contre lequel criait la voix du sang.

XXXII.

LE POIGNARD DE TÉRÉZIA CABARRUS

ET

LES IDÉES PROVIDENTIELLES.

I.

Tallien croyait que Térézia Cabarrus était encore aux Carmes, quand un matin, c'était le 4 thermidor, il reçut mystérieusement un poignard. Pas un mot. Qui l'avait apporté? On n'avait vu personne. L'arme était sur sa table. A peine était-il sorti pendant une demi-heure.

Il reconnut le poignard, un bijou d'Espagne familier aux mains de Térézia Cabarrus. C'était un ordre éloquent.

Ce jour-là, il rencontra Robespierre, qui causait avec David devant la Commune.

Trois charrettes de condamnés avaient déjà passé sous leurs yeux. C'étaient les condamnés du matin, car le tribunal se levait matin! Robespierre détourna la tête. « C'est trop, dit-il. Ah! si tous les hommes étaient vertueux, on brûlerait la guillotine. C'est mon rêve. Mais la Révolution est assassinée par ses ennemis. Quand je pense que les Fréron, les Fouché, les Billaud-Varennes, les Collot d'Herbois, les Tallien... »

Une quatrième charrette passa. « Tu parles de Tallien, dit David : n'est-ce pas lui qui vient? — Oui, le beau Tallien! comme elles disent toutes. »

Robespierre, qui posait pour les belles manières, pour le jabot, pour les manchettes, pour la coupe savante de son habit bleu, pour le style étoffé de sa veste blanche, ne pardonnait pas à Tallien, à Fréron, à Chénier, à Barras, à toute la future jeunesse dorée, les beaux airs et les costumes bruyants.

Cependant Tallien, qui venait de la rue de la Perle, regardait avec anxiété la quatrième charrette, où il n'y avait que des femmes.

On avait beau être conventionnel, régicide, montagnard, on ne savait rien des jugements et des exécutions que quand tout était fini.

Il vit Robespierre et David, il voulut passer outre, mais il se décida à leur parler. « Le beau soleil! » dit-il en tendant la main et en prenant le masque de la quiétude.

Robespierre donna lui-même sa main fière, mais sans vouloir presser celle de Tallien, soit qu'il voulût mar-

quer la distance d'un patricien à un plébéien, soit qu'il ne craignît pas de montrer un peu sa haine. « Oui, le beau soleil, dit-il en agitant son mouchoir comme un éventail; aussi, dans mon mépris des hommes, je retourne au milieu des champs. — Robespierre, dit Tallien d'une voix émue, comme si le cœur voulait parler, accorde-moi une grâce. — Une grâce? moi Robespierre? Mais quel est donc mon pouvoir? Je suis un citoyen qui plaide la cause de la République. — Une mauvaise cause, dit imprudemment Tallien en montrant la dernière charrette des condamnées, si on donne tous les jours ce spectacle au peuple. — Et qui donne ce spectacle? s'écria Robespierre en frappant du pied. — Ce n'est pas moi, dit Tallien. — C'est moi peut-être. — C'est peut-être Robespierre? dit David en regardant Tallien de travers. — Je ne dis pas cela, mais c'est quelqu'un. — C'est la justice du peuple. — Ce n'est ni la justice ni le peuple. L'odieuse machine va toute seule, et nous y passerons tous, si tu ne dis pas à la mer de sang les paroles de la Bible. — La mer de sang, murmura Robespierre, tu la connais. »

Et comme Robespierre regardait en dessous l'homme de septembre, il sembla regarder si les pieds de Tallien étaient rouges. « Je n'ai pas entendu ce que tu viens de dire, reprit Tallien. Je ne suis pas venu à toi pour railler. Ce n'est pas l'heure. Je suis venu... » Tallien n'osait prononcer le nom de madame de Fontenay. « Je suis venu pour te conjurer de ne plus appeler les femmes au tribunal révolutionnaire. — Tallien a peut-

être raison, remarqua David. Nous avions l'air d'avoir peur des femmes; nous ne sommes donc pas des Romains? »

Robespierre eut un sourire imperceptible au coin de ses lèvres railleuses.

« Je ne comprends pas, dit-il. Je te savais efféminé, mais je ne te croyais pas fou. — Fou? Pourquoi? Parce que je crois que c'est une folie, et une horrible folie, d'envoyer tous les jours vingt-cinq femmes à la guillotine? — Alors, pourquoi massacrait-on les femmes le 2 septembre. — Pourquoi? » Tallien regarda fièrement Robespierre, comme s'il repoussait ce coup brutal. — « Pourquoi? reprit-il d'une voix ferme, tu le sais bien. — Moi, dit Robespierre en prenant le bras de David, je ne sais que la loi. — Eh bien, dit Tallien en l'arrêtant, au nom de la loi, donne-moi la liberté de la citoyenne... Beauharnais, arrêtée illégalement. — Nul n'est arrêté illégalement; je ne suis pas ministre de la justice, je ne connais pas la citoyenne... Beauharnais. »

Tallien n'avait pas osé prononcer le nom de madame de Fontenay, et Robespierre avait voulu par un silence entre le mot citoyenne et le mot Beauharnais lui prouver qu'il n'était pas dupe de ce subterfuge.

Tallien ne voulut pas désespérer, il prit une voix caressante : « Je sais que de pauvres femmes qui n'ont jamais conspiré que pour être aimées sont tous les jours condamnées à mort parce qu'il faut du travail au bourreau. Viens avec moi dans les prisons, c'est le devoir d'un conventionnel de voir la vérité. — Tu as raison,

dit Robespierre. Eh bien, je pars pour Charenton, mais je te promets d'aller un jour avec toi à la prison des Carmes, car c'est là qu'est la citoyenne... Beauharnais, si j'ai bonne mémoire. »

Robespierre avait bonne mémoire.

Tallien lui dit avec amertume : « Tu pars; mais combien qui seront partis pour l'échafaud si tu ne reviens pas demain! — Mais, encore une fois, est-ce que je suis le maître des destinées? — Oui, tu es le maître; oui, tu tiens la Convention et les comités dans ta main. Prends garde, on t'accusera de faire le mal quand tu pouvais faire le bien. — Mais je n'ai pas une heure de repos. Crois-tu donc que je vais à Charenton pour pêcher à la ligne! Je n'ai pas le temps d'ouvrir ma fenêtre pour voir le ciel et la nature. — A quoi bon tout ce travail, si la République fait peur à tout le monde? — La République ne fait peur qu'à ses ennemis, dit sentencieusement David. Je trouve que Tallien et ses amis n'ont plus le feu sacré. — Le feu sacré! » s'écria Tallien. Il allait éclater, mais il se contint encore. — « Tu ne vois donc pas, dit Robespierre en prenant l'air d'un sage de la Grèce, que Tallien, Fréron, Chénier, ne sont plus des hommes depuis qu'ils sont amoureux? »

David, qui n'avait jamais eu que deux passions, — l'Art et la République, — laissa tomber sur Tallien un sourire de compassion. « Amoureux! dit Tallien, oui, nous sommes amoureux de la République victorieuse et clémente, mais nous haïssons comme toi la République

en bonnet rouge qui marche dans le sang, une bacchante ivre de vengeance, qui frappe les femmes sans défense. — Les femmes, dit Robespierre, tu ne les connais pas. Ce sont toutes nos ennemies, car elles n'aiment que les orgies de la royauté. C'est par une femme que la République périra. »

Robespierre, qui avait la terreur des femmes, fit un demi-tour pour s'éloigner. « C'est là ton dernier mot? » lui cria Tallien.

Robespierre entraîna David et salua silencieusement son ennemi. « Ce salut, dit le proconsul de Bordeaux, est tranchant et glacial comme le couteau de la guillotine. Eh bien, tu l'as dit, tyran lâche et fourbe, c'est par une femme que ta République périra. »

Tallien arrivait au coin de la rue, il tira de son sein le poignard de Térézia et le montra au soleil, comme pour s'aguerrir aux luttes désespérées qu'il lui fallait traverser. « Ce sera mon dernier mot à moi! » dit-il avec passion.

Il regarda s'il était seul et baisa la lame.

II.

Madame Tallien rapporte un poignard de Madrid, elle le montre et le cache pendant les premières années de la Révolution, elle le baise comme un dernier ami dans le cachot de la Force, elle l'envoie comme un dernier conseil ou comme un dernier adieu à Tallien. Et

Tallien, armé de ce poignard, désarme la Terreur et condamne Robespierre.

Bossuet est le plus absolu entre tous les historiens qui reconnaissent la main de Dieu dans tous les événements. N'est-ce pas lui qui a dit : « Les révolutions des empires sont réglées par la Providence; » et il ajoute ce mot révolutionnaire : « et servent à humilier les princes. » Bossuet parlait à un prince, au fils de Louis XIV! Chaque page de Bossuet révèle ce principe, que toutes les grandes choses de ce monde sont faites par Dieu, même les mauvaises, parce que du mal naît le bien.

Toute l'antiquité voit la main invisible du dieu. César, qui croyait descendre de Vénus, qui disait à la tempête et à son cheval emporté : *Tu portes César et sa fortune,* croyait à plus qu'à César. On a dit que c'était un athée qui « ne reconnaissait d'autre Dieu que cette combinaison aveugle, sourde et fatale des circonstances qui gouverne au hasard la destinée des hommes et qui les fait avec la même impassibilité bourreaux ou victimes, tyrans ou esclaves, heureux ou malheureux sur la terre. » On s'est trompé! Croire à sa fortune, ou croire à son étoile, c'est croire à l'action invisible de Dieu. César ne s'écriait-il pas devant le Rubicon : « Allons où nous appellent la voix des dieux et l'iniquité de nos ennemis. *Alea jacta est!* »

L'historien de César a dit : « Les événements sont dans la main de Dieu. »

Il y a aujourd'hui deux écoles historiques qui se des-

sinent plus ou moins rigoureusement selon les palettes et les coups de pinceau des historiens : l'école providentielle et l'école humaine, l'école de la conscience divine et l'école de la conscience de l'homme, l'école qui met pour épigraphe : *C'est écrit là-haut,* et celle qui dit : *Le hasard mène le monde.*

La première école n'est pas pour cela d'un absolutisme aveugle; elle ne nie pas le droit de l'homme sur l'œuvre de Dieu, elle l'appelle même, selon la nature de ses forces, au travail de l'enfantement des choses; sa main, toute petite qu'elle soit, peut tempérer les orages, sa voix peut avertir le nautonier, parce que si Dieu travaille à l'œuvre humaine, l'homme travaille à l'œuvre de Dieu.

Les historiens de la seconde école, qui est l'école à la mode et qui s'intitule l'école du progrès, jugent sévèrement les hommes et les choses, parce que, selon eux, les événements naissent des hommes et non de Dieu. *Je pense, donc je suis,* disait Descartes; *je pense, donc Dieu n'est pas,* disent les néo-historiens.

Voltaire lui-même, Voltaire, qui mettait la Raison sur l'autel de la Foi, Voltaire croit à l'action invisible de Dieu : « Je reconnais une providence éternelle, parce que je sens continuellement son influence. » Et cependant il y a un monde entre Voltaire et Bossuet. Bossuet ne connaît que l'histoire de Dieu sur la terre, Voltaire ne connaît dans le ciel que l'histoire de l'homme; Bossuet va de Dieu à l'homme, Voltaire de l'homme à Dieu. L'homme de Voltaire est un exemplaire du Créa-

teur aussi bien que l'homme de Bossuet; mais tandis que l'évêque de Meaux le condamne à porter sa croix, le pape de Ferney le relève du péché originel. Mais il est forcé de reconnaître l'action de Dieu dans l'action des hommes.

Voltaire avoue à chaque page de son œuvre qu'il n'est pas maître de lui. Il se croit de la famille de ces esprits dont les actions sont écrites là-haut. Il a ruiné mathématiquement le fatalisme. Mais si le premier venu est libre de faire le bien et le mal, l'homme de génie a une étoile, parce qu'il travaille pour Dieu, même si c'est un athée. Une invisible destinée conduit Voltaire. Jeune, il quitte le lit de sa maîtresse pour armer la raison; mourant, il soulève la pierre du sépulcre pour plaider la cause des sacrifiés.

C'est l'histoire de Napoléon qui va de conquête en conquête sans pouvoir s'arrêter. Le héros, qui n'avait que son épée, ne se contentera pas tout à l'heure d'être maître de la France; il voudra conquérir le monde. C'est l'esprit de la Révolution qui le pousse, la Révolution qui a trouvé son homme pour faire le tour du globe. Le soldat français sera le peuple initiateur, le peuple martyr, le peuple apôtre. Il ira semer son sang jusqu'aux sables des Pyramides, jusqu'aux neiges de Moscou.

Napoléon, c'est le peuple fait empereur. Quand il monte sur le trône de France, il y fait monter la Révolution avec lui. Le Pape, qui vient de le sacrer, sacre la Révolution. Le peuple se salue et se reconnaît tous les

jours en passant sous le balcon des Tuileries. « Savez-vous pourquoi ils m'aiment? c'est que je suis le peuple couronné, » disait Napoléon à Benjamin Constant.

III.

Si j'interroge Voltaire comme Bossuet, César comme Napoléon, je retrouve le doigt de Dieu sur les événements. Si Dieu n'est pas là, l'homme n'a que de l'industrie; s'il a du génie, c'est que Dieu l'inspire. Ne voyez-vous pas que tous les êtres d'une période sont liés par une chaîne fatale qui les entraîne et qu'ils ne peuvent rompre? Rappelez-vous la marche de la Révolution française. Les idées courent les mondes comme les orages, qui donc les conduit?

Lamartine, qui a répandu sur la Révolution les rayonnements de sa poésie, — Lamartine, qui lui aussi est un des êtres prééminents qui ont leur rôle marqué dans les événements providentiels, — affirme l'idée de Dieu sur les choses de ce monde dès la première page de son histoire :

« J'entreprends d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui, jetés par la Providence au centre du plus grand drame des temps modernes, résument en eux les idées, les passions, les fautes et les vertus d'une époque. »

Et un pas plus loin, il parle de cette justice rémunératoire que Dieu a placée dans nos actes mêmes,

« comme une conscience plus noble que la fatalité des anciens. »

Si la Providence permet à Brutus de poignarder César, c'est peut-être pour montrer que le poignard n'est pas une raison. Si elle arme Tallien contre Robespierre, c'est qu'elle ne veut plus de l'épreuve du sang.

XXXIII.

LA VEILLE DE THERMIDOR.

I.

On continue à faire le procès à Robespierre comme s'il attendait toujours le bénéfice de son pourvoi en grâce. On disait devant un historien : « Robespierre a été condamné, mais n'a pas été jugé. — Heureusement il a été exécuté, » s'écria l'historien. L'historien ne parlait pas en Tacite. Il fallait condamner Robespierre à la peine de vie.

Mais voici venir les grands jours.

Depuis quatre décades Robespierre était malade. Le tyran du Comité de salut public n'allait plus au Comité de salut public, le tyran de la Convention n'allait plus

à la Convention. Le grand prêtre semblait se reposer sous les fleurs de la fête à l'Être suprême ; le dieu était replié sous l'holocauste des cinquante-quatre chemises rouges fait à sa propre divinité.

Le grand jacobin populaire n'allait plus que de temps en temps au club des Jacobins.

Le scepticisme politique était désormais sa croyance ; il s'écriait tristement : « La nature nous dit que l'homme est né pour la liberté, et l'expérience nous montre l'homme esclave ; ses droits sont écrits dans son cœur, et son humiliation dans l'histoire. Le genre humain respecte la vertu de Caton et se courbe sous le joug de César ; la postérité honore la vertu de Brutus, mais elle ne la permet que dans l'histoire ancienne. Sparte brille comme un éclair dans une nuit éternelle. » Vaine éloquence.

Le 13 messidor (le 1er juillet), je vois Robespierre s'avancer comme un augure ; il est drapé dans une sérénité mélancolique : il vient parler de lui aux Jacobins. Il a sans doute dédaigné ce jour-là d'ouvrir son cœur à la Convention. « A Londres, on me dénonce à l'armée française comme un dictateur ; les mêmes calomnies sont répétées à Paris : vous frémiriez si je vous disais dans quel lieu. A Londres, on a dit qu'en France la calomnie avait réussi et que les patriotes étaient divisés ; à Londres, on fait des caricatures, on me dépeint comme l'assassin des *honnêtes gens* : des libelles imprimés dans les presses fournies par la nation elle-même me dépeignent sous les mêmes traits. A Paris, on dit que

c'est moi qui ai organisé le tribunal révolutionnaire *, que ce tribunal a été organisé pour égorger les patriotes et les membres de la Convention; je suis dépeint comme un tyran et un oppresseur de la représentation nationale. A Londres, on dit qu'en France on imagine de prétendus assassinats pour me faire entourer d'une garde militaire. Ici l'on me dit en parlant de la *Regnault* ** que c'est sûrement une affaire d'amourette, et qu'il faut bien croire que j'ai fait guillotiner son amant. C'est ainsi que l'on absout les tyrans, en attaquant un patriote qui n'a pour lui que son courage et sa vertu. »

Un homme des tribunes s'écrie : « Robespierre, tu as tous les Français pour toi! »

Il reprend sur le mode antique : « La vérité est mon seul asile contre le crime; je ne veux ni de partisans ni d'éloges : ma défense est dans ma conscience. »

Robespierre parlait toujours de vertu, Couthon de justice, Saint-Just de liberté.

* Robespierre dominait le tribunal révolutionnaire, pour que le tribunal révolutionnaire fût sa véritable armée. Damas était son premier ministre; Fouquier-Tinville ne recevait que ses ordres. Fouquier, accusé à son tour après thermidor, se rejeta sur la terrible pression de Robespierre, qui avait des espions et des agents dans le tribunal. Fouquier allait prendre les ordres du Comité de salut public; quand il voulait élever la voix, Robespierre lui fermait la bouche.

** Robespierre estropie l'orthographe du nom de sa victime : la *Regnault* est cette jeune Cécile Renault, qui avait fait un grand crime « en voulant voir un tyran », et qui fut une des cinquante-quatre *chemises rouges*.

« Quelle doit être la conduite des amis de la liberté, reprend Robespierre, lorsqu'ils se trouvent dans l'alternative ou de trahir la patrie, ou d'être traités de tyrans, d'oppresseurs, d'hommes avides de sang? s'ils ont le courage de remplir leurs devoirs et la tâche que leur impose la Convention, de préférer l'innocence opprimée à la horde exécrable des scélérats qui conspirent contre la liberté? »

Le clairvoyant Robespierre sent que la chaleur se communique à l'Assemblée; il élève la voix à la manière des objurgations théâtrales : « Trahissez la patrie d'une manière adroite; bientôt les ennemis du peuple sont à votre secours. Défendez la cause de la justice; vous ne pourrez pas dire une parole sans être appelé tyran et despote; vous ne pourrez pas invoquer l'opinion publique sans être désigné comme un dictateur. »

Comme Robespierre sait aller au-devant des coups! comme il sait accuser en se défendant! comme il arrache la tunique des autres en rajustant son manteau! Shakspeare n'a pas connu Robespierre; il eût écrit un *Robespierre* après *Richard III*, après *Hamlet*, après *Othello*. Othello a tué sa maîtresse Desdémona; Robespierre a tué sa maîtresse la Liberté, en ne lui disant pas même : « Avez-vous prié Dieu ce soir, Desdémona? » Hamlet tue sa mère pour venger son père, et puis il se dit tranquillement, comme s'il n'avait tué que le rat de Polonius : « Être ou n'être pas. » Robespierre a la même vertu meurtrière d'Hamlet, et il dit après s'être lavé les mains : « Être ou

n'être pas dictateur, *that is the question!* Richard III perd son royaume et s'écrie dans sa fuite : « Mon royaume pour un cheval. » Robespierre ne pourra dire qu'un mot dans sa chute. C'est la guillotine qui se fera une couronne de la tête de Robespierre.

Pendant tout ce mois de messidor, Robespierre exhala son génie et ses amertumes dans le forum ou plutôt dans l'antre des Jacobins. Je le revois le 21 messidor, qui revient parler de vertu et de contre-révolution. C'est par la vertu qu'il commence, c'est par le tribunal révolutionnaire qu'il finit. Il porte un regard rétrograde sur quelques-uns de ses ennemis disparus et se sert de leurs noms pour indiquer d'autres adversaires à supprimer, d'autres têtes à abattre. « C'est en vain, dit-il langoureusement, que Roland me vante ses vertus et me présente le tableau de sa vie privée ; sans examiner ni cette apologie fastidieuse ni l'histoire scandaleuse de la vie privée d'un Barbaroux, je demande à un homme : Qu'as-tu fait pour la prospérité de ton pays? Quels travaux as-tu entrepris pour arracher le peuple français au joug odieux de la servitude? S'il me répond à cette question d'une manière satisfaisante, alors je le crois vertueux. Necker fut dans le sein de sa famille un véritable tyran ; n'en soyez pas étonnés : un homme qui manque de vertus publiques ne peut avoir les vertus privées. »

Après avoir injurié la tombe de Danton, Robespierre poursuivait ainsi Necker, Roland, Barbaroux, jusque dans leur mort. Il avait déjà peur du passé.

II.

La séance jacobine du 21 messidor décida de la guerre ouverte entre Robespierre et ceux qui devaient gagner la victoire du 9 thermidor. Les Jacobins sont tout oreilles à cette voix de Robespierre qui coupe comme un couteau, qui décrie le gouvernement, qui accuse le Comité de salut public, le Comité de sûreté générale, le Comité des finances. Robespierre croit posséder toute l'âme et tous les bras des Jacobins : il ira maintenant à la Convention crier vengeance. Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre.

Le 6 thermidor, Robespierre disait encore : « La Convention est pure, en général; elle est au-dessus de la crainte comme du crime. Elle n'a rien de commun avec une poignée de conjurés. Pour moi, quoi qu'il puisse arriver, je déclare aux contre-révolutionnaires, qui ne veulent chercher leur salut que dans la ruine de leur patrie, qu'en dépit de toutes les trames dirigées contre moi, je continuerai de démasquer les traîtres et de défendre les opprimés. »

Ce fut le dernier mot que Robespierre prononça aux Jacobins.

Ce fut Tallien qui arracha le voile.

Le Comité de salut public, depuis la mort de Danton, avait juré de s'opposer à toute accusation dirigée contre un membre de la Convention nationale Il se voyait

lui-même perdu s'il ne sauvait pas les autres. Une grande armée s'organisa, mais ses actes n'étaient toujours que des paroles. Cependant la dictature de Robespierre marchait à grands pas. Il était temps d'agir ou de mourir. Saint-Just avait osé dire : « Il faut une puissance dictatoriale autre que celle des Comités : il faut un homme qui ait assez de génie, de force, de patriotisme et de générosité, pour accepter la puissance publique ; il faut surtout un homme doué d'une telle habitude de la Révolution, de ses principes, de ses phases, de son action et de ses divers agents, qu'il puisse répondre de la sûreté publique et du maintien de la liberté ; il faut enfin un homme qui ait en sa faveur l'opinion, la confiance du peuple, qui soit un citoyen vertueux et inflexible autant qu'incorruptible. Cet homme, je déclare que c'est Robespierre. Lui seul peut sauver l'État. Je demande qu'il soit investi de la dictature, et que les deux Comités réunis en fassent dès demain la proposition à la Convention. »

Les Comités délibérèrent dans la nuit. Mais quand le soleil se leva, personne n'était armé.

Un seul homme osa montrer un poignard. C'était le poignard d'une femme !

III.

Un soleil de feu monte sur les Tuileries. C'est aujourd'hui le 8 thermidor ; Robespierre passe sous les arbres

avec Le Bas. Il est pompeux et coquet comme à la fête de l'Être suprême. C'est le même habit bleu et le même jabot. C'est déjà son suaire. Il a préparé son discours de rentrée. La Convention sent que c'est la veille des armes.

L'histoire moderne, après avoir salué un grand homme dans Robespierre, finit par l'élever au rang des dieux; il ne lui a rien manqué : c'était la tête, c'était le cœur de la République; c'est la victime la plus digne, la plus grande, la plus noble de la Révolution : son sang a été le sang d'un martyr.

Pour moi, je n'aime pas Robespierre, parce que j'aime la Révolution; je n'aime pas Robespierre, parce que c'est lui qui a porté le coup mortel à la République; je n'aime pas Robespierre, parce que je ne trouve qu'une abstraction là où je cherche un homme.

Que ses amis en fassent un dieu *, je passe tristement devant cet autel, et je vais droit à Vergniaud, à Condorcet, à Danton, à Camille Desmoulins, à Saint-Just, à tous ceux qu'il a assassinés ou entraînés, à tous ceux qui étaient la force et le génie de la Révolution.

La République ne fut pas tuée au 9 thermidor dans la personne de Robespierre, elle fut tuée par Robespierre quand il frappa les Girondins et les dantonistes après leur avoir donné à tous le baiser de Judas; elle fut tuée quand furent guillotinés les dantonistes, quand fut découronnée la Montagne.

* Et quelle que soit l'éloquence de ses amis Louis Blanc, A. Peyrat, A. Esquiros, E. Hamel.

Robespierre n'a jamais été un montagnard. Je n'aime pas Robespierre, mais je ne suis pas de ceux qui frémissent de joie en le voyant aller ainsi à sa chute, armé de son éloquence et de son ambition, paré comme une victime antique que la fatalité marque pour le sacrifice. Le 7 thermidor, je suis tout indigné encore de le voir roi souriant de la Terreur; mais le lendemain, à l'heure des trahisons, mon esprit le défend jusqu'à mon cœur.

Robespierre monte à la tribune; il parle; il commence par vanter sa vertu. C'est le don Quichotte de la vertu. Il dit qu'il est calomnié toujours. Tous ceux qui ne comprennent pas ses idées de gouvernement révolutionnaire, il les nomme ennemis du peuple. Les tyrans sont ainsi faits : ils ne souffrent pas qu'on murmure autour d'eux. Ils veulent que nous recevions leurs blessures en saluant : *Ave, Cæsar, morituri te salutant.*

La litanie de Robespierre fut interminable; il égrena le chapelet de tout le monde. Il déclama contre tous les comités. Il ne ménagea même plus Cambon, qui lui faisait depuis longtemps une opposition toute civique, et à qui Robespierre répondait toujours : « Je ne me mêle pas des finances. » Mais aujourd'hui il veut comprendre Cambon dans la proscription; il l'accuse d'avoir *contre-révolutionné* les finances de la République. Contre-révolutionné! on appliquait cette injure, trop souvent sanglante, aussi bien aux révolutionnaires qu'aux contre-révolutionnaires. Celui qui n'était pas républicain comme Robespierre n'était plus ni patriote ni juste. Aussi prétend-il que les patriotes sont oppri-

més. « Pourquoi, s'écrie-t-il dans son fiel et dans sa décadence, pourquoi ces discours que l'on vous a faits sur le succès des armées? Le système de Dumouriez est suivi dans la Belgique; on plante des arbres stériles de la liberté; on éloigne les canonniers de Paris; on a formé un camp qui peut devenir dangereux. On a donné le change sur la situation de la République. »

Robespierre annonce qu'il sauvera seul la patrie.

Les adversaires du sauveur savent comment. Les camps se dessinent. Barère demande l'impression de ce discours. Il dit aux amis de Robespierre : « Je suis des vôtres. » Il dit aux amis de Tallien : « Ce discours de Robespierre, c'est sa condamnation. »

On a beaucoup accusé Barère, parce qu'il jouait un double jeu en thermidor. Barère était plutôt un philosophe républicain qu'un sans-culotte passionné. Il ne voulait pas vainement s'immoler sur l'autel de la patrie. Il savait que Tallien voulait la République comme Robespierre : il était décidé d'avance à marcher avec les vainqueurs pour le salut même de la République.

Couthon demande aussi l'impression du discours. Il veut que toute la France, que la plus petite commune connaisse les hommes courageux qui ne craignent pas de dire la vérité dans ces temps décisifs. Et Couthon, le bras droit, mais le bras paralysé de Robespierre, incrimine et frappe à son tour les hommes énergiques de la Convention; il les regarde comme immoraux et indignes de siéger dans le sénat le plus auguste de la terre.

Mais Cambon a été blessé par Robespierre : « Avant d'être déshonoré, je parlerai à la France. » Et il explique son génie financier; il rend métaphysiquement ses comptes; il n'a jamais voulu servir d'intrigues; il est étranger à toutes les factions. Il n'a connu que la liberté; il a tout rapporté à la Convention. Il a méprisé toutes les attaques. Mais c'est aujourd'hui qu'il faut dire la vérité tout entière. Un seul homme paralyse la volonté de la Convention nationale : c'est Robespierre.

Les voilà qui essayent tous des discours, et Cambon, et Vadier, et Amar, et Billaud, et Barère. Les discours ne tueront pas encore aujourd'hui Robespierre.

C'est l'action qui le tuera. L'action se nomme Tallien.

Les discours de Mirabeau et de Danton étaient des actions. Mais aujourd'hui l'éloquence n'a pas de bras pour frapper.

Danton avait dit qu'en révolution il faut de l'audace. Tallien avait dit qu'en politique il faut de l'action. Un geste de Tallien devait plus faire que toutes les paroles et que tous les discours. Qui sait même si un discours de Mirabeau eût abattu Robespierre le 9 thermidor!

XXXIV.

LE SEPT THERMIDOR.

I.

Le dernier décret de la Convention — 4 brumaire an IV — baptisa du nom de place de la Concorde cette place Louis XV qui avait été par excellence la place de la Révolution. La Convention mit dans son baptême un peu d'eau du pardon pour effacer beaucoup de sang.

Quelle ironie! place de la Concorde! On y avait « guillotiné » la Royauté et la République.

Aussi la Convention, avant de se séparer, venait d'abolir la peine de mort. Ah! si elle eût commencé par là!

Quand Pigalle acheva le monument de Louis XV,

commencé par son ami Bouchardon, il dit à ses praticiens : « Louis XV est plus heureux que Louis XIV. Voilà certes la plus belle place du monde pour avoir sa statue. Mais quand on saluera, dans deux mille ans, Louis XV sur ce beau cheval, on croira saluer le grand roi. »

Deux mille ans! le monument n'a duré qu'un jour. Le docteur Guillotin a succédé à Bouchardon comme sculpteur du Roi, et son monument de Louis XVI — la guillotine — a duré presque aussi longtemps.

Un an après la mort du Roi, la Convention célébra l'anniversaire de cette « fête nationale ». Ce fut horrible. La guillotine s'était croisé les bras la veille, mais elle était debout; la place, lavée à grande eau, cachait ses taches de sang sous une couche de branchages verts et de fleurs frileuses.

On vit arriver un char portant une déesse de la Raison et traîné par douze bœufs couronnés d'épis.

Arrivés près de la guillotine, les douze bœufs refusèrent de passer outre, effrayés des bonnets rouges et saisis par l'odeur du sang. Il fallut que la déesse de la Raison eût en spectacle la coupeuse de têtes.

Mais ce fut bien une autre histoire, quand tout à coup, pendant qu'on chantait en chœur la *Marseillaise,* une charrette de condamnés arriva bruyamment par l'avenue de la Madeleine : il fallait décidément que la guillotine fût en fête ce jour-là. On lui envoyait, pour l'anniversaire de la mort du Roi, quatre condamnés de haute lignée, un vrai festin aristocratique : l'évêque

Lamourette, de l'Assemblée législative *, MM. de Coëtnempré et de Grenadan, un capitaine et un lieutenant de vaisseau qui avaient servi sous le tyran; enfin, une pauvre femme qui avait crié *vive le Roi*.

Tout le monde fut révolté par ce spectacle imprévu; mais, ni parmi les conventionnels, ni parmi les Jacobins, nul n'eut le courage d'interrompre l'œuvre de la guillotine. M. Sanson obéissait au tribunal. Qui sait, d'ailleurs, s'il eût obéi à la Convention **?

Les historiens affirment que le sang des condamnés jaillit jusque sur les conventionnels. Odieuse rosée qui tachait à jamais la robe de la république rouge. « Qui a ordonné cela? demanda Danton à Robespierre. N'as-tu pas senti comme une pluie de sang? »

* Lamourette, évêque de Lyon, était à table quand on lui apporta son acte d'accusation. Il parla de l'immortalité de l'âme avec tant de feu et d'éloquence, ses regards étaient allumés d'une si belle flamme, qu'il laissa tous les convives pénétrés de Dieu. Quelques-uns pleuraient à son départ pour le tribunal : « Faut-il, leur dit-il, s'étonner d'un pareil événement? La mort n'est-elle pas accidentelle? Qu'est-ce que la guillotine? une chiquenaude sur le cou. »

** Il ne pouvait pas remettre le spectacle sans faire des frais, disait-il. N'avait-il pas écrit en 1792 : « Le mode d'exécution qui se pratique aujourd'hui triple aisément les frais des dépenses anciennes, en outre du renchérissement de toutes les choses nécessaires à la vie. Ne pouvant être partout, il me faut du monde sûr, car le public veut encore de la décence. » Et plus loin, M. Sanson parlait des faux frais d'exécution, de son loyer énorme pour toutes ses charrettes, pour tous ses chevaux, pour tous ses gens. Il fait cette remarque que « pour avoir du monde comme il faut pour *cette ouvrage*, il faut payer double. »

Le monde *comme il faut* de M. Sanson, n'est-ce pas le bouquet?

Il bruinait.

Robespierre, pour toute réponse, montra la statue de la Liberté *.

Camille Desmoulins s'indignait dans les groupes des hébertistes : « Robespierre console Danton en lui montrant la Liberté, mais la liberté n'est pas un bonnet rouge trempé dans le sang. La liberté, c'est la justice, ce n'est pas la guillotine. »

Hébert criait que la guillotine était le glaive de la loi. « On ne la nomme pas la guillotine, mais la *justice du peuple*. — Oui, dit Camille Desmoulins, à peu près comme on appelle le bourreau le *vengeur du peuple*. »

Ce jour-là, Danton et Camille s'en allèrent bras dessus, bras dessous. Ce fut de ce jour-là que data le *Vieux Cordelier*, un sublime testament. Ce fut ce jour-là que Danton s'écria : « J'en ai assez, des hommes! » En passant sur le pont National, il crut voir un fleuve de sang.

La pluie de sang mouilla Bourdon de l'Oise. Il s'essuya le front de sa carmagnole et fut tout barbouillé.

Le lendemain, à la séance de la Convention, il s'indigna avec son éloquence en bonnet rouge : « Pour-

* Un arrêté du Comité de salut public du 22 floréal an II avait voulu que « la statue de la Liberté, élevée sur le piédestal de l'avant-dernier tyran des Français, place de la Révolution (ce n'était alors qu'une statue de plâtre), fût remplacée par une autre statue de proportions colossales. » Et pourtant déjà cette statue de la Liberté avait un caractère grandiose qui imprimait la terreur et la force plutôt que l'allégresse et la justice. Aussi la comparait-on à une Amazone ou à Hercule.

» quoi donc, s'écria-t-il, quatre malheureux sont-ils » amenés *en même temps que nous* sur la place de la » Révolution pour nous souiller de leur sang! C'est un » système ourdi par les malveillants, pour faire dire » que la représentation nationale est composée de can- » nibales! Et cependant il n'y a pas un membre qui » ait frémi. Ne souffrons pas qu'on puisse dire chez » l'étranger que la Convention est allée se repaître du » supplice de quatre condamnés! Qu'allions-nous faire » là? Nous allions célébrer la mort d'un roi, le châti- » ment d'un mangeur d'hommes; mais nous ne vou- » lions pas souiller nos regards par ce spectacle. Il faut » savoir s'il y a eu un dessein prémédité? Oui, il y avait » sans doute des coquins soudoyés pour se moquer de » notre sensibilité! »

O homme sensible! Que prouve tout ceci? C'est qu'il n'y avait qu'un pouvoir et qu'un gouvernement : la guillotine! La guillotine, ministre de la terreur, ministre de la justice, ministre des finances, puisqu'elle battait monnaie sur la place de la Révolution, comme l'a dit Barère, cet agile Barère qui faisait un rapport éloquent sur toutes les victoires et un mot spirituel sur toutes les phases de la Révolution.

II.

Ce fut là que six mois plus tard se rencontrèrent encore des montagnards célèbres, — moins les dantonistes et les hébertistes : — ceux-là étaient revenus sur

la place de la Révolution, mais pour donner à leur tour un grand festin aux furies de la guillotine:

Barras a souvent raconté au docteur Cabarrus et à ses autres convives de Chaillot cette curieuse rencontre des dictatoriens et des thermidoriens, le 7 thermidor, à neuf heures du soir.

Barras, Fréron, Tallien, Rovère, Ysabeau, Dubois-Crancé, Javogues, les futurs thermidoriens, avaient soupé ce jour-là aux Champs-Élysées, au cabaret de Ledoyen, qui s'est renouvelé plusieurs fois, mais qui a toujours gardé son enseigne primitive.

Les thermidoriens avaient dîné sous les arbres, ne craignant pas de confier au vent leur rêve hardi.

Par une de ces coïncidences que la destinée des hommes et des nations s'amuse à créer, les deux Robespierre, David, Saint-Just, Le Bas, et quelques autres conventionnels voulant la dictature, soupaient à la même enseigne, accompagnés par aventure de Méhul.

Comme on voit, c'était de part et d'autre les premiers rôles, la fleur des pois, le dessus du panier. Aussi étaient-ils tous habillés avec style ou avec recherche. Pas une carmagnole, pas un bonnet rouge*.

* Dans les premiers jours de thermidor, les forces actives de la Convention étaient partagées entre cinq groupes, qui avaient leurs satellites dans les comités et dans les clubs :

Robespierre, Couthon, Saint-Just;
Tallien, Barras, Fréron;
Barère, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois;
Carnot, Chénier, Thuriot;
Siéyès, Boissy d'Anglas, Cambacérès.

Comme Robespierre ne confiait pas au vent l'espérance du lendemain, lui et ses amis soupaient dans un salon réservé.

Peut-être écoutaient-ils les thermidoriens par la fenêtre; mais à coup sûr ils ne laissèrent pas tomber une parole imprudente du haut du balcon rustique de ce cabaret.

Que disait-on? Les conversations elles-mêmes avaient été transmises par Barras : je tenterai de les retrouver presque mot à mot, comme un peintre qui restitue un tableau sur les vestiges du dessin et de la couleur, — comme un historien qui crée dans la vérité.

En haut, on parla beaucoup de la fête du 10 thermidor, la fête de Barra et de Viala, sans pressentir que la fête du 10 thermidor serait le spectacle de leur mort à tous, — moins David et Méhul.

Robespierre, qui voulait masquer le trouble de son âme, peut-être la peur du lendemain, car la terreur régnait jusque sur les terroristes, ouvrit un papier public, et lut ceci de sa voix aigrement officielle :

« Le citoyen Chapelier, sculpteur, vient de mettre en évidence, au boulevard Antoine, à l'enseigne du *Père La Joie,* les figures de la *Liberté,* de la *Raison* et de l'*Égalité.* Ces figures allégoriques ont été modelées exprès : la Liberté et la Raison sont disposées pour faire pendant dans leurs proportions respectives. — L'Égalité a cinq pieds et demi de haut. — Ces trois figures en plâtre sont représentées debout. — On peut faire

des demandes des départements, en écrivant à l'artiste, à l'adresse ci-dessus. »

Après avoir lu, Robespierre s'indigna à fleur de lèvre qu'un sculpteur prît pour enseigne : *Au Père La Joie*, pour vendre des statues de déesses aussi solennelles. David opina comme Robespierre. « As-tu vu ces statues, David? — Oui; elles sont d'un artiste. » Robespierre voulait que sa domination passât jusque sur le front des artistes. « C'est bien, dit-il, mais sont-elles d'un citoyen? — Peut-être, dit David, ne respirent-elles pas l'enthousiasme de la religion républicaine, mais elles ont la force et la gravité; elles ont aussi quelque chose du peuple. »

Robespierre n'était jamais content : « Il faut, dit-il, se garder de ces courtisaneries. Les tyrans voulaient que les déesses prissent les figures de leurs maîtresses. Les citoyens doivent surtout s'adresser à la philosophie pour trouver l'inspiration. Il est inutile de dire cela à M. Méhul *; je suis bien sûr que sa musique sera digne de la fête héroïque de Barra et Viala. Il faut que cette fête du 10 thermidor soit une grande page. — Oui, dit David, le citoyen Méhul a toute l'énergie d'un cœur républicain; mais, en vérité, la poésie du citoyen

* On a dit que Robespierre mourant avait remercié un citoyen compatissant par ces mots : « Merci, *monsieur*. » Et on a supposé que Robespierre prévoyait la réaction thermidorienne qui devait supprimer le mot *citoyen*. On a oublié que le mot *monsieur* n'a jamais été banni tout à fait de la belle compagnie, et Robespierre voulut toujours être un homme de belle compagnie.

Davrigny ne crée pas l'enthousiasme. — Pourquoi donc Chénier n'a-t-il pas écrit ces strophes? — Parce que Chénier n'est pas toujours inspiré par la nation, dit Saint-Just. Chénier passe aux mécontents. — A qui la faute si le frère de Chénier a conspiré contre la Révolution? dit Robespierre. Platon avait raison contre les poëtes : il faut les bannir de la République. »

Un silence glacial répondit aux paroles de Robespierre. On savait qu'André Chénier avait, une heure auparavant, payé de sa tête ses vers immortels.

Saint-Just, qui voyait l'inquiétude passer sur le front de Robespierre, essaya une plaisanterie funèbre : « Platon bannissait les poëtes tout en les couronnant de roses; mais Platon n'habitait que les jardins de la République. Nous qui sommes de Sparte, nous avons la vertu de la justice. — Après cela, les poëtes ne sont pas rares. Avec le citoyen Davrigny, nous avons les citoyens Andrieux * et Trouvé. »

* Andrieux avait envoyé à Robespierre ces strophes sur la fête prochaine. Tel tyran, tel poëte.

LES JEUNES GARÇONS.

Voyez aux bords de la Durance,
Viala s'armer et marcher!
Cruels ennemis de la France,
Seul il vous défend d'approcher!
Son âme, courageuse et forte,
En mourant garde sa fierté.
« Ils ne m'ont pas manqué, les traîtres! mais n'importe,
Je meurs pour la patrie et pour la liberté! »

LES MÈRES.

Palaiseau, riante vallée,
C'est toi qui vis naître Barra!

Les républicains, même ceux qui, comme Saint-Just, avaient le sentiment de la prose forte et colorée, en étaient encore à cette poésie aux pâles couleurs, fille de Saint-Lambert et de Delille. *Mais enfin Chénier vint!*

Robespierre lut « poétiquement » deux strophes du citoyen Andrieux, après quoi il pria Méhul de lui chanter à mi-voix une strophe de Davrigny. « Méhul

Là, de sa vertu signalée,
Le souvenir toujours vivra.
Aimant sa mère et sa patrie,
Plein de valeur et de bonté,
Entouré d'assassins, il les brave et s'écrie .
» Je suis républicain... haine à la royauté! »

LES JEUNES GARÇONS.

Tel un arbre, de qui l'ombrage
A perdu de jeunes rameaux,
Des saisons réparant l'outrage
En fait éclore de nouveaux,
Plus vigoureux, jusqu'à la cime
On les voit croître et s'élancer.
De nos frères éteints la chaleur nous anime :
Nous vivons, nous croissons, c'est pour les surpasser.

LES MÈRES.

Telle une sensible bergère
Qui voit périr en un matin
La fleur si brillante et si chère
Qu'aimait à cultiver sa main :
Elle regrette sa parure,
Hélas! et la regrette en vain!
Mais bientôt à ses vœux l'indulgente nature
Rend de nouvelles fleurs dont elle orne son sein.

O douleur éternelle des Muses! ô deuil profond de la poésie! le jour où on coupait cette tête « où il y avait pourtant quelque chose », Andrieux, « poëte civique », rimait ces niaiseries sentimentales dédiées à Robespierre.

ne te refusera point cela, dit David; mais je dois d'abord te dire comment j'ai ordonné la fête hier au comité d'instruction publique. »

David prit une feuille de papier et lut le programme de la fête :

« Les images de Barra et de Viala seront élevées à la tête des colonnes.

» Les enfants porteront les restes de Viala, et les mères ceux de Barra.

» Le cortége suivra le pont National, le quai Voltaire, les rues Thionville, de l'Ancienne-Comédie-Française, de la Liberté, la place Michel, rues Hyacinthe, Thomas et Jacques.

» Les colonnes seront composées de quarante-huit enfants et de quarante-huit mères.

» Elles recevront en même temps les urnes de Barra et Viala.

» Les musiciens seront placés au-dessous de l'amphithéâtre, et les danseurs se porteront sur les gradins de gauche et de droite.

» Lorsque la Convention sera arrivée, on chantera la première strophe de l'hymne de Davrigny, musique de Méhul. »

Méhul se pencha au-dessus de David et dit une strophe en la colorant par sa musique large et fière :

Le beau jour marqué pour la gloire...

Robespierre sucra ses fraises et dit que c'était bien.

« Mais ce qui sera d'un grand effet, dit Le Bas, c'est que

pendant la marche, de distance en distance, un chant funèbre alternera avec cet hymne. — Oui, reprit Méhul en psalmodiant ce vers :

Ils sont morts pour la patrie!

Le Bas expliqua que sur la place du Panthéon on entendrait un chœur d'un effet large et sombre, où s'exhalerait l'horreur contre le fanatisme et le fédéralisme. « Au moment où l'on portera les urnes au Panthéon, on chantera la troisième strophe de l'hymne :

Autour de ces urnes sacrées,
Flottez, drapeaux; sonnez, clairons!

Et lorsque les portes s'ouvriront, un chant de gloire : *Ils sont immortels!* transportera tous les patriotes. »

David dit la part du citoyen Gardel à la fête. Le maître de ballets devait régaler Paris de pantomimes civiques et de danses patriotiques.

Robespierre, qui craignait Barère à la tribune, demanda à David si l'avocat de Bigorre — pour ne pas dire le Gascon — approuvait le programme. « A propos, poursuivit-il, n'avait-il pas promis de dîner avec nous? Est-ce qu'il pactise avec nos ennemis? »

A partir de ce moment, on parla des traîtres de la Convention, des Tallien, des Barras, des Fréron, de tous ceux qui osaient lever la tête — contre le couteau.

III.

Que disait-on à la table de Tallien et de ses amis? On cachait sa peur. Barras parla beaucoup de son épée, de son sabre, de ses pistolets et de ses femmes, qu'il appelait les déesses de sa raison. Fréron trouvait la cuisine mauvaise, ce qui fit dire à Tallien qu'il était né critique comme son père.

« Prends garde à toi, car Robespierre médite de t'envoyer bientôt à la cuisine des enfers! — Moi! dit Fréron, écoute ces huit vers :

Lorsque arrivés au bord du fleuve Phlégéton,
Camille Desmoulins, d'Églantine et Danton,
Payèrent, pour passer cet endroit réquitable,
Le nautonier Caron, citoyen redoutable,
A ces trois messagers voulut remettre en mains
L'excédant de la taxe imposée aux humains :
— Garde, lui dit Danton, la somme tout entière,
Ce sera pour Couthon, Saint-Just et Robespierre*.

Barras partit d'un éclat de rire. « Bravo! dit-il, voilà comme j'aime les vers! Il ne manque à ceux-ci que

* Ces vers sont-ils de Fréron? Ils furent attribués à Pons de Verdun, et François de Neufchâteau se les laissa attribuer plus tard.

Fréron avait beaucoup d'esprit. Rivarol a dit de lui :

« Ses poésies fugitives ont un si prodigieux rapport avec celles de Voltaire, que nous ne doutons pas qu'en cette considération Voltaire ne se fût réconcilié avec Fréron père, et que celui-ci n'eût consenti à aimer le vieillard de Ferney en le voyant revivre dans son propre fils. »

d'être mis en musique par Méhul, que j'ai entrevu là-haut avec son ami David. »

Tallien était tour à tour bruyant et taciturne; il avait la fièvre, il voyait passer la mort, il songeait à la prison de la Force, d'où il venait de recevoir le célèbre billet de Térézia Cabarrus : *C'est demain...*

Pendant qu'on s'étonnait en haut de ne pas voir arriver Barère, on s'étonnait en bas de son absence. « Il avait pourtant dit qu'il viendrait! » remarquait-on des deux côtés. Barère était un homme d'esprit qui voulait sauver sa tête, quel que fût l'homme du lendemain. Il n'aimait ni Robespierre ni Tallien, il n'aimait que Barère. Le Bas, Saint-Just, David lui-même, étaient de ceux qui meurent pour la patrie : Barère mourut à quatre-vingt-cinq ans.

Collot d'Herbois, qui n'était non plus ni avec les uns ni avec les autres, dînait un peu plus loin sous les arbres. Barras alla à lui et lui demanda s'il avait vu Robespierre. « Non, répondit Collot, je ne transige pas avec la tyrannie. — Eh bien, rapprochons nos tables. — Vous n'êtes pas mes amis. — Nous le sommes. Es-tu donc assez fort pour défendre tout seul ta tête? »

Collot d'Herbois se leva et traîna sa table vers Tallien et ses amis.

La nuit de juillet surprenait peu à peu les hôtes du jardin; on décida, selon la coutume, qu'on passerait le pont de la Révolution pour aller prendre le café sur la rive gauche, chez l'oncle de Méhée.

On s'arrêta sur la place, à quelques pas de la statue de la Liberté, sur le pavé même que Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, avaient rougi de leur sang moins de trois mois auparavant.

On entend d'ici tous les regrets de ceux-là qui avaient condamné les premiers montagnards, car ils croyaient encore ce jour-là à Robespierre On jura de les venger; il est vrai qu'on les vengerait surtout pour se préserver soi-même

IV.

Robespierre et les siens, qui ne croyaient pas retrouver les célèbres proconsuls qu'ils avaient vus par la fenêtre du cabinet, vinrent s'arrêter, tout en se promenant, contre le piédestal de la Liberté. Barras, qui les reconnut le premier, alla à eux résolûment, sans consulter ses amis, qui le suivirent peu à peu. « J'ai le droit de dire la vérité devant cette statue, dit Barras à Robespierre. Nous avons établi la Terreur, et nous nous faisons peur les uns aux autres. On dirait un jeu d'enfants; soyons des hommes. »

Robespierre voulait garder le silence; mais ces paroles tombèrent froidement de ses lèvres comme malgré lui : « Soyons des hommes, dites-vous! mais je n'empêche pas les enfants de devenir des hommes. Je ne fais peur à personne, je n'ai peur de personne. —

Comment ! tu ne fais peur à personne? s'écria Tallien avec impétuosité. Mais ton Comité de salut public n'est-il pas l'échafaud lui-même? Comment ! tu n'as pas peur ! Mais la preuve que la guillotine t'effraye, c'est que tu l'as reléguée honteusement à la place du Trône. — Ici elle serait déjà brûlée ! dit Fréron. — Je sais bien, reprit Barras, qu'il ne faut accuser ni Robespierre ni Saint-Just. C'est la faute des événements. Mais aujourd'hui, grâce à l'énergie de tous, la République est sauvée à Paris et à ses frontières. »

Et Barras, craignant que les violentes apostrophes de Tallien n'eussent tout perdu, voulut gagner à la cause commune Robespierre et Saint-Just par quelques éloges personnels, disant que ce que Robespierre avait fait à la Convention, Saint-Just l'avait fait aux armées.

Le frère de Robespierre, qui avait quelque sympathie pour Barras et Fréron, peut-être même pour Tallien, parce qu'il était comme eux beau viveur, ami des femmes, joueur passionné, tenta d'apaiser le ressentiment de l'implacable Maximilien. « Je suis sûr, dit-il, que si chacun faisait le sacrifice de ses passions pour la chose publique, on reconnaîtrait qu'avec une poignée de main on pourrait franchir l'abîme qui sépare les vrais républicains. — Eh bien, moi, dit Tallien, je fais ce sacrifice : j'abjure tous mes ressentiments devant cette statue de la Liberté. Je ne garde en mon cœur que l'amour de la République ; que tout le monde en fasse autant. Si mes paroles trop vives ont

blessé mes amis ou mes ennemis, je les condamne le premier. Que la fraternité seule soit notre loi. »

Tallien s'imaginait, car il était l'homme des effusions comme il était l'homme des colères, que tous allaient s'ouvrir leurs bras. Mais un silence glacial suivit ces paroles de paix.

Saint-Just répondit du haut de sa lèvre dédaigneuse : « Celui qui parle de sacrifice ne connaît pas le sacrifice. Il y a aujourd'hui des hommes qui entravent les conquêtes de la liberté par les fautes qu'ils ont faites, par les crimes qu'ils ont commis ; ces hommes-là devraient avoir l'héroïsme de se juger, de se condamner et de se proscrire. — Il n'y a pas de crimes, dit Barras qui sentait l'accusation venir jusqu'à lui. On a combattu, on a joué sa vie, on a vaincu, voilà tout. C'est toujours ici la vieille complainte contre les proconsuls. Je sais bien que Saint-Just en a déjà fait guillotiner un à Strasbourg ; mais les autres ne se laisseront pas prendre comme des moutons à la boucherie. J'attends de pied ferme celui qui voudra m'arrêter. Ce n'est pas moi qui monterai les marches de sa coupeuse de têtes. »

David, cet aveugle adorateur de Robespierre, qui ne savait pas le secret de Robespierre, et qui ne voulait pas que la Montagne fût partagée en deux camps, tenta, par quelques paroles éloquemment simples, de dissiper l'orage : « Après tout, dit-il, ne soyons pas plus absolus que le Romain :

Soyons maîtres de nous comme de l'univers.

Car nous triomphons partout. Comme l'a dit Barère aujourd'hui, quel point de la République n'est pas couvert de lauriers? De la Méditerranée à la mer du Nord, des Alpes à l'Océan, tout parle des victoires des Français! — Oui, dit Collot d'Herbois, Lyon, cette forteresse de la royauté, pour parler aussi comme Barère, est remise au pas de la Révolution. — Toulon, dit Barras, nous l'avons repris aux Anglais; nous les avons chassés, comme les Espagnols, de cette porte de la France. — Et Bordeaux? dit Tallien. Là où j'ai trouvé un peuple esclave, j'ai créé un peuple libre. — Avec la Fontenay! » murmura Robespierre.

Tallien ne parut pas entendre et poursuivit : « L'insurrection du peuple est régularisée contre toutes les hordes des tyrans; nous n'avons plus à sonner le tocsin des calamités publiques. — Il faut le sonner plus que jamais, dit Robespierre; car Paris renferme plus de traîtres que jamais. — Et l'étranger, ajouta Saint-Just, plus que jamais nous menace. — Où Saint-Just a-t-il vu cela? s'écria Fréron. Nous avons conquis le Palatinat et la Belgique au pas de charge; l'Europe ennemie est exterminée ou fugitive; il n'y a plus de Prussiens sur le Rhin; jamais l'Angleterre n'a eu si peur. »

Robespierre s'impatientait : « Vous croyez à toutes ces gasconnades de Barère! Barère amuse le peuple. Mais pour un grand citoyen, la vérité seule est une force. Nous vivons dans une tempête; ne l'oublions pas. — Eh bien, dit David, reste au gouvernail, et unissons-nous pour sauver le navire. »

Soit que ce mot de gouvernail flattât Robespierre, soit qu'il jugeât que le temps n'était pas venu de frapper un grand coup, soit qu'il ne se sentît pas assez fort pour marcher seul, il parut décidé à un rapprochement. « Je ne demande que la paix, dit-il d'une voix moins tranchante (comme on l'a dit, il y avait du couteau dans sa voix); mais il faut que les vrais républicains soient maîtres de la situation. — Oui, dit Tallien; mais n'es-tu pas maître à la Commune, n'es-tu pas maître aux Comités, n'es-tu pas maître à la Convention, n'es-tu pas maître aux Jacobins? — Moi? dit Robespierre comme étonné; je ne suis maître nulle part. — Quand je dis toi, se hâta d'ajouter Tallien, je veux parler de la Montagne. — La Montagne! la Montagne! dit Robespierre; c'est là justement que je trouve des rebelles et des brouillons. La Convention n'est plus une tribune, c'est une place publique. — C'est que le temps des fleurs de rhétorique est passé, dit Collot d'Herbois; il faut les laisser aux derniers Girondins. Aujourd'hui, c'est l'action qui est éloquente. Mais enfin tu as peut-être raison, Robespierre, on pourrait condamner au silence quelques-uns des nôtres. »

Dans la bouche de Collot d'Herbois, ces mots : *condamner au silence*, sentaient furieusement la guillotine.

Le frère de Robespierre parla des maux qui affligeaient les patriotes, tour à tour malmenés par la contre-révolution et les derniers hébertistes : « Le gouvernement révolutionnaire est comme la foudre : il

doit en un instant écraser tous les conspirateurs, mais il faut prendre garde que cette institution terrible ne devienne un instrument de contre-révolution. Je provoque donc en cet instant le courage de tout républicain prêt à affronter la mort pour sa patrie. — Très-bien! dit Fréron; mais sous prétexte d'affronter la mort pour la patrie, ne nous tuons pas pour cela. — Il faut, dit sentencieusement Robespierre, couper le mal jusque dans sa racine. Sous prétexte de défendre les patriotes on les opprime : il faut frapper jusqu'aux hommes du pouvoir qui ont abusé de leur mandat. On dit que Couthon est paralysé, on dit que Saint-Just et moi nous le sommes aussi, mais comme s'est écrié Couthon aux Jacobins : « Jusqu'à ce que le poignard atteigne mon » cœur, il ne sera pas une minute sans s'indigner contre » les scélérats et les traîtres. »

Saint-Just levait les yeux au ciel comme s'il cherchait là sa république idéale. « Il n'y a ni scélérats ni traîtres, dit Barras. Jouons cartes sur table : nous voulons tous le triomphe de la République; regardons-nous en face. On a dit, aux Jacobins, que Robespierre avait lui-même écrit la liste de ceux qui devaient disparaître de la Convention? — Oui, dit Robespierre emporté par un mouvement de franchise qui fut la première imprudence de sa vie. J'ai écrit cette liste dans mon amour pour la République. J'ai jugé que la République périrait par les mauvais républicains. — Et il faut que la République vive, ajoute sentencieusement Saint-Just. — Et alors les mauvais républicains périront? demanda

Tallien. — Non! s'écria David; ils redeviendront de bons républicains. — Eh bien, dit Fréron, que cette liste soit déchirée, qu'elle le soit ici même, devant notre serment de supprimer la guillotine. — Je ne demandais pas, dit Robespierre, que tous ceux que je voulais voir loin de la Convention fussent frappés de mort : je ne suis pas le tribunal révolutionnaire. »

Collot d'Herbois demanda à Robespierre combien il comptait de mauvais républicains parmi les Montagnards. Robespierre lui répondit qu'il serait plus simple de lui demander combien il en comptait de bons.

Et sans se faire prier, comme s'il eût obéi à un acte de courage, il prit la liste dans une des basques de son habit, et la déploya vaillamment sous les yeux de ses amis et de ses ennemis. Il avait d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, masqué la guillotine par des paroles ambiguës.

Le premier nom de la liste, c'était le nom de Tallien.

Celui qui venait ensuite, c'était Barras, puis Fouché, puis Thuriot, puis Fréron.

Le sixième était barré d'un large trait de plume. Le septième était Rovère. Le huitième n'était indiqué que par l'initiale C. Était-ce Carnot, Collot d'Herbois ou Chénier?

Barras, quand il contait ceci, ne se rappelait que vaguement les autres noms de cette liste vingt fois homicide. « Je te remercie de ta franchise, dit Tallien, qui savait bien que Robespierre n'avait pu l'oublier. Puisque tu nous as montré cette liste, c'est que tu veux

effacer nos noms, c'est que tu crois que l'union fait la force. Dis-nous ton programme. »

Robespierre prit la parole et parla pendant quelques minutes dans l'esprit de son discours, si laborieusement travaillé sous l'invocation de Jean-Jacques Rousseau.

Quand il eut fini de parler, David, toujours enthousiaste, s'écria : « Ce que tu veux, nous le voulons tous ! Nous n'avons pas créé la fête de l'Être suprême pour ne pas aimer la vertu. — Oui, nous aimons la vertu, dit Robespierre; mais combien qui l'aiment avec des mains tachées de sang et souillées de rapines ! — Que diable ! s'écria Barras, est-ce que Robespierre a la prétention de répudier sa part du sang des ennemis de la République? Robespierre n'a frappé qu'avec le glaive de la loi; mais n'est-ce pas la même loi qui armait nos mains à Lyon, à Toulon, à Marseille, à Bordeaux? Notre crime a donc été de braver nos ennemis de plus près? Qu'aucun de nous ne jette la première pierre ! — Je veux bien effacer quatre noms de ma liste, reprit Robespierre; mais il faut que vous m'aidiez tous pour la proscription des autres. »

Et Robespierre exposa ses griefs avec absolutisme. Le groupe de Tallien ne défendit pas vaillamment les autres ennemis de Robespierre; pourvu que ce groupe fût sauvé, il voulait bien laisser faire le tyran.

On avait fini par s'entendre sur la politique à suivre et sur les hommes à bannir, quand Tallien, au dernier moment, dit à Robespierre : « C'est toi qui as fait arrêter la citoyenne Fontenay; le mandat est signé de

toi : accorde-moi sa liberté. — Pour celle-là, jamais! répondit Robespierre; car c'est la citoyenne Fontenay qui t'a perdu. Tu as trahi la République pour elle. Elle t'a mené comme un enfant. Elle a changé ton rôle à Bordeaux. — Oui, dit David, c'est Dalila qui a coupé les cheveux de Samson. — La citoyenne Fontenay est ma femme, dit Tallien hautement. C'est moi que Robespierre a voulu frapper en la frappant. Je veux sa liberté ce soir même. »

Les amis de Tallien, à leur tour, prièrent Robespierre de signer un mot au Comité de salut public et au tribunal révolutionnaire pour que cette femme, qui n'avait fait que du bien, fût délivrée de son odieuse prison : on la savait au secret.

Mais Robespierre, comme s'il eût voulu se rattraper des grâces qu'il venait d'accorder, Robespierre, qui avait peur des femmes, refusa toujours. « Eh bien, dit Tallien, reprends nos têtes, puisqu'il te faut du sang. »

Il s'emporta comme un lion et courut à vingt pas de là, à la place même de la guillotine, évoquer l'ombre vengeresse de Danton, tout en baisant un poignard, le poignard de madame de Fontenay.

Javogues, n'ayant pas vu son nom sur la liste, s'éloigna des deux groupes.

Saint-Just avait entraîné Robespierre en lui disant : « Tu as sauvé la République! »

XXXV.

LE NEUF THERMIDOR.

I.

Cette dernière rencontre intime des robespierristes et des thermidoriens, qui est un document précieux pour l'histoire, nous a forcé d'interrompre le récit de ce terrible drame du 9 thermidor. Si Robespierre eût fait grâce à Térézia Cabarrus, Tallien laissait tomber son poignard; Tallien peut-être donnait sa force à Robespierre; il entraînait ses amis Barras, Fréron et les autres, dans le groupe des triumvirs, et la Révolution faisait un pas de plus dans la Terreur : Robespierre, roi par la Terreur, ne pouvait régner que par la Terreur.

Madame de Fontenay avait jugé que ce n'était pas assez d'envoyer son poignard à Tallien; le 7 thermidor, elle avait écrit à son amant :

De la Force, le 7 thermidor.

La citoyenne Fontenay au citoyen Tallien, rue de la Perle, 17.

L'administrateur de police sort d'ici : il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes... mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser.

Tallien répondit le même jour :

Soyez aussi prudente que j'aurai de courage, mais calmez votre tête.

La réponse de Tallien ne calma pas la tête de madame de Fontenay. Elle savait que son tour était venu. Le 7 thermidor, le geôlier lui avait dit qu'il était inutile qu'elle fît son lit, car son lit devait servir à une autre. Elle avait vu partir avec angoisse une charrette pour la Conciergerie. Elle tremblait d'entendre rouler une seconde charrette dans la cour de la Force.

Mais Tallien veillait avec Barras et Fréron. Ils s'éloignèrent ensemble de la place de la Révolution, jurant comme les trois Horaces de mourir pour la patrie.

La patrie pour Tallien c'était madame de Fontenay; pour Barras et Fréron c'étaient leurs têtes.

Robespierre n'avait pas médité sur la force de ses adversaires. Comme a si bien dit Lamartine : « Longtemps proconsuls absolus, arbitres souverains de la vie et des dépouilles, il leur en coûtait de redevenir simples députés et de trembler sous un maître. Le pouvoir dictatorial qu'ils avaient exercé aux armées, l'habitude des combats, l'orgueil des victoires, les services rendus à la République, l'uniforme qu'ils avaient porté à la tête de nos colonnes, imprimaient quelque chose de plus martial et de plus soudain à leurs résolutions. Les camps apprennent à mépriser les tribunes. Barras, Fréron, Tallien, formaient au milieu de ces hommes de parole le germe et le noyau d'un parti militaire, prêt à couper avec le sabre le nœud de la trame qui se resserrait autour d'eux. Tallien imprimait du désespoir; Fréron, de la vengeance; Barras, de la confiance aux conjurés. C'étaient trois hommes d'action d'autant plus propres aux coups de main qu'ils avaient moins la superstition des lois et les scrupules de la liberté. Conspirateurs à l'image de Danton, oubliant dans les révolutions les principes pour n'y voir que des circonstances, plus amoureux de pouvoir et de jouissances que d'institutions, et voulant sauver à tout prix leurs têtes au lieu de les porter avec résignation sur l'échafaud : agir, prévenir, frapper, était toute leur tactique. »

Ils frappèrent.

II.

On sait qu'après avoir échoué à la Convention le 8 thermidor, Robespierre alla chercher les consolations de ses amis les Jacobins. Ce fut un triomphe. Mais Robespierre rugissait de colère d'avoir vu tant d'éloquence se briser devant cette grande assemblée, rebelle pour la première fois à sa domination. Les Jacobins avaient beau applaudir, il avait trop l'amour des lettres — surtout des phrases — pour se contenter de l'encens des sans-culottes et des bonnets rouges. Il ne put cacher ses larmes; il s'écria d'un air fatal que le jour était venu de boire la ciguë. David se jeta dans ses bras et lui dit en pleurant aussi : « Je la boirai avec toi ! »

Et pourtant David ne fut pas dévoué jusqu'à la mort, comme Saint-Just et comme Le Bas. David s'éclipsa le 9 thermidor. Il fallait un grand peintre à Napoléon.

Qui peindra cette nuit de fièvre, d'espérance, d'effroi et d'angoisse? On peut dire que l'orage était partout; toute la nuit fut sillonnée d'éclairs et le tonnerre roula comme le canon du lendemain. Le 9 thermidor fut un coup de soleil et un déluge. Les ondées succédaient aux rayons et les rayons aux ondées. Paris se croyait à la fin du monde. Les prisonniers s'agitaient sur leurs grabats, comme la nuit des jours de septembre.

La République était en mal d'enfant; elle allait accoucher du pardon : mais l'enfant devait tuer la mère.

Les conventionnels ne dormaient pas; on veillait au

Comité de salut public; on veillait au Comité de sûreté générale. Fouquier-Tinville ne voyait que fantômes; Térézia Cabarrus ne voyait que Fouquier-Tinville; Tallien ne voyait que la guillotine. Que voyait Robespierre?

III.

Un homme veillait, qui croyait porter toutes les destinées républicaines, un homme de vingt-cinq ans, qui avait la beauté et le génie, un homme qui faisait pâlir tous les vieux généraux en décrétant la victoire, une grande figure, la première épreuve du héros de Toulon, Saint-Just en un mot.

Il veillait. Mais, comme Robespierre, il oublie que c'est l'action qui va se lever avec le jour pour triompher; il aligne ses sentences comme il ferait de soldats antiques pour marcher au combat. Mais ce ne sont pas ces soldats-là qui remporteront la victoire. Encore quelques heures et c'en sera fait des derniers Romains, du moins pour l'éloquence.

C'est le seul jour de sa vie où Saint-Just, le front haut, le cœur brave, l'esprit vaillant, n'est pas allé devant l'ennemi, comme on l'a vu aux frontières, avec l'épée hors du fourreau. Il croit que c'est assez des foudres de son éloquence, il ne sait pas que Tallien aura l'éloquence du poignard.

Robespierre a échoué hier à la Convention; Saint-Just croit qu'il y triomphera aujourd'hui. Il s'avance,

calme, fier, inflexible. Il monte à la tribune; il va parler, il parle. Toute la salle frémit d'impatience et d'effroi; car ce discours qui tombe d'une lèvre dédaigneuse et sonore, c'est un acte d'accusation qui frappe et qui donne la mort. Ou plutôt c'est l'épée de Damoclès qui se multiplie sur la tête de tous les conventionnels.

Les thermidoriens vont et viennent, inquiets et bruyants; ils cherchent des amis partout. Ils ont la bouche pleine de promesses, les mains pleines de douceur. Tallien est dans un groupe; il entend parler Saint-Just. « *C'est le moment!* » dit-il en s'élançant à la Montagne.

L'action entrait en scène.

Tallien demanda la parole pour interrompre Saint-Just.

Tout le monde regarda à la fois ces deux hommes, les plus jeunes de la Convention, qui allaient engager à eux deux le duel de la République. Il n'était douteux pour qui que ce fût qu'une des deux têtes tomberait dans les vingt-quatre heures.

Dirai-je aussi que c'étaient les deux plus belles têtes de la Convention?

Saint-Just voulut continuer, mais Tallien vint jusqu'à lui, et pour la première fois le domina.

Pourquoi Saint-Just s'effaça-t-il soudainement? C'est que pour la première fois on avait osé l'interrompre et qu'il s'étonnait encore de tant de hardiesse. Comme il avait toujours parlé et commandé en maître, il n'était pas familier à la lutte. C'est encore là un trait distinctif du caractère de Napoléon.

IV.

Le devoir de l'historien est de laisser parler l'histoire elle-même. C'est le *Moniteur* qui nous peindra la séance du 9 thermidor :

« Tallien : Je demande la parole pour une motion d'ordre. Saint-Just a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction. Je dis la même chose. Je n'appartiens qu'à moi-même et à la liberté. C'est pour cela que je vais faire entendre la vérité. Aucun bon citoyen ne peut retenir ses larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique est abandonnée. Partout on ne voit que division. Hier, un membre du gouvernement s'en est isolé, a prononcé un discours en son nom particulier; aujourd'hui un autre fait la même chose. On vient encore s'attaquer, aggraver les maux de la patrie, la précipiter dans l'abîme. Je demande que le rideau soit entièrement déchiré. (On applaudit très-vivement à trois reprises différentes.) »

Billaud-Varennes vient se joindre à Tallien, mais l'intrépide Tallien veut avoir tout l'honneur de l'action. Robespierre s'élance vers la tribune, et pendant que l'on crie *A bas le tyran!* Tallien frappe sur le tyran.

« Tallien : Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile. Il l'est entièrement; les conspirateurs sont démasqués, ils seront bientôt anéantis, et la liberté triomphera. (Vifs applaudissements.) Tout annonce que

l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups. Nous donnons à notre république naissante une preuve de notre loyauté républicaine. Je me suis imposé jusqu'ici le silence, parce que je savais que le tyran de la France avait formé une liste de proscription. J'ai vu hier la séance des Jacobins; j'ai frémi pour la patrie; j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. (Tallien agite son poignard. Vifs applaudissements.) Nous, républicains, accusons-le avec la loyauté du courage, en présence du peuple français. Il est bon d'éclairer les citoyens, et ceux qui fréquentent les tribunes des Jacobins ne sont pas plus attachés à Robespierre qu'à aucun autre individu, mais à la liberté. (On applaudit.) Ce n'est pas non plus en individu que je viens attaquer, c'est l'attention de la Convention que j'appelle sur cette vaste conspiration. Je ne doute pas qu'elle ne prenne des mesures énergiques et promptes, qu'elle ne reste ici en permanence pour sauver le peuple; et quoi qu'en aient dit les partisans de l'homme que je dénonce, il n'y aura pas de 31 mai, il n'y aura pas de proscriptions; la justice nationale seule frappera les scélérats. (Vifs applaudissements.) Comme il est de la dernière importance que dans les dangers qui environnent la patrie, les citoyens ne soient pas égarés, que les chefs de la force armée ne puissent pas faire de mal, je demande l'arrestation d'Hanriot et de son état-

major. Ensuite nous examinerons le décret qui a été rendu sur la seule proposition de l'homme qui nous occupe. Nous ne sommes pas modérés, mais nous voulons que l'innocence ne soit pas opprimée. Nous voulons que le président du tribunal révolutionnaire traite les accusés avec dignité et avec justice. (Nouveaux applaudissements.) Voilà la véritable vertu. Ceux qui ont combattu la Fayette et toutes les factions qui se sont succédé depuis se réuniront pour sauver la République. Que les écrivains patriotes se réveillent. J'appelle tous les vieux amis de la liberté, tous les anciens Jacobins, tous les journalistes patriotes. Qu'ils concourent avec nous à sauver la liberté. Ils tiendront parole, leur patriotisme m'en est garant. On avait jeté les yeux sur moi. J'aurais porté ma tête sur l'échafaud avec courage, parce que je me serais dit : Un jour viendra où ma cendre sera relevée avec les honneurs dus à un patriote persécuté par un tyran. L'homme qui est à la tribune est un nouveau Catilina. Ceux dont il s'était entouré étaient de nouveaux Verrès. On ne dira pas que les membres des deux comités sont mes partisans, car je ne les connais pas, et, depuis ma mission, je n'ai été abreuvé que de dégoûts. Robespierre voulait tour à tour nous attaquer, nous isoler, et enfin il serait resté un jour seul avec les hommes crapuleux et perdus de débauche qui le servent. Je demande que nous décrétions la permanence de nos séances jusqu'à ce que le glaive de la loi ait assuré la Révolution, et que nous ordonnions l'arrestation des traîtres.

» Les deux propositions de Tallien sont adoptées au milieu des plus vifs applaudissements et des cris de *Vive la République !*

» Robespierre insiste pour avoir la parole.

» *A bas, à bas le tyran!* lui crient de nouveau tous les membres.

» ROBESPIERRE : Je demande la parole.

» *Les mêmes membres :* Non, à bas le tyran! »

Tous ceux qui n'avaient osé rien dire se lèvent pour parler : les corbeaux s'abattent déjà sur le cadavre. Mais celui qui avait soulevé la tempête, bravé la foudre, déchiré le temple, renversé le dieu, anéanti le dictateur, c'était Tallien.

L'homme de l'action avait fait briller l'acier dans ses mains hardies, en disant : « Je me suis armé d'un poignard pour percer le sein du nouveau Cromwell, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. »

Mais rouvrons le *Moniteur :*

« TALLIEN : Je demande la parole pour ramener la discussion à son vrai point.

» ROBESPIERRE : Je saurai l'y ramener. (Murmures.)

» La Convention accorde la parole à Tallien.

» TALLIEN : Citoyens, ce n'est pas en ce moment sur des faits particuliers que je dois porter l'attention de la Convention. Les faits qu'on a dits ont de l'importance sans doute, mais il n'est pas dans cette assemblée un membre qui ne pût se plaindre d'un acte tyrannique. C'est sur le discours prononcé hier à la Convention,

et répété aux Jacobins, que j'appelle toute votre attention. C'est là que je rencontre le tyran; c'est là que je trouve toute la conspiration; c'est dans ce discours qu'avec la vérité, la justice et la Convention, je veux trouver des armes pour le terrasser, cet homme dont la vertu et le patriotisme étaient tant vantés, mais qu'on avait vu, à l'époque mémorable du 10 août, ne paraître que trois jours après la révolution; cet homme qui, devant être dans le Comité de salut public le défenseur des opprimés, qui, devant être à son poste, l'a abandonné depuis quatre décades : et à quelle époque? lorsque l'armée du Nord donnait à tous ses collègues de vives sollicitudes. Il l'a abandonné pour venir calomnier les comités, qui ont sauvé la patrie. (Vifs applaudissements.) Certes, si je voulais retracer les actes d'oppression particuliers qui ont eu lieu, je remarquerais que c'est pendant le temps où Robespierre a été chargé de la police générale qu'ils ont été commis, que les patriotes du Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité ont été arrêtés.

» Robespierre interrompt par des cris. Il s'élève de violents murmures.

» Louchet : Je demande le décret d'arrestation contre Robespierre.

» Loseau : Il est constant que Robespierre a été dominateur; je demande par cela seul le décret d'accusation.

» Louchet : Ma motion est appuyée; aux voix l'arrestation.

» ROBESPIERRE jeune : Je suis aussi coupable que mon frère; je partage ses vertus. Je demande aussi le décret d'accusation contre moi. »

Grâce à cette belle parole, Robespierre va tomber de plus haut.

« Robespierre apostrophe le président et les membres de l'Assemblée dans les termes les plus injurieux.

» *Plusieurs membres :* Aux voix l'arrestation!

» Elle est décrétée à l'unanimité.

» Tous les membres se lèvent et font retentir la salle des cris de *Vive la liberté! vive la République!*

» LE BAS : Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret, je demande aussi l'arrestation. »

Ce cri d'indignation d'un brave cœur n'est pas même compris dans ce flux d'effroi, de fureur, de justice et de vengeance.

« FRÉRON : Citoyens collègues, la patrie, en ce jour, et la liberté, vont sortir de leurs ruines.

» ROBESPIERRE : Oui, car les brigands triomphent.

» FRÉRON : On voulait former un triumvirat qui rappelait les proscriptions sanglantes de Sylla; on voulait s'élever sur les ruines de la République, et les hommes qui le tentaient sont Robespierre, Couthon et Saint-Just.

» *Plusieurs voix :* Et Le Bas.

» FRÉRON : Couthon est un tigre altéré du sang de la représentation nationale. Il a osé, pour passe-temps royal, parler dans la Société des Jacobins de cinq ou six têtes de la Convention. (*Oui, oui!* s'écrie-t-on de

toutes parts.) Ce n'était là que le commencement, et il voulait se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône.

» COUTHON : Je voulais arriver au trône, moi! »

Couthon regardait amèrement ses jambes paralysées.

« FRÉRON : Je demande aussi le décret d'arrestation contre Saint-Just, Le Bas et Couthon.

» Cette proposition est décrétée au milieu des plus vifs applaudissements. »

Voilà l'histoire de ce grand jour, voilà le dialogue immortel de ce neuf thermidor, où chaque historien a voulu fonder une religion politique.

V.

Saint-Just disait : « Entre le peuple et ses ennemis, il n'y a de commun que le glaive. »

Le glaive fut à tous et pour tous : pour Saint-Just comme pour Louis XVI.

Les hommes de la Révolution se sentaient des apôtres plus inquiets de la postérité que des applaudissements de 1793. Dans leur mort noblement théâtrale, ils voyaient autour d'eux accourir en foule les générations futures saintement illuminées de leur idée.

Le véritable apôtre, c'était Saint-Just. Beau comme un marbre antique, brave devant la mort, éloquent comme le tonnerre et comme l'Évangile, pur comme un symbole, il marchait le front haut, fier de porter

comme un saint-sacrement, suivant le mot de Camille Desmoulins, la foi républicaine.

Jusqu'ici les historiens ont éteint la figure de Saint-Just dans l'ombre de Robespierre comme un disciple né de son maître. Saint-Just ne doit rien à Robespierre; Robespierre avait retrempé son âme dans l'âme de feu de ce jeune homme qui portait en lui les destinées de la République française; Robespierre n'a eu de véritables élans d'éloquence qu'après avoir vécu en familiarité avec celle de Saint-Just *.

Saint-Just, encore enfant, s'était attaché à Robespierre, — parce que Robespierre était pauvre et ne vivait que pour la République future, — parce que Robespierre, comme un chêne de la montagne, subissait sans fléchir tous les orages et toutes les tempêtes.

* Impitoyable! direz-vous. Comme la logique. A Strasbourg, il retrouve un ami de collége, un officier qu'il surprend coupable contre la discipline. Il le presse sur son cœur et s'écrie : « Le ciel soit loué deux fois, puisque je t'ai revu et que je puis donner, dans un homme qui m'est si cher, un grand exemple de justice en t'immolant au salut public. » Disant ces mots, il se tourne vers son escorte : « Soldats, faites votre devoir. » L'officier l'embrassa sans se plaindre et donna le signal du feu en criant : Vive la liberté!

Combien de mots héroïques dignes de l'antiquité! Marceau avait perdu ses chevaux, ses armes, ses équipages, en sortant de Verdun. « Que voulez-vous que la nation vous rende? lui dit un représentant du peuple en mission. — Mon sabre, » répondit Marceau. Ce mot n'est-il pas digne de cette action sublime du commandant de Verdun qui prit un pistolet au lieu d'une plume pour signer la reddition de la ville? Ce paraphe sanglant d'un homme qui voulait mourir libre est déjà contre-signé par la postérité.

Mais le jeune arbre qui s'élançait de toute sa séve sous les branches amies allait bientôt les dépasser et les étouffer par sa cime impérieuse. C'était l'opinion de tous les conventionnels. Six mois plus tard, Saint-Just, audacieux comme Danton, qui n'était plus là, éloquent comme une idée et comme un symbole, courageux comme un général de la République, aimé du peuple comme Robespierre, couronné, — il faut toujours une couronne, — par sa jeunesse et sa beauté, six mois plus tard Saint-Just eût régné sur la Convention, sur la France, sur le monde. La chute de Robespierre l'avait entraîné; mais six mois plus tard, qui eût osé voter la mort de Saint-Just? Les Collot, les Billaud, les Fouché eussent été précipités de la Montagne comme indignes de respirer l'air vif de la République. Les autres Montagnards auraient salué Saint-Just comme un sauveur.

VI.

Robespierre et ses amis devaient se relever pour une heure de leur chute profonde : la prison refusa de les recevoir. Réunis à l'hôtel de ville, ils faillirent soulever tout Paris contre la Convention; mais ils n'osèrent braver la loi, — la loi qu'ils avaient faite. — Robespierre prenait la plume pour signer l'ordre de la rébellion, et la plume lui tombait des mains. Saint-Just, le seul homme d'action, se croisait stoïquement les bras pour obéir à son maître. Et pourtant la révolte levait la tête

et criait aux armes. Les sections se demandaient partout si la patrie n'était pas plutôt dans le camp de Robespierre que dans le camp de Tallien. Une ondée diluvienne ne fut-elle pas pour quelque chose dans l'apaisement de la révolte? Combien qui, mouillés jusqu'aux os, rentrèrent dans la nuit pour ne plus sortir que le matin, quand tout était fini! Toute cette histoire du 9 thermidor est encore à faire *.

Si Saint-Just eût pris l'épée d'Hanriot, il pouvait sauver la République, mais il brisa sa volonté devant Robespierre, et tout fut perdu pour tous les deux.

Tallien veillait et donnait la fièvre à Barras; il savait bien que tant que Robespierre et Saint-Just seraient debout, tout était à craindre. On n'abat pas du premier coup de pareils ennemis. Tallien se multipliait; il était à la Convention, il était au milieu des soldats, il ne voulait pas que le soleil se levât sans que la Commune fût assaillie, sans que les rebelles fussent fusillés.

Robespierre se voyant trahi par les siens, ne voulut livrer qu'un homme mort à ses ennemis.

Le Bas avait déposé deux pistolets devant lui sur la table. Comme Saint-Just, Le Bas était un homme d'action : plus d'une fois lui aussi avait décrété la victoire; c'était l'heure de décréter la mort. Quand Robespierre comprit, par les bruits du dehors, par les

* Un historien viendra qui écrira ce livre en s'inspirant des belles pages de Lamartine, de Michelet, de Louis Blanc, d'Alphonse Esquiros, en s'inspirant surtout de la vérité, vivante encore par les souvenirs, par les traditions, par les journaux du temps.

cris des vainqueurs dans l'escalier, que le moment était venu, il saisit un pistolet et l'arma contre son front; mais la balle lui fracassa la figure et ne le tua point. Robespierre n'était pas familier aux armes. Quand Barras triomphant apparut d'un air un peu théâtral, le coup venait de partir; il vit son ennemi la bouche ruisselante de sang, la tête renversée, mais le regard toujours fier. Robespierre était à moitié mort, mais ne voulait pas s'avouer vaincu.

Quel tableau! Comment David n'a-t-il pas tenté de peindre cette scène tragique : Robespierre blessé mortellement, soulevé par son cher Saint-Just, Couthon méditatif de l'autre côté de la table, Le Bas mourant aux pieds de Robespierre, le frère de Robespierre ouvrant une fenêtre pour s'y précipiter.

Cette page manque à l'œuvre du peintre révolutionnaire.

On a accusé Saint-Just d'avoir voulu fuir; Barras, dans ses Mémoires, Barras son ennemi, le représente donnant des soins à Robespierre. Ceux qui aiment Saint-Just seront heureux du témoignage tardif de Barras : il est beau de voir Saint-Just jusqu'au dernier moment se sacrifier à ce maître qu'il avait accepté, mais qu'il dominait de toute sa grandeur.

Le gendarme Méda se vanta, on ne sait pourquoi, d'avoir lâchement tué Robespierre sans défense; mais Barras fit justice de ce mensonge. Le *Moniteur,* d'ailleurs, tout en consignant la déclaration de Méda, semble n'y pas croire, si j'en juge par ce paragraphe :

« Après la chute de la commune, Robespierre fut apporté dans l'avant-chambre du Comité de salut public. Là, étendu sur une table qui avait plus d'une fois servi à recevoir les ordres qu'il dictait, ayant une boîte de sapin pour oreiller, il essuyait la salive ensanglantée qui sortait de sa bouche avec l'étui d'un pistolet sur lequel était cette adresse : *Au grand monarque*. C'était le titre qu'avait ambitionné ce lâche scélérat, qui pendant toute la matinée de ce jour-là même avait agité un canif sans oser s'en frapper, et qui, le soir encore, après qu'il eut été vaincu, *ne put trouver le courage de ne pas se manquer*. »

On était alors si bien habitué au sang, que pendant huit jours « cette table où on avait déposé Robespierre était encore teinte de son sang, ce qui n'empêchait pas les membres du Comité de délibérer. Quelle inattention ou quelle attention inqualifiable chez ses collègues! » C'est Barras qui parle.

Robespierre teignant de son sang la table de ce comité où lui-même, Carnot, Saint-Just, Couthon et les autres, avaient signé le renouvellement du monde, n'est-ce pas encore un tableau qui manque à l'œuvre de celui qui avait peint Marat assassiné dans sa baignoire?

VII.

Robespierre avait encore bien des supplices à traverser. Il gardait la dignité du silence. Quelle fut sa pensée pendant ces longues heures d'angoisses?

A la Conciergerie, — car il lui fallut à lui aussi subir cette prison, — il demanda une plume. Le guichetier, qui s'inquiétait peu de savoir la pensée de Robespierre, lui demanda en raillant si c'était pour écrire à son Être Suprême. « Ce n'est pas la peine, ajouta ce bel esprit funèbre, puisque tu vas l'aller voir. »

La mort de Robespierre grandit sa vie : il eut quelque chose du martyr, comme Saint-Just eut quelque chose de l'apôtre.

Hoche, qui était prisonnier, vit passer Saint-Just devant lui. C'était son ennemi, mais il le salua. Quel ennemi ne s'inclinerait devant le génie qui tombe!

On sait la fin. On sait toutes les horreurs du dernier voyage. On sait que Robespierre et ses amis ne pâlirent pas devant la mort. Saint-Just sur l'échafaud leva fièrement, pour la dernière fois, cette belle tête au profil antique, qui n'avait pâli ni devant le canon des ennemis ni devant le spectacle de la guillotine.

Ce fut la grande figure de la Révolution, car Saint-Just n'avait eu que l'amour de la République et que l'ambition de la patrie; il mourut dans sa jeunesse, dans sa beauté, dans sa grandeur, portant déjà sur le front ce rayon d'immortalité qui illumine sa figure dans l'histoire.

XXXVI.

TABLEAU DE PARIS AU NEUF THERMIDOR.

I.

Mais ce qui a perdu la cause de Saint-Just et de Robespierre, c'est que dans cet enfer de Paris, plus sombre et plus désolé que l'enfer de Dante, tous les matins Fouquier-Tinville faisait l'appel des âmes.

Ce n'était pas la Divine Comédie, Dante ne conduisait pas Virgile sur les degrés de l'église Saint-Paul, la vraie place pour bien voir défiler tous les degrés de la société qui va à l'échafaud. Mais jamais on ne frappa plus l'aristocratie et jamais on ne guillotina plus les femmes.

Le 1er thermidor : Combien de femmes? Deux charrettes toutes pleines, où l'on remarque la belle madame Bourbonne, âgée de trente et un ans; comme le *Moni-*

teur, je retranche le *de.* On regarde passer pêle-mêle Hervé Faudoas, ex-comte; mademoiselle Hervé Faudoas, jeune comtesse de dix-huit ans; madame de Beaurepaire, une autre Faudoas; Souchet d'Alvinart, ex-noble : mais celui-ci portait le crime irrémissible d'avoir été gouverneur des ci-devant pages de Capet. A côté de lui, le maître d'armes des enfants de Capet, qui se nomme Rousseau. Ensuite Megnemen d'Artaize, ex-noble, que son titre de cultivateur ne peut sauver dans cette république qui ne parlait cependant que de Rousseau et de Cincinnatus. Rossignac, ex-noble, ex-vicaire; Susanne, ex-curé; Bricogne, ex-curé; Lambert, ex-curé, âgé de quatre-vingts ans; Legain, un étudiant de dix-huit ans; Mercandier, un journaliste comme Camille Desmoulins.

Des grandes dames : Madame de la Suderie-Gamory; madame Dacier de Saint-Priest; madame de Lauradour; madame du Plessis-Lamerlière; madame du Plessis-Chamborand.

Et puis, le comte de la Balue, quatre-vingt-un ans; de la Belinay, quatre-vingts ans. Toute la maison de la Belinay, famille et serviteurs. Jean de Saint-Pern, dix-sept ans, le plus jeune comme le plus vieux des Saint-Pern. En compagnie bretonne des Saint-Pern, les Conin Saint-Luc. Même le tribunal criminel révolutionnaire se révolutionne et se guillotine par lui-même en la personne du citoyen Legris. Pourquoi Legris avait-il été intendant du ci-devant duc d'Havré?

Le 2 thermidor, je ne découpe plus que les noms

marquants et les figures insolites de la liste du coupeur de têtes : « Tissère, garde du corps du frère puîné de Capet; Berbis, femme de Dutheil l'aîné, ex-noble et officier d'artillerie; Zolla, blanchisseuse et femme de chambre de Berbis; Rouxel de Blanchelande, vingt ans, ex-noble; Lurion, ex-noble; Villemin, quinze ans; Rousselin, vingt-trois ans, rédacteur de la *Feuille du Salut public.* »

Voici une rédaction textuelle du 3 thermidor :

« De Grimaldi, ex-noble; Macdonald, colonel du ci-devant régiment de Foix; Rapin Thoyras, vingt-deux ans, capitaine d'artillerie; Montarly, ex-noble, ex-capitaine; Rose, femme de Montarly; Suzon, gendarme à cheval,

» Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple;

» Grimaldi, en favorisant les projets du tyran, au 10 août 1792;

» Macdonald, en servant d'espion aux ennemis, en offrant ses services à l'infâme Pitt;

» Thoyras, en favorisant les projets liberticides des traîtres Lanoue et Lameth;

» Montarly et sa femme, en déclamant contre la liberté et le peuple;

» Suzon, en servant d'instrument aux assassins du peuple;

» Ont été condamnés à la peine de mort. »

Le 4 thermidor :

« Cossé-Brissac, veuve de l'ex-maréchal de Noailles; Noailles, femme de l'ex-vicomte de Noailles; Dagues-

seau, veuve Dayen, émigré; Cascoing, femme de Laroche-Lupy, ex-noble; Laborde, fermier général; Lempereur, ex-garde du tyran. » J'en passe trente.

Du 5 thermidor :

« Dessalle-Champanier, ex-noble; Beauvoir, vingt-quatre ans, ex-noble; Bruge, ex-vicaire général de l'évêque de Mende, ex-noble, ex-constituant; Boucher-d'Argis, ex-lieutenant particulier au ci-devant Châtelet, ex-noble; D'Autichamp, ex-noble, ex-chanoine de la ci-devant église de Notre-Dame; Constantin Montbazon-Rohan, ex-prince, ex-vice-amiral; Champcenets, né à Paris, ex-noble, rue du Mail; De Salm-Kirbourg, prince d'Allemagne, rue de Lille; Humbert, colonel du 19e régiment de chasseurs à pied, ex-noble; Gouy-d'Arcy, ex-noble, ex-constituant; A. Beauharnais, trente-sept ans, né à la Martinique, ex-noble, ex-constituant, ex-général; Joli-Bévi, ex-noble; L. Carcado, ex-marquis, rue de Valois; Querhoent, ex-comte et maréchal de camp; Michelet; Delerme, ex-chevalier de Saint-Louis, ex-écuyer; Waroquier, ex-noble, ex-lieutenant des grenadiers royaux; Soyecourt, ex-comte; Leroi de Grammont, ex-noble; Chambly, ex-capitaine; Dupuget, ex-marquis, ex-mousquetaire noir;

» Convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en participant aux conspirations de Capet, de sa femme, de ses ministres, des Chevaliers du poignard; aux crimes de Bailly, de La Fayette; à la conspiration de l'étranger, en tentant d'ouvrir la maison d'arrêt dite des Carmes, pour anéantir la Convention

nationale, ses Comités de salut public et de sûreté générale; en conspirant contre l'unité et l'indivisibilité de la République, ont été condamnés à la peine de mort. »

Nobiliaire du 6 et du 7 thermidor :

« Flavigny, ex-comtesse, femme Desvieux; Soyecourt, ex-baronne, veuve d'Hinnisdal; Dubois, femme de Fleury, avocat général au ci-devant Parlement de Paris; Pigray, âgée de vingt-sept ans, femme divorcée de Meursen, directeur des ci-devant fermes; Gravier de Vergennes, ex-comte; C. Gravier de Vergennes, ex-noble, ex-maître des requêtes, capitaine de chasseurs; Laval-Montmorency, soixante-douze ans, ex-abbesse de Montmartre; Thibault-Lagarde, officier du ci-devant régiment des gardes françaises, ex-noble; Charleval, ex-noble, ex-lieutenant de la garde du tyran; Albert de Bérulle, premier président au ci-devant Parlement de Grenoble; Beauvilliers de Saint-Aignan, ex-duc; Bérenger, femme de Beauvilliers de Saint-Aignan; Coppin de Villepreux, ex-chevalier, capitaine à la suite de la cavalerie; Laboulbène-Montesquiou, ex-noble, ex-prêtre de Saint-Roch; Gauthier, vingt-quatre ans, ex-page du tyran; André Chénier, âgé de trente et un ans, né à Constantinople, homme de lettres, rue de Cléry. »

Bérenger, femme de Beauvilliers de Saint-Aignan, s'étant déclarée enceinte, il a été sursis à l'exécution de son jugement.

Ces deux noms se retrouvent dans l'histoire comme on les retrouve dans le roman. André Chénier meurt en

se frappant le front : « J'avais quelque chose là! » Madame de Saint-Aignan survit en se frappant le cœur : « J'ai quelque chose là! » Moi, j'ai relu le beau roman d'Alfred de Vigny. Si le poëte a tort devant la société, combien la poésie a raison dans le roman!

Singulière destinée! dans la vie de Chénier il n'y a qu'une page, c'est l'histoire de sa mort! Mais quelle page! Il est mort tué par la République, pour avoir trop aimé la liberté! Sa poésie a été la fête suprême de tous ceux qui l'ont connu à Saint-Lazare! Il est mort portant la tête haute jusque sur l'échafaud, parce qu'il savait que la tête qui allait tomber portait déjà l'auréole immortelle!

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaye encor ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour;
Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant,
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant,
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière!
Avant que de ses deux moitiés
Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
Peut-être en ces murs effrayés
Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
Escorté d'infâmes soldats,
Remplira de mon nom ces longs corridors sombres
. . . .

Il n'eut pas le temps de trouver sa rime. Le mot *sombres* fut le dernier qui tomba de sa plume, mais déjà son âme traversait les espaces radieux.

Ce jour-là on expédie une Narbonne-Pelet :

Madame Tallien mariera un jour une de ses filles à un comte de Narbonne-Pelet.

Ce jour-là, un seul accusé est sauvé, et cependant il est prêtre et il est vieux. Mais les autres : Louise Simon, veuve de Maillet, lieutenant des maréchaux de France, ex-noble ; Trenck, ex-baron ; Montalembert, ex-marquis, capitaine au ci-devant régiment du Roi ; Houdetot ; Castel, ex-noble, lieutenant des mousquetaires ; Rougeos de Montcrif, ex-noble, garde du corps ; Bessejouls de Roquelaure, ex-marquis, colonel du ci-devant régiment de Beauce ; Créqui de Montmorency, ex-noble ; Dolcy, ex-vicomte, sous-lieutenant au ci-devant régiment d'Alsace ; Serres, officier de l'état-major de l'armée de Bussy, ex-commandant de Chandernagor ; Bourdeilles, ex-comte, mestre de camp à la suite de la cavalerie ; Goësmann, conseiller au ci-devant Parlement Maupeou, employé par l'ancien gouvernement en Angleterre ; Coattarel, ex-noble ; Raoul, ex-prêtre de la Doctrine dite Chrétienne ; Dartigue, veuve Maron, ex-noble ; Assy, ex-bénéficier de l'Église de Paris ;

« Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple en participant aux crimes de Capet et de sa famille, en écrivant contre la liberté et en faveur de la tyrannie, en discréditant les assignats, ont été condamnés à la peine de mort. »

Le célèbre perruquier Léonard ne sauvera pas sa tête : on l'accuse d'être « coiffeur de la femme de feu Capet. » On lui reproche d'avoir mis à sa perruque la

cocarde blanche. A la mort la perruque et la cocarde! M. de Robespierre cependant portait perruque. D'ailleurs la tête de Robespierre n'est pas loin.

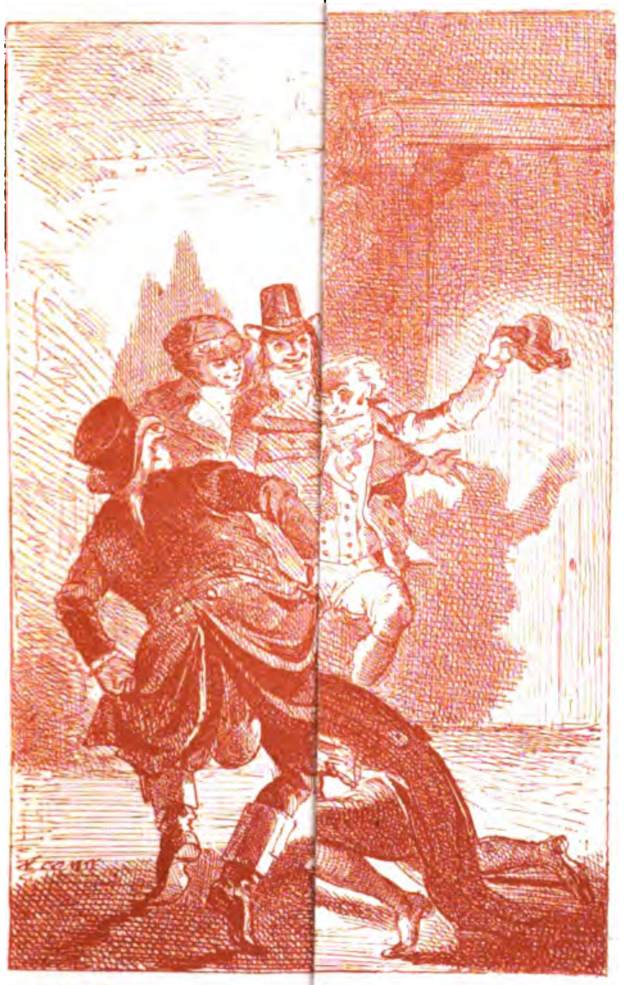
Nous sommes au 8 thermidor. J'abrége et je déchire ce livre de sang. Je ne prends au 9 thermidor qu'un nom, celui de Moncrif : « P.-L. Demoncrif, âgé de soixante-quatorze ans, ex-conseiller de l'infâme d'Artois. »

Le 10 thermidor, c'est Robespierre; ce devait être madame Tallien.

II.

C'était la grande échéance, tout le monde payait de sa vie ou de sa fortune. Rivarol avait fui s'écriant : « Je ne veux pas émigrer dans l'autre monde. » Chamfort, craignant la guillotine, se coupait la gorge. C'était le dernier mot de l'esprit français.

Robespierre faisait la terreur dans la Terreur. Jamais tyran de l'antiquité, du Bas-Empire ou du moyen âge, n'avait régné plus impérieusement. Il était armé de la guillotine. Il daignait reconnaître Dieu comme pour le railler, il promettait la liberté et donnait la mort. Et il faisait tout cela peut-être avec la foi d'un apôtre. Il était pauvre et ne voulait pas que son ambition fût vêtue de pourpre, mais il ne voyait pas qu'elle marchait dans le sang. Il travaillait devant un buste de la Raison et une gravure représentant Socrate. Socrate n'eût pas travaillé devant le buste de Robespierre.



HENRI PLON


THE ASTOR LIBRARY
NY

Les Français sont des Athéniens et non des Spartiates. Ils ont joué aux Romains, mais ni Brutus ni Caton n'étaient avec eux. Ils avaient l'héroïsme de l'épée et de la mort, mais non les vertus du républicain. Ils jouaient tous la comédie du devoir; en montant à l'échafaud, ils conservaient encore l'air théâtral. Ils avaient bien plus la soif du pouvoir que la soif de la liberté. Ils avaient supprimé Dieu, mais ils croyaient tous à une fatalité occulte qui les dominait. Quand c'était leur tour d'aller à la mort, ils ne se révoltaient pas plus que les Orientaux. Quand ils signaient la mort pour les autres, c'était avec le même fatalisme.

Les Français du dix-huitième siècle étaient pour les étrangers un sujet d'étonnement; au moment où J. J. Rousseau rappelait les mœurs à la simplicité de l'état sauvage, au moment où les mâles vertus de Rome et de Sparte se drapaient austèrement sur le théâtre, la noblesse et le clergé donnaient au monde le spectacle d'une société qui s'enivre à la coupe de toutes les folies. Plus l'avenir était sombre et chargé d'événements, plus l'heure présente riait sous le masque. Je ne lis point cette page de notre histoire sans songer aux derniers jours de Pompéia. Le volcan fume, l'éruption s'annonce par de sourdes et profondes secousses; la terre tremble de moment en moment : esclave, effeuille les roses! La société est un banquet dont les convives chantent sous la cendre d'un monde qui se bouleverse. La vie frivole des femmes du dix-huitième siècle formait un tel contraste avec la gravité des circonstances, que l'Europe

tout entière n'en pouvait croire ses yeux. On se demande où court ce fol essaim d'esprits perdus. Quand la Révolution vint et saisit aux cheveux, par la main du bourreau, tous ces Français ivres de folies, elle les trouva mal réveillés du festin de la veille.

Cet enivrement, précurseur des grandes catastrophes, est un fait qui se reproduit trop souvent dans l'histoire pour qu'on n'y voie pas une loi de la Providence. Les races et les classes condamnées se précipitent au-devant de leur ruine, la tête couronnée de roses. La lumière des idées nouvelles ne les atteint que pour les aveugler; prises de vertige, elles donnent d'autant plus raison à la voix de l'opinion publique; elles opposent le scandale à la conscience qui les menace. Leur perte était imminente, elles la rendent inévitable. D'une main fébrile, elles signent en riant l'arrêt du destin; ce n'est pas une mort, c'est un suicide.

III.

A quel historien demanderons-nous le tableau familier et pittoresque de Paris au 9 thermidor? Si j'ouvre le *Moniteur*, je lis cette page :

« Les sciences et les arts avaient fui la patrie des Corneille et des Racine; nos théâtres ne présentaient plus que de misérables rapsodies payées par l'ambition et applaudies par l'ambition ou la sottise; sur les siéges qu'avaient illustrés les Daguesseau et les Molé, on ne voyait plus que d'ignares bourreaux déguisés sous le

nom de juges. Les riantes promenades où les citoyens allaient autrefois se délasser étaient remplies d'hommes à carmagnole, coiffés du bonnet des forçats : leurs yeux portaient la terreur dans l'âme de tous les citoyens, et leurs jurements effroyables les faisaient fuir. Les rues étaient obstruées par les charretées de victimes qu'on menait à la mort. Les départements gémissaient sous la tyrannie d'insolents proconsuls qui les décimaient; partout on créait des tribunaux, partout on dressait des échafauds, partout on creusait des cimetières. La Convention, veuve de ses principaux orateurs, gémissait dans l'oppression, était muette sous le couteau qui l'égorgeait. Tel était alors l'état de la France. Les auteurs de tant d'atrocités n'avaient pas même l'honneur de les avoir inventées. Dépourvus de ce caractère qui fait les grandes choses, ils s'étaient contentés de renouveler les horreurs dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Brigands subalternes, ils ont suivi les traces des grands scélérats qui les avaient précédés; et Tacite en traçant les forfaits qui marquèrent le règne de Domitien a écrit celui de Robespierre. Nos oppresseurs ont tout imité, tout, jusqu'aux scènes de Caprée. Ils avaient près de Paris plusieurs maisons de plaisance où ils se livraient aux plus infâmes débauches. Ils trouvaient toujours là la table de Lucullus, tandis que ce qu'ils appelaient la populace (car ils traitaient ainsi dans leurs orgies la foule qu'ils faisaient servir à leurs projets criminels) manquait de tout, et ils se proclamaient effrontément les premiers des sans-culottes. »

Et au revers je lis des vers de Marie-Joseph Chénier : l'*Hymne du 9 thermidor*, musique de Méhul. Méhul, qui était du dernier festin de Robespierre, chante aujourd'hui ses funérailles :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance :
Tu vins purifier un sol ensanglanté :
Pour la seconde fois tu fis luire à la France
Les rayons de la liberté.

Deux jours avaient vengé l'opprobre de nos pères;
Mais le sceptre tombé des mains du dernier roi
Armait encor la main des tyrans populaires;
Il ne fut brisé que par toi.

Chantres républicains, célébrez la victoire;
Vierges du peuple franc, couronnez-vous de fleurs :
Pères, enfants, époux, bénissez la mémoire
Du beau jour qui sécha vos pleurs.

Le sommet de l'Olympe a vu réduire en poudre
Les superbes géants par la terre enfantés :
Au sénat de la France ainsi tombait la foudre
Sur les tyrans épouvantés.

En vain pour conserver leur sanguinaire empire,
A tes yeux, ô soleil! ils cachent leur fureur :
Ivre de sang français, leur troupe en vain conspire
Avec la nuit et la terreur.

Ne crains plus d'éclairer le triomphe des crimes;
Remplace de ta sœur l'astre silencieux :
Les oppresseurs vaincus vont suivre leurs victimes;
Tu peux remonter dans les cieux.

Le peuple et le sénat ont repris leur puissance;
Leur voix des noirs cachots rompt les portes d'airain :
Échafauds, où le crime égorgeait l'innocence,
Tombez à ce cri souverain.

Renverse, ô Liberté! cet autel homicide,
Où l'horrible Anarchie, un poignard à la main,
Comme autrefois Diane aux monts de la Tauride,
S'apaisait par du sang humain.

Vous, que chante en pleurant l'amitié solitaire,
Femmes, guerriers, vieillards, beautés, talents, vertus,
Vous ne reviendrez pas consoler sur la terre
Vos parents qui vous ont perdus!

Ah! de vos noms sacrés la mémoire chérie
Peut du moins quelquefois soulager nos douleurs;
Du moins sur vos tombeaux la plaintive Patrie
A nos pleurs mêlera ses pleurs.

Vous accusez du fond de vos augustes tombes
Les coupables vengeurs qui vous ont outragés;
C'est par de sages lois, non par des hécatombes,
Que nos amis seront vengés.

Oui, pour la République un nouveau jour commence;
Nous verrons, à la voix de vos mânes proscrits,
L'humanité dressant l'autel de la clémence
Sur vos respectables débris.

Première déité, des lois source immortelle;
Toi qu'on adorait même avant la liberté,
Toi, mère des vertus, véritable Cybèle,
Touchante et sainte Humanité!

Unis des intérêts qui paraissaient contraires;
Un cœur qui sait haïr est toujours criminel :
Au festin de l'oubli viens rassembler des frères
Pressés sur ton sein maternel.

La palme et le laurier cueillis par le courage
De leur tige robuste ont orné nos remparts :
L'olivier de la paix verra sous son ombrage
Fleurir l'excellence des arts.

Une longue tourmente a grondé sur nos têtes;
Des rochers menaçants nous présentaient la mort,
La terre est près de nous; qu'importent les tempêtes,
Si la liberté vient au port *?

* Jamais Marie-Joseph Chénier n'avait été si grand poëte qu'en thermidor, comme s'il eût voulu prouver que les poëtes avaient droit de cité dans cette République qui les vouait à la mort.

C'est le 3 thermidor que le *Moniteur* publie *le Chant du départ*:

HYMNE DE GUERRE.

UN REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du Nord au Midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil!
Le peuple souverain s'avance,
Tyrans, descendez au cercueil!
La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr;
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

De nos yeux maternels ne craignez point les larmes;
Loin de nous de lâches douleurs!
Nous devons triompher quand vous prenez les armes,
C'est aux rois de verser des pleurs.
Nous vous avons donné la vie;
Guerriers, elle n'est plus à vous :
Tous vos jours sont à la patrie;
Elle est votre mère avant nous.

DEUX VIEILLARDS.

Que le fer paternel arme la main des braves;
Songez à nous aux champs de Mars :
Consacrez dans le sang des rois et des esclaves
Le fer béni par vos vieillards,
Et rapportant sous la chaumière
Des blessures et des vertus,

Et maintenant si vous voulez voir les dîners de la fraternité, regardez ce tableau peint par Barère :

« Il y a deux mois, l'on avait ouvert partout les temples de la

Venez fermer notre paupière
Quand les tyrans ne seront plus.

UN ENFANT.

De Barra, de Viala le sort nous fait envie ;
Ils sont morts, mais ils ont vaincu ;
Le lâche accablé d'ans n'a point connu la vie :
Qui meurt pour le peuple a vécu.
Vous êtes vaillants, nous le sommes ;
Guidez-nous contre les tyrans ;
Les républicains sont des hommes,
Les esclaves sont des enfants.

UNE ÉPOUSE.

Partez, vaillants époux, les combats sont vos fêtes :
Partez, modèles des guerriers ;
Nous cueillerons des fleurs pour en ceindre vos têtes ;
Nos mains tresseront vos lauriers.
Et si le temple de Mémoire
S'ouvrait à vos mânes vainqueurs,
Nos voix chanteront votre gloire,
Et nos flancs portent vos vengeurs.

UNE JEUNE FILLE.

Et nous, sœurs des héros, nous qui de l'hyménée
Ignorons les aimables nœuds,
Si, pour s'unir un jour à notre destinée,
Les citoyens forment des vœux,
Qu'ils reviennent dans nos murailles,
Beaux de gloire et de liberté,
Et que leur sang, dans les batailles,
Ait coulé pour l'égalité.

TROIS GUERRIERS.

Sur le fer, devant Dieu, nous jurons à nos pères
A nos épouses, à nos sœurs,
A nos représentants, à nos fils, à nos mères,
D'anéantir les oppresseurs.
En tous lieux, dans la nuit profonde
Plongeant l'infâme royauté,
Les Français donneront au monde
Et la paix et la liberté.

Raison ; des jeux scéniques y remplaçaient un ancien culte. Aujourd'hui l'on élève des tables de fraternité dans toutes les rues, et des espèces de saturnales sont substituées à la décence des repas domestiques.

» Les repas publics ne sont pas parmi nous une institution nouvelle. Camille Desmoulins les provoqua dans les journaux ; des contre-révolutionnaires les demandèrent aussi, et s'en servirent, en juillet 1792, à Marseille et à Arles, quand les débris de la conjuration de Saillant étaient encore fumants ; c'est ainsi qu'on cherchait à altérer ce qu'il y a de plus amical, de plus respectable chez les hommes ; la table, que tous les peuples ont regardée comme le temple de l'Amitié, nos hypocrites ennemis en ont voulu faire le temple de la Discorde, et Danton appuya plusieurs fois de son coupable organe, dans la Convention, la proposition de ces banquets généraux, de ces fêtes tumultueuses dont il espérait faire une arme à la contre-révolution.

» Une section a commencé à parler de repas civiques : le mot touchant de fraternité a séduit les citoyens, et des tables communes ont été dressées dans la voie publique. On y buvait à la liberté nationale ; on avait toutes les formes de l'égalité naturelle, et la contagion de l'exemple a fait des progrès rapides. Plusieurs sections ont subitement proclamé la fraternité pour le lendemain ; de proche en proche, nos places publiques se sont transformées en banquets, et la joie a paru briller à la fois dans plusieurs quartiers de Paris.

» Il était vraiment délicieux, ce spectacle, auprès de ces maisons qui servent d'asile à ces bons citoyens, à ces artisans paisibles, à ces républicains sincères qui vivent de peu et qui aiment beaucoup leur patrie.

» Là l'on voyait deux ou trois familles qui faisaient le repas commun avec cette gaieté calme d'une conscience républicaine qui remplit un devoir analogue à ce qu'il sent pour son pays. Ici, des vieillards et une tendre mère, réunis à leurs voisins, attiraient les regards des passants, apprenaient à un enfant de cinq ans une chanson patriotique, et applaudissaient à ses essais comme à l'espérance de leur maison et de la patrie. Plus loin, autour d'une table couverte de mets grossiers et peu nombreux, des applaudissements

robustes et des cris éclatants de *Vive la République!* jetaient une teinte sombre sur quelques visages, et appelaient les regards de l'observateur. Dans une table amplement garnie, et où étaient prodigués des vins délicieux, l'on entendait aussi répéter : *Vive la République!* mais le cri était violent, l'expression de la voix exagérée, et la joie peu communicative. Quelques tables offraient le mélange bizarre de l'ancien régime bien cérémonieux et de la franchise républicaine avec son abandon.

» Les bons esprits ne s'y sont pas trompés ; les vertus douces et hospitalières d'un grand peuple ne sont pas l'effet d'un appareil pompeux ou d'une réunion fortuite et momentanée ; l'amitié et la fraternité ne sont pas l'imitation servile et minutieuse de quelques repas, auxquels la bonhomie et la franchise assistent à côté de l'orgueil et de la vengeance.

» L'aristocrate sait aussi à propos porter avec vivacité le toast de la République, et la République n'en est pas moins trahie. »

Barère aimait mieux les festins nocturnes de Clichy avec des comédiennes et des courtisanes *. Il continue ainsi :

« Soyons un instant à la place du voyageur étranger, assistant à ces banquets sectionnaires. Il se demandera quel peut être le motif de tant de dépenses, et de cet amalgame instantané de sentiments

* Voici à ce propos le récit de Villate :

« Barère avait à Clichy une maison de plaisance, tout à la fois séjour des jeux de l'amour et repaire odieux où les Vadier, les Vouland, inventaient avec lui les conspirations que la guillotine devait anéantir. Ils s'y rendaient deux fois par décade. L'enjouée Bonnefoi y accompagnait Dupin, aussi fameux dans sa coterie par sa cuisine de fermier général, qu'il l'est dans la Révolution par son rapport sur les fermiers généraux. On connaît l'échange bizarre de Versailles entre le ci-devant duc de Liancourt et je ne sais quel autre courtisan. Barère avait cédé cette virtuose à Dupin, et Dupin à Barère la Demahy, courtisane logée dans un superbe hôtel, rue de

et d'opinions divers dans un moment révolutionnaire. S'il est politique, il craindra le contact subit d'êtres contraires au milieu de la crise actuelle. S'il est attentif, il entendra l'aristocrate tromper le patriote sur ses sentiments, et lui inspirer une confiance funeste et une sécurité dangereuse. Est-il observateur, il verra le modéré s'écrier au milieu du repas : « Nos armées sont victorieuses partout; il ne nous reste que la paix à faire, à vivre en bons amis, et à faire cesser ce gouvernement révolutionnaire, qui est terrible. » Est-il législateur, il sentira que ces repas ne sont qu'un piége adroit, une amnistie prématurée, une proclamation précoce de paix et une fusion dangereuse de sentiments purs et d'intentions perfides, d'actions républicaines et de principes contre-révolutionnaires.

» Citoyens des sections, vous ne portez à ces repas que de la franchise et de la gaieté; mais tous vos convives, tous vos voisins, sont-ils francs et purs comme vous? Le vin précieux qu'ils vous portent n'est que de l'opium : ils veulent vous endormir, au lieu de fraterniser.

» Le républicain doit porter son tribut d'observation : comment régénérer les mœurs avec cette confusion bizarre de citoyens, avec ce mélange inconsidéré des sexes au milieu des banquets, dans les ombres de la nuit, et après des repas où le vin et la joie la plus immodérée ont présidé, quelquefois même des intentions perverses? Comment porter les citoyens à la tempérance et à l'économie, source de toutes les vertus; l'économie, qui tend à nous rendre plus libres en diminuant nos besoins, en nous affranchissant d'une foule de dépenses; l'économie, qui assure l'existence, qui déjoue les rois

Richelieu. Ces deux belles, avec une autre plus belle et plus jeune, étaient les trois Grâces qui embellissaient de leurs attraits les charmilles délicieuses à l'ombre desquelles les premiers législateurs du monde dressaient leurs listes de proscription. Un jour, madame de Bonnefoi fixa les regards de Payan, représentant du peuple, invité parfois à ces parties. J'ai su que la sensibilité inquiète du tendre Dupin en avait été vivement alarmée. Le sieur Vadier se mêlait aussi des jeux perfides de l'amour : le laid Vulcain, dans l'Olympe, ne fut jamais davantage l'objet des sarcasmes et des railleries. »

coalisés, qui présente des ressources aux citoyens et des subsistances aux armées? Nous ne cesserons de le répéter aux citoyens : l'économie, la tempérance et la modestie sont les vertus inséparables du vrai républicanisme; et les banquets tumultueux chassent les vertus de la République.

» Les mœurs n'y gagnent pas, car ces banquets forcent les patriotes à contraindre leurs sentiments envers les aristocrates ou les modérés, et à mêler leurs vœux sincères pour la République avec le toast hypocrite des contre-révolutionnaires.

» La victoire, mise en permanence par nos armées, avait ouvert tous les cœurs à une joie légitime et franche, et des fêtes civiques avaient mis le sceau à cette joie nationale. Ces fêtes suffisaient aux bons citoyens; elles ne suffisaient pas aux jalousies aristocratiques, et leurs complots pouvaient en recevoir une activité plus grande : de là des fêtes nouvelles, des fêtes plus générales, plus multipliées, plus tumultueuses. Une musique brillante, des chants guerriers, un rassemblement majestueux comme le peuple lui-même, lui donnaient une attitude trop belle et des plaisirs trop relevés; il a fallu les empoisonner par des craintes de suspicion, et les multiplier jusqu'à satiété.

» A une fête simple et décente on a voulu substituer des orgies; aux effets délicieux et moraux d'un art sublime, à la poésie et à la musique, on a fait succéder l'intempérance et la prodigalité. Est-ce donc au moment où le gouvernement veille nuit et jour pour l'approvisionnement de quatorze armées et de six cents districts, que nous devons gaspiller les matières de premier besoin, et consommer en un jour les subsistances d'une décade?

» Ce fut là toujours le prélude de toutes les conspirations, lorsque des époques révolutionnaires accompagnaient les grandes démonstrations de joie publique; et la Saint-Barthélemy, cette orgie royale, fut méditée et couverte par des fêtes et des spectacles multipliés, dans le même palais où je porte aujourd'hui la parole.

» Le Palais-Égalité, couvert un instant de tables fraternelles et rempli d'acclamations passagères pour la République, ne présentera-t-il plus désormais l'usure du négoce et l'avidité des profits? Ne sera-t-il plus la forêt des contre-révolutionnaires, des aristocrates,

des émigrés, la caverne des joueurs et le repaire du vice? Les ennemis de l'égalité l'aimeront-ils mieux parce qu'ils auront dîné les pieds dans la boue, et le cœur à Londres, à Vienne ou à Coblentz? »

Vous voyez que les Républicains avaient peur même de la fraternité.

IV.

Allons au théâtre. Le vrai théâtre est à la barrière du Trône, c'est Sanson qui le donne tous les jours vers le coucher du soleil. Mais l'Opéra et la Comédie sont toujours en faveur. Il y a encore des Athéniens à Sparte.

La Révolution avait entraîné, fasciné, enivré tout le monde, jusqu'aux esprits les moins révolutionnaires. M. de La Harpe, qui croyait à toutes les monarchies de l'esprit humain, qui n'aurait pas même voulu se dire citoyen de la République des lettres, était devenu le citoyen La Harpe, et se présentait devant l'Assemblée nationale avec une pétition où il demandait la liberté des spectacles. Le premier, il donnait son coup de cognée à ce trône impérissable de la Comédie française où il avait eu, les lendemains de Molière, sa part de royauté.

La clôture de 1791 fut le signal du démembrement et de la ruine du Théâtre-Français. Talma, Grandmesnil, Dugazon, allèrent tenter la fortune au théâtre Dorfeuil, où Monvel régnait, où bientôt mesdemoiselles Vestris et Desgarcins, deux étoiles incomparables, les suivirent de près. Il y eut donc deux Théâtres-Français;

heureusement que pour le théâtre officiel Fleury et mademoiselle Contat y gardèrent le masque de la haute comédie.

Ce fut la révolution et le carnaval des théâtres. La Montansier elle-même voulut se mettre au diapason du grand art. Que dis-je? elle osa tenter les périls de la tragédie; elle eut la bonne fortune d'engager les deux Sainval, ces deux princesses adorables de Racine dont le marbre a consacré la beauté. Le pompeux Damas y jouait les premiers rôles et l'odieux Grammont y rugissait les tyrans.

Il y eut d'autres tentatives. Fleury lui-même abandonna la maison de Molière et de Corneille pour tenter la fortune d'un nouveau théâtre dans la salle de la rue de Louvois avec mademoiselle Raucourt et Larive, mais le public avait assez de théâtres sérieux; c'était déjà trop alors du théâtre de la Nation et du théâtre de la République. On y jouait d'ailleurs des pièces qui n'étaient ni des tragédies, ni des comédies, ni des drames, on y jouait des à-propos révolutionnaires, les saturnales de l'esprit et de la bêtise, comme *le Père Jacobin, Mirabeau aux Champs-Élysées, le Jugement dernier des rois*.

Quoiqu'on criât alors la liberté sur toutes les gammes, il y avait une censure même à l'Opéra, où l'on refit la moitié des vers de *Castor et Pollux,* car il fallait que tous les héros eussent un certificat de civisme. Phèdre, dans sa grande scène avec Hippolyte, avait sur la poitrine les emblèmes patriotiques et la cocarde au diadème.

Molé était obligé de dire, jouant aux échecs dans *le Bourru bienfaisant :* Échec au tyran! Le parterre était d'ailleurs une censure toujours à l'œuvre. On sentait, en voyant toutes ces têtes fiévreuses, que la vraie pièce n'était pas là; elle était dans la rue, au club, dans les repas civiques et fraternels.

Que de fois la comédie descendit de la scène dans la salle, où les partis s'injuriaient et promettaient des têtes à l'échafaud! Dans *Caïus Gracchus,* il y a cet hémistiche : *Des lois et non du sang*. Le parterre applaudissait avec frénésie. Un soir, le conventionnel Albitte s'indigne de ces applaudissements et s'écrie hors de lui : « Avec toute cette canaille, il faudrait dire : *Du sang et non des lois* *. »

Au théâtre de la Montansier, Grammont, quel que fût le rôle qu'il jouât, débitait toujours des dithyrambes à la République : il fallait subir tout le civisme de son style. C'était un Collot d'Herbois plus théâtral et plus terrible; il ne se contentait pas de ses rôles de

* Cette comédie dans la comédie éclatait sur les théâtres de province.

La terreur était à l'ordre du jour dans toute la France, mais plus encore dans les provinces qu'à Paris. Lisez cette lettre de Juge à Payan, datée du 6 thermidor : « Ami, la sainte guillotine va tous les jours. Ces jours derniers, le frère de Maury, l'ex-constituant, monta le premier, en lâche; puis madame Pialat des Isles; notre ancien procureur de la commune; le marquis d'Autane, cousin de Rovère, notre ancien maire; un autre mauvais sujet de Valréas; sept de Grillon, et notre général Grelly, qui monta le dernier, furent ensemble guillotinés. »

traître sur le théâtre, il était toujours en scène, soit au club, soit dans la rue, soit au café. Le jour où Marie-Antoinette alla si belle et si grande à l'échafaud, on reconnut Grammont à cheval, sabre dégaîné, qui conduisait l'escorte et donnait le signal des insultes. Jamais la comédie n'était tombée si bas, jamais la majesté ne s'était élevée si haut.

Grammont et Collot d'Herbois ne pardonnaient pas à ceux qui les avaient sifflés ni aux comédiens qui étaient applaudis. On se souvient que le lendemain d'une représentation de *Paméla* les comédiens français furent tous jetés en prison. Grammont et Collot d'Herbois voulaient voir comment ils joueraient leur dernier rôle sur le théâtre de la guillotine. Mais le 9 thermidor sauva les comédiens français.

V.

En thermidor, les chaleurs furent sénégaliennes à Paris.

Si je ne craignais d'être symbolique ou fataliste après Fabre d'Églantine, je dirais que thermidor porte aussi son histoire politique dans son nom. Ce thermidor tout en feu répandit en 1794 les rayons les plus ardents de la Révolution. Que n'a-t-il pas brûlé dans les campagnes et dans les villes? Il foudroie Robespierre à la Convention. C'est Tallien qui lance la foudre. Il fera présent des cendres de Robespierre à la patrie. Il apportera aux

pieds de madame Tallien le bandeau de Notre-Dame de Thermidor, qu'elle posera sur sa tête, aussi brûlante que thermidor même.

Ceux qui pouvaient encore respirer allaient aux Champs-Élysées depuis que la mort coupait des têtes à la barrière du Trône, sous les yeux de ces faubouriens qui avaient dit : « O Marat, père du peuple, protége-nous! » et sous les yeux de ces faubouriennes qui criaient dans les rues : « Sacré cœur de Marat, priez pour nous! »

Voici le tableau du soir aux Champs-Élysées pendant juin et juillet 1794 : « Sous ces arbres des Champs-Élysées, dit Nodier, les oreilles étaient poursuivies par des chants, des chansons atroces et des propos sanglants. Le gouvernement entretenait des chanteurs, débitant ou des hymnes en l'honneur des héros de la République, ou des épigrammes sur les malheureux qui avaient été mis à mort quelques jours auparavant. Çà et là étaient exposées en vente de petites guillotines, et, comme si on eût voulu que les enfants s'accoutumassent à jouer à ce jeu, on avait substitué, dans la parade de Polichinelle, à la scène de la potence celle de la guillotine. »

Au jardin des Tuileries, on s'amusait comme dans les fêtes de Callot et de Téniers; on chantait *la Carmagnole* et *Ça ira;* les sans-culottes y avaient leurs coudées franches; la Révolution y apparaissait comme une bacchante et choquait singulièrement l'ombre de Le Nôtre.

Tout le monde chantait, même le 9 thermidor, même le 10 thermidor, jamais la France ne fut plus chantante. Que chantait-on? *La Marseillaise, la Carmagnole, le Ça ira, le Chant du départ,* et cent autres hymnes patriotiques ou refrains de clubs. Mais quels étaient les poëtes? Tout le monde. Voici la révolution du 9 thermidor chantée par Duplessis-Bertaux, un peintre qui avait peint déjà tant de pages de la Révolution * :

Tous ces despotes pleins d'orgueil
Que renfermoit notre Commune,
Qui se disputoient le fauteuil
Et s'emparoient de la tribune,
Avant que le neuf thermidor
Les eût chassés du Capitole,
La raison avoit toujours tort.
Celui qui crioit le plus fort,
D'un commun accord,
Obtenoit d'abord
La parole.

Par des attentats, des forfaits,
Sous le règne de Robespierre,
La liberté pour les Français
N'étoit qu'une vaine chimère.
Si par malheur on refusoit
De fléchir devant cette idole,
Aussitôt on vous accusoit,
Au tribunal on traduisoit,
On vous récusoit,
Et l'on vous coupoit...
La parole.

* L'autographe, illustré, paroles et musique, est à M. de Kaszyc.

Ces tigres qui se déchaînoient,
Pour satisfaire à leur furie
De sang-froid nous assassinoient,
Toujours au nom de la patrie.
Mais laissons-là ce souvenir
Qui nous afflige et nous désole,
Nous saurons bien les contenir
Pour qu'aucun d'eux à l'avenir,
Pour se réunir,
Ne puisse obtenir
La parole.

Quels livres publiait-on?

Histoire de la galanterie chez les différents peuples; les Dangers de la passion du jeu ou Histoire de la baronne d'Alvigny, et autres volumes légers, sans parler des brochures révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, que déjà on ne daignait plus lire, par exemple : le *Catéchisme moral et républicain*, à l'usage des enfants des quatre-vingt-six départements, avec le portrait du jeune Barra; *Pensées républicaines pour tous les jours de l'année; Alphabet républicain, pour instruire les enfants à épeler et à lire, contenant les Droits et les devoirs de l'homme et du citoyen, suivi des prières et maximes républicaines.*

Mais le vrai livre, le grand livre, le seul livre, c'est le *Moniteur;* toute la vie publique est là qui s'agite sur l'abîme du tribunal révolutionnaire. On trouve à la même page — les mariages, — les divorces, — les condamnations à mort du matin et les spectacles du soir !

XXXVII.

LE RÈGNE DE TALLIEN.

I.

La grande victoire de la Convention fut une journée qui dura cinq jours et cinq nuits; la séance permanente du 9 thermidor ne s'arrêta que le 14. Le matin du 10, Barère, qui se connaissait en évolution comme en révolution, vint dire que la justice nationale avait triomphé : « Le Bas s'est tué d'un coup de pistolet, Couthon s'est blessé en tombant, Robespierre jeune s'est jeté par une fenêtre, Robespierre aîné s'est blessé *, Saint-Just est saisi. » Et dans la soirée, Tallien

* Il est hors de doute que Robespierre a tenté de se brûler la cervelle, et que Méda n'a été pour rien dans sa blessure. C'était l'opinion de Barère, c'est l'opinion de Barras.

Léonard Bourdon vint, il est vrai, à la tribune, accompagné de

vint s'écrier : « Ce jour est un des plus beaux jours pour la liberté; la tête des conspirateurs vient de tomber sur l'échafaud. La République triomphe, et le même coup ébranle les trônes des tyrans du monde. Cet exemple les convaincra, s'ils en pouvaient douter encore, que le peuple français ne sera jamais gouverné par un maître. Allons nous joindre à nos concitoyens; allons partager l'allégresse commune; le jour de la mort d'un tyran est une fête à la Fraternité. »

Le 11, on s'occupa du tribunal révolutionnaire, et Tallien profita de ce qu'on appelait partout Robespierre un Catilina, pour se venger des agents lancés par Catilina contre lui. C'est ici qu'il amena sur la sellette ce jeune Jullien, envoyé par Robespierre à Bordeaux. « Haine aux satellites de Robespierre! dit Tallien. On avait mis à la tête de l'instruction publique un jeune homme de dix-neuf ans, un jeune homme que son âge appelle à la défense de la patrie aux frontières. On ne s'est pas contenté de cela; on a envoyé ce jeune homme dans un département du Midi; là il a exercé un pouvoir révol-

Méda, dire : « Ce brave gendarme a tué deux des conspirateurs. Robespierre était armé d'un couteau, que ce brave gendarme lui a arraché. Il a aussi frappé Couthon, qui était comme Robespierre armé d'un couteau. »

Mais quoique le président, — c'était Collot d'Herbois, — ait donné l'accolade fraternelle à Méda, je ne crois pas un mot du récit mélodramatique de Léonard Bourdon, qui n'était entré à la Commune qu'après Barras.

Oh l'histoire! Le 10 thermidor, Méda se nomme Médal. Aujourd'hui, pour être plus réaliste, un historien le nomme Merda.

tant ; il a fait couler le sang, pour s'applaudir ensuite de ses actes arbitraires auprès de Robespierre et lui envoyer la liste de ses victimes. »

Jullien de la Drôme, le père de celui qu'on pourra appeler Jullien de Bordeaux, apparaît douloureusement sur les paroles de Tallien : « Je demande la parole, dit le malheureux père ; c'est de mon fils qu'il s'agit. Mon fils n'a pas vingt ans, à la vérité ; mais cela seul n'est pas un crime. Vous avez mis fin à la tyrannie qui régnait par la terreur ; ce n'est pas la terreur qui règne, c'est la justice. Eh bien, au nom de la justice, vous ne refuserez pas d'entendre un malheureux père. »

Heureusement pour Jullien père et pour Jullien fils que Thurreau vint à point pour dire : « Je demande qu'on ne parle que de la République. »

II.

Le soir même, Tallien était au fauteuil de la Convention.

Pendant que Barère propose Bernard, Duval et Eschassériaux pour remplacer au Comité de salut public « les trois conspirateurs dont la tête vient de tomber sous le glaive de la loi, » le nom de Tallien vient résonner dans l'histoire du 9 thermidor.

Thuriot, celui à qui Robespierre avait dit, le 9 thermidor : « Je te demande la parole, président des assassins ! » vint dire dans cette même soirée du 11 : « Je

demande qu'on nomme demain les membres qui doivent compléter le Comité de salut public et qu'on charge ce comité de présenter le plan de son organisation. » Tallien répondit : « La Convention nationale a fait en trois jours une révolution. Nous avons abattu des triumvirs, nous ne voulons pas les remplacer par des décemvirs; nous voulons la liberté, la liberté tout entière. Vous ne devez pas vous séparer sans avoir décrété le renouvellement du Comité de salut public... »

On applaudit, et on demande que la proposition de Tallien soit mise aux voix. Bourdon de l'Oise dit à l'adresse de Tallien : « A la manière dont on délibère ce soir, je reconnais la suite du complot infâme de Robespierre. Ajournons la discussion; songeons que nous avons quatorze armées en activité, un gouvernement fort et vigoureux qui les fait agir; ne les désorganisons pas par une décision précipitée. »

Tallien reprend sa politique : « J'avoue que je conçois difficilement comment, lorsqu'il s'agit de consacrer un principe sauvegarde de la liberté publique, on demande l'ajournement. Nous avons passé la nuit pour abattre le tyran, passons-la aujourd'hui pour assurer le triomphe de la liberté. »

On se sépara cependant à minuit. Mais le lendemain, 12, la Convention, dans sa séance permanente du 9 thermidor, nommait pour compléter le Comité de salut public: Tallien, Bréard, Eschassériaux, Laloi, Treilhard et Thuriot.

Pourquoi Tallien était-il si impatient de renouveler

la face du pouvoir exécutif? Pourquoi, après avoir renversé Robespierre, voulait-il faire renouveler, séance tenante, le fameux comité, qui disposait des gens en liberté et des gens en prison? C'est qu'il espérait dans son cœur, plus encore peut-être que dans son esprit, qu'il appartiendrait à ce comité dispensateur des arrestations et des grâces : il pourrait sauver dès ce soir-là celle qui guidait sa pensée et son poignard. Chaque minute de retard lui pesait; la passion ne sait pas attendre. Il pressait la Convention de nommer des décemvirs omnipotents, lui dont la politique ne voulait pas plus de décemvirs que de triumvirs. Un intime espoir, une secrète émotion lui disaient qu'il serait un des élus du suffrage, un des maîtres nouveaux du Comité, et qu'il n'aurait plus qu'à tourner la clef pour ouvrir la prison de Térézia Cabarrus.

Aussi, l'heureux soir du 12 thermidor, je vois d'ici le fougueux et ardent Tallien s'échapper de la séance, quitter bien vite les Tuileries et courir comme un fou jusqu'aux grilles de la Force, sans savoir si l'ombre de Robespierre ne plane pas encore sur la Convention.

III.

Cependant Tallien régnait à la place de Robespierre; aussi la haine de Tallien contre Robespierre était un sablier éternel. Chaque fois que Tallien apparaissait à la tribune, ce n'était plus que pour voir partout l'ombre

de l'ennemi tué. Il semblait respirer à plaisir, comme Vitellius, l'odeur de ce mort dont la mémoire n'était pas ensevelie. Il s'attaquait incessamment aux anciens amis du *dernier tyran*. Il commença par attaquer David. Le jour que Robespierre avait prononcé le discours qui le perdit, David était allé embrasser son maître : « Si tu bois la ciguë, je la boirai. » Selon David — mauvaise page de son livre si beau — : « Ce n'était pas pour venir faire accueil à Robespierre que je descendis de son côté; je n'ai pas embrassé Robespierre, je ne l'ai pas même touché, car il repoussait tout le monde. »

Tallien dit : « Nous sommes au moment où les hommes, quelque talent qu'ils aient, ne sont plus rien; la vertu et la liberté sont tout. On a reproché à David de ne s'être pas présenté ici dans le moment de crise. Aux oscillations de sa conduite on peut joindre d'autres reproches. Je déclare qu'aucun représentant ne peut siéger à côté de David jusqu'à ce qu'il se soit disculpé. »

Tallien se croit le maître; il se glorifie lui-même et se retranche dans la gaîne de son poignard du 9 thermidor. Il dit : « Nous ne sommes plus au temps où la main de fer qui a pesé pendant quelques mois sur le peuple français faisait sentir ici sa funeste influence; nous avons reconquis notre liberté. »

Tallien n'est pas toujours écouté par cette assemblée qui l'avait appelé son sauveur. Il n'est pas encore abreuvé de dégoûts, il n'est pas encore flétri du dédain

ou de l'oubli de ceux qui lui doivent tant de reconnaissance ; mais il faut qu'il cherche de nouveaux moyens pour se faire entendre, sinon de nouveaux expédients pour se faire remarquer ; il continue ses violences, mais elles s'adressent à un genre d'idées qui fait diversion dans les zizanies intimes des conventionnels : il crie à tue-tête la liberté de la presse. « Il faut la liberté de la presse ou la mort ! » Ainsi il dit à la Convention, ainsi il va dire le lendemain aux Jacobins.

Il présente les bases d'un gouvernement révolutionnaire ; chassez le naturel, il revient au galop ; grattez le thermidorien, il revient un terroriste. Tallien cependant s'insurge éternellement contre la Terreur, contre Couthon et Robespierre, qui ne sont plus là, « heureusement, dit-il, pour empêcher de défendre les principes de l'égalité et de la justice. » Et il ajoute : « Le système de la Terreur suppose deux excès toujours nouveaux et toujours croissants : on n'a rien fait en abattant hier vingt têtes, si aujourd'hui on n'en abat trente, si demain on n'en abat soixante. »

« Quand le terrorisme, continue Tacite-Tallien, a cessé un instant de faire trembler, il ne peut que trembler lui-même. On se fonde quelquefois sur l'exemple de Sylla et d'Octave, qui parvinrent à détruire leurs ennemis par des proscriptions ; mais : 1° ce que peut un tyran, un corps, un comité ne le peut pas ; c'est la tyrannie de Robespierre qui a fait verser tant de sang, et c'est sa mort qui en a arrêté la vengeance ; 2° Sylla garda près de quatre ans la dictature, et Octave tint

pendant plus de quarante années les rênes de l'empire. Les représentants temporaires d'une grande république n'ont pas droit à de si longs règnes. »

Le projet de gouvernement révolutionnaire de Tallien est éloigné; on ne décrète que l'impression de son discours. Tallien voulait d'autres fiches de consolation ou d'autres fiches d'espoir.

La querelle devient vive. Il dit le lendemain : « Je croyais que la division qu'on avait voulu semer parmi nous était étouffée. — C'est toi qui la sèmes, dit une voix. — Je vais répondre, dit Tallien. Oui, il est temps que les passions se taisent devant l'intérêt public; il est temps que nous sachions qui nous sommes. »

Lecointre, un thermidorien de Versailles, avait accusé ceux qu'on appelait *la queue de Robespierre*. — « Laissez respirer la patrie, dit Tallien. Mais si l'on veut que sans cesse la discorde règne ici, nous demanderons la lecture des pièces, l'audition des témoins; nous demanderons enfin que tout soit mis dans le plus grand jour. »

C'est là l'histoire du lendemain du 9 thermidor et de ses déchirements. « Je vous adjure, dit Tallien encore une fois, je vous adjure, représentants de la France, d'oublier toute haine, d'étouffer tout ressentiment. »

Et Tallien veut qu'on détruise les pièces trouvées chez Robespierre. Que craignait donc Tallien? Le lion se sentait-il dans un réseau?

Le lion est atteint à son tour. On lui demande à la Convention des explications sur une certaine conspi-

ration d'un 10 fructidor; on le dénonce aux Jacobins pour être le chef d'une nouvelle faction. Le voilà à la fois traqué par d'autres lions et piqué par des taons.

IV.

Le 15 fructidor, un mois après son élection dans le Comité de salut public, Tallien s'avance solennellement à la tribune : « J'ai depuis plusieurs jours observé ce qui se passe dans cette assemblée. J'ai envisagé l'intérêt public, le salut de la patrie, et je me suis dit avec tous les bons citoyens : « Nul homme, dans une république, ne doit se mettre à la place des principes. Si sa présence dans un comité peut être une pierre d'achoppement, une entrave au succès révolutionnaire, il doit se condamner à une espèce d'ostracisme. »

Pourquoi la Convention accepta-t-elle la démission de Tallien? C'est qu'elle sentait déjà sa main tyrannique.

Aux Jacobins la scène fut plus orageuse.

Levasseur avait dit : « Demandons à Tallien un compte exact de ses liaisons; qu'il nous dise où il en est avec la femme d'un émigré, qui se trouve être la fille du trésorier du roi d'Espagne. »

Tallien se présente : « On me fait une interpellation à laquelle je ne sais si je dois répondre. Il existait dans les prisons de Paris une victime de Robespierre; elle avait refusé de signer une dénonciation qui portait que j'avais voulu m'échapper de Bordeaux avec une frégate

chargée de six millions, pour émigrer en Amérique. Je m'adressai au comité de sûreté générale pour obtenir la liberté de cette victime. Les membres, convaincus de la légitimité de ma demande, ne me laissèrent pas le temps d'achever, et ils signèrent sur-le-champ l'arrêté que je sollicitais. »

Tallien eut beau dire aux Jacobins : « Je suis Jacobin depuis l'origine; » ce Tallien, acclamé partout, est banni des Jacobins cinq semaines après son triomphe à la Convention. On lui reproche, par la bouche de Levasseur, de n'avoir pas attaqué le tyran par amour de la liberté, mais pour lui succéder.

Ce n'est pas assez d'être attaqué par Levasseur, il le fut surtout par Carrier, son rival en proconsulat, qu'on avait oublié d'envoyer rejoindre Robespierre dans sa république des morts. « Tallien, s'écrie Carrier, a demandé sans cesse la justice; c'est à peu près comme un grand fripon qui dit toujours qu'il est un honnête homme. »

Et Carrier, comme s'il n'eût pas regardé ses mains rouges de sang et souillées de rapines, s'écria dans un beau mouvement oratoire : « L'homme probe et moral ne fait pas consister, comme Robespierre et Saint-Just, la vertu dans le mot, mais dans la pratique. »

Tallien se présente à la tribune; il est insulté par un jacobin; mais il passe outre et dit qu'il ne craindra jamais de paraître au tribunal de l'opinion publique — ce mot qu'emploient les purs et les vertueux de ce temps. — Mais il eut beau parler, on l'avait jugé avant

de l'entendre; lui, Fréron et Lecointre furent bannis comme indignes de siéger à côte de Carrier.

Le lendemain madame Tallien, accompagnée de Fréron et de Merlin de Thionville, alla héroïquement fermer la porte des Jacobins, sans qu'un seul parmi ceux qui voulaient se réunir osât lui prendre les clefs; ce qui fit dire à Pitt : « Cette femme serait capable de fermer la porte des enfers. »

On faisait la guerre à Tallien, parce qu'on le croyait sur le chemin de la dictature. Selon le jacobin Payan, s'il a réclamé avec Fréron la liberté indéfinie de la presse, c'était pour encourager les aristocrates à demander dans leurs écrits un roi, c'est-à-dire un tyran. Et ce tyran, c'est Tallien, c'est Fréron, c'est Barras, un autre triumvirat, comme celui de Robespierre, Couthon et Saint-Just.

V.

Si Tallien fut un instant le roi de la République, madame Tallien n'en fut-elle pas la reine? Elle le fut par la beauté, par la grâce, par le charme; elle le fut, parce qu'elle ouvrait ses mains pleines de pardon, parce que ses prières montaient jusqu'à la guillotine, parce qu'elle imposa la clémence au tribunal révolutionnaire, parce que, enfin, elle prouva au peuple le plus spirituel de la terre, qui criait tout haut : Fraternité ou la Mort! que la France avait encore les joies de l'esprit et de l'amour.

Sous ce roi et cette reine, ce fut en effet toute une renaissance : renaissance des arts, renaissance des lettres, mais surtout renaissance de la gaieté, cette âme d'un peuple fort! Il y avait trop longtemps qu'on parlait de liberté à l'ombre de la guillotine : on osa vivre sans peur du lendemain.

Tallien ne pouvait pas régner longtemps après Robespierre.

La Terreur avait eu ses renégats jusque parmi les membres du Comité de salut public. Après le 9 thermidor, Robert Lindet, qu'on avait vu figurer à côté de Robespierre, accusa lui-même son ancien collègue et son ancien maître. Dans son rapport à la Convention nationale, il accusa même la Révolution en faisant l'histoire de la Révolution. « La journée du 9 thermidor, dit-il, apprendra à la postérité qu'à cette époque la nation française avait parcouru toutes les périodes de sa révolution; qu'elle était parvenue à ce terme où l'on ne pouvait l'égarer que par l'éclat d'une grande réputation et l'apparence du civisme, de la probité, et des vertus qu'elle avait appelées à l'ordre du jour. La représentation nationale a été assez grande, assez puissante pour frapper les traîtres. »

Ainsi voilà un révolutionnaire qui a marqué son nom dans toutes les périodes de la Révolution, qui a soutenu les idées et la réputation de Robespierre, qui accuse maintenant cette *apparence* de civisme, cette *probité*, ces *vertus*, pour lesquelles on dit que posa toujours Robespierre. Robert Lindet va jusqu'à dire que Robes-

pierre est un *traître*. Que ne devaient pas faire les autres? Ainsi parlèrent Chénier et Carnot. La chute de Robespierre fut naturellement le signal d'une réaction royaliste et d'une terreur blanche.

Cette réaction provoqua la journée du 13 vendémiaire, où Barras inventa le Directoire avec l'artillerie de Bonaparte.

Une ère nouvelle s'ouvre pour Tallien, ou plutôt l'étoile de Tallien va commencer à pâlir. Mais madame Tallien touchera au septième ciel de la célébrité. La Convention pourrait être appelée l'histoire des hommes, le Directoire pourrait être appelé l'histoire des femmes. La hache fait place à l'éventail; le châle et la danse du châle remplacent la carmagnole et le *Ça ira*.

Tallien n'est plus que le mari de la reine. Mais il n'a pas encore abdiqué.

XXXVIII.

ANNIVERSAIRE DU NEUF THERMIDOR.

I.

Le 21 janvier 1795, la Convention, après être allée en cortége à la place de la Révolution pour *célébrer* la mort du tyran *, décréta une fête pour *consacrer* le 9 thermidor, cette journée que les amis de Tallien appelaient la journée de Tallien.

* A propos de cette horrible fête, une femme du peuple, entendant ce mot TYRAN, demanda à quelqu'un ce qu'il signifiait. « Un tyran, c'est un roi. — Ah! voyez-vous ça! Et on lui fait sa fête à ce roi. Après cela, c'est bien juste. — Au contraire, on célèbre le jour où il est mort, pour s'en réjouir. — Ah! oui, oui, j'entends; un tyran, c'est comme qui dirait notre bon roi Louis XVI! »

C'est l'homme d'Athènes, qui ne savait pas pourquoi il condamnait Aristide, si ce n'est qu'il s'ennuyait de l'entendre appeler le Juste.

Soutenu par Merlin de Thionville, Tallien eut les honneurs de la séance. « Il faut éterniser la mémoire de la superbe journée du 9 thermidor. » Il demanda même une colonne triomphale : « Qu'il soit érigé dans cette cité, qui vint se réunir à la Convention au moment où les assassins inondaient déjà le vestibule par la faute des derniers tyrans; qu'il soit érigé, dis-je, un monument qui retrace à nos derniers neveux sa constante fidélité. Qu'à pareille époque, chaque année, les assemblées législatives, les autorités constituées de cette commune, aillent environner la colonne et y fassent lire à nos neveux et nos dangers, et nos triomphes, et l'époque où la justice est venue enfin s'asseoir à côté de la liberté. »

Mais Legendre dit : « La Convention est trop grande pour vouloir donner de l'importance à un misérable qu'on voudrait mettre au rang des tyrans de l'Europe. Robespierre n'était que l'écolier du crime. »

Tallien répond : « Je réponds à Legendre que ce ne sera point donner de l'importance à Robespierre que de solenniser la glorieuse journée du 9 thermidor; ce n'est pas seulement la chute de Robespierre et de ses complices que nous célébrerons; avant cette journée mémorable, la justice était bannie de la France, le glaive planait sur la tête de tous les hommes courageux, la tyrannie proscrivait les sénateurs et les hommes énergiques dont les talents et les vertus pouvaient être un obstacle au projet qu'elle avait d'asservir le peuple. Ce n'était pas seulement les partisans de la royauté

qu'on égorgeait, mais aussi les meilleurs républicains. Nous nous réunirons tous autour de la colonne qu'on élèvera pour célébrer la chute de cette puissance colossale qui rivalisait avec la Convention; je veux parler de cette Commune conspiratrice qui semblait croire que la Convention nationale n'était pas composée des mandataires des quatre-vingt-six départements de la République, et qu'elle n'appartenait qu'à la Commune de Paris. »

Sur l'éloquence de Tallien, la Convention décréta la fête anniversaire du 9 thermidor, et la musique de l'Institut, qui était revenue de la place de la Révolution avec les députés, se mit à jouer le *Ça ira* sur la chute de Robespierre et la fête de Tallien.

II.

Le 9 thermidor an III, madame Tallien prépara un banquet, qu'elle devait présider sous la figure de la Sagesse. On aimait encore le symbole païen, surtout quand le symbole prenait la figure d'une belle femme.

Au palais du ci-devant Roi, au palais témoin de la chute de Robespierre, Tallien eut encore son jour de royauté. Il revenait de Quiberon avec la victoire.

La séance s'ouvrit à dix heures. Tous les députés étaient en costume.

Un représentant montra le sabre travaillé pour Robespierre sur les dessins de David. « Ce roi des Sans-

culottes, qui prêchait sans cesse la simplicité, aimait cependant le faste autant que personne. Ce sabre est tout brillant d'or et de nacre; on lit sur la ceinture : *Liberté, Égalité, Fraternité.* Il est de la même forme que ceux des élèves du camp des Sablons, dont Robespierre avait eu le dessein de se former une garde prétorienne. »

Voici tout le récit du *Moniteur :*

« Il est onze heures et demie. Il y a un an qu'à pareille heure Saint-Just, profitant de la solitude qui régnait dans l'Assemblée, commençait à lire le second volume du discours que Robespierre avait fait la veille. Le temps était nébuleux, il semblait nous avertir que l'orage se formait et qu'il allait éclater. La crainte qui remplissait toutes les âmes portait la tristesse sur toutes les figures, et la Convention ne présentait que le spectacle d'hommes qui s'attendaient à la mort, mais qui n'avaient pas le courage de la braver. Aujourd'hui, l'atmosphère est dégagée de tous les nuages, le soleil brille d'un éclat pur, il semble vouloir prendre part à la fête qu'il éclaire; à la gaieté française se mêle la joie qu'inspire un nouveau triomphe de la République, dont le bruit se répandait depuis le matin. (Quiberon.)

« L'Institut national de musique ouvre la fête précisément au même instant que Saint-Just prenait la parole. On exécute une ouverture d'Heller; on chante ensuite l'*Hymne à l'humanité,* par Baour-Lormian, musique de Gossec; *le Chant du* 9 *thermidor,* paroles de Deforgues, musique de Lesueur; un hymne dithy-

rambique sur la conjuration de Robespierre et la révolution du 9 thermidor, paroles de Rouget de Lisle. »

Un représentant demanda la *Marseillaise;* selon lui, c'était le cantique des cantiques. On joua la *Marseillaise*. Après quoi Laréveillère-Lépeaux dit que le Comité de salut public allait donner à la Convention des nouvelles qui prouveraient aux amis de la Terreur que le règne de la justice a aussi ses triomphes. « Il sera beau, citoyens, d'unir dans le même jour les chants de la justice et de l'humanité aux chants glorieux de la victoire. »

Les enfants aveugles exécutèrent alors un morceau intitulé *Invocation à l'Harmonie*.

L'Institut chanta l'*Hymne du* 9 *thermidor,* paroles de Marie-Joseph Chénier, musique de Méhul.

Je ne redirai pas toutes les phases de cette séance. L'abbé Grégoire y répéta son fameux mot : « L'histoire des rois est le martyrologe de la nation. »

Et Grégoire ajouta : « Les Français après avoir battu leurs ennemis du dehors prouveront qu'ils sont encore prêts à écraser ceux du dedans.

Sur cette menace, la musique exécuta le pas de charge.

A une heure, Tallien, vêtu comme aux beaux jours de son proconsulat de Bordeaux *, monta à la tribune. Les applaudissements l'empêchèrent longtemps de parler.

* L'habit bleu à boutons d'or, le gilet à revers, les bottes à la Souvaroff, l'épée au côté. C'était le costume de Robespierre, plus bruyant et plus étoffé.

Il y a un an qu'à pareille heure Tallien disait, en parlant de Robespierre : *Tout annonce que l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups.* Aujourd'hui il vient annoncer que les ennemis de la République sont défaits. Aujourd'hui, comme il y a un an, Tallien était à la victoire.

« Représentants du peuple, j'accours des rives de l'Océan joindre un nouveau chant de triomphe aux hymnes triomphaux qui doivent célébrer cette grande solennité.

» Je te salue, époque auguste où le peuple écrasa la tyrannie décemvirale! Heureux, trois fois heureux anniversaire où les défenseurs de la patrie ont terrassé la coalition de l'étranger et des parricides, je te salue!

» Le Comité de salut public nous a ordonné de vaincre les ennemis de la République qui avaient osé souiller son territoire.

» Il est obéi.

» L'armée républicaine a vaincu l'armée de la contre-révolution. Quiberon, le fort Penthièvre et tout ce qui s'est trouvé dedans sont au pouvoir de la République.

» Oui, Représentants, courbé trop longtemps sous le faix ignominieux des vaisseaux d'Albion, l'Océan français a vu ses légitimes dominateurs reprendre, sur ses bords du moins, l'attitude qui leur est naturelle, l'attitude de la victoire.

» Il a tressailli à l'aspect de nos braves, armés par la vengeance, guidés par l'enthousiasme de la République, poursuivant au sein des flots qui les ont rejetés

sous le glaive de la loi, ce vil ramas des complices, des stipendiés de Pitt, ces exécrables auteurs de tous les désastres et de tous les forfaits contre lesquels la France lutte depuis cinq ans.

» Ils ont osé, disions-nous en parlant des émigrés, ils ont osé remettre les pieds sur la terre natale : la terre natale les dévorera.

» C'en est fait, l'oracle s'est accompli, la terre natale les a dévorés. »

Quand Tallien eut conté cette grande journée, on lut cette dépêche de Hoche qui lui donnait sa part de gloire :

Le général en chef aux citoyens composant le Comité de salut public.

Au quartier général de l'armée des côtes de Brest, à Vannes, le 4 thermidor, l'an III de la République, une et indivisible.

Représentants, l'armée de la contre-révolution, renfermée dans la presqu'île de Quiberon, a été contrainte hier de déposer ses armes après l'enlèvement de vive force du fort Penthièvre et du camp retranché qu'il défend. Les différentes attaques en marche, manœuvres ont été faites sous les yeux de Tallien, qui n'a pas quitté la tête des colonnes. Il vous donnera les principaux détails de l'affaire.

L. Hoche.

On embrassa Tallien. Boissy d'Anglas s'écria dans son enthousiasme : « Tallien a prouvé qu'il savait peindre les grandes actions, comme il sait y contribuer. »

III.

Tallien est reconduit en triomphe. Le *Moniteur* conte ainsi la fin de la fête :

« Tallien, pour qui cette époque est aujourd'hui glorieuse à des titres nouveaux, avait invité plusieurs de ses collègues à un banquet frugal.

» Voici les toasts qui ont été portés dans cette assemblée d'amis, qui sentaient également le besoin de se rapprocher et de s'unir.

» Lanjuinais a proposé le premier.

» 1. Au 9 thermidor, aux représentants amis de la liberté, qui, dans ce jour mémorable, ont abattu le tyran, et depuis ont renversé la tyrannie. Puissent l'attachement de leurs collègues et l'amour des Français être la récompense de leur patriotisme et de leur dévouement!

» Tallien a porté le second.

» 2. Aux députés mis hors la loi sous la tyrannie de l'ancien gouvernement, aux soixante-treize, aux autres victimes de la Terreur, et à tous ceux qui, dans ce temps désastreux, sont restés fidèles aux lois de l'amour et de la liberté!

» J'ajoute, a dit Louvet : Et à leur union intime avec les hommes du 9 thermidor!

» Voici les autres toasts :

» 3. Les armées de la République : Puissent-elles trouver dans la paix glorieuse qu'elles préparent la récompense de leur dévouement!

» 4. Les mânes des Français morts en combattant contre la royauté.

» 5. Les amis de l'égalité et de la liberté, quelque pays qu'ils habitent.

» 6. Les puissances amies de la République française.

» 7. La Constitution de la République : Puissent la sagesse et la réflexion de ses représentants corriger les défauts qui auraient pu s'y être glissés, avant de la soumettre à l'acceptation !

» 8. Le général Kosciusko, et tous ceux qui comme lui sont dans les fers pour la cause de la liberté.

» 9. La clémence : Puisse le peuple français, victorieux, donner l'exemple de cette vertu !

» 10. La concorde entre tous les représentants, amis de la justice et de l'humanité.

» Le dernier toast a été porté au milieu d'acclamations nouvelles.

» 11. Tallien, Hoche et les vainqueurs de Quiberon. »

Mais ce que ne dit pas le *Moniteur,* c'est que sans l'héroïne de la fête, Notre-Dame de Thermidor, tout le monde, à ce fraternel banquet, se prenait aux cheveux et se cassait les bouteilles à la figure. Rappelez-vous sa lettre : « J'avais réuni tous les députés marquants et » exagérés de tous les partis; voyant que par les toasts » portés on allait finir par se jeter les assiettes à la tête, » je me levai, et avec un sang-froid qui imposa à la » bruyante assemblée, je portai ce toast : *A l'oubli des » erreurs, au pardon des injures, à la réconciliation de » tous les Français.* »

Notre-Dame de Thermidor avait parlé : on s'embrassa et on but à Notre-Dame de Thermidor.


THE ASTOR LIBRARY
NY

XXXIX.

LE SALON DE MADAME TALLIEN.

I.

Madame de Fontenay ouvrit son salon le soir même de son mariage avec Tallien. La citoyenne Cabarrus, ci-devant Fontenay, porta vaillamment le nom de la citoyenne Tallien. Fréron, Barras et Chénier furent ses premiers hôtes. Femme de plaisir avec M. de Fontenay, déesse du pardon à Bordeaux, sœur de charité devant la Convention, elle devint femme politique dans la célèbre chaumière du Cours-la-Reine. Madame Sophie Gay, qui a été des salons de madame Tallien, a rappelé avec beaucoup de vérité que de thermidor an II jusqu'à vendémiaire an III, cette femme fut reine de France.

Où était le palais de la Reine?

« Il y avait autrefois au bout de l'allée des Veuves, près du Cours-la-Reine, une petite maison cachée par un massif de peupliers et de lilas, et qu'on appelait la Chaumière. Elle était en effet recouverte de chaume, mais peinte à l'huile, ornée de bois brut et entourée de fleurs comme une chaumière d'opéra-comique. C'est là qu'une femme, dont la beauté, les grâces, le courage et la bonté venaient de sauver la France; c'est là qu'elle recevait les hommages de tous ceux qui croyaient à bon droit lui devoir la vie, et les adorations de tous les amis du pouvoir. C'est là qu'on voyait chaque jour le mélange le plus inexplicable des bourreaux et des victimes de la Révolution. »

Oui, madame Tallien était la Reine; mais quel fut le Roi?

Tallien essaya de prendre le sceptre, mais cette main si audacieuse avec la plume, si ferme avec l'épée, laissa tomber le sceptre en quenouille. Il lui eût fallu pour le maintenir renouveler tous les jours l'énergie de thermidor. Et cette énergie, il fallait la montrer tout à la fois contre les Jacobins et contre les réactionnaires. Tallien avait des amis des deux côtés; il eût fallu briser avec ses amitiés. Tallien avait des ennemis des deux côtés; il eût fallu les frapper sans merci : c'était le système de Robespierre. Tallien frappa çà et là, tantôt à droite, tantôt à gauche, mais sans cette foi robuste, sans ce génie politique qui faisaient la force de Saint-Just.

Rien n'était d'ailleurs plus difficile que de gouverner

alors. La vieille France, qui ne craignait plus l'échafaud, relevait la tête et menaçait déjà sous ses pâleurs de la veille et sous son sourire à peine essayé. La France de 1789 n'avait pas abdiqué : Robespierre est mort, vive la République! Les Jacobins sont encore là, le nouveau drapeau flotte à toutes les frontières, les héros anonymes meurent tous pour l'idée nouvelle. Le règne de la Terreur venait de finir, mais Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère et leurs pareils peuvent demain ramener la Terreur; Tallien lui-même ne dompte pas tous les jours sa fièvre révolutionnaire, le lion amoureux cache ses griffes, mais Tallien lui-même ne peut pas se fier à Tallien.

Le peuple était toujours pour lui. Depuis la mort de Robespierre, il croyait en Tallien. Pourquoi le peuple avait-il foi? C'est que Tallien aimait la Révolution pour la Révolution. Barras disait de lui : « Il y aurait cinq cents conjurations, que Tallien serait de toutes. » Il aurait pu dire aussi que Tallien eût été d'une conjuration contre Tallien. Voilà pourquoi le peuple l'aimait. Chaque fois qu'il entrait à la Convention, les tribunes applaudissaient. « C'est ainsi qu'on flattait Robespierre, » dit un jour le président; mais les tribunes crièrent : « Vive Tallien ! »

II.

Dirai-je tous les orages de cet hyménée d'aventure célébré dans les prisons, au pied de la guillotine, pen-

dant l'émeute furieuse? Quelle lune de miel donnait alors le mariage entre deux divorces! Moins que jamais l'amour croyait au lendemain. L'amour mangeait son blé en herbe et jetait par la fenêtre tout l'or de son cœur. Je vois d'ici le ménage Tallien : la passion, la colère, la haine, puis encore l'amour qui revient, puis encore l'amour qui s'en va. Et la jalousie! Tallien n'avait pas brisé son poignard. Barras riait comme un Alcibiade de comédie devant ce Périclès de tragédie. Aspasie riait de tous les deux. Un jour Tallien dit à sa femme : « Pourquoi ces cérémonies? Tu ne me tutoies plus! — Eh bien, va-t'en! »

La raillerie et la gaieté de madame Tallien éveillent la raillerie et la gaieté. On invente les plus beaux mots dits par elle ou contre elle. Une caricature la représente en costume romain avec l'écriteau d'un royaliste : « Respect aux propriétés nationales! » Un journaliste imprime cette question et cette réponse : « Qu'avez-vous, monsieur, à me considérer? — Madame, je ne vous considère pas; j'examine les diamants de la couronne. » On lui donne tous les amants qu'elle n'a pas, même son premier mari. On attribue à M. de Fontenay ce mot connu d'un mari qui divorce : « Madame, je ne vous laisse pas cette parure de mariage; je la garde pour vous la donner quand vous serez ma maîtresse. »

Toutes ces belles calomnies qui ne montaient pas jusqu'à l'oreille de madame Tallien étaient inventées par quelques muscadins qu'elle avait sauvés de l'échafaud.

Toutes les femmes du Directoire sont pareillement

raillées, non pas pour venger la vertu, qui était bannie avec la déesse de la Raison, mais parce qu'on riait de tout et de tout le monde *.

* Les historiens de *la Société française pendant le Directoire*, MM. de Goncourt, ont crayonné avec beaucoup plus d'esprit que de vérité cette figure de femme et de reine :

« Dans cette troupe de femmes, aimables au delà du permis, influentes au delà du raisonnable, dans ces créatures légères et usurpatrices, il en est quelques-unes de la famille des Cléopâtre : enchanteresses qui charment la postérité ! il leur suffit de se montrer à l'Histoire pour que l'Histoire les regarde, leur sourie et leur pardonne !

» La jolie ambassadrice envoyée pour réconcilier les femmes avec la Révolution, les hommes avec la mode, le commerce avec la République, la France avec une cour ! Elle est une Pompadour venue après tant de Lycurgue ; et de sa voix enchantée elle rappelle de l'exil et les ris et les jeux ! Elle fait étendre les tapis sur les taches de sang ; elle verse à la France oublieuse le Léthé de la folie ! Et reconstituant un Versailles tout autour d'elle, prêchant les dépenses, l'amour, les élégances, elle entraîne à la musique, elle entraîne à la danse, elle entraîne à la vie tout ce monde tout à l'heure occupé à mourir. Visant à tous les protectorats aimables, cette favorite de l'opinion publique fait rayer l'art de la liste des émigrés ; et elle honore le Salon d'une toilette nouvelle. Elle a, comme une maîtresse de roi, la tutelle des théâtres et de leur monde ; et le Dauberval qu'elle protége, et qu'elle marierait s'il voulait, est un chanteur qui se nomme Martin. Quand elle se promène triomphalement par les rues, dans son carrosse sang de bœuf, blanche, et vêtue d'un nuage, Paris s'incline comme devant l'âme et le génie et la fortune du Directoire.

» Cette femme est la fée du Luxembourg. Elle pare ses cérémonies de son sourire. Elle organise ses parties et ses galas. Elle se change, elle se métamorphose pour rajeunir ses fêtes et leur donner un nouvel attrait. Tantôt c'est Calypso accueillant les amis de Tallien dans sa chaumière du Cours-la-Reine, et les promenant sous les

La première femme qui vint chez madame Tallien fut cette belle Joséphine, hier madame de Beauharnais,

dais de verdure enlacés d'emblèmes, parmi les arbres, comme la nymphe du lieu. Au palais de Suresnes, c'est une paysanne de Frascati; déesse déguisée, qui se trahit en marchant! Comme un sceptre léger, avec lequel ses doigts badinent, elle tient en main la surintendance du goût; et par elle, les forte-piano de la liste civile, dont on laissait dormir les mélodies, sont distribués aux belles mains dignes de les réveiller. Par elle, la maison directoriale est emplie des collections de musique de Marie-Antoinette, de Madame Victoire, de Madame Élisabeth et de Bombelles. Elle est parmi les cinq rois comme une Grâce obéie, qui les range à ses menus vouloirs. Son exemple fait autorité pour le détail et le décor de leur intérieur; et se met-elle à raffoler de porcelaine de Sèvres, ministres et directeurs ne manquent aussitôt d'avoir un cabaret sur leurs tables. Le caprice de madame Tallien sauve une manufacture!

» Qui ne l'applaudit en tout ce qu'elle commande et en tout ce qu'elle ose, qui ne l'applaudit en son chant, qui ne l'applaudit en sa danse, cette Sempronia qui repose les yeux lassés des Catilina, et ne conspire que pour les amusements? Tout son esprit a été tourné vers l'agrément : et la harpe, — le triomphe de ses beaux bras! — et les langues méridionales, musique de la voix! — elle sait tout ce qui enchaîne les regards et les oreilles. Térézia s'anime-t-elle, lorsqu'au profond des nuits, s'acharnant à une bouillotte, elle arrache ou jette au hasard des poignées de cent louis? son visage s'embellit d'un charme qu'on ne trouve qu'en elle. Circé qui, au temps des échafauds et des bonnets rouges, obligeait les bourreaux à se poudrer à la poudre d'œillet! et qui aujourd'hui, dans le cortége du jabot et des culottes à rosettes de Fréron et de sa jeunesse dorée, mène en souriant le chœur des scandales de la France! »

C'est bien dit, mais c'est injuste. Madame Tallien donnait son sourire à toutes les fêtes du Directoire, mais, loin de mener le chœur des scandales, elle y montrait la figure de la charité, de l'énergie et la grandeur d'âme.

demain madame Buonaparte. Tallien était allé la chercher à la prison des Carmes, sur la prière de sa femme. Le lendemain madame de Beauharnais amena madame d'Aiguillon. Ce fut pour ces trois femmes une grande joie de se retrouver ainsi après avoir vu la guillotine en perspective.

III.

Ce fut devant madame de Beauharnais que Tallien demanda un soir à Fréron, en présence de la Harpe, de Siéyès et de Chénier, s'il aimait le général de brigade Bonaparte, qui disait avoir servi « sous Toulon avec quelque distinction et avoir mérité à l'armée d'Italie la part de lauriers qu'elle y a acquise. » Fréron répondit qu'il se rappelait cette figure antique, un Saint-Just tout aussi sentencieux et tout aussi fier. Tallien dit alors que Bonaparte venait d'être destitué par deux représentants en mission, Albitte et Saliceti, et il lut cette requête énergique qu'on lui avait donnée à la Convention :

« Vous m'avez suspendu de mes fonctions, arrêté et déclaré suspect.

» Me voilà flétri sans avoir été jugé, ou bien jugé sans avoir été entendu.

» Depuis l'origine de la Révolution, n'ai-je pas été toujours attaché aux principes?

» J'ai abandonné mes biens, j'ai tout perdu pour la République.

» A la découverte de la conspiration de Robespierre,

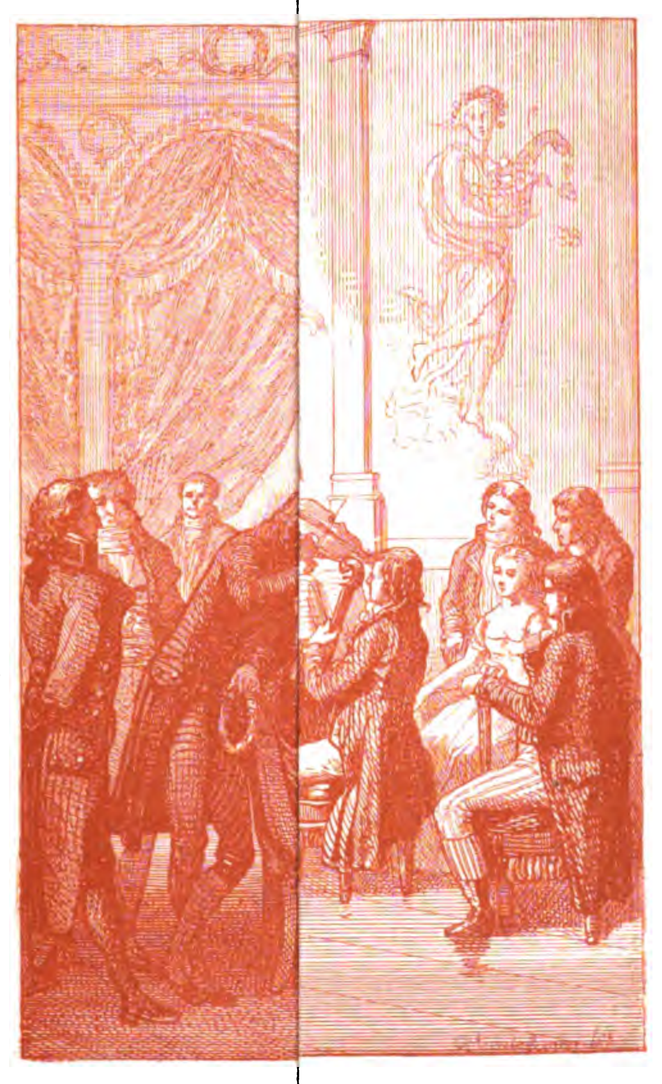
ma conduite a été celle d'un homme accoutumé à ne voir que les principes.

» L'on ne peut donc pas me contester le titre de patriote.

» Pourquoi donc me déclare-t-on suspect sans m'entendre? m'arrête-t-on huit jours après la mort du tyran? »

La Harpe et Chénier, qui s'y connaissaient, interrompirent Tallien pour admirer ces mots simples et fermes qui semblaient gravés avec la pointe d'une épée. Madame Tallien s'indigna de ce mot *suspect* qu'elle avait rayé de son dictionnaire. Madame de Beauharnais, qui aimait les généraux, dit que la France avait trop besoin d'être défendue contre ses ennemis, pour mettre ses héros en prison. Chénier appuya le raisonnement de madame de Beauharnais, tout en demandant par un regard et un sourire la protection de madame Tallien, qui répondit par ce simple mot : « Quand on me demande une grâce, elle est déjà accordée. » Elle se tourna vers Siéyès : « Vous seul vous obstinez à ne rien dire, mon ami Siéyès. — Moi, je n'ai rien à dire, répondit celui qui ne croyait qu'au silence. Je trouve que la requête du citoyen Buonaparte, dont vous vantez le style lapidaire, est quatre fois trop longue; moi, j'aurais dit tout cela en quatre mots : JE SUIS BUONAPARTE, FAITES-MOI JUSTICE. »

Le succès de la soirée fut pour Siéyès et pour madame de Beauharnais, qui ne se doutaient guère ni l'un ni l'autre qu'ils avaient parlé celle-ci pour son mari, celui-là contre son maître.



HENRI PL N

E N.



Ce fut dans ce même salon qu'un soir Bonaparte, jetant son masque sévère et méditatif, se mit au diapason. Il baisa la main de madame Tallien, et, pour devenir plus familier dans la maison, il lui dit la bonne aventure : une de ces galanteries impérieuses déjà impériales.

Bonaparte prédit ensuite au général Hoche, le seul qui lui fît ombre ce jour-là, qu'il mourrait dans son lit. Hoche fut indigné. Le général en chef de l'armée de la Moselle, le vainqueur des Autrichiens à Wissembourg, à Spire, à Worms, retira sa main de la main du vainqueur de Toulon, officier de fortune comme lui, qui ne devait mourir que vingt-cinq ans plus tard dans son lit de Sainte-Hélène *.

* « Un soir il prit le ton et les manières d'un diseur de bonne aventure, s'empara de la main de madame Tallien, et débita mille folies. Chacun voulut offrir sa main à cet examen ; mais quand vint le tour de Hoche, il parut s'opérer un changement dans son humeur : il examina attentivement les signes de la main qui lui était présentée, et, d'un ton solennel, dans lequel il perçait une intention peu bienveillante, il dit : « Général, vous mourrez dans votre lit. » Une généreuse colère brilla un moment sur le front de Hoche, mais une saillie de madame de Beauharnais dissipa ce nuage. » OUVRARD.

Hoche avait failli mourir sur l'échafaud ; thermidor le fit sortir des prisons de Robespierre. En 1798, le jeune et généreux Hoche mourut empoisonné. Il venait de vaincre une deuxième fois les Autrichiens ; la pacification de la Vendée avait élevé son nom parmi les plus chers à la bravoure et à la chevalerie. Ce fut une des physionomies les plus fières de la Révolution. Sa mort, quand il n'avait que vingt-neuf ans, en fait aussi une des figures les plus touchantes. On dit qu'il y a eu dans sa vie des romans aussi beaux que son histoire.

A quelque temps de là, les mêmes personnages se retrouvaient dans le salon de madame Tallien. Ici je laisse parler un témoin, madame Sophie Gay :

« Il y avait ce jour-là chez madame Tallien l'ex-vicomtesse de Beauharnais, dont la grâce créole gardait toute sa séduction, même à côté des beautés éclatantes de madame de Château-Regnault et de madame Cambys, toutes deux remarquables par leur riche taille et leur teint éblouissant.

» Ces trois femmes, vêtues à la grecque, mais avec moins d'exactitude et de recherche que madame Tallien, avaient l'air de ces confidentes qu'on voit à la suite des jeunes princesses de tragédie; aussi Bonaparte ne fit-il attention qu'au premier rôle. Surpris des avantages réunis dans cette belle personne que la France appelait son sauveur, il reporta sur elle ses idées d'ambition; il calcula en un instant le parti qu'elle pouvait tirer, pour sa puissance et sa gloire personnelle, d'une situation unique dans l'histoire de France; il lui créa un avenir superbe et posa la couronne de nos reines sur le front de celle à qui les Français délivrés étaient déjà soumis par l'amour et la reconnaissance.

» Ce rêve que le génie de Bonaparte pouvait seul concevoir, il n'a jamais pardonné à madame Tallien de ne l'avoir point réalisé, et il l'a délaissée dès qu'il s'est aperçu qu'elle n'avait ni le désir ni les moyens peut-être d'accomplir la haute destinée que le Ciel lui offrait, et que son ambition n'allait pas au delà du titre de Notre-Dame de Thermidor. »

Comme ce n'est pas pour l'histoire elle-même que je laisse parler madame Sophie Gay, je n'accepte pas son point de vue sur l'ambition de Bonaparte. Comme Barras, comme Chénier, comme Fréron, comme tous ceux qui étaient « de la cour », il a dû adorer la beauté de madame Tallien, mais sans trop s'inquiéter des victoires du lendemain. Il n'avait pas encore assez souvent mis la couronne de lauriers sur sa tête pour songer à la couronne de France.

IV.

Dans le salon de madame Tallien, la politique avait ses entr'actes :

« Garat, cet Orphée qui avait si souvent charmé par ses chants ses camarades d'infortune, devait comme tant d'autres la liberté à madame Tallien, et il lui en témoignait sa reconnaissance en venant presque chaque jour chanter dans son salon quelques-uns de ces beaux airs italiens dont il a donné le goût à nos oreilles françaises. Chérubini, Méhul, l'accompagnaient; le violon de Rhodes remplissait les intervalles d'une cavatine de Cimarosa à une scène de Glück. »

Carle Vernet, Duplessis-Boilly, Duplessis-Bertaux avaient leurs grandes entrées; ils y dessinaient des caricatures et y hasardaient cet esprit d'atelier qui avait pris droit de cité dans les salons depuis madame de Pompadour et madame Geoffrin.

Madame Sophie Gay ajoute :

« Ainsi, c'est dans le salon de madame Tallien que s'opéra la renaissance de tout ce qui faisait autrefois la renommée et le charme des salons de Paris. Les émigrés rentrés y ramenèrent cette politesse exquise, cette conversation simple et de bon goût dont le secret commençait à se perdre. Les gens de lettres, si longtemps muets, y discutaient de nouveau sur des sujets littéraires; les artistes y retrouvaient les inspirations trop longtemps étouffées par la Terreur; les blessés de tous les partis y recevaient une douce hospitalité. Chacun d'eux s'y sentait à l'abri des attaques de l'autre, car on n'était admis chez madame Tallien que pour y être secouru ou secourable. »

Et comme tout cela se faisait galamment, avec la grâce antique et l'esprit moderne! La Charité marchait toute nue comme la Vérité, comme la Beauté. La robe était si légère! Comme a si bien dit Paul de Saint-Victor : « Vers la fin du règne de Louis XVI, une brise pastorale sortie des livres de Jean-Jacques et des idylles de Gessner, abat les coiffures, dégonfle les jupes et fait envoler la poudre et les mouches. Coiffée à l'ingénue, avec un chapeau à la bergère, ajustée d'un grand tablier, le sein couvert d'un fichu pudique, la femme, appuyée sur une longue canne taillée en houlette, va faire ses dévotions au temple élevé à la Nature dans un parc anglais, et battre le beurre dans quelque fraîche laiterie du bois de Boulogne ou de Bellevue. — La Révolution simplifie encore cette simple toilette : les

citoyennes la traversent en robes de cotonnade frangées aux trois couleurs. — Le Directoire déshabille de pied en cap ses « Impossibles de la nouvelle France. »

Les « Impossibles du corps de ballet » hésiteraient à mettre les robes aériennes que les Grecques de l'an V promenaient bravement aux Champs-Élysées. La Terreur avait eu ses Sans-Culottes, le Directoire eut ses Sans-Chemises. « Voilà plus de deux mille ans que les femmes portent des chemises, écrivait un journaliste du temps ; cela est d'une vétusté à périr. » Et les femmes se montrèrent nues dans un fourreau de gaze, des cercles de camées aux jambes et des anneaux d'or à chaque doigt de pied. Il fallut que Vénus, évoquée par un chansonnier, rappelât à la pudeur ces statues vivantes.

V.

Les vrais historiens du Directoire sont Carle Vernet, Duplessis-Bertaux et Debucourt. Toute la vie publique et intime, toute la comédie politique et mondaine est imprimée à jamais dans ces dessins, dans ces gravures, dans ces aqua-tinta qui représentent ce carnaval où la mode montre la descente de la Courtille de la République, comme elle avait montré celle de la royauté. Ces tempêtes de rubans, ces fleuves de mousseline, ces rivières de linon, ces cadenettes, ces lorgnons, ces breloques, ces habits invraisemblables, ces cravates de guillotinés, ces bâtons noueux et dorés, ces bas rayés, ces bottes

romanesques, ces sandales romaines, ces robes qui sont à peine des chemises, ces perruques à la Bérénice, ces chevelures blondes qui ne tiennent à rien, pas même à la tête, ces bonnets au repentir, ces châles à la victime, ces collets, ces carricks, ces culottes couleur du temps et couleur cuisse de nymphe, ces amazones, ces chapeaux à lucarne, ces républicains qui portent l'éventail, ces sans-culottes qui jouent au lorgnon, tous ces merveilleux et toutes ces merveilleuses, toutes ces visions fantastiques de gens ivres sans avoir bu, c'est le royaume de l'Impossible *.

Le fier sentiment républicain était banni de presque tous les cœurs. On s'étonnait d'avoir été Romain la veille, on redevenait Français avec folie. Un seul exemple : Esseid-Ali-Effendi arrive à Paris comme ambassadeur ottoman. On croit que c'est le Grand Turc lui-même; tout Paris se jette sur son passage, toutes les femmes à la mode veulent lui être présentées — non pas, j'imagine, pour son sérail; — bien plus, elles vont à lui déguisées en Géorgiennes, si j'en crois le journal satirique du temps, *le Thé*. Voici les noms des dames de la cour du Bey :

Madame de Noailles, madame de Fleurieu, madame Tallien, madame de Léchaudé, madame de Gervasio,

* « Les hommes et les femmes du Directoire ressemblent à tout ce qu'on voudra, excepté cependant à des femmes et à des hommes. Leur langage même ne se rattache à aucune tradition. Je crois voir des pantins, je crois ouïr des vaucansonneries; je cherche la boîte d'où ils ont pu s'échapper. » Charles Monselet.

madame de LANSALLE, madame de PUYSÉGUR, mademoiselle de PERREGAUX, madame DELOR, madame de CHAUVELIN, madame CAPON, mademoiselle de MASCARAILLE, madame MALISESKA, madame de FENOUILLE, mademoiselle de FERRIÈRES, mesdames de CAZE, madame de VIGNY, madame LENORMAND, madame d'ÉCOSSET, madame DUCOS FONFRÈDE, madame RÉCAMIER, madame de CROISEUIL, madame de MORLAIX, madame de BARRE, mademoiselle CHEVALIER, madame de GRAND-MAISON, madame de TAILLE, mademoiselle MARTEL, madame MOLINOS, madame de LISTENAY, madame de VIEURSAN, madame de SANSADE, madame de la RUE-BEAUMARCHAIS, madame LE BRETON, madame de PULLY-D'ORMESSON, madame de VALENCE, madame de MAGNE, madame de VASSY, madame de BEAUMONT, madame LEPAGE, madame de VILLETTE, madame de SAINT-HILAIRE, madame de MORVILLE, madame de NANTEUIL, madame de RÉMUSAT, madame ARNAUD, mademoiselle de NICOLAÏ.

Bertin d'Antilly, le rédacteur du *Thé*, ajoute : « Nous n'avons désigné ces dames ni par les traits, ni par le caractère de la beauté, ni par l'élégance de la taille, ni par la nuance de la chevelure; mais nous garantissons qu'il n'y en a pas une qui ne soit belle et jolie, et que la nature n'ait enrichie de ses dons. »

« M. l'ambassadeur turc a fait distribuer des pastilles odorantes du sérail, des essences de rose, des sachets bénis par le muphti, et leur a dit dans notre langue : *jolies, aimables, charmantes*. Quand il en saura davantage, il ajoutera *adorables;* et certes, parmi

les femmes que nous venons de citer, il n'en est pas une qui n'eût vu tomber à ses pieds le grand Prophète lui-même. »

Toutes ces beautés étaient de la cour de madame Tallien.

La Révolution avait passé dans les mœurs : « L'étoffe, la coiffure, le divorce et la banqueroute, dit un autre contemporain, c'est le journal du jour. L'art de dire des riens, cet art dans lequel nous excellions jadis, revient à la mode, et, à l'agrément près, se perfectionne de jour en jour. On s'habille, on prend le cours, on dîne copieusement, on fait une bouillotte, on se promène en carrick; on revient pour le thé, on cause sans se répondre, on bâille à se fendre la mâchoire, et l'on va se coucher, pour recommencer le même cercle le lendemain et les jours suivants. Telle est la vie de ce qu'on appelle aujourd'hui *le beau monde de Paris*. » Et le même journaliste se demande : « Qu'est-ce que le beau monde? — Je n'en sais rien; mais vous le trouvez rassemblé sous différents costumes, et avec autant de tons différents, chez les citoyens Barras, Talleyrand, Antonelle, Ouvrard, et chez mesdames de Staël, Tallien et de Viennay. — Que fait-on chez madame de Viennay? — On joue. — Chez madame Tallien? — On négocie. — Chez madame de Staël? — On s'arrange. — Chez Ouvrard? — On calcule. — Chez Antonelle? — On conspire. — Chez Talleyrand? — On persifle. — Chez Barras? — On voit venir. — A Tivoli? — On danse. »

» On se lève à dix heures, on dîne à cinq, on se

couche à minuit, après avoir parcouru cinq ou six jardins en été, et trois spectacles en hiver.

» Les petits spectacles sont toujours pleins, les grands toujours vides. Depuis que l'Odéon est brûlé, les Français jouent partout; les *Français* d'aujourd'hui sont à peine les *Variétés* d'autrefois.

» L'Opéra est fermé six fois par an, en attendant qu'on le brûle avec la Bibliothèque nationale.

» Le dimanche est toujours chômé, malgré les efforts réunis de la décade, de la police et du *Journal de Paris*.

» On se marie pour rire devant les municipalités : huit jours après on divorce; on plaide pendant deux ans, on s'aigrit, on meurt d'indigestion ou de chagrin, et l'on jette les morts à la voirie.

» On joue beaucoup; peut-être n'a-t-on jamais joué si gros jeu : l'amour excessif du vin et du jeu est une suite nécessaire des révolutions. Rien n'est si commun que de voir des soldats jouer le produit de trois campagnes dans une maison de *trente et quarante*.

» Les laquais reparaissent derrière les voitures; et, séduits par l'exemple, ils sont souvent tentés de monter à côté de leurs maîtres. »

On chantait beaucoup. Tallien payait les chanteurs de l'Opéra pour un hymne à la mémoire des citoyens morts pour la patrie. « Je veux, disait-il, pleurer sur les mânes de Vergniaud, de Condorcet et de Camille Desmoulins. » Un historien remarque avec beaucoup d'esprit qu'au lieu de pleurer tardivement sur leurs

mânes, il eût été beaucoup plus simple de ne pas les égorger !

Et, au milieu de toutes ces fêtes et de toutes ces émeutes, il y avait encore une heure pour les amis inconnus. Lisez ce billet si original, qui peint bien l'esprit comme le cœur :

ACTE D'ACCUSATION.

« Le citoyen Chaumont vient à Paris, écrit une lettre avec le *laconisme* et la légèreté française, oublie d'y insérer son adresse, fait une demande, se fâche sans doute de ce qu'on ne lui répond pas, et ne vient pas lui-même faire des excuses d'avoir tardé si longtemps à se faire connaître, ce qui, vu son esprit, est une faute essentielle commise envers la Société. La peine portée contre le citoyen Chaumont est : 1° Qu'il se rendra le plus tôt possible chez la personne qu'il *a offensée;* 2° qu'il n'oubliera jamais qu'il existe à Paris une personne qui s'estimera heureuse de pouvoir lui être de quelque utilité, et qui lui en aura même de la reconnaissance.

» Savez-vous, *Monsieur,* que je suis réellement fâchée de ce que peut-être vous vous croyez quelques droits de l'être; savez-vous bien que je trouve *très-mauvais* que vous ne m'écriviez plus, et qu'il est mal de montrer qu'on est aimable lorsqu'on veut cesser de l'être? Je ne sais en vérité pourquoi j'ai de l'amitié pour vous, que je n'ay jamais vu; mais puisqu'elle existe, *je veux,*

Citoyen, que vous m'en tenies compte, car je ne la prodigue pas.

» Adieu, Citoyen, écrives-moi; si vous ne voules pas venir à Paris, donnez-moi votre adresse, et dittes-moi surtout en quoi je peux vous obliger.

» *Salut et estime,*

» Térésia Cabarrus,

» Tallien. »

« Ne trouvez-vous pas mon griffonnage aussi impertinent qu'indéchiffrable? »

VI.

Cependant Paris dansait sur plusieurs volcans : le salon de madame Tallien était devenu le plus célèbre rendez-vous de danse et de conversation. La Convention se disputait tous les jours, et madame Tallien s'y voyait parfois attaquée par ceux qui ne dansaient pas. Après Duhem, ce fut Cambon. Duhem avait parlé des trésors de la Cabarrus, Cambon parla de ses parures et de ses intrigues.

Le farouche financier Cambon ne voulait pas qu'aucun profane touchât ni aux assignats ni au nom républicain; il se déclarait l'ennemi des libellistes comme Tallien et Fréron, qu'il voyait à la tête de la jeunesse dorée. Dans *l'Ami des citoyens* et dans *l'Orateur du*

peuple, Tallien et Fréron se ruaient sans cesse sur toute la queue de Robespierre. Cambon, qui se disait intègre, se fâcha tout rouge contre ceux qu'on appelait *les beaux*. Un jour, il monte à la tribune pour dire : « Il est indigne de la franchise républicaine de venir à cette tribune faire des dénonciations vagues, et prononcer des discours rédigés dans les boudoirs et au milieu des habits carrés qui assistent aux concerts de la rue Feydeau. Ces discours sont accueillis par les hommes qui payent un fiacre six cents livres pour discréditer les assignats, et pour aller sacrifier à l'idole du jour, dont la parure indécente et les intrigues semblent rappeler une nouvelle Antoinette. »

Doit-on répéter cet outrage sorti de la bouche de Cambon? J'ai voulu faire voir que madame Tallien n'avait mis que quelques mois pour être *l'idole du jour,* et que la femme de Tallien avait gagné bien vite la célébrité d'Aspasie, femme de Périclès.

VII.

C'est aujourd'hui le deuxième anniversaire de thermidor. La ville va se promener au Cours-la-Reine. Trois déesses se partagent l'Olympe. Dorat, vivant encore sous le nom de M. de Cubières, les appelle les trois Grâces. Les Grâces du Directoire ne portent plus la soie des grandes dames de Versailles; c'est le règne plus léger de la mousseline, c'est la bergerade

du linon, c'est l'idylle de la gaze; c'est à la fois la robe de bergère de Marie-Antoinette à Trianon, le bandeau de Melpomène, le cothurne de Thalie, le voile d'Iphigénie. Amazone parisienne et muse grecque, voyez l'une et l'autre, attirant à elles toute la jeunesse dorée et tous les acteurs à talons jaunes, à cravate blanche et à cocarde de la décadence.

Voici madame de Beauharnais, cette excellente Joséphine, dont le cœur n'est pas fait pour la coquetterie, mais qui met une joie d'enfant dans sa parure. L'air moins dramatique et moins superbe que ses rivales, l'enjouée et bienveillante créole est peut-être la plus Française des trois. Madame Tallien est la plus Grecque, et madame Visconti la plus Romaine. Joséphine porte une robe ondée, rose et blanc, du haut en bas, avec une queue garnie par le bas d'effilés noirs; un corsage de six doigts, sur le corsage point de fichu; les manches courtes, en gaze noire; gants longs qui dépassent le coude, couleur noisette, qui sied à cette belle violette; souliers en maroquin jaune; bas blancs à coins verts. Si elle porte une coiffure à l'étrusque, ornée de bandelettes cerise, je suis sûr que ce n'est pas pour ressembler à l'antique. Elle invite la mode, voilà toute l'ambition de la bonne Joséphine. Mais il arrive que la célèbre madame de Beauharnais impose la mode.

Celle-ci, c'est madame Tallien, c'est Térézia Cabarrus, devenue la femme d'un Alcibiade d'occasion. L'Espagnole s'est faite toute Grecque à travers la Révolution

française. Sa robe est de linon blanc sur transparent rose; le mantelet en mousseline claire. Combien de Walter Raleigh jetteraient leur manteau dans le ruisseau pour épargner une tache aux souliers de maroquin bleu outremer! *Incessu patuit dea!* Combien, pour épargner une injure à ces bas blancs à coins cramoisis, qui moulent un chef-d'œuvre à la Praxitèle! Où l'artiste l'a-t-il donc vue? Elle porte un voile blanc, comme Iphigénie, elle qui joue dans son salon les reines de Sophocle et les amantes d'Euripide. Deux bandeaux en feuilles de laurier soutiennent le voile d'Iphigénie, et je ne sais trop si l'on n'évoque pas la fille d'Agamemnon et la fiancée d'Achille; il suffirait de quelques vers de Racine pour y faire croire.

Et celle-là? C'est madame Visconti, qui porte un nom prédestiné pour l'antique. Sa robe est aussi de linon, avec de longues manches, comme une magicienne de Thessalie; sur le côté extérieur des manches, une garniture de grecque pourpre; au bas de la robe, la même pourpre grecque. Elle porte un énorme sac à ouvrage nommé balantine. Et pourquoi balantine au lieu de pénélope? Cet archaïque sac d'Arachné est un carré long, bordé de franges d'or, avec des peintures étrusques, des figures rouges sur fond noir, sans doute quelque chapitre d'un livre de Visconti. Elle a les jambes nues, les pieds nus; les sandales sont de pourpre; des bagues s'enroulent aux doigts de ses pieds, orteils ciselés enchaînés de ciselures. Au cou, un collier de camées, une république de portraits et

d'images. Des cheveux courts à bouillons, hier c'était à coques; on appelle ces cheveux à la Caracalla, un empereur romain qui n'imita Titus que par la coiffure. D'ailleurs, demain la coiffure d'une belle du Directoire ne sera plus à la Caracalla, elle sera à la Titus, comme si elle voulait tous les jours faire un heureux.

A côté de ces trois princesses du monde nouveau, vous peindrai-je mesdames de Puységur, de Valence et d'Ormesson? Mais à la cour de madame Tallien, toutes les femmes sont la même.

Les hommes aussi tenaient à la beauté plastique et à l'originalité du costume; mais cette originalité n'était guère qu'une excentricité commune à tous les beaux. Voulez-vous voir et le beau Fréron, et le beau Tallien, et le beau Barras?

Qui a cet étroit pantalon noisette, ces bottes molles à mi-mollet, cet habit brun, carré, boutonné, à collet de velours noir, ces deux montres à breloques, ce chapeau à bateau avec cocarde, ces cheveux courts, ce bâton noueux? C'est Fréron.

Qui a cette culotte de nankin à rubans, ces bas chinés, ces bottes molles à revers jaunes, cet habit bleu-clair à boutons octogones en métal, cette cravate blanche énorme, ce gilet blanc à transparent rose, ces gants verts, ce chapeau à panache et ce sabre doré? C'est le général vicomte de Barras?

Celui-ci s'est vêtu de ce pantalon de nankin, collant, attaché avec un nœud de rubans au-dessus de la cheville du pied; d'un habit brun à collet de velours

vert, d'une cravate blanche, mais moins haute que celle de Fréron; il a moins de rubans que Barras; il a des souliers noirs, pointus, découverts, à demi-poulaine; un chapeau rond et un bâton noueux. Pourquoi pas un bonnet phrygien et un poignard, puisque c'est Tallien?

VIII.

Madame Tallien avait un vif et profond sentiment des arts. Elle aussi avait ouvert sa fenêtre sur l'antiquité, tout émerveillée de cette jeunesse éternelle de la beauté grecque, qui est restée l'idéal souverain. Quoiqu'elle n'eût pas, comme madame Récamier, le profil euphranorien, elle s'habillait et se drapait à la grecque avec plus de style encore que la statue de l'Abbaye-aux-Bois. Elle n'obéit pas aux modes du temps, ce fut elle qui les décréta. Et ici ce n'est pas descendre aux infiniment petits que de peindre, sinon le costume des incroyables, du moins celui des merveilleuses, presque toujours dessiné par madame Tallien.

M. de Pougens lui attribue toute une peinture des modes du temps. Par exemple, voulez-vous savoir ce que c'est que le *Coquet du matin?*

« C'est une espèce de casque plus échancré d'un côté que celui dit *à la coquette*. Il est en taffetas savoyard, légèrement plissé; le sommet en est terminé par une touffe ou chou de ruban couleur abricot. Il se porte tout à fait penché sur l'oreille gauche, découvrant



ÉVENTAIL ITALIEN

l'autre ; il s'attache sous le menton avec un ruban dont on forme une rosette et dont on laisse flotter les deux bouts jusqu'à la ceinture. Une seule tresse de cheveux demi-roulés l'accompagne et retombe sur l'épaule. Pour moi, j'abandonne le flot. »

Et le *Colimaçon?* « C'est un bonnet de crêpe, bordé sur le front d'un tulle plissé à l'infini ; une guirlande légère de roses pompons, d'œillets ou de petites fleurs des champs, s'élève en spirale et se termine au sommet de la tête. Quelquefois on y laisse le bonnet ouvert pour faire échapper les cheveux, soit en touffe, soit en rosette, quelquefois en boucles flottantes. Deux tresses s'échappent des côtés et viennent se croiser sous le menton, où elles se nouent négligemment et amoureusement. Mais il faut avoir des cheveux. Or, depuis que les têtes ne tombent plus, les cheveux ne sont plus à la portée de toutes les femmes *. »

* Avant thermidor, les cheveux n'étaient pas chers. Payan parlait ainsi à la Commune de la secte des *Chevelues :*

« Il est une nouvelle secte qui vient de se former à Paris : jalouse de se réunir aux contre-révolutionnaires par tous les moyens possibles, animée d'un saint respect, d'une tendre dévotion pour les guillotinés : ses *initiés* font les mêmes vœux, ont les mêmes sentiments, et aujourd'hui les mêmes cheveux : des femmes s'empressent d'acheter ceux des jeunes blondins guillotinés, et de porter sur leur tête une chevelure si chérie. C'est une nouvelle branche de commerce et un genre de dévotion tout à fait neuf. Ne troublons point ces douces jouissances ; laissons, respectons même les perruques blondes : nos aristocrates serviront du moins à quelque chose : leurs cheveux cacheront les têtes chauves de quelques femmes, et la courte chevelure de plusieurs autres qui ne furent jamais jacobites que par leurs cheveux. »

Ici madame Tallien — ou celui qui lui attribue ces peintures — s'enthousiasme devant l'art de jouer avec ses cheveux comme Célimène joue de l'éventail :

« On se coiffe toujours à la grecque, avec cette différence qu'on laisse flotter d'un côté des cheveux qui descendent sur l'épaule, comme dans la coiffure *au repentir ;* d'autres s'attachent près de l'oreille droite, ou tressés ou tout unis, avec un très-petit peigne garni en acier poli ou en or. Des crochets tournés avec art se détachent de la racine des cheveux, et viennent croisant les uns sur les autres accompagner en anneaux le front et les tempes. L'art est de les avancer sur les yeux, qu'ils couvrent sans les cacher, et dont ils semblent multiplier l'éclat et le jeu. »

Voulez-vous un mot sur les robes? C'est toujours le même style :

« Il y a peu de nouveautés dans les robes. On n'a point quitté la camise et le canezou, dont la forme et la légèreté conviennent à la saison des roses ; on les varie seulement un peu dans la forme et le goût des bordures, qui sont découpées en dent de loup ou relevées de broderies d'un dessin très-simple à l'antique, ou de feuillages très-légers. Ces robes sont d'une mousseline très-fine des Indes, unie ou brodée, rayée ou à petits pois blancs, couleur tendre, quelquefois à petits carreaux, avec la jupe de dessous, soit de même couleur, soit un peu tranchante. On fait aussi de ces robes en taffetas léger ; les manches en Amadis ; le corsage uni, marqué sur les tailles par de petits rubans ou de la

tresse de soie, mais toujours accompagné de petits boutons ou de très-petites rosettes; les gants très-longs, attachés au-dessus des coudes par une coulisse en ruban; les éventails en crêpe, à paillettes, ou en cèdre odorant, ou de gris moucheté des Indes. Avec ces robes on porte le châle roulé sur le cou, comme une écharpe, à dessein de découvrir davantage les épaules. Plus la femme est nue, plus elle est habillée. Ce sont les Grecs qui disaient cela. »

IX.

David, qui avait réformé la peinture et les lois, fut chargé de réformer le costume*; il pensa d'abord à le ramener à la simplicité antique; mais un peuple turbulent comme le Parisien ne se drape pas comme Brutus. David dessina sous les inspirations de Talma, inventa un costume à peine connu aujourd'hui des amateurs de dessins et d'estampes, puisqu'il ne fut pas porté, excepté par Talma, qui le premier jour fut arrêté comme fou en plein Palais-Royal. Ce costume, étoffé et tapageur, eut pourtant un jour de succès, mais ce fut dans un drame : *Robert, chef de brigands*.

Qui inventa le costume du Directoire? Un peu tout le monde. On ne voulait plus du bonnet rouge ni de la

* Déjà David avait été prié par les comédiens de leur dessiner de nouveaux costumes pour la tragédie : il se contenta de leur donner des vases étrusques.

carmagnole; on avait supprimé la poudre et les cheveux longs. Pour garder un air romain au milieu du carnaval du Directoire, on se coiffa à la Titus. Les femmes elles-mêmes, qui, à l'exemple de madame Tallien, voulaient se donner quelque chose de l'Amazone, se coiffèrent à la Titus; mais, presque aussitôt, elles enrichirent leurs têtes d'une perruque dorée à boucles flottantes surnommée *cache-folie*.

Jamais la mode ne fut plus bigarrée, plus imprévue, plus incroyable; mais la mode n'a-t-elle pas toujours raison pour les jolies figures? Quoi que fît madame Tallien, cheveux noirs ou cheveux blonds, cheveux courts ou cheveux flottants, elle était toujours charmante.

Après tout, la mode n'était pas si folle à cette heure de folie, car elle ne permettait aux femmes ni corsets ni jupons; la nature se trahissait dans toute sa luxuriance et dans toute sa mièvrerie, surtout sous les robes de gaze ou de linon, car la soie elle-même était proscrite comme masquant par de trop larges plis la désinvolture et la grâce, les ondoiements et les souplesses. Jamais la femme ne fut plus femme (je ne parle ni de la mère ni de l'épouse).

X.

Le 9 thermidor n'était pas très-loin que déjà Tallien songeait aux anciens beaux jours de sa chère Conven-

tion; il se rappelait son proconsulat et sa présidence; il regrettait sans doute sa Terreur comme Harold regrette son rivage. Son esprit faisait de la réaction contre sa réaction.

Tallien avait toujours le poignard levé. Si Dalila avait coupé les cheveux du terroriste montagnard, elle n'avait pas abattu la main du terroriste thermidorien.

Un soir que par aventure madame Tallien était seule avec Tallien, elle lui reprocha de manquer d'énergie, à lui, Tallien, qui n'avait jamais courbé la tête, même devant Tallien; à lui, Tallien, si vaillant hier à Quiberon, si hardi aujourd'hui à la tribune.

Madame Tallien était son Égérie et sa conscience. Lui qui n'avait jamais eu peur de personne, il avait peur de cette femme à force d'amour; comme, enfant, il avait eu peur de sa mère. Il essaya de se laver de ce reproche; il représenta à madame Tallien que par sa plume dans son journal, que par sa parole à la Convention, que par ses actes partout, il gardait sa fière figure de thermidor.

Tallien ni sa femme ne voyaient pas que le montagnard de l'hôtel de ville, que l'homme de septembre et de Bordeaux s'était décapité lui-même en décapitant la Montagne. Entre lui et les Royalistes, il y avait un abîme de sang; il y avait d'ailleurs sa passion révolutionnaire, qui enflamma son cœur jusqu'à la mort. Entre lui et les Montagnards, il y avait le 9 thermidor, un autre abîme de sang. Tallien était fatalement destiné à disparaître devant le drapeau blanc comme devant le

drapeau rouge. Il y a des hommes dont le passé stérilise l'avenir.

Tallien pouvait bien, comme Barras, devenir directeur et se coucher voluptueusement aux pieds de la Révolution efféminée, comme Hercule aux pieds d'Omphale; il pouvait bien, comme Fouché, devenir ministre d'un empereur et renier ainsi ses plus belles années. Mais il aimait la République pour elle-même; la République avec ses orages, ses coups de théâtre, ses violences de tribune, ses bruits de la rue, ses émeutes à conduire ou à pacifier.

Il eut beau dire ce soir-là à sa femme, elle ne fut pas convaincue. Elle pressentait — les femmes sont les devins de l'avenir — que l'homme de thermidor s'effacerait devant l'homme de septembre. Elle aurait déjà voulu renier ce nom de Tallien.

Térézia Cabarrus avait tort; mais c'était le tort de la réaction, qui l'enveloppait dans ses trames inflexibles; c'était le tort de toute cette jeunesse dorée que Tallien avait protégée et qui devait tuer Tallien.

Madame Tallien eut-elle de l'influence sur la séance du lendemain? Elle avait appris que pour la vingtième fois Tallien serait attaqué. Cette fois c'était Thibaudeau qui devait prendre la parole.

« Qu'avez-vous fait à cet homme? demanda madame Tallien à son mari. — Ce que je lui ai fait? Rien, si ce n'est que les tribunes m'applaudissent quand je parle. Et puis on m'accuse sourdement de vouloir la dictature pour moi et pour Barras. »

Madame Tallien s'étonna, non pour la première fois, que Barras et son mari ne se fussent pas emparés du pouvoir le 10 thermidor.

« Braves tous les deux, dit-elle, un général et un tribun, une épée et une parole, vous étiez maîtres de la République. »

Tallien répondit par ce grand mot : « On n'est jamais maître de la République. »

XI.

Chénier survint. En ce temps-là on prenait déjà du thé; madame Tallien lui versa la liqueur dorée dans du vieux Sèvres, et lui parla de la République avec une inquiétude fiévreuse. « Croyez-moi, lui dit-elle, je vois juste : la Convention va finir; or, avec la Convention finira la République. — N'ayez pas peur, dit Chénier, la Convention n'est plus l'arche sainte. Nous sommes maintenant au rivage. Les brouillons auront beau faire la tempête, elle ne nous atteindra pas. »

Barras survint à son tour; Barras, moins bruyant que Tallien, mais plus politique, ambitieux sous le masque de l'insouciance, s'effaçant devant les vaniteux pour les dominer bientôt par l'orgueil.

On causa beaucoup, mais on n'aboutit qu'à prendre une tasse de thé. Barras cachait trop son jeu pour y mettre Tallien.

Chénier était plus préoccupé de la république de

Corneille, qui était pour lui la vraie république, qu'il ne l'était de celle de Robespierre.

Tallien cependant n'avait plus qu'une nuit et un jour devant son ambition.

XII.

Tallien inquiétait tous les ambitieux par son ambition et par l'ambition de sa femme. On craignait toujours une surprise. Il remuait beaucoup de monde à sa voix. Ses ennemis résolurent de faire contre lui un 9 thermidor.

Le lendemain il y eut une séance orageuse à la Convention. J'ouvre le *Moniteur*.

Thibaudeau, qui depuis longtemps couvait ses jalousies, s'emporta contre Tallien en l'absence de Tallien. Écoutez-le dans ses colères :

« Apologiste des massacres de septembre (murmures à gauche et dans les tribunes), de quel droit Tallien a-t-il accusé ses collègues de royalisme? (Murmures à gauche.) Mais vous qui murmurez, vous l'avez dénoncé vous-même comme protégeant le royalisme, et vous serez obligés de convenir que si, après le 9 thermidor, il y a eu une réaction royaliste, c'est à Tallien qu'on doit l'attribuer davantage. (On ricane à gauche.) Qui donc avait provoqué, autorisé, protégé ces compagnies de jeunes gens qui allaient porter le trouble dans tous les spectacles, assiégeaient, insultaient vos

comités et violaient vos décrets jusque dans la cour du Palais-National? Qui avait des prôneurs et des aides de camp, si ce ne sont Tallien et Fréron? Tout cela se faisait à Paris, tandis que des bandes de jeunes gens organisés en compagnies de Jésus et du Soleil assassinaient dans le Midi. C'est l'ambition qui conduit Tallien. Ne dirait-on pas, en voyant les prétentions de Tallien, que la République ne peut se passer de lui, qu'il est essentiellement nécessaire à son maintien? »

« Tallien entre dans la salle; il est précédé par quelques personnes qui applaudissent; les tribunes répondent par de vifs applaudissements. »

Thibaudeau voyant Tallien, continue à l'attaquer, mais moins violemment. Je reprends le *Moniteur :*

« Tallien sourit et monte à la tribune. On applaudit vivement à gauche et dans les tribunes.

» Les membres de la commission des Cinq, dit-il d'une voix grave, s'occupaient de sauver la chose publique, et ils n'avaient encore fait aucun acte, lorsqu'on est venu les avertir que l'un d'eux était dénoncé à la tribune. Je ne reprocherai point à celui qui m'a dénoncé de n'avoir pas attendu que je fusse présent; je dirai seulement que, lorsque j'attaquai Robespierre, il était là, et moi à cette tribune, à cette tribune où je suis encore pour combattre ceux qui voudraient détruire la liberté. (*Bravo!* s'écrie-t-on à gauche et dans les tribunes en applaudissant à toute force.) Je ne connais point encore les faits qui ont été articulés contre moi; que Thibaudeau les signe, et je m'engage, sur mon

honneur, à répondre à tout, non point en comité général, mais en public, et le peuple nous jugera. (Les tribunes applaudissent vivement.)

» Je ne m'attacherai point en ce moment aux faits particuliers, quoiqu'il me serait facile, si je voulais entretenir la Convention des individus, de prouver quels sont ceux qui aiment le plus la patrie. Je dirai seulement que je n'avais pas demandé la création d'une nouvelle commission des Cinq, mais bien que celle qui avait rendu de grands services dans ces derniers jours fût chargée de présenter des mesures de salut public. Vous en avez ordonné autrement, et vous m'avez nommé. J'ai accepté, parce que je n'ai jamais su refuser les missions où il y a des dangers à courir, des calomnies à essuyer. »

Les ennemis de Tallien perdirent pied, aucun d'eux ne prit le courage de l'attaquer en face.

Chénier prit la parole pour Tallien :

« J'eus un instant des soupçons sur l'indulgence que Tallien montrait pour le royalisme, et alors il était loué par les mêmes journalistes qui depuis l'ont dénigré avec fureur, comme ils faisaient depuis longtemps de plusieurs républicains courageux. A son glorieux retour de Quiberon, Tallien s'aperçut qu'on marchait à grands pas vers la contre-révolution, et sa conduite fut d'un grand citoyen. On ne doit pas oublier non plus quels services Tallien a rendus à la patrie dans la journée du 9 thermidor, et quoique je n'aie pas partagé toutes ses opinions, je dois le dire, son nom ira à la postérité,

comme ayant dans cette fameuse journée sauvé la République.. »

Barras ajouta : « Je demande à ses calomniateurs ce qu'ils faisaient cette journée-là, et ce qu'ils ont fait longtemps après. »

Il y eut des tonnerres d'applaudissements : Tallien fut embrassé par les sans-culottes; s'il eût osé, ce jour-là encore, il prenait la dictature avec Barras.

Un peu plus tard, Barras prit la dictature sans Tallien, mais non pas tout à fait sans madame Tallien.

XIII.

La duchesse d'Abrantès a peint avec quelque couleur les tableaux ou plutôt les gouaches du Directoire. Elle aussi a vu la jeunesse dorée dans le salon de madame Tallien :

« Présomptueux plus que la jeunesse ne l'est ordinairement; ignorants, parce que depuis six ou sept ans l'éducation était interrompue; faisant succéder la débauche et la licence à la galanterie; querelleurs, et même plus qu'on ne le permettrait à des hommes vivant continuellement au bivouac; ayant inventé un jargon aussi ridicule que leur immense cravate, qui semblait une demi-pièce de mousseline tournée autour d'eux; fats, impertinents, voilà le portrait des jeunes gens. Ils prirent un costume qui devait différer de tous points avec celui des jeunes gens aristocrates : un très-

petit gilet, un habit avec deux grands pans en queue de morue, un pantalon dont j'aurais pu faire une robe, de petites bottes à la Souwarow, une cravate dans laquelle ils étaient enterrés; ajoutez à cette toilette une petite canne en forme de massue, longue comme la moitié du bras, un lorgnon grand comme une soucoupe, des cheveux frisés en serpenteaux, qui leur cachaient les yeux et la moitié du visage, et vous aurez une idée d'un incroyable de cette époque. Les femmes, les *merveilleuses*, étaient tout aussi ridicules, si même elles ne l'étaient plus encore. Coiffées à la *grecque*, habillées à la *grecque*, mais à leur manière, elles suivaient les modes de l'an 400 avant Jésus-Christ, tout en minaudant à la manière de 1798, la plus mauvaise de toutes. Madame Tallien et quelques autres femmes seulement suivaient la mode selon la belle antiquité grecque, tout en observant le bon goût français, et adaptant ce costume gracieux à des formes pures et antiques. La coiffure elle-même subit un changement : les cheveux furent coupés; les femmes se coiffèrent ainsi d'après madame Tallien, dont la tête, parfaitement moulée et bien attachée sur les épaules, convenait merveilleusement à cette coiffure; mais, en revanche, il y en avait qui, en vérité, n'offraient, comme encore aujourd'hui, que des modèles de caricatures. »

XIV.

Madame Récamier disputa le sceptre à madame Tallien. Elle venait de donner sa main à M. Rose Récamier, qui effeuillait les asphodèles de la cinquantaine. Tous les sombres augures s'amoncelèrent devant la fête nuptiale, qui se passa le 24 avril 1793, entre deux giboulées. La vertu de madame Récamier eut aussi sa Terreur; mais le lendemain des noces, elle eut son 9 thermidor sans avoir traversé l'échafaud. En effet, selon le très-gracieux et très-délicat historien de madame Récamier, « ce lien ne fut jamais qu'apparent : Juliette ne reçut de son mari que son nom. Ceci peut étonner, mais je ne suis pas chargé d'expliquer le fait; je me borne à l'attester comme auraient pu l'attester tous ceux qui, ayant connu monsieur et madame Récamier, pénétrèrent dans leur intimité. » Voilà qui est édifiant, mais pourquoi canoniser cette femme qui ne fut pas femme !

M. Récamier, fier de la beauté de sa femme, ouvrit son hôtel dès que le soleil de thermidor eut annoncé le retour des galas, des fêtes, des folies athéniennes, si chères aux Parisiens. Le volcan fumait encore quand madame Récamier montra son beau pied sur l'abîme. Elle fut une des néo-Grecques qui se détachèrent moitié nues, mais toutes vêtues de leur pudeur, des ruines d'une Pompéia ensanglantée. Pourquoi lit-on dans ses *Mémoires* qu'elle « resta tout à fait étrangère au monde

du Directoire et n'eut pas de relations avec les femmes qui en furent les héroïnes : madame Tallien et quelques autres? » Je sais de bonne source que madame Récamier hanta les salons du Directoire et qu'elle ne dédaigna pas, tout empanachée qu'elle fût dans sa vertu, de danser le cotillon avec madame Tallien « et les quelques autres ». Les quelques autres, c'étaient sans doute madame de Beauharnais et madame de Staël. Où donc madame Récamier se fût-elle donnée en spectacle, si ce n'eût été dans les salons à la mode? Je sais bien qu'elle quêta à Saint-Roch, et que l'église fut envahie, et que les chaises furent brisées, et que la garde intervint : total, vingt mille francs pour les pauvres, et vingt mille admirations pour elle. Je sais bien qu'à Longchamps, dans une calèche découverte, madame Récamier, vêtue dans le goût d'Aspasie, presque en peplum, avec des sandales qui montraient son pied sur une peau de tigre, les cheveux retombant en boucles sur un cou neigeux que mordait doucement le pâle soleil de mars, le bras demi-nu, mais enchaîné par les camées, se laissait aimer au passage par tous les incroyables et tous les muscadins, comme une idole des temples anciens. Mais ce n'est ni à Longchamps ni à Saint-Roch, je suppose, qu'elle fut renommée comme la plus belle danseuse du Directoire. D'ailleurs, je vais prendre au mot son historien : « Elle aima la danse avec passion pendant quelques années, et, à son début dans le monde, elle se faisait un point d'honneur d'arriver au bal la première et de le quitter la dernière. »

Je ne viens certes pas nier la vertu de madame Récamier ; elle a traversé le Directoire, le Consulat, l'Empire, les Cent-Jours et la Restauration sans jamais chiffonner cette robe blanche qui était sa robe du matin comme sa robe du soir, car elle était vouée au blanc. Mais tout en admirant cette figure de marbre qui renfermait un cœur et un esprit, j'aime mieux encore la vertu qui s'ignore elle-même ou qui se cache sous les ténébreuses ramées, la chasseresse qui a peur de tout, même de sa beauté, et qui boit à la source sans regarder son image !

XV.

Madame de Staël fut une des muses de ce salon célèbre. Elle y apparaissait grave, majestueuse, solennelle comme la figure de l'histoire à côté d'une danseuse d'Herculanum. Madame Tallien lui donnait à présider le cercle des diplomates, mais elle revenait souvent dans le cercle des amoureux.

Ce fut chez madame Tallien qu'elle demanda un jour au général Bonaparte quelle était la vraie femme. « La vraie femme, répondit-il, est celle qui fait le plus d'enfants. »

Molière n'eût pas mieux dit à sa femme savante.

Le général Bonaparte aimait beaucoup madame Tallien. Il l'aimait par reconnaissance* et par amour.

* Non pas seulement, comme on l'a dit, parce qu'il lui devait

Quoique tout préoccupé de la guerre, quoique tout à ses destinées, qui déjà lui parlaient comme à Alexandre et à César, quoique amoureux encore de sa femme, il ressentait pour madame Tallien une attraction étrange qu'il ne vainquit que par l'absence, ou qui plutôt s'éteignit dans sa jalousie contre le général Hoche, qui aimait, lui aussi, madame Tallien et madame Bonaparte *.

Bonaparte, du haut de ses victoires, défendit un jour à Joséphine de retourner aux fêtes de madame Tallien. Ce n'était pas contre madame Tallien, mais contre la société du Directoire que s'indignait le héros de l'armée d'Italie. Il resta l'ami de madame Tallien; mais il ne la revit plus que de loin en loin, par exemple dans les bals masqués de la cour, où il causait toujours avec elle. Que lui disait-il? L'homme aime toujours les images de son passé, même quand l'avenir lui a donné un empire.

« ses culottes », mais parce qu'elle l'avait désigné à Barras et à Tallien pour la journée du 13 vendémiaire. Pour les « culottes », voici, selon Ouvrard, ce qui s'était passé :

« La Révolution avait appris à compter si peu sur la stabilité du présent, que personne ne pouvait ni rougir de sa détresse ni s'enorgueillir de son opulence. Un arrêté du Comité de salut public de fructidor an III accordait aux officiers en activité du drap pour habit, redingote, gilet et culotte d'uniforme. Bonaparte, alors chef de brigade d'artillerie à la suite, réclama le bénéfice du décret, mais il fut refusé. Il fallut que madame Tallien intervînt pour qu'il fût habillé. »

* La lettre très-curieuse de Bonaparte à sa femme, où il lui défend de retourner chez madame Tallien, fut-elle inspirée par cette jalousie?

XVI.

Madame Tallien quitta la chaumière des Champs-Élysées pour un hôtel de la rue de la Victoire, où, selon Ouvrard, elle « réunit bientôt les hommes influents dans le gouvernement, les généraux, les artistes, les hommes de finance; les discussions de la tribune se reproduisaient souvent dans des conversations animées. Le parti thermidorien luttait contre les derniers efforts du parti montagnard; toutes ses combinaisons tendaient à conserver un pouvoir qu'il avait acquis au prix de tant de dangers : les passions, les caractères, les ambitions, les intérêts, se montraient à découvert dans ces entretiens, où l'on ne se croyait point obligé à la réserve qu'exigent les assemblées publiques. Tallien régnait sans s'apercevoir que le général Barras dominait cette société; placé très-haut dans l'opinion par la part qu'il avait prise au 9 thermidor, sa modération le rendait suspect aux partisans fougueux du régime révolutionnaire, tandis que les amis de la liberté croyaient déjà devoir se mettre en garde contre son ambition. Là se trouvait le général Hoche, dont l'âme ardente, dont l'indomptable courage se peignaient sur une physionomie expressive. Madame de Beauharnais faisait l'ornement de ces cercles par la douceur de son caractère et les grâces de son esprit. C'est là que la fortune, qui lui réservait de si hautes destinées, lui fit connaître

Bonaparte, alors simple chef de brigade d'artillerie, qui déjà, dans les moments où sa froide réserve l'abandonnait, laissait percer la profondeur de ses desseins et l'ardente ambition qui remplissait son âme. Ce fut quelque temps avant le 13 vendémiaire que Bonaparte fut présenté chez madame Tallien. Il était peut-être de tous ceux qu'elle recevait le moins en évidence, et le moins favorisé de la fortune. J'étais loin de prévoir alors qu'il tiendrait un jour dans ses mains les destinées du monde. Les affaires politiques étaient l'aliment habituel des conversations, mais elles ne les remplissaient pas exclusivement. Souvent, au milieu des discussions les plus animées, il se formait dans le salon de petits comités, où l'on oubliait dans des entretiens frivoles les graves intérêts dont on était trop souvent occupé. Bonaparte s'y mêlait rarement; mais lorsqu'il y prenait part, c'était avec une sorte d'abandon; il montrait alors une gaieté pleine de vivacité et de saillies. »

Mais presque toujours cette figure de marbre sculptée à l'antique accusait, par sa mâle gravité, cet incroyable carnaval du Directoire. C'était la France qui méditait dans ce beau front.

XVII.

De l'hôtel de la rue de la Victoire, madame Tallien passa dans une demeure féerique de la rue de

Babylone*, où elle fut conduite un jour comme dans un conte de fées.

Ouvrard lui devait sa fortune par ses amis et ses conseils. Un jour qu'elle se plaignait de n'avoir pas de jardin, — car elle comptait pour rien son jardinet, un parterre babylonien qu'elle cachait sous son ombre, — il la prit dans son carrosse et lui dit : « Allons voir un vrai jardin, non pas à Babylone, mais rue de Babylone. »

Il la conduisit à la porte d'un hôtel Louis XV du style le plus bruyant et le plus gai. « Il me semble, lui dit-elle, que le bonheur habite là. — Eh bien, voici la clef. »

Ouvrard lui présenta une petite clef d'or, un vrai bijou. Elle entra tout émerveillée. Ce fut à chaque pas un cri d'admiration, car son cœur d'Espagnole et de Parisienne éclatait toujours sur ses lèvres.

Et quand elle eut tout vu, la solitude du jardin comme le luxe des salons, Ouvrard lui dit : « Adieu, madame! Vous êtes chez vous. Vos gens vous ont suivie; vous n'avez qu'à parler pour être obéie. Voilà comment je m'acquitte de mes dettes. »

Madame Tallien se demanda si elle lisait un conte de fées.

Mais où était Tallien?

* Déclaration autographe signée *Térézia Cabarrus Tallien* des cotes de ses impositions. Elle demeure à Paris, rue de Babylone. 21 fructidor an VII. 1 p. in-fol., catalogue Charavay.

XL.

TALLIEN EN ÉGYPTE.

Les heures de la décadence vont sonner rapides, dans le bruit encore, dans le silence bientôt. Cet homme qui pouvait garder sa part du pouvoir et qui ne prit que sa part de madame Tallien, perdit peu à peu son auréole populaire et son auréole dorée. Les tribunes si enthousiastes naguère ne le saluaient plus que de loin en loin, non parce qu'on l'accusait tour à tour de royalisme et de jacobinisme, mais parce que d'autres figures montaient à l'horizon. Dans les salons du Directoire, l'homme de septembre reparaissait sur l'homme de thermidor. Quand on pensait à tant de montagnards décapités ou proscrits, on se demandait : Pourquoi Fréron? pourquoi Tallien? Barras était excusé par sa noblesse ancienne;

d'ailleurs il avait pris le pouvoir, et le pouvoir a toujours raison.

Tallien s'était imaginé que dominant les salons de Paris par madame Tallien et le peuple par sa figure révolutionnaire, il garderait toute sa force dans l'opinion publique; mais l'opinion publique, dans les gros temps de révolution, est comme le spectateur de l'Océan aux jours d'équinoxe : la tempête pousse rapidement les vagues, les géants sur les géants, les Alpes sur les Pyrénées, Pélion sur Ossa; c'est toujours la dernière vague qui éblouit le spectateur, c'est à peine s'il garde un souvenir des plus violentes.

L'oubli tombait donc déjà froid et triste sur Tallien; en vain il parlait à la tribune, en vain il s'emportait dans les derniers clubs, en vain il causait en homme d'esprit dans les fêtes de Barras et des femmes à la mode, on sentait que pour lui l'heure du flux était passée : il ne devait pas revenir sur le rivage, il allait se perdre bientôt dans l'océan des choses et des idées.

Il lui restait du moins encore une femme qu'il aimait et une fortune qu'il jetait à pleines mains. Comme tous les révolutionnaires, il n'était pas né pour mourir riche. Mais bientôt tout lui manqua à la fois : sa femme, sa fortune, son crédit. Il ne resta plus que l'ombre de Tallien. En ce temps-là, on n'avait pas peur des ombres : dès qu'on ne craignit plus l'altier républicain, c'en fut fait de lui.

Il perdit tout parce qu'il perdit madame Tallien. Pourquoi la perdit-il? parce qu'elle ne lui pardonnait

pas de n'avoir pu être un des directeurs ou tout au moins un des ministres du gouvernement qu'il avait amené, sinon créé. Madame Tallien avait trempé sa lèvre rouge dans la coupe ardente de la Révolution, elle avait goûté au breuvage enivrant du pouvoir, elle voulait y boire à pleine coupe. Tallien n'était plus son homme; c'était plus encore pour lui que pour elle qu'elle était ambitieuse : elle savait qu'on ne pardonnerait au nom de Tallien le souvenir de septembre et l'échafaud de Bordeaux que si le secrétaire de la Commune et le proconsul maintenait toujours sa figure fière et grande.

Elle avait raison; mais après tout c'était sa faute à elle si Tallien n'avait pas gardé de vive force son emploi de premier rôle sur cette scène, tragique encore, avec des intermèdes de comédie. Le lion amoureux s'était couché et avait fait patte de velours avec ses griffes; sa farouche énergie s'était adoucie jusqu'aux caresses, il aimait trop cette femme pour garder à la République sa passion impétueuse. L'amour en a tué plus d'un : n'est-ce pas l'amour qui avait désarmé Danton, qui avait désarmé Camille Desmoulins?

Madame Tallien sentit avant Tallien que sa royauté à elle déclinait rapidement. Ses salons étaient moins assaillis; Barras, qui venait d'abord chez elle lui demander des conseils, ne daignait plus descendre de son palais du Luxembourg : c'était elle maintenant qui allait chez Barras. Elle avait dominé tout le Paris de la jeunesse dorée, mais chaque saison amenait de nouvelles figures qui prenaient place au soleil et qui lui faisaient

ombre à elle qui était naguère tout éblouissante de lumière. Les ingrats et les ingrates! tous et toutes oubliaient déjà qu'ils lui devaient sinon la vie, du moins les jours de fête et les heures de gaieté; c'était son poignard qui avait désarmé la Terreur, qui avait rouvert les prisons, qui avait permis de rire; mais on ne disait plus Notre-Dame de Thermidor, on disait Notre-Dame de Septembre. C'est la justice des révolutions.

Ce fut cet odieux mot qui la blessa au vif : Notre-Dame de Septembre rejeta Tallien de son cœur. Elle voulait bien prendre sa part légitime dans la grande action du 9 thermidor, mais elle repoussait avec horreur toute complicité, même mensongère, des jours sanglants de septembre. Elle comprit tristement qu'une fois la réaction triomphante, on ne verrait plus en Tallien que le secrétaire de la Commune et le proconsul de la Réole. Résolut-elle alors de jeter entre eux l'abîme du divorce? Elle lui avait donné la main dans les périls de la Révolution, mais elle l'avait sauvé lui-même. Leur mariage n'était qu'un accident : elle lui avait donné sa beauté et sa fortune; il avait trahi lui-même sa destinée, qui lui marquait les sommets du pouvoir : elle méditait de l'abandonner. C'était la loi et la moralité du divorce, aussi n'est-ce pas madame Tallien qu'il faut accuser.

Tallien lui-même ne songea pas à accuser sa femme, il accusait les événements, parce qu'il n'avait pu les maîtriser; il accusait ses jours de mollesse amoureuse, il accusait l'opinion publique, — cette fille de joie qui

n'aime que ceux qui la battent, — selon son expression énergique et pittoresque.

Il se trouva si loin de lui-même, si désorienté dans la tourmente, si mal avec les républicains qu'il aimait, si suspect aux réactionnaires qui couraient à bride abattue à la royauté, qu'il se décida à abdiquer comme homme politique. Il sentait la terre fuir sous ses pas, il ne trouvait plus une branche pour se retenir contre les haines qui le frappaient. Le croira-t-on? il se jeta dans les bras de Bonaparte, son ennemi naturel, comme plus tard Bonaparte se jeta dans les bras de l'Angleterre. Il lui demanda à l'accompagner en Égypte. « Pourquoi? lui demanda brusquement le général. —Parce qu'en France je ne vois plus que tourbillons, parce qu'un voyage reposera mon esprit, parce que la République n'écoute plus ma voix. » La vraie raison, dut penser Bonaparte, c'était que Tallien avait peur d'aller à son tour avec tous les régicides, avec ses amis Collot d'Herbois, Billault-Varennes et Barère, méditer à Cayenne sur le sort des révolutionnaires.

Tallien partit donc. A quel titre? à titre de savant. On ne pouvait pas mieux accuser sa déchéance : un savant qui allait étudier les Pyramides sous la protection d'un homme d'épée! Oui, Tallien, ce proconsul terrible qui dictait la loi aux généraux, il s'effaçait dans l'ombre de Bonaparte. Il s'imagina peut-être qu'il retrouverait une part de souveraineté sur la terre des Pharaons, que la France voulait refaire à son image. Là où Bonaparte gouvernerait par l'épée, ne pourrait-il pas régner un

peu par la parole et par l'esprit? Aucune lettre de Tallien n'est venue trahir les secrètes pensées de cette période singulière de sa vie. Pas un mot de sa traversée, pas un mot de l'isolement qui le frappa dans ce pays, où il n'avait de racines que par quelques vagues études sur l'antiquité.

Ce fut sans doute par l'histoire seule que cette terre lui parut hospitalière. Pour ceux qui ont étudié, il n'y a pas de désert : les figures du passé sortent de leurs tombeaux pour la bienvenue. Ne vit-il pas venir à lui ces fières physionomies qui elles aussi avaient fait trembler les peuples : Alexandre, César, et cette Cléopâtre, dont le nom plus d'une fois avait été prononcé devant madame Tallien comme celui d'une rivale en beauté et en domination?

Tallien fut tout naturellement de l'Institut d'Égypte; né journaliste, il se hâta de créer un journal, *la Décade égyptienne*, plus jaloux de reprendre son autorité que d'exhumer les vestiges des temps anciens. En effet, pour Tallien les idées étaient des soldats.

La Décade égyptienne est aujourd'hui un livre rarissime, qui a droit de cité dans toutes les bibliothèques des savants — et des révolutionnaires, — car bien que la présence de Bonaparte modérât la passion toujours ardente de Tallien, elle éclatait pour ainsi dire malgré lui.

Jusque-là l'homme de thermidor pouvait lever encore la tête avec quelque fierté : son rôle de savant et de journaliste le replaçait dans les hauteurs du passé; il

voulait plus, il trouva moins. Il attendait toujours que Bonaparte se rappelât leur amitié. Sur le canapé de madame Tallien, sur les prières de madame de Beauharnais, Bonaparte avait eu les mains pleines de promesses pour cet homme politique qui abdiquait : il ne trouva rien à lui offrir. Enfin il le nomma administrateur des domaines.

Tallien avait un vaste front où les idées germaient vite. Il administra avec un grand esprit d'ordre et de fermeté; il éleva sa place jusqu'à lui. Si Bonaparte eût laissé faire l'administrateur, il eût bientôt trouvé un ministre; mais Bonaparte, qui régnait avant d'être le maître, fit rentrer l'esprit de Tallien dans ses rives, sans lui permettre de féconder l'Égypte par ses idées, comme le Nil par ses eaux nourricières féconde les terres altérées aux jours de débordement. Bonaparte ne voulait presque jamais rien laisser faire de grand à d'autres qu'à lui.

L'administrateur se résignait; mais Bonaparte partit. Lui au moins lui témoignait encore un reste d'amitié. Il n'osa retourner avec lui, tant il eut peur de ne rien retrouver en France. Vint Kléber, qui avait la prétention de gouverner par l'esprit comme par le sabre, qui aimait l'administration comme la bataille. Tallien perdit encore du terrain; on le nomma conservateur des hypothèques. Tallien s'indigna; mais il fallait vivre, il accepta : ce fut son tort. Quand la nouvelle en vint en France, on s'écria : CI-GÎT TALLIEN! En effet, il ne se releva jamais de cette chute. Voyez-vous d'ici

Tallien prenant inscription à l'ombre d'une pyramide devant le tombeau d'un Pharaon?

Vint Menou. Il lui fallut boire la coupe jusqu'à la lie. Menou fut impitoyable, il se vengea du 13 vendémiaire. La passion politique se réveilla terrible de part et d'autre; Tallien jeta sa démission à la face du général en chef, décidé à mourir plutôt qu'à subir ce dur esclavage. C'était en 1801 : il s'embarqua pour la France, disant à ceux qui là-bas — ils étaient quatre, pas un de plus, — lui avaient témoigné quelque sympathie : « Adieu, je ne crois plus à rien; comme Candide, je vais cultiver mon jardin. » Son jardin, c'était cette belle chaumière de l'avenue Montaigne, où les arbres les plus rares s'élevaient en amphithéâtre jusque sur les hauteurs de Chaillot, en regard de la Seine, avec tout Paris pour spectacle. Mais, hélas! il ne savait pas que ce beau jardin n'était plus à lui.

Dans la traversée, il fut saisi par les corsaires anglais, sans éprouver aucun chagrin, jugeant que l'Angleterre ne lui serait pas plus inhospitalière que la France. Il avait bien jugé. Son arrivée à Londres fut un des plus beaux triomphes de sa vie : on n'avait pas oublié à Londres comme à Paris la grande action du 9 thermidor; à Paris ce n'était plus qu'un coup de théâtre, à Londres c'était toujours un acte d'héroïsme. Les whigs et les tories le fêtèrent comme ils eussent fait pour Mirabeau, comme pour toute grande figure faite d'ombre et de lumière. Tallien n'avait pas d'argent, il était resté fier comme toujours. Il dînait tous les jours

à une table princière, mais il n'avait pas de quoi déjeuner. A son départ pour la France, il ne savait comment payer son gîte, quand il reçut de la duchesse de Devonshire son portrait encadré de diamants. Il admira le portrait avant d'être ébloui par les diamants; et bientôt, détachant le cadre en vrai Spartiate de 1793, il le renvoya à la duchesse de Devonshire avec un mot charmant : « Le cadre, c'est votre esprit. »

XLI.

TALLIEN CONSUL A ALICANTE.

Ce triomphe en Angleterre était-il d'un bon augure pour sa rentrée en France? Ne dut-il pas croire que le bruit de cette popularité d'outre-Manche devait retentir jusque dans son pays et y réveiller les sympathies révolutionnaires? Mais c'en était fait, les hommes de la Révolution étaient déjà plus démodés que les hommes de Louis XVI. Barras partait pour Bruxelles. Tous les régicides, tous les proconsuls, tous les hommes qui avaient marché dans le sang, fuyaient ou se cachaient. Bonaparte ne pardonna pas à Tallien les ovations anglaises. Entre les deux amis d'autrefois, l'abîme se creusa plus profond. Tallien ne daigna pas tenter de le

franchir; il sentait d'ailleurs que la figure du lieutenant de Toulon était désormais la seule figure; il avait vu les républicains à l'œuvre, et il s'avouait à lui-même qu'on n'a jamais raison des hommes avec l'échafaud, tandis que l'épée parle toujours souverainement. Il lui restait sa femme; je me trompe, le voyage en Égypte avait brisé le dernier chaînon de cette chaîne fragile qui s'appelle le mariage, quand le divorce est derrière l'autel. Il arriva tout juste pour plaider en séparation. Ce fut alors le bruit de Paris. Tallien voulait sa femme, mais n'était-il pas un de ceux qui avaient voté la loi du divorce? La justice donna raison à madame Tallien. Ouvrard, qui remuait des millions, lui offrit, au nom de la belle transfuge, la chaumière de l'avenue Montaigne et une pension de douze mille livres.

Si Tallien eût été l'homme malmené par Michelet, il eût accepté philosophiquement; il aimait les livres et les jardins, il eût vécu là comme un sage, heureux d'avoir vu la tempête et touché le rivage; mais Tallien, quels que fussent ses crimes, était un homme de cœur; il s'indigna de la proposition et résolut de vivre de sa plume. Malheureusement l'Égypte l'avait tué à demi; cette forte et belle nature avait pâli sous les coups de soleil; pourquoi ne pas dire aussi sous le chagrin? Les médecins lui conseillèrent bientôt de passer quelques saisons loin de Paris, où la fièvre des regrets, des déboires et des indignations l'eût bien vite achevé. Il pouvait s'adresser à Bonaparte, qui, certes, quel que fût son dédain pour ceux qui avaient passé au pouvoir sans

oser le prendre, eût encore donné à Tallien la part du lion blessé. Ce furent Fouché et Talleyrand, — Talleyrand, qu'il avait pour ainsi dire mis au monde politique dans les salons de sa femme; Fouché, qu'il avait sauvé de l'échafaud, — ce furent ces deux hommes-là qui voulurent bien faire quelque chose pour lui. Et ils crurent qu'ils avaient tout fait quand ils lui annoncèrent d'un air de protection qu'il était nommé consul de France à Alicante!

Consul de France à Alicante, quand eux étaient tout-puissants! Tallien partit sans retourner la tête, décidé cette fois à ne pas mourir en France. Que pensa-t-il en traversant Bordeaux? Certes, le proconsul dut bien cacher son titre de consul.

Nul n'est maître de sa destinée. Tallien, qui était né à Paris, devait mourir à Paris. En Espagne, il fut plus malade qu'en France. Pendant que les railleurs l'accusaient d'être là-bas le tonneau des Danaïdes du vin d'Alicante, il buvait de l'eau et criait de douleur sous la plus horrible maladie d'yeux qu'on puisse imaginer. Tallien devait subir toutes les injures des partis, toutes les injures du sort : le beau Tallien devint borgne!

Ici je perds sa trace; je sais à peine qu'il revint à Paris, qu'il y vécut maladif et oublié, pauvre et caché!

Il retrouva un seul ami; cet ami, ce fut madame Tallien, qui était devenue princesse de Chimay. Elle le visita souvent et le força d'accepter sinon de l'argent, puisqu'il n'en voulait pas, du moins une aile de la petite chaumière qu'on appelait toujours la maison Tallien.

Quoique alors les terrains du Cours-la-Reine et du bord de la Seine se vendissent à l'arpent pour les jardins de quelques hôtels ou pour les maraîchers, Térézia Cabarrus, qui n'avait jamais assez d'argent, avait morcelé son admirable parc; il ne restait plus que l'hôtel, surnommé la Chaumière, avec quelques dépendances.

Tallien avait pardonné, parce qu'il avait reconnu que c'était sa faute à lui et non sa faute à elle; il accepta une chambre au soleil et un arbre pour se mettre à l'ombre.

XLII.

MORT DE TALLIEN.

I.

C'est à peine si de loin en loin on voit réapparaître dans la pénombre de l'histoire la figure de celui qui avait été l'un des rois de la République. L'oubli tombait, tombait, tombait toujours; le tribun qui avait eu ses jours de triomphe, soit qu'il fût deux fois éloquent à la Convention en face de Robespierre, éloquent par la parole et éloquent par le poignard; soit qu'il fût acclamé par la jeunesse dorée, soit qu'il fût renversé voluptueusement dans le carrosse de madame Tallien au Cours-la-Reine et sur les boulevards, il fut un jour

si oublié et si pauvre qu'il put, sans crainte d'être reconnu, colporter en plein midi sur les quais les derniers livres de sa bibliothèque.

Quand on fait la révolution, il faut savoir garder sa part de pouvoir ou mourir.

Tallien, le beau Tallien, qui avait jeté à pleines mains l'or du Directoire, vivait comme un vieux savant, oublié, sinon pardonné. Il vendait tous les jours ses livres, ses derniers amis, car les autres n'étaient plus de ce monde ou vivaient en exil. Il avait ainsi vendu Voltaire, Rousseau, les encyclopédistes. Il avait vendu à un historien, Charles de Lacretelle, tout ce qu'il avait pu sauver des pièces curieuses de la Révolution. Il ne lui restait qu'un exemplaire de *l'Ami des Citoyens,* son journal, sa passion, sa jeunesse. La faim, l'horrible faim parla, il fallut condamner son esprit pour avoir du pain. Il s'en alla donc, triste, grave et méditatif, — le beau sujet pour un philosophe! — offrir *l'Ami des Citoyens* à tous les bouquinistes du quai, non pas au plus offrant, mais au premier offrant.

On était en 1820, c'est-à-dire à vingt siècles de la République une et indivisible. Il n'y avait pas encore de bibliophiles amoureux de la Révolution. C'est à peine si l'on se souvenait qu'entre Louis XVI et Napoléon il y avait eu la République.

Tallien, désespéré, ne savait plus à quel bouquiniste se vouer, quand le ministre de la justice, qui aimait les livres, surtout les livres de la Révolution, reconnut sous le bras de Tallien une feuille républicaine.

Tout à coup il recula d'un pas; il avait reconnu Tallien lui-même dans cet homme vieilli avant l'âge.

« Monsieur Tallien! lui dit-il en s'inclinant.

— Oui, » répondit Tallien de l'air d'un homme qui ne sait pas bien si on lui parle et si le nom qu'on prononce est le sien, tant il avait l'habitude de vivre seul, tant le silence s'était fait autour de son nom.

Le ministre de la justice ne cachait pas sa surprise à la vue de cet homme en cheveux blancs et en lunettes qui lui représentait encore le beau Tallien du Directoire par je ne sais quel air de grandeur et de fierté.

C'est là le caractère des hommes de la Révolution, qu'ils eurent quelque chose d'olympien jusque dans leur chute.

Tout mal habillé qu'il fût, Tallien avait je ne sais quoi d'étoffé qui dissimulait sa misère.

« Je ne vous savais pas à Paris, lui dit le ministre.

— Mais je ne me cache pas! » dit Tallien avec une certaine dignité.

En effet, il ne cachait que sa misère.

Le ministre avait compris que l'homme de thermidor venait sur le quai vendre ses livres. De son œil de lynx il avait reconnu *l'Ami des Citoyens*.

« C'est votre journal? dit-il à Tallien. Trop de passion, mais de belles idées! C'est la folie du bien qui vous a tous perdus. Il y a longtemps que je cherchais *l'Ami des Citoyens*, car votre journal manque à ma bibliothèque révolutionnaire. Qui n'a pas lu *l'Ami des Citoyens* ne sait pas son histoire. »

A ce dernier mot, Tallien ne songea plus à sa misère. Il offrit avec la bonne grâce d'un gentilhomme les cahiers de *l'Ami des Citoyens* au ministre de la justice.

« C'est une bonne fortune pour moi de placer si bien mon journal. C'est le dernier exemplaire. Rappelez-vous que j'ai eu Danton pour premier abonné. »

Le ministre, en prenant les cahiers, réprima un mouvement dont il rougit à l'instant même. Il avait failli fouiller dans sa poche pour payer Tallien.

« Monsieur Tallien, lui dit-il avec une grâce toute souriante, j'aurai l'honneur d'aller vous remercier chez vous. »

Et le ministre s'éloigna, non sans retourner la tête pour saluer encore Tallien.

Le ministre de la justice, c'était M. Pasquier. Il rentra chez lui avec une profonde tristesse.

« O le lendemain du triomphe ! » dit-il.

Il se fit alors le serment qu'il a si bien tenu depuis : être toujours en faveur sous tous les gouvernements.

Il fit mieux que cela : il alla trouver Louis XVIII et lui conta l'histoire de sa rencontre.

A ce récit, le Roi fut ému lui-même.

« Et vous irez remercier M. Tallien ? demanda-t-il à M. Pasquier.

— Oui, Sire.

— Eh bien, lui dit le Roi, il faut encourager les hommes de lettres. Vous direz à M. Tallien que je le

prie d'accepter une pension de cent louis sur ma cassette. »

Le pauvre Tallien était trop pauvre pour refuser; mais ces cent louis venaient trop tard; il mourut à cette dernière bataille de la vie, quand il lui fallait, lui qui avait voté la mort de Louis XVI, lui qui avai maintenu Louis XVII en prison, vivre du pain de Louis XVIII!

Tout le monde s'était bien conduit : le ministre qui se souvenait de Tallien, le Roi qui pardonnait, et Tallien qui mourut pour ne pas vivre du pain de Louis XVIII.

II.

Il y a une autre version :

M. Decaze passant avenue Montaigne, lut sur un cabaret : *Cabaret Tallien**. Il demande pourquoi ce nom à ce cabaret. On lui dit que ce cabaret était ce qui restait de cette fameuse chaumière où madame Tallien avait régné sur tout le beau Paris du Directoire.

« Et Tallien? demanda M. Decaze.

— Tallien? Il demeure à côté, dans cette petite aile.

— Quoi! Tallien est là?

— Oui... De tant de bruit, voilà tout ce qui reste Tallien est là, pauvre et seul. »

* Ce *Cabaret Tallien* existait encore il y a cinq ans. Il était en face de la maison romaine du prince Napoléon.

M. Decaze descendit de voiture, entra dans la cour et demanda Tallien. Il vit son homme, jeune encore, mais ravagé par le chagrin et penché par l'étude. La fièvre de la pensée et de la souffrance avait modéré ce feu et cette énergie qui dominaient un quart de siècle plus tôt dans les traits du héros de thermidor.

« Monsieur Tallien, dit le ministre, vous savez que Sa Majesté a tout oublié?...

— Moi je n'ai rien oublié, » dit fièrement Tallien.

Le ministre prit la main de Tallien :

« Je suis sûr que Sa Majesté serait heureuse de vous offrir une meilleure maison que celle-ci.

— C'est la mienne. Louis XVIII m'offrirait les Tuileries avec sa liste civile, que je refuserais. Je suis revenu des grandeurs de ce monde, et je suis heureux de vivre oublié. Tout à la religion de mes idoles brisées, je remercie le Ciel de la part qu'il m'a faite. Ma place maintenant est dans la tombe. — Et dans l'histoire, » ajouta-t-il avec un sentiment d'orgueil légitime.

M. Decaze ne trouva pas un mot de plus devant cette éloquence.

III.

Un philosophe a dit que « tout homme qui veut jouer un rôle sur la terre a son heure de royauté. »

Tallien a eu sa part de royauté : du 9 thermidor au 13 vendémiaire il fut le vrai roi de France à la Convention, au Comité de salut public, au Club des

Jacobins, dans la rue, dans les salons, dans les théâtres, dans les cafés, partout, jusque chez madame Tallien, sa femme.

Singulière destinée! naissance obscure, mort obscure. Zénith éblouissant, comme ces soleils de printemps, qui déchirent les giboulées à midi et que les nuées recouvrent aussitôt.

Presque tous les historiens ont voulu résumer la Révolution par un seul homme.

La Révolution est partie avec un seul homme : Mirabeau. Elle a bientôt combattu avec toute l'armée des Girondins et des Montagnards. Puis elle se résume dans les douze membres du Comité de salut public. Puis viennent les cinq directeurs. Après les cinq directeurs, les trois consuls. Enfin la Révolution aboutit à un seul homme : Napoléon.

Mirabeau et Napoléon, le commencement et la fin.

Entre ces deux grandes figures, on voit se dessiner — se sculpter — les figures de Danton, de Saint-Just, de Robespierre, de Tallien.

Mais la Révolution n'a pu être résumée par un homme, parce qu'elle portait une pensée divine. Cavale indomptée, tempêtueusement lancée vers l'avenir, la Révolution ne souffrait aucun frein. Que lui faisait le mors d'argent, à elle qui sentait l'éperon d'or de Dieu?

XLIII.

NOTRE-DAME DE CHIMAY.

I

Térézia Cabarrus était née princesse et devait mourir princesse. Elle avait quitté M. de Fontenay pour le sauver de l'échafaud; elle quitta Tallien pour quitter la Révolution, ou plutôt parce qu'elle pressentait que son vrai mari n'était pas plus Tallien que M. de Fontenay. En effet, son vrai mari, ce fut le comte de Caraman, qui disait de sa femme : « Elle a été le bon génie de ma maison. »

Le sang du grand Riquet coulait dans les veines des Caraman. Riquet, un des hommes de génie du grand

siècle ; Riquet, dont le nom brille au livre d'or de Louis XIV ; Riquet, l'immortel ingénieur du canal de Languedoc ; Riquet, baron de Bonrepos, était l'aïeul du comte Joseph de Caraman, troisième fils du duc de Caraman, gouverneur de Provence. Quand la Révolution éclata en 1789, le comte Joseph avait vingt ans comme Tallien. Étrange rivalité de ces deux hommes, jusque dans leur âge ! Mais pendant que le hardi Tallien se mêlait au feu de la liberté et vivait de sa plume révolutionnaire, l'élégant Joseph de Caraman émigrait à la suite des princes et gagnait sa vie par son violon. L'épée du gentilhomme était condamnée au fourreau dans cette armée d'émigrés qui se formait si lentement en Allemagne ; la discorde était dans le camp du roi Agramant : ici l'armée d'Artois, là-bas l'armée de Condé, et je ne sais où le petit bataillon du gros Mirabeau

Le comte Joseph de Caraman était un violoniste de première main. Ce n'était pas un de ces barons féodaux dont la main ignorante et brutale déchirait le vélin en signant ; il était de ces gentilshommes, l'honneur et le modèle de notre pays, qui savent mêler la grâce à l'orgueil et l'étude à la chevalerie. Il s'établit à Hambourg ; il enseigna un art qu'il aimait, comme un autre émigré, un prince, enseigna la science des mathématiques. Tel est le bénéfice des bonnes éducations à l'époque où chacun devait s'attendre à vivre en citoyen, quand même ce mot stoïque de citoyen n'effleurait pas leurs lèvres.

La Révolution passa comme un torrent; les émigrés purent rentrer chez eux : le comte de Caraman revint en France, où il recueillit l'héritage de son oncle, Philippe-Maurice-Gabriel d'Alsace, un quatorzième prince de Chimay et du Saint-Empire. L'heureux comte Joseph sera en outre premier pair du Hainaut et grand d'Espagne de première classe : il pourra poser sur la tête de la jeune Espagnole d'autrefois cette couronne de grandesse qui doublera la couronne de grandeur de Térézia.

Le prince et la princesse allèrent vivre à Chimay. Tous deux artistes, leur maison fut comme une académie pour les artistes, les poëtes, les écrivains; théâtre, peinture, musique, eurent droit de cité dans ce salon mémorable du vieux château des Chimay. C'est là que Cherubini a laissé parler sa grande muse religieuse; c'est là qu'Auber a commencé à faire chanter sa muse si vive, si gaie, si française, si parisienne. Auber, qui a aujourd'hui quatre fois vingt ans; Auber, qui avait connu le salon de madame Tallien, rappelait ce souvenir à la princesse de Chimay*.

On a vu venir au salon de Chimay les Rode, les Osborne, les Baillot, qui parlaient violon avec le prince, pendant que madame Malibran parlait chanson avec la princesse. La comtesse Merlin, qui adorait la langue espagnole, s'entretenait avec Térézia Cabarrus,

* Auber a composé là-bas, sur des paroles de Népomucène Lemercier, le premier de ses opéras qui ait été représenté, je veux dire applaudi.

comme si les deux doñas eussent été à la porte du Soleil. C'était encore un beau temps pour cette jalouse Térézia, exilée de la cour et ne pouvant plus créer sa cour à Paris. D'ailleurs l'état de princesse la consolait. Elle donnait des représentations de Racine, de Corneille et de Népomucène. Combien de fois, peut-être, n'a-t-elle pas joué dans le fond de son cœur *Andromaque, veuve d'Hector !*

Le pinceau aussi la distrayait. Quand Cherubini avait fini son psaume, Auber sa cavatine, Népomucène sa tirade, elle allait vers Isabey et lui disait : « Que dessinerons-nous aujourd'hui? un souvenir de la cour de France, ou le soleil couchant de Chimay? »

II.

La princesse de Chimay savait faire de sa décadence une grandeur. En conservant le profond désir d'être belle, elle conservait sa jeunesse. Elle ne vit pas la chute des ans. Grâce, coquetterie, manières, tout s'appelait encore Térézia Cabarrus en la princesse de Chimay. Elle semblait toujours se dire comme l'Émilie de Corneille : « Si j'ai séduit Tallien, j'en séduirai bien d'autres. »

Sur son théâtre de Chimay, Térézia Cabarrus aimait à jouer les rôles de l'incomparable Mars. La comédie plaisait le mieux à ses fins sourires, à la douceur de son regard, à ses musicales intonations. Mais le len-

demain qu'elle avait joué Célimène, elle n'était pas gênée dans Émilie. Les poses antiques de sa tête de reine valaient les charmes incisifs de sa physionomie de comédienne.

Au château de Chimay, elle arrangeait sa vie en souveraine. Là encore elle compta des sujets, des enthousiastes, des fanatiques. Elle était toujours adorable, parce qu'elle était toujours bonne.

Une femme du monde qui l'a bien connue à Chimay a laissé sur madame Tallien ce portrait, pour faire pendant à celui peint par Gérard :

« Madame de Chimay connaissait le charme du long regard et l'irrésistible pouvoir d'un sourire. Elle était excellent mime ; elle savait à fond l'art de donner à son visage telle expression ; mais le talent avait plus de part que la nature à sa mobilité extrême. Son regard n'était pas naturellement empreint de bonté ; son sourire n'était pas naturellement aimable. (Garat aurait dit qu'on y trouvait de la facture ; Talma aurait dit qu'on y trouvait de la pose.) Son œil espagnol, noir et vif, ne se montrait pas toujours bienveillant quand on l'étudiait sans qu'il vous vît. Ses lèvres, légèrement sardoniques malgré leurs plis voluptueux, formaient une bouche un peu dédaigneuse ; cette bouche si belle aurait pu appartenir aussi bien à la Furie qu'à l'odalisque, à l'Euménide qu'à la Volupté. »

C'est une femme qui parle d'une femme. Continuons.

« J'ai passé bien des heures tête à tête avec la princesse de Chimay, le soir, chez elle ou chez moi, à

l'écouter me raconter des fragments de sa vie. Elle racontait avec âme et avec esprit. C'était mieux que la lecture bien faite du plus beau roman. Elle joignait la poésie du regard et du geste, le drame de la voix et des larmes, au drame et à la poésie d'un récit plein d'intérêt, plein de situations attachantes, d'incidents bizarres ou terribles. Je buvais ses longues narrations avec toute l'avidité d'une âme neuve et tendre. Je voyais bien qu'elle avait beaucoup aimé, beaucoup souffert, et je ne m'expliquais pas la sévérité du monde pour l'héroïne politique. »

A Bruxelles, on ne voyait encore en la princesse de Chimay que madame Tallien; aussi n'était-elle pas admise à la cour.

Pour la cabale de la cour du roi Guillaume, Notre-Dame de Chimay n'effaçait pas Notre-Dame de Thermidor. On disait aussi Notre-Dame de Septembre.

III.

Madame Tallien passait les hivers à Bruxelles, et les étés à sa magnifique terre de Chimay, où souvent son mari la laissait la souveraine. Le prince de Chimay était chambellan du roi Guillaume et membre de la première chambre des états généraux. Il allait seul à la cour. C'était le désespoir de la princesse de Chimay.

Orgueil de princesse, d'épouse, de mère; orgueil de Térézia Cabarrus surtout; elle souffrait mortellement

de cette incroyable défaveur, de cette ridicule réprobation. Torture de chaque jour et de chaque instant! robe de Déjanire qu'elle ne pouvait quitter, la belle impérieuse!

Elle essaya de remuer le monde pour se délivrer de cette douleur et de ce fantôme. Mais son beau temps était passé; elle ne commandait plus aux hommes avec cet air et ce geste de reine, avec ce sourire de femme, avec ce poignard d'héroïne, qui avaient fait tourner la tête à Tallien, à Tallien le proconsul et le tribun, à Tallien qui ne fut pas dictateur, mais qui eût fait pour elle la guerre à tous les dictateurs et à tous les rois, comme la Rochefoucauld voulait la faire aux dieux pour madame de Longueville.

Elle employa toutes les diplomaties pour renverser ces terribles portes de Gaza de la cour de ce roi Guillaume. Elles ne s'ébranlèrent ni ne s'ouvrirent devant celle qui avait fait ouvrir celles des prisons de Paris et renversé l'échafaud.

Les femmes de cette cour tant enviée se montraient ses plus acharnées ennemies; on eût dit qu'elles étaient jalouses du passé de la belle Tallien; elles cabalaient contre madame Tallien pour frapper mieux la princesse de Chimay. Ces nébuleuses redoutaient une étoile.

L'une d'elles a été plus clémente et plus juste; elle a laissé cette page sur madame Tallien : « J'ai toujours vu la princesse de Chimay disposée à excuser ou à défendre ceux mêmes dont elle avait le plus à se

plaindre. Jamais une raillerie qui pût blesser. Elle souffrait horriblement de leur acharnement à l'humilier ; mais lorsqu'il lui arrivait d'en parler, c'était sans amertume, avec une douceur d'ange et la grave résignation d'une organisation tout à fait supérieure. Je m'indignais beaucoup plus énergiquement qu'elle des dédains dont on l'accablait. Et elle, voyant l'intérêt que m'inspirait cette situation, elle tâcha de tirer parti de mon dévouement pour obtenir ce que plus rien ne pouvait lui faire espérer : son admission à la cour des Pays-Bas. La manière flatteuse et distinguée dont j'y étais accueillie, les bontés toutes particulières et l'affection dont m'honoraient l'excellente Reine, le prince et la princesse d'Orange, donnaient à la triste exilée la confiance de triompher par mon crédit. Elle me sollicita instamment de parler en sa faveur à la Reine, et surtout au prince d'Orange, qu'elle savait être fort bien disposé pour elle. Quoique cette démarche coûtât infiniment à mon excessive timidité, je n'hésitai pourtant pas à la faire, et même à la renouveler plusieurs fois auprès du prince, qui prenait très-gaiement mon obstination à le persécuter, et qui, tout en m'adressant les choses les plus aimables sur l'éloquence de ce qu'il nommait mes plaidoyers, finissait toujours par me dire : « Mon Dieu ! ma chère, je ne demanderais pas mieux » que de vous accorder ce que vous désirez ; la prin» cesse de Chimay, qui a en vous le meilleur avocat du » monde, est une femme charmante, une femme très» distinguée, mais je ne puis la recevoir chez moi ; ma

» femme n'y consentirait pas, et vous devez comprendre » qu'elle n'y peut consentir, puisque le Roi ne veut pas » entendre parler de l'admettre à la cour. »

Madame de Chimay écrivit souvent au prince d'Orange, qui lui répondit de longues lettres, comme pour lutter avec elle par l'esprit.

Où sont ces lettres du prince d'Orange et de la princesse de Chimay? Si le prince d'Orange parlait en fils de roi, je suis sûr que madame Tallien parlait en princesse. Les lettres de madame Tallien sont de celles que pouvaient signer toutes les grandes dames de nos deux derniers siècles, ces siècles qui seraient mémorables rien que pour avoir été épistolaires.

Madame de Chimay, qui n'avait eu qu'à écrire quatre lignes pour sauver la France du despotisme de la guillotine, perdit cent pages de son style auprès de la cour brabançonne du roi Guillaume.

IV.

Voici comment écrivait alors la princesse de Chimay à ses amis de Paris :

Chimay, 8 juillet 1819.

« Je crains que par déférence pour vos aimables illusions sur mon compte, M. Moyne ne vous ait pas écrit quel avait été mon accès de colère en voyant que vous traitiez mieux ma fille que moi, et je veux que vous m'aimiez avec mes défauts, et non telle que votre imagination me voit. Sachez donc que je suis jalouse, envieuse et colère, et que par conséquent j'ai fort mal reçu vos douceurs pour

ma fille, malgré mon *amour maternel*. Tenez-vous donc pour averti, et n'accordez plus de préférences, fussent-elles données en cent langues différentes; le temps me joue d'assez mauvais tours sans que vous vous en mêliez.

» Maintenant, mon ami, je viens vous dire *qu'il faut* que vous arrachiez au désespoir, à la mort, un homme de bien, un homme instruit, un homme qui a servi avec distinction, qui sait parfaitement plusieurs langues, qui est l'ami de M. Moyne, et qui pourrait remplir toutes les places qui lui seraient confiées, soit près d'un homme de lettres, comme traducteur, copiste; soit dans un collége, soit comme instituteur. Son unique ambition est d'avoir le pain quotidien et d'acquérir par un travail assidu les moyens de payer à des amis un cautionnement qu'ils avaient fait pour lui, cautionnement qui lui a été enlevé par le chef de l'administration dans laquelle il était employé. Ce cautionnement était de huit cents francs. Vous voyez que son ambition est bornée; mais il lui faut du pain, et sans humiliation, car son âme est élevée. Il se serait détruit, écrit-il à M. Moyne, s'il n'avait point eu d'engagements à remplir. Je ne peux rien, victime d'une nouvelle friponnerie; je ne peux même aller au secours de ma pauvre fille, qui va accoucher de son quatrième enfant. Il faut donc, mon ami, que par vous ou vos nombreux amis, M. *Bourdeau* soit arraché à la misère et à la mort. Envoyez-moi des lettres pour lui, pour toutes les puissances de l'Université, pour tous les puissants de l'Institut; enfin faites-lui avoir une place quelconque : je vous proteste que ma reconnaissance égalera la sienne. Je ne l'ai vu que deux fois, quoiqu'il ait donné des leçons d'écriture à mes enfants; mais ses lettres sont celles d'un homme distingué et doué de grandes et nobles qualités, et je souffre de ne pouvoir l'arracher au désespoir. Je compte sur vous.

» Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de madame de Pougens, de son aimable compagnon, et croyez, mon excellent ami, que mon attachement pour vous ne finira qu'avec ma vie.

» C., P^sse de CHIMAY. »

« 7 avril 1820.

» Vous m'avez enrichie, mon excellent ami, par vos intéressants ouvrages, et je ne vous en remercie pas. A l'exemple de tant d'autres, je veux être ingrate; et ne pouvant nier le bienfait, je veux vous le reprocher. En effet, vos livres, par leur attrait irrésistible, par leur lecture que je n'ai pu quitter, m'ont si complétement absorbée et détournée de mes chagrins et de mes affaires, que je n'ai plus ressenti que les cuisantes peines des personnages de votre mélancolique et brûlante imagination. J'ai dit à tout le monde : « Avez-vous des chagrins, lisez les nouveaux livres de M. de Pougens, et vous les oublierez, et vos affaires iront à la grâce de Dieu. » C'est ce qui m'est arrivé. Pour me venger, j'ai voulu les relire, pour vous écrire, pour mêler à mes remercîments quelques petites observations critiques, et mes larmes et mes émotions ont recommencé de plus belle. C'était trop fort. Aussi ai-je envoyé bien vite vos livres au relieur, car je les relirais encore, et tout serait bouleversé au logis que je ne m'en apercevrais pas. — Mon ami, faites imprimer bien vite d'autres ouvrages qui ne fassent pas pleurer, pleurant bien assez pour mon propre compte.

» Tout ce qui m'entoure me charge de mille choses affectueuses pour vous et pour madame de Pougens; pour moi, qui vous aime depuis quinze ans, je ne peux que vous assurer, mon excellent ami, que mon attachement ne changera jamais.

» C., P^sse de Chimay. »

« Bruxelles, 3 janvier 1825.

» Je viens, mon ami, vous demander un service signalé, et pour lequel je réclame toute la chaleur, toute l'activité de votre âme, car *la chose est urgente*.

» Les auteurs de la *Biographie des contemporains* sont à la lettre R, et je voudrais qu'ils consentissent à insérer la notice ci-jointe au nom de M. de Chimay, qu'ils ne me paraissent pas disposés à bien traiter, quoique assurément personne n'ait plus de

droits à l'estime et à la considération publique, par ses opinions, par le généreux emploi qu'il fait de sa fortune dans le canton de Chimay, où il est adoré, et par ses vertus domestiques. Retranchez, mon ami, de la notice tout ce que vous voudrez, mais obtenez-moi *un dédommagement* de ces messieurs, et sollicitez-les en mon nom. Comptant sur l'ancienne amitié de MM. Arnault et Norwins, qui venaient beaucoup chez moi autrefois, et sur l'indulgence de tous les rédacteurs, j'aurais cru de leur faire injure en les priant de me ménager, si toutefois ils ne voulaient point me venger, en chevaliers français, des indignes calomnies dont je suis la victime dans les autres Biographies. Ils ne l'ont point fait... Qu'ils soient du moins plus justes envers mon mari, qui ne peut avoir d'autre tort à leurs yeux que de m'avoir épousée.

» Adieu, bon ami; agissez avec célérité, je vous en conjure, et dites-leur que j'oublierai qu'ils m'ont traitée en ennemie pour ne penser qu'à la reconnaissance que je leur devrai.

» Adieu. Excusez ce griffonnage, qui est pire que mon dernier de la semaine passée.

» Mille vœux et tendresses pour madame de Pougens et pour vous.

» C., P^sse^ de CHIMAY. »

« Bruxelles, 28 mars 1826.

» Je ne saurais assez vous remercier, mon cher chevalier, de votre aimable souvenir, et de m'avoir confié un de vos intérêts; je vais essayer de justifier une confiance qui fait du bien à mon cœur.

» J'ai déjà remis à un ami éclairé une des notices que vous m'avez envoyées; mais j'en voudrais d'autres que j'enverrai en Angleterre, en Suède et en Russie, si je ne peux terminer l'affaire ici sans aucun sacrifice.

» Je pense, mon excellent ami, que vous feriez bien d'écrire au Roi de Suède en toute confiance. Vous m'enverriez votre dépêche, à laquelle j'en joindrais une très-pressante pour le Roi et une autre pour la Reine, dont la bonté ne s'est jamais démentie pour moi.

» Le moment, pour placer les ouvrages ici, est peu favorable; le prince d'Orange est en Russie, et la princesse, plongée dans la

plus vive douleur, est inaccessible... Cependant elle aime les lettres; son esprit est éclairé, elle travaille cinq ou six heures par jour à faire des extraits des ouvrages les plus abstraits... Peut-être feriez-vous bien de lui écrire directement... un hommage de confiance d'un homme tel que vous la flatterait et obtiendrait plus que toutes les recommandations de la cour qui l'entoure.

» Je n'ai lu aucun des livres dans lesquels vous me dites qu'on a parlé de moi avec bienveillance, si ce n'est toutefois les *Mémoires de madame de Genlis*, qui m'ont pénétrée de la plus vive reconnaissance... Mais, mon ami, il est des blessures dont on peut adoucir les douleurs, mais non effacer les cicatrices... L'atteinte portée par la calomnie retentit au loin; les effets en ont été funestes, avant que la défense, qui ne plaît qu'aux gens de bien et qui fixe leur pensée, en ait atténué l'impression sur la masse. Ne croyez pas cependant, mon ami, que ces tristes réflexions, ces cruelles vérités, affaiblissent la juste gratitude de mon cœur envers mes généreux défenseurs; bien au contraire, car, ne leur trouvant plus aucun intérêt à me défendre, je les considère comme des bienfaiteurs et comme des amis.

» M. de Chimay, mes enfants et M. Moyne, touchés comme ils doivent l'être de votre souvenir, se joignent à moi pour vous en remercier et offrir leurs hommages à madame de Pougens.

» For my part I hope she will receive the sincere assurance of my greatest tenderness, and you also.

» I am for ever your's. »

« Chimay, 30 décembre 1831.

» Votre souvenir, mon excellent ami, arrive toujours à mon cœur comme une douce consolation, et le pénètre de bonheur et de reconnaissance, car c'est bien moi qui vous en dois. Tout le monde, mon ami, aurait fait pour vous ce que j'eus la satisfaction de faire, et personne n'en eût conservé comme vous un souvenir si constant, je dois ajouter si bienfaisant, puisque, je vous le répète avec sincérité, les témoignages que vous me prodiguez de votre attachement me rendent heureuse et fière.

» Vos vers, que j'ai lus avec attendrissement et que d'autres liront avec admiration, ennoblissent le nom de *Térésa* qu'on a voulu si souvent flétrir; consacré, béni et honoré par vous, qu'aurait-il désormais à redouter?...

» Mais saura-t-on, *par une note,* que c'est *Térésa* Chimay que vous avez ainsi recommandée à la postérité? Vous voyez bien, mon ami, combien je tiens à mes titres de noblesse.

» J'espère que vous voudrez bien embrasser *bien tendrement* madame de Pougens en mon nom, et vous dire que personne ne vous est plus sincèrement attachée et dévouée que votre amie

» La P^sse^ de Chimay. »

« M. de Chimay et ma fille Louise me prient de vous offrir aussi tous leurs vœux pour 1832. »

V.

La princesse de Chimay n'était plus à Chimay ni à Bruxelles madame Tallien. Au temps doré du Directoire, elle jouait avec la grâce souriante le jeu de la vie. En Belgique, elle semblait ne plus jouer son jeu : elle était devenue plus comédienne et moins actrice. Si Rivarol l'eût revue, lui qui a dit que les passions étaient des actrices, il eût dit que la princesse de Chimay n'était plus que la comédienne de la beauté.

La beauté n'abdique jamais. Madame Tallien ne se souvenait peut-être pas de Tallien, mais elle se souvenait du Directoire. Ce qui ne l'empêchait pas d'être la mère de famille par excellence.

Le château de Chimay était souvent pour elle le château de la monotonie. Elle dévorait ses ennuis en souriant. Mais elle avait un peu l'air de demander grâce.

La princesse de Chimay faisait trop de concessions à madame Tallien. Mais c'était cette pauvre princesse de Chimay qui voulait être heureuse!

Elle était musicienne; mais où étaient les chansons d'antan? Le clavecin de la princesse de Chimay ne pouvait pas faire danser la Carmagnole à Bruxelles.

Elle joua, mais ce n'était plus comme à Paris le jeu de la reine. Les incroyables de Barras n'étaient plus là pour parier. Elle jouait comme on boit : pour s'enivrer.

Elle peignait. Isabey lui avait appris le premier métier. Elle fit des miniatures, comme on a fait depuis des aquarelles. Elle qui aimait à lire dans les yeux, le portrait était son œuvre favorite.

Et sa toilette? Elle avait gardé le goût du luxe, comme une grande dame. Elle avait gardé le goût de Paris, comme une grande coquette. A Chimay, elle ne s'habillait que comme à Paris. Les chiffons à la mode étaient encore des amis parisiens.

Et ainsi elle vécut jusqu'en 1835, au mois de janvier, toujours belle *, toujours aimée, toujours bonne.

Pressentant sa mort, elle avait appelé un de ses fils, le docteur Cabarrus, qui recueillit les derniers éclairs de son esprit. Elle adorait ses enfants; elle répandit sur eux toutes les bénédictions qui débordent d'un grand cœur à l'heure suprême.

On l'avait portée dans son fauteuil, sous le pâle

* A Paris, aux Italiens, quand elle était dans sa loge avec ses trois filles, on se demandait quelles étaient ces quatre sœurs si belles.

soleil, sur le perron du château de Chimay; elle se tournait vers Paris, vers l'Espagne, vers le soleil.

Toute sa vie passa sous ses yeux : le souvenir est un grand peintre qui, par un art magique, reproduit sur le même tableau, sous le même rayon, tout ce qui a été notre passion, tout ce qui a été notre âme, tout ce qui a été notre joie et notre douleur.

« Ah ! mon ami, dit-elle en serrant la main d'Édouard de Cabarrus, quelle vie que la mienne! N'est-ce pas que c'est un rêve? »

Et comme si la langue espagnole fût plus douce à son cœur, ses derniers mots à ses enfants furent dits dans cet idiome plus vif et plus tendre.

XLIV.

LE DERNIER MOT.

L'historien ne fermera pas son livre sans jeter un dernier regard sur ces grandes figures et ces grandes choses.

Térézia Cabarrus armant Tallien, tua la Révolution.

C'est la faute de la Révolution, qui tuait le génie, qui tuait la grandeur, qui tuait la femme, qui tuait toujours.

Il est beau, quand la patrie est en danger, d'être héroïque à la frontière; mais la guillotine ne sera jamais un gouvernement. « Elle fait tout, » disait Barère; mais madame Tallien disait : « Chaque coup de hache fait une blessure à la nation. »

Voilà la moralité du poignard de Tallien. Voilà pourquoi le 9 thermidor fut un jour de joie.

Ce fut aussi un jour de deuil.

Le 9 thermidor fut le sommet sanglant de la Révolution : elle est allée descendant et se perdant dans les sables de la plaine, comme le Rhin.

Robespierre et Saint-Just emportaient avec eux la dernière illusion de la démocratie. Ils furent sacrifiés par des républicains qui ne croyaient pas frapper la République. Robespierre et Saint-Just, citoyens stoïques, sculptés sur le modèle des anciens âges, inébranlables dans leur foi politique et dans leur probité farouche, avaient tout immolé, les joies de la vie, les joies de la jeunesse, les fêtes du cœur humain, à la Révolution qui les immola. L'antiquité eût élevé une statue à Saint-Just et eût mis dans ses mains de marbre les tablettes de marbre de la loi. Robespierre a laissé au monde la figure austère des vertus républicaines. Leur tort — ils l'expièrent — fut d'avoir dominé par la terreur : la terreur les étouffa. Ils furent engloutis dans l'abîme qu'ils avaient creusé eux-mêmes.

A Saint-Just, qui lui conseillait de marcher contre la Convention, Robespierre répondit : « Et au nom de qui ? » Au nom de qui avait-on détruit les Girondins? au nom de qui avait-on immolé les dantonistes? En proclamant la tyrannie des majorités, en faisant de cette tyrannie un moyen de gouvernement, en lui donnant le glaive pour sceptre, Robespierre et Saint-Just avaient perdu de vue la souveraineté nationale.

Avec eux finit la Terreur : je me trompe, le glaive se retourna. L'échafaud avait soif encore, il ne se désaltéra que dans le sang des terroristes.

La plupart des hommes qui ont fait le 9 thermidor se reprochèrent plus tard la part de complicité qui leur revenait dans cette sombre tragédie. Ils avaient décapité la Révolution.

Pourquoi avaient-ils laissé la Révolution décapiter la France? Je reprends mon idée : au lieu d'un échafaud il ne fallait qu'une Bastille.

Ils tentèrent de grouper les derniers Romains devant l'image austère; mais Barras, appuyé sur Bonaparte, fit le lendemain du 9 thermidor : — le 13 vendémiaire.

Ce jour-là, Tallien pleura la République. Ce fut sa vraie femme. Il ne divorça pas avec celle-là. Lui pardonnera-t-elle son coup de poignard?

Le 13 vendémiaire fut le jour de Barras et l'aurore de Bonaparte.

En protégeant la Convention contre l'émeute, Bonaparte n'avait sauvé qu'un fantôme; mais ce fantôme était la loi. C'en était assez pour absoudre sa jeune épée du sang des Parisiens.

La Convention nationale devait finir comme Romulus, dans un orage. Il ne lui manqua que les honneurs divins. Elle les méritait, ces honneurs, si l'on regarde à l'héroïque défense du territoire national, aux victoires qu'elle décréta, aux institutions éternelles qu'elle a fondées, aux lumières qu'elle répandit, aux grands hommes qui dirigèrent du sein des discussions tumultueuses les

grands événements. Mais le sang de Rémus criait contre elle : le sang fraternel des Girondins et des dantonistes, immolés dans les fossés de la cité nouvelle. Le voile de la Terreur couvre les traits majestueux de cette assemblée unique dans l'histoire. Joseph de Maistre a dit : « La postérité qui dansera sur nos cadavres... » Cette postérité n'est pas encore venue : on ne danse point, on s'agenouille, après un demi-siècle, sur ce vaste cimetière, au milieu des urnes encore tièdes.

La Convention avait inventé un dieu terrible : la Nécessité. C'est pour avoir sacrifié à cette divinité du sauvage, que tant d'héroïsme, tant de génie, tant de vertus austères demeurèrent stériles. Le fatalisme politique crée des enthousiasmes chez les âmes jeunes et vigoureuses; il éblouit par un rayon de grandeur; mais né du néant il aboutit au néant, s'il ne montre pas le doigt de Dieu. La loi de l'homme libre, c'est la responsabilité. Il n'y a point de droit au-dessus du droit. Le bien public lui-même est soumis aux règles d'or de la conscience.

La Convention, après s'être déchirée elle-même, devait périr dans un massacre. Elle avait fait le 9 thermidor pour résister à la dictature, et le soin de sa propre défense mêlait son nom, son éclat mourant, au nom du jeune héros qui allait féconder la République pour qu'elle mît au monde un empereur. Elle avait décrété le règne farouche des vertus de l'âge d'or, et la Régence, avec tous ses vices, allait lui succéder. Elle avait tendu avec excès le nerf de l'autorité centrale, et son héritage

allait tomber aux mains débiles des Directeurs. Elle avait vaillamment travaillé à établir en France la République, et l'effroi de son nom devait précipiter les générations effrayées dans les bras d'un maître. Mais ce maître, ce fut « le peuple couronné. »

Elle avait donc bâti sur le sable, cette assemblée de géants? Non : à la France debout, elle léguait la Victoire; à l'Humanité délivrée, elle léguait l'Avenir.

Elle a laissé une trace de sang et une trace de lumière : ce sang, les larmes des générations nouvelles l'effaceront; cette lumière, rien ne l'éteindra.

FIN.

APPENDICE.

Lettre de Tallien à sa femme *.

Rosette, le 17 thermidor an VI.

Je ne sais, ma chère bonne, si tu as reçu toutes mes lettres. Depuis mon départ de France, je t'ai écrit une fois de Bastia, deux fois de Malte, et une d'Alexandrie. Depuis cinq jours nous sommes ici, attendant une occasion pour aller au Caire, car il n'est pas sûr de remonter le Nil sans escorte. Dans notre traversée d'Alexandrie, nous avons eu le bonheur d'échapper aux Anglais qui étoient dans ces parages.

Au moment où tu recevras cette lettre l'on saura déjà sans doute en France la défaite de notre escadre par les Anglais. Nous sommes tous ici dans la plus grande consternation. Je ne puis te donner aucun détail, parce que nous ne les connoissons pas encore d'une manière positive : ce qu'il y a malheureusement de trop certain, c'est que le superbe vaisseau *l'Orient* est sauté dans le combat. Placés sur une éminence qui dominoit la mer, nous avons été témoins de cet affreux spectacle. Le combat a duré plus de vingt-quatre heures; les Anglais ont dû beaucoup souffrir. Nous ignorons encore combien nous avons perdu

* Depuis que ce livre a paru, M. René Pincebourde a publié la *Correspondance intime de l'armée d'Égypte*. J'y trouve cette belle lettre de Tallien à sa femme, qu'il croyait toujours madame Tallien.

de vaisseaux. J'ose espérer que les bruits sinistres qui se répandent ne seront pas confirmés. L'amiral Brueys a été tué, ainsi que Ducheyla, et une foule d'autres braves.

Ce n'est pas dans un premier moment que l'on peut porter un jugement sur les causes de ce désastre affligeant pour tout bon Français; il faut au contraire s'empresser de repousser la calomnie, qui ne respecte ni le malheur ni la cendre des morts.

Quant à moi, j'ajoute, j'observe, et ne crois pas qu'il soit sage de prononcer au milieu des passions. Nous partons demain pour le Caire; nous serons les premiers qui annoncerons cette affligeante nouvelle à Buonaparte, qui, je l'espère, saura juger sa position et supporter avec courage ce premier revers de la fortune. J'avoue que je ne suis pas aussi tranquille sur l'effet que produira cette nouvelle en France. Déjà je vois les ennemis de Buonaparte, de celui des Directeurs qui est son ami, sortir de leurs retraites et agiter contre eux l'opinion publique.

Les services passés seront oubliés, chacun voudra se donner le mérite d'avoir prévu ce qui est arrivé. Les partis, les factions mal éteintes, se ranimeront, et produiront encore dans notre malheureuse patrie de nouveaux déchiremens.

Quant à moi, ma chère amie, je suis ici, comme tu le sais, bien contre mon gré; ma position devient chaque jour plus désagréable, puisque, séparé de mon pays, de tout ce qui m'est cher, je ne prévois pas le moment où je pourrai m'en rapprocher; cependant rien ne me fera trahir et l'amitié et mes devoirs. Buonaparte éprouve une chance malheureuse, c'est pour moi une raison de plus de m'attacher plus fortement à lui, et d'unir mon sort au sien.

Ne crois pas cependant que je devienne jamais le partisan d'aucune faction ; le passé m'a assez éclairé pour me rendre sage, et s'il pouvoit, ce que je suis bien loin de penser, se présenter un ambitieux qui voulût ou donner des fers à sa patrie, ou faire tourner les armes de ses défenseurs contre la liberté, alors on me verroit dans les rangs de ceux qui se présenteroient pour le combattre.

Tu vois, ma chère bonne, que je sais prendre mon parti ; mais je te l'avoue bien franchement, je préférerois mille fois être avec toi et ta fille, retiré dans un coin de terre, loin de toutes les passions, de toutes les intrigues, et je t'assure que si j'ai le bonheur de retoucher le sol de mon pays, ce sera pour ne le quitter jamais. *Parmi les quarante mille Français qui sont ici, il n'y en a pas quatre qui pensent autrement.*

Rien de plus triste que la vie que nous menons ici ! Nous manquons de tout. Depuis cinq jours je n'ai pas fermé l'œil : je suis couché sur le carreau : les mouches, les punaises, les fourmis, les cousins, tous les insectes nous dévorent, et vingt fois chaque jour je regrette notre charmante *chaumière*. Je t'en prie, ma chère amie, ne t'en défais pas.

Adieu, ma bonne Thérésia, les larmes inondent mon papier. Les souvenirs les plus doux de ta bonté, de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille, soutiennent seuls l'infortuné

TALLIEN.

Fais donner à ma mère de mes nouvelles.

Dans mon voyage j'ai fait une perte : M. Bellavoine, le

jour de notre départ de Malte, s'est endormi dans quelque cabaret, et nous ne l'avons plus vu. J'ai prié Regnault de me le renvoyer s'il se retrouvoit.

Minerve est toujours avec moi, il se porte très-bien.

T.

Un journal parlant de l'histoire de madame Tallien, nous donne cette note curieuse :

L'historien de *Notre-Dame de Thermidor* a publié beaucoup de lettres curieuses de madame Tallien. En voici une que nous lui recommandons pour une prochaine édition :

Catalogue Charavay.

N° 252. — Tallien (Thérèse Cabarrus), l'héroïne de la réaction thermidorienne.

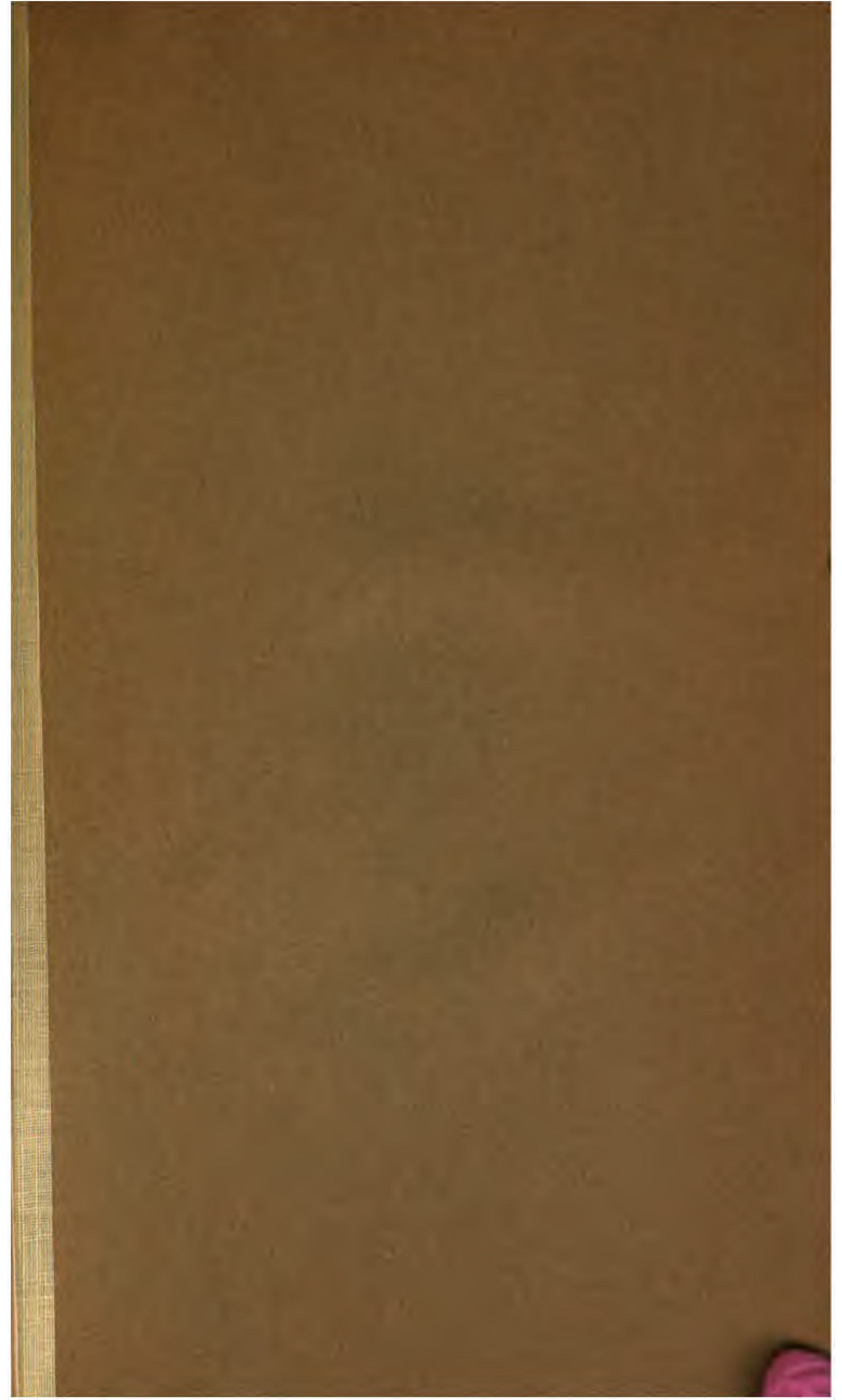
L. a. s., à M..., 8 vendémiaire an IX; p. pl. in-8°.

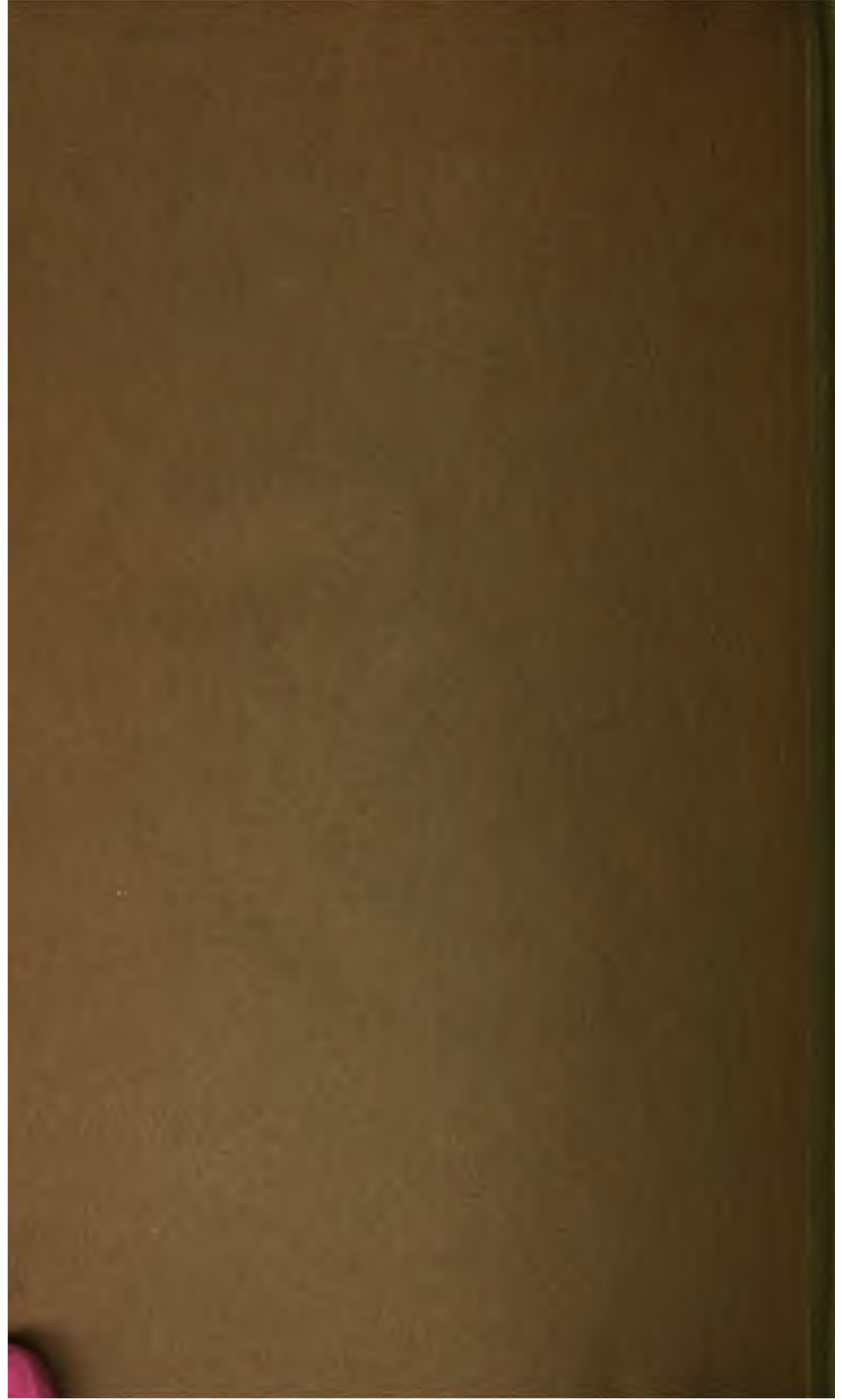
Relative à une harpe qu'elle veut vendre : « *Puisque la fortune* me traite depuis longtemps comme mes anciens amis. »

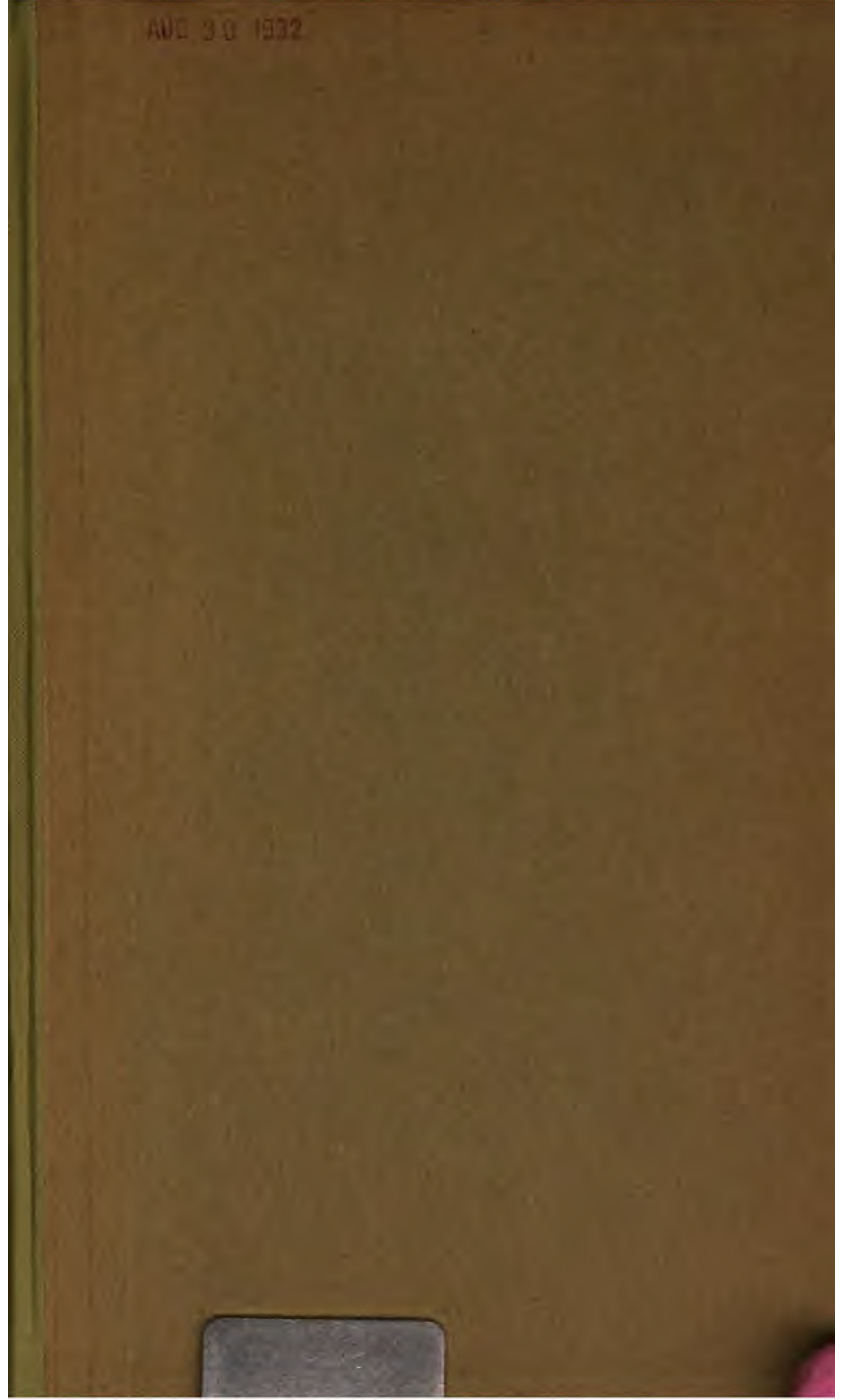
Tout est drame, roman, énigme, dans cette existence toujours révolutionnaire.

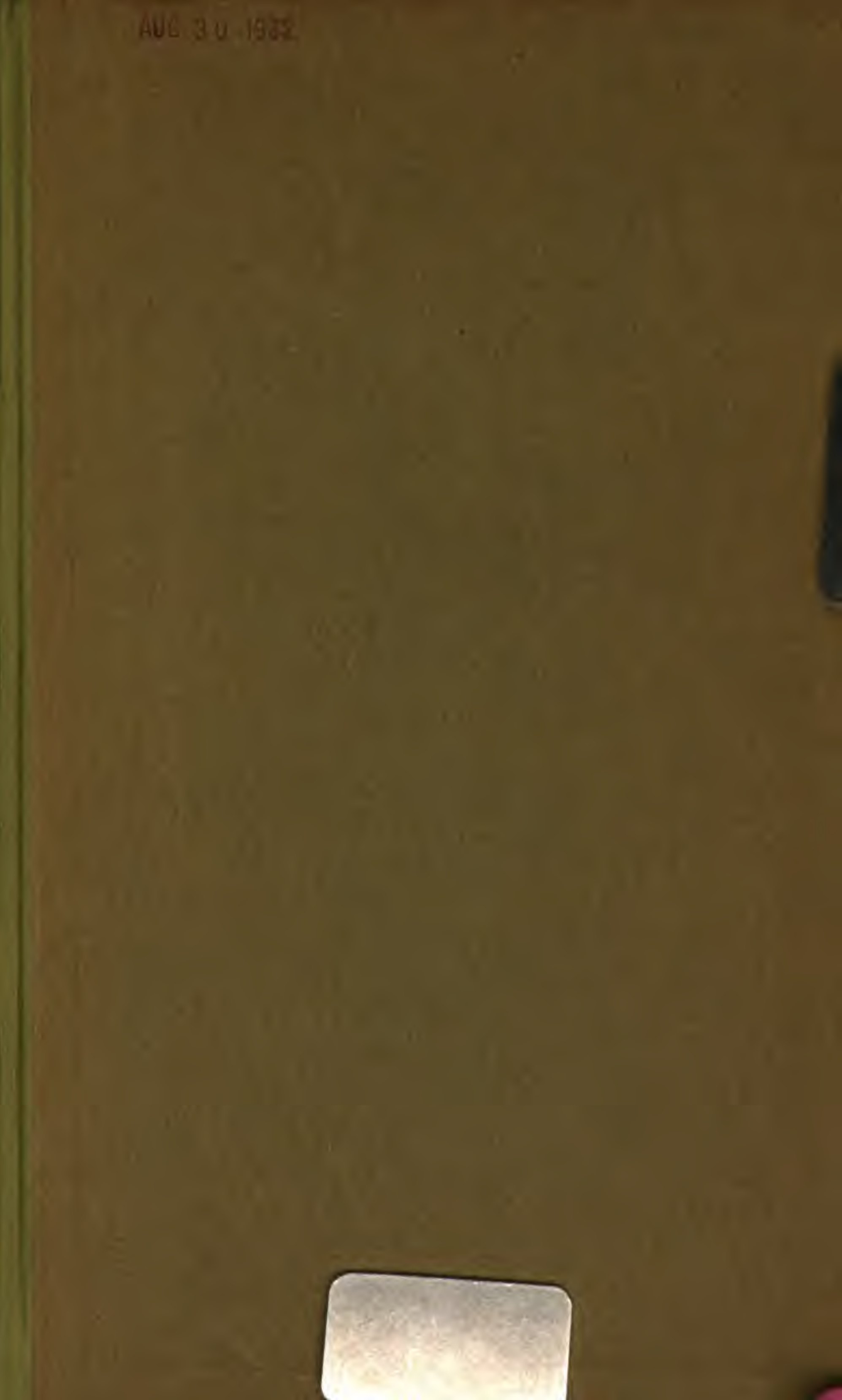
TABLE.

FIN DE LA TABLE.






AUG 30 1932


AUG 30 1932